

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

LIVRE CINQUIÈME



SOMMAIRE

LIVRE CINQUIÈME	1
SOMMAIRE	1
CHAPITRE I.	3
<i>Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.</i>	8
CHAPITRE II.	9
<i>Instruction que la Reine des anges me donna.</i>	13
CHAPITRE III.	14
<i>Instruction que l'auguste Reine Marie me donna.</i>	17
CHAPITRE IV.	18
<i>Instruction que la Reine des anges me donna.</i>	22
CHAPITRE V.	24
<i>Instruction que la Reine du ciel me donna.</i>	30
CHAPITRE VI.	31



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

<i>Instruction que notre auguste Maîtresse me donna.</i>	34
<i>CHAPITRE VII.</i>	35
<i>Instruction que la divine Mère me donna.</i>	38
<i>CHAPITRE VIII.</i>	40
<i>Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.</i>	44
<i>CHAPITRE IX.</i>	45
<i>Instruction que la très sainte Vierge me donna.</i>	49
<i>CHAPITRE X.</i>	50
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	55
<i>CHAPITRE XI.</i>	56
<i>Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.</i>	61
<i>CHAPITRE XII.</i>	62
<i>Instruction que la très sainte Vierge m'a donnée.</i>	66
<i>CHAPITRE XIII.</i>	66
<i>Instruction de la Reine du ciel</i>	70
<i>CHAPITRE XIV.</i>	71
<i>Instruction que l'auguste Reine du ciel m'a donnée.</i>	74
<i>CHAPITRE XV.</i>	76
<i>Instruction de notre auguste Princesse.</i>	79
<i>CHAPITRE XVI.</i>	81
<i>Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.</i>	84
<i>CHAPITRE XVII.</i>	84
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	89
<i>CHAPITRE XVIII.</i>	91
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	94
<i>CHAPITRE XIX.</i>	95
<i>Instruction que j'ai reçue de notre auguste Maîtresse.</i>	99
<i>CHAPITRE XX.</i>	101
<i>Instruction que notre auguste Maîtresse m'a donnée.</i>	104
<i>CHAPITRE XXI.</i>	106
<i>Réponse et instruction que j'ai reçues de la Reine du ciel.</i>	108
<i>CHAPITRE XXII.</i>	109
<i>Instruction que notre auguste Maîtresse m'a donnée.</i>	114
<i>CHAPITRE XXIII.</i>	116



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

<i>Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.</i>	119
<i>CHAPITRE XXIV.</i>	120
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	124
<i>CHAPITRE XXV.</i>	125
<i>Instruction que j'ai reçue de notre Dame la Reine du ciel.</i>	128
<i>CHAPITRE XXVI.</i>	130
<i>Doute que j'exposai à la Reine du ciel.</i>	134
<i>Réponse et instruction de notre auguste Maîtresse.</i>	134
<i>CHAPITRE XXVII.</i>	137
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	140
<i>CHAPITRE XXVIII.</i>	140
<i>Instruction que j'ai reçue de la très sainte Vierge.</i>	143
<i>CHAPITRE XXIX.</i>	145
<i>Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.</i>	148

LIVRE CINQUIÈME

OÙ L'ON DÉPEINT LA PERFECTION AVEC LAQUELLE LA TRÈS PURE MARIE IMITAIT LES OPÉRATIONS DE L'ÂME DE SON TRÈS AIMABLE FILS, ET COMMENT CE DIVIN LÉGISLATEUR LUI EXPLIQUAIT LA LOI DE GRÂCE, LES VÉRITÉS DE LA FOI, LES SACREMENTS ET LE DÉCALOGUE. — ON Y VOIT AUSSI AVEC QUEL ZÈLE ET AVEC QUELLE FIDÉLITÉ ELLE OBSERVAIT CETTE LOI. — LA MORT DE SAINT JOSEPH. — LA PRÉDICATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — LE JEÛNE ET LE BAPTÊME DE NOTRE RÉDEMPTEUR. — LA VOCATION DES PREMIERS DISCIPLES, ET LE BAPTÊME DE NOTRE DAME LA VIERGE MARIE.

CHAPITRE I.

*Après le retour à Nazareth, le Seigneur éprouve la très pure Marie par une certaine sévérité et par une espèce d'absence.
— But de cette épreuve.*

1511. Jésus, Marie et Joseph arrivèrent enfin à Nazareth, où leur pauvre maison fut changée en un nouveau ciel. Et si j'étais obligée de raconter les mystères qui se passèrent



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

entre l'Enfant-Dieu et la très pure Mère, jusqu'à ce qu'il eut achevé la douzième année de son âge et commencé à prêcher au peuple, il me faudrait faire plusieurs livres, et encore cela ne me permettrait-il de dire que fort peu de chose, à cause de la grandeur ineffable de l'objet et de la bassesse d'une femme ignorante telle que je suis. J'entrerai néanmoins dans quelques détails, selon la lumière que j'ai reçue de cette grande Dame, passant toujours sous silence les choses les plus sublimes, parce qu'il n'est ni possible ni convenable de traiter toutes les vérités en ce monde, la connaissance en étant réservée pour Celui que nous attendons.

1512. Quelques jours après leur retour à Nazareth, le Seigneur détermina d'exercer sa très sainte Mère en la manière dont il l'avait exercée lorsqu'elle était dans son enfance (comme je l'ai marqué au second livre de la première partie, chap. XXVII°), quoiqu'elle fût dans cette présente occasion plus forte dans la pratique de l'amour et dans la plénitude de la sagesse. Mais comme le pouvoir de Dieu est infini, et le cercle de son divin amour immense, et que la capacité de notre Reine surpassait celle de toutes les créatures, ce même Seigneur résolut de l'élever à un plus haut état de sainteté et de mérite. Et il voulut par-là, comme un véritable Maître spirituel, former une disciple si sage et si excellente, qu'elle fût ensuite une Maîtresse consommée et un exemplaire vivant de la doctrine de son Maître, comme elle le fut après l'ascension de son Fils, notre Seigneur, ainsi que je le dirai dans la troisième partie. Il était aussi convenable et même nécessaire pour l'honneur de notre Rédempteur Jésus-Christ, que sa doctrine évangélique, par laquelle et en laquelle il devait fonder cette nouvelle loi de grâce, si sainte, qu'on n'y peut trouver ni tache ni ride (1), prouvât aussitôt son efficace et sa vertu par la formation d'une simple créature en qui elle produisit ses effets dans une plénitude vraiment adéquate, et que toute la perfection possible fût donnée à cette créature, afin que ses semblables d'un rang inférieur pussent se modeler sur elle. Et il était raisonnable que cette créature fût la très pure Marie, comme étant la Mère et la plus proche du Maître de la sainteté.

(1) Ephes., V, 27..

1513. Le Très Haut détermina que notre divine Dame fût la première disciple de son école et l'aînée de la nouvelle loi de grâce, la parfaite image de son idée, et la matière choisie sur laquelle le sceau de sa doctrine et de sa sainteté serait imprimé comme sur une cire molle, afin que le Fils et la Mère fussent les deux tables véritables de la nouvelle loi (1) qu'il venait enseigner au monde. Et afin d'atteindre cette très sublime fin que la sagesse divine s'était proposée, le Seigneur découvrit à l'auguste Marie tous les mystères de la loi évangélique et de sa doctrine, et s'en entretenit avec elle à leur retour d'Égypte, jusqu'à ce qu'il commençât à prêcher, comme nous le verrons plus loin. Le Verbe incarné et sa très sainte Mère s'occupèrent en ces profonds mystères l'espace de vingt-trois ans qu'ils demeurèrent à Nazareth, avant que le temps de la prédication de notre adorable Sauveur fût arrivé. Et c'est parce que tout cela regardait la divine Mère (dont les évangélistes n'ont point écrit la vie) qu'ils n'en ont fait aucune mention, excepté de ce qui arriva lors de la douzième année de l'Enfant Jésus, quand à Jérusalem il s'écarta de ses parents, comme le raconte saint Luc (2), et ainsi que je le dirai en son lieu. Pendant ce temps-là l'auguste Marie fut la seule disciple de son adorable Fils. Et outre les dons ineffables de sainteté et de grâce qu'il lui avait communiqués jusqu'alors, il lui donna une nouvelle lumière, et la fit participante de sa science divine, déposant en elle et gravant dans son cœur toute la loi de grâce, et la doctrine qu'il devait enseigner dans son Église évangélique, jusqu'à la fin du monde. Et cela se fit d'une manière si relevée, qu'il n'est pas possible de l'exprimer par des termes humains ; mais notre grande Dame en devint si savante, qu'elle aurait pu éclairer par son enseignement plusieurs mondes, s'ils eussent été créés.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Exod., XXXI, 18 — (2) Luc., II, 48, etc.

1514. Or le Seigneur voulant élever au-dessus de tout ce qui n'était pas Dieu cet édifice dans le cœur de sa très sainte Mère, en jeta les fondements en éprouvant la force de son amour et de ses autres vertus. C'est pourquoi il lui fit ressentir intérieurement ses absences, en la privant de sa vue habituelle, qui la remplissait d'une joie inaltérable et d'une consolation céleste qui répondait à ce bienfait. Je ne veux pas dire par là que le Seigneur l'abandonnât; mais qu'étant avec elle et en elle d'une manière mystérieuse et par une grâce ineffable, il lui cacha sa présence et lui suspendit les très doux effets qui en découlaient; notre auguste Princesse ignorait la cause aussi bien que le mode de ce changement, parce que sa Majesté ne lui découvrit point ses desseins. En outre, l'Enfant-Dieu, sans lui rien faire connaître, se montra plus sérieux qu'à l'ordinaire, et se trouvait corporellement moins souvent avec elle, car il se retirait à chaque instant, et ne lui adressait plus que quelques paroles, et encore était-ce avec un air imposant et d'un ton impérieux. Mais une chose plus affligeante pour elle, ce fut l'éclipse de ce soleil qui se répétait auparavant dans sa très sainte humanité, comme dans un miroir de cristal, où elle voyait ordinairement les opérations de son âme très pure; de sorte qu'elle ne les pouvait plus considérer pour tâcher de copier cette image vivante, comme elle l'avait fait jusque-là.

1515. Cette épreuve inattendue fut le creuset où l'or très pur du saint amour de notre grande Reine reçut un nouveau et juste prix. Car d'abord, surprise de ce qui lui était arrivé, elle eut aussitôt recours à l'humble estime qu'elle avait d'elle-même, et se croyant indigne de la vue du Seigneur qui venait de lui cacher sa présence, elle attribua le tout à son ingratitude, et à ce qu'elle n'avait pas donné au Père des miséricordes le retour qu'elle lui devait pour les bienfaits qu'elle avait reçus de sa main très libérale. Notre très prudente Reine ne s'affligeait point de ce que les douces consolations et les caresses ordinaires du Seigneur lui manquassent; mais la crainte qu'elle avait de lui avoir déplu, ou d'avoir négligé son service et méconnu en quelque chose son bon plaisir, lui perçait l'âme de douleur. Un amour aussi véritable et aussi noble que le sien ne pouvait avoir d'autres sentiments; car il ne s'emploie qu'à plaire à l'objet qu'il aime, et il ne sait goûter aucun repos, lorsqu'il ne le croit pas satisfait, parce qu'il ne trouve de consolation que dans le contentement de son bien-aimé. Ces amoureuses angoisses de la divine Mère étaient fort agréables à son très saint Fils, parce qu'elles renouvelaient son amour, et les tendres affections de son Unique et de son Éluë lui pénétraient le cœur (1). Mais quand sa très douce Mère le cherchait (2) et voulait lui parler, il feignait par une amoureuse adresse de paraître toujours sérieux et réservé; et par cette rigueur mystérieuse, le feu du très chaste cœur de la Mère élevait ses flammes comme la fournaise dans laquelle on jette quelques gouttes d'eau.

(1) Cant., IV, 9. — (2) Cant., III, 1.

1516. L'innocente colombe faisait des actes héroïques de toutes les vertus; elle s'humiliait jusqu'à l'anéantissement, elle honorait son très saint Fils par de profondes adorations, elle bénissait le Père éternel, et lui rendait des actions de grâces pour ses œuvres et pour ses bienfaits, admirables; se conformant à son bon plaisir divin, elle cherchait sa volonté sainte et parfaite pour l'accomplir en tout; elle s'enflammait d'amour, de foi, d'espérance; de sorte que de toutes ses œuvres s'exhalaient des parfums (1) dont respirait la délicieuse odeur le Roi des rois, qui reposait dans le cœur de cette très sainte Vierge, comme dans sa couche fleurie et odoriférante (2). Elle persévérait dans une oraison continuelle avec des larmes, des gémissements et des soupirs redoublés, qui partaient du plus intime de son cœur; elle répandait sa prière en la présence du Seigneur (3), exposait son affliction à sa

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

divine clémence, et ne cessait de lui adresser des plaintes remplies d'une incomparable douceur et d'une douleur amoureuse.

(1) Cant., I, 11. — (2) *Ibid.*, 16. — (3) Ps. CXLI, 3..

1517. « Créateur de l'univers, disait-elle, Dieu éternel et puissant, infini en sagesse et en bonté, incompréhensible en votre être et en vos perfections, je sais, mon souverain bien, que mes gémissements ne sont point cachés à votre sagesse (1), et que vous connaissez la blessure de mon cœur. Si j'ai manqué, comme une servante inutile, à votre service et à votre bon plaisir, pourquoi, vie de mon âme, ne me châtiez-vous pas par toutes les peines de la vie mortelle en laquelle je me trouve, plutôt que de me condamner à voir la sévérité de votre face, que mérite celui qui vous a offensé? Toutes les douleurs me seraient indifférentes, mais je ne saurais me résigner à l'idée de vous voir irrité ; parce que vous seul, Seigneur, êtes ma vie, mon bien, ma gloire et mon trésor. Rien de tout ce que vous avez créé ne touche mon cœur, et les images sensibles ne sont entrées dans mon âme que pour me faire glorifier votre grandeur, et vous reconnaître comme le maître et le Créateur de toutes choses. Or que ferai-je, mon unique bien, si je suis privée de la lumière de mes yeux (2), de la fin de mes désirs, du guide de mon pèlerinage, de la vie qui me donne l'être, et de tout l'être qui me nourrit et me donne la vie? Qui donnera une source de larmes à mes yeux (3), afin que je pleure de n'avoir pas profité de tant de biens que j'ai reçus, et d'avoir été si ingrate dans le retour que je devais? O à ma divine lumière, ma voie, mon guide et mon Maître, qui par la perfection et l'excellence suréminente de vos œuvres, souteniez ma faiblesse et excitiez ma lâcheté; si vous me cachez cet exemplaire, comment conformerai-je ma vie à votre bon plaisir? Qui m'éclairera dans la nuit de ce bannissement? Que ferai-je? à qui aurai-je recours, si vous m'éloignez de votre protection? »

(1) Ps. XXXVII, 10 — (2) Ps. XXXVII, 11. — (3) Jerem., IX, 1.

1518. Notre auguste Reine ne se trouvait pourtant pas soulagée par toutes ces tendres affections; mais soupirant, comme un cerf blessé (1), après les très pures fontaines de la grâce, elle s'adressait aussi à ses saints anges, et dans les longs entretiens qu'elle avait avec eux, elle leur disait : « Princes célestes, favoris et amis intimes du souverain Roi, et mes gardes fidèles, au nom de la félicité inamissible que vous avez de voir toujours sa divine face dans la lumière inaccessible (2), je vous prie de me dire, en cas qu'il soit irrité, le sujet de sa colère. Intercédez aussi pour moi en son adorable présence, afin qu'il me pardonne, si par malheur je l'ai offensé. Représentez-lui, mes amis, que je ne suis que poussière, quoique formée de ses mains et marquée de son image (3); qu'il n'oublie pas pour toujours cette pauvre affligée (4), qui le glorifie et le loue avec humilité. Priez-le de calmer ma crainte, et d'animer la vie que je n'ai que pour l'aimer. Dites-moi par quels moyens je pourrai lui plaire, et mériter la joie de sa divine face? — Notre Reine et Maîtresse, lui répondirent les anges, votre cœur est assez fort pour ne point se laisser vaincre à la tribulation, et vous savez mieux que nous combien le Seigneur est proche de celui qui est affligé et qui l'appelle dans ses besoins (5). Il est sans doute attentif à vos souhaits, et ne méprise point vos plaintes amoureuses. Vous ne trouverez jamais en lui que le meilleur des Pères, et votre enfant unique se montrera toujours le plus tendre des fils à la vue de vos larmes. — Serait-ce une témérité, répliquait la plus aimante des mères, de me présenter devant lui? Commettrais-je un excès d'audace en me prosternant pour lui demander pardon, si j'ai été assez malheureuse que de lui déplaire? Que ferai-je? Quel remède trouverai-je dans mes peines? — Notre Roi, lui répondaient les princes célestes, ne rebute point un cœur humilié; il le regarde avec

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

complaisance, et il ne rejette jamais les soupirs de celui qui aime, ni les œuvres qu'il fait avec amour (6). »

(1) Ps. XLI, 2. — (2) Matth., XVIII, 10; I Tim., VI, 16. — (3) Job., X, 9. — (4) Ps. LXXIII, 19. — (5) Ps. IV, 2 ; XC, 15; XXXVII, 10. — (6) Ps. L., 19; C, 18.

1519. Les saints anges consolait quelque peu leur Reine par ces réponses, dans lesquelles ils lui déclaraient en termes généraux l'amour du Tout Puissant et la complaisance singulière avec laquelle il écoutait ses douces plaintes. Ils ne s'expliquaient pas davantage, parce que ce même Seigneur y voulait prendre ses délices (1). Et quoique son très saint Fils, par l'amour naturel qu'il portait à une telle Mère comme homme véritable, s'attendrit plusieurs fois de la voir si affligée, il cachait néanmoins cette compassion sous un sérieux apparent. Il arrivait parfois que quand la très amoureuse Mère l'appelait à table, il ne bougeait pas, ou bien il y allait sans la regarder et sans lui dire un seul mot. Alors notre grande Reine versait beaucoup de larmes et représentait à son aimable Fils les amoureuses peines de son cœur, et elle s'exprimait, elle se comportait dans des cas pareils avec tant de modération, de prudence et de sagesse, que si par impossible Dieu était susceptible d'un sentiment d'admiration, il l'aurait éprouvé en voyant chez une simple créature une si grande plénitude de sainteté et de perfection. Mais l'Enfant Jésus, en tant qu'homme, ressentait une joie particulière à la vue des effets merveilleux que l'amour divin et la grâce produisaient en sa Mère Vierge. Et les saints anges lui donnaient une nouvelle gloire et lui offraient des cantiques de louanges pour ce prodige inouï de vertu.

(1) Prov., VIII, 17.

1520. La tendre et prévoyante Mère avait préparé pour l'Enfant Jésus une estrade que le patriarche saint Joseph avait faite, et elle n'y mit qu'une simple couverture; car depuis que cet adorable Enfant fut sorti du berceau, lorsqu'ils étaient en Égypte ; il ne voulut point avoir de couche ni d'autres literies. Et encore ne s'y étendait-il pas et ne s'en servait-il pas toujours; assez souvent il s'asseyait sur le bois nu, ne faisant que s'appuyer sur un pauvre coussin de laine, qu'avait arrangé notre Dame elle-même. Et quand elle voulut lui proposer de prendre un lit plus commode, le saint Enfant lui répondit qu'il ne devait se coucher et s'étendre que sur le lit de la croix, pour enseigner au monde par son exemple qu'on ne doit pas passer au repos éternel par celui que les habitants de Babylone aiment, et que pendant la vie mortelle la souffrance est un délice (1). Dès lors notre divine Dame prit un soin tout particulier de l'imiter en cette manière de reposer. Quand le moment de se retirer était venu, la Maîtresse céleste de l'humilité avait coutume de se prosterner devant son très saint Fils, qui se tenait sur son estrade, et de lui demander chaque soir pardon de ne l'avoir pas mieux servi dans le cours de la journée, et de n'avoir pas répondu à ses bienfaits par assez de reconnaissance. Elle lui rendait de nouvelles actions de grâces pour toutes ses faveurs, et confessait, en versant des larmes abondantes, qu'il était véritablement le Dieu rédempteur du monde; et elle ne se relevait point que son Fils ne le lui eût commandé et donné en même temps sa bénédiction. Elle pratiquait la même chose tous les matins, afin que le divin Maître lui ordonnât ce qu'elle devait faire pour son service pendant tout le jour; et le divin Maître se prêtait aux désirs de sa Mère avec la plus tendre complaisance.

(1) I Pierre., II, 21.

1521. Mais à l'époque de cette épreuve il tint une tout autre conduite. Lorsque sa très innocente Mère l'abordait pour l'adorer, selon sa coutume, redoublant ses larmes et ses soupirs, il ne lui répondait pas un seul mot, il ne l'écoutait que d'un air sévère, et lui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

commandait ensuite de se retirer. On ne saurait dire quelles impressions causait dans le très candide cœur de l'amoureuse Mère de voir son Fils Dieu et homme si changé en ses manières, si grave, si taciturne, et si différent dans tout son extérieur de ce qu'il était autrefois à son égard. Notre divine Dame examinait son intérieur, observait l'ordre de ses actions, pesait leurs qualités, leurs circonstances, et appliquait toute son attention et toute sa mémoire à cette revue de son âme et de ses puissances ; et quoiqu'elle n'y pût remarquer la moindre obscurité, parce que tout y était lumière, sainteté, pureté et grâce, néanmoins, comme elle savait que ni les cieux ni les étoiles ne sont purs aux yeux de Dieu, suivant l'expression de Job (1), et qu'il trouve de quoi reprendre dans les esprits les plus angéliques, notre grande Reine craignait que le Seigneur ne découvrit en elle quelque défaut qu'elle n'apercevait point. Et de cette crainte elle tombait dans des défaillances d'amour, d'un amour fort comme la mort (2), qui, quoique inspiré par la plus haute sagesse, fait souffrir à l'âme, dans ces accès de sainte jalousie, des tourments indicibles. Notre auguste Princesse passa plusieurs jours dans ce rude exercice, où son très saint Fils l'éprouva avec une satisfaction ineffable, et l'éleva à un état qui la rendit Maîtresse universelle des créatures, pour la récompenser de la fidélité et de la tendresse de son amour par un surcroît de grâces plus abondantes que celles dont elle était déjà comblée. Il arriva ensuite ce que je dirai dans le chapitre suivant.

(1) Job., IV, 15; XXV, 5; IV, 18. — (2) Cant., VIII, 6.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1522. Ma fille, je vois que vous désirez d'être la disciple de mon très saint Fils, surtout depuis que vous avez su et écrit comment je la fus. Je veux que vous appreniez, pour votre consolation, que l'adorable Sauveur n'a pas exercé une seule fois l'office de maître, et seulement dans le temps où, sous la forme humaine, il a enseigné sa doctrine telle qu'elle se trouve dans les Évangiles et dans son Église; mais qu'il continue à remplir toujours le même office envers les âmes, et qu'il le remplira jusqu'à la fin du monde (1), en les corrigeant, les instruisant et leur inspirant ce qui est le meilleur et le plus parfait, afin qu'elles le mettent en pratique. C'est ce qu'il fait absolument envers toutes, quoiqu'elles reçoivent plus ou moins de lumières, selon sa divine volonté, et selon les dispositions plus ou moins bonnes dans lesquelles elles se trouvent. Si vous avez toujours profité de cette vérité, vous saurez par une longue expérience que le Seigneur ne dédaigne point d'être le maître du pauvre (2), ni d'enseigner le misérable et le pécheur, s'ils veulent être attentifs à ses leçons intérieures. Et puisque vous souhaitez maintenant de connaître la disposition que sa Majesté demande pour exercer à votre égard l'office de maître au degré que votre cœur désire, je veux vous l'indiquer de la part du même Seigneur, et vous assurer que s'il vous trouve bien disposée, il répandra dans votre âme, comme un véritable et sage maître, sa sagesse, sa lumière et sa doctrine avec une grande plénitude.

(1) Matth., XXVIII, 20. — (2) Matth., XI, 5.

1523. Vous devez avoir en premier lieu la conscience pure et tranquille, et un soin continuel de ne tomber dans aucun péché, ni dans la moindre imperfection, en quelque circonstance que vous soyez placée. Vous devez aussi abandonner tout ce qui est terrestre, et faire tous vos efforts pour bannir de votre mémoire les images des choses visibles, afin de garder votre cœur dans la simplicité, dans la sérénité et dans le calme. Et quand vous aurez

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'intérieur débarrassé, et libre des ténèbres et des idées grossières qui les causent, alors vous écouterez le Seigneur, vous prêterez l'oreille à sa voix, comme une fille bien-aimée qui oublie son peuple de cette Babylone remplie de vanité, la maison de son père Adam et toutes les mauvaises habitudes de sa vie passée; et si vous êtes ainsi disposée, je vous assure qu'il vous fera entendre les paroles de la vie éternelle (1). Il faut donc que vous l'écoutiez avec beaucoup de respect et avec une humble reconnaissance (2), que vous fassiez une très grande estime de sa doctrine, et que vous la pratiquiez avec une extrême ponctualité; parce que rien ne saurait échapper à ce souverain Seigneur et Maître des âmes (3), et qu'il se retire avec dégoût, lorsque la créature ingrate néglige de lui obéir, et de reconnaître un si grand bienfait. Les âmes ne doivent pas croire que ces éloignements du Très Haut leur arrivent toujours comme celui par lequel il m'éprouvait ; car chez moi, loin qu'il y eût faute, il n'y avait qu'un amour excessif; mais à l'égard des autres créatures, en qui se trouvent tant de péchés, de négligences et de grossières ingratitude, cette absence est ordinairement une peine et un châtiment qu'elles ont mérité.

(1) Jean., VI, 69. — (2) Ps. XLIV, 11. — (3) Hebr., IV, 13.

1524. Or, faites maintenant réflexion, ma fille, sur les manquements que vous pouvez avoir commis en ne faisant pas toute l'estime que vous deviez de la doctrine et de la lumière que vous avez reçues du divin Maître par un enseignement tout particulier aussi bien que par mes conseils et par mes avis. Commencez à modérer vos craintes désordonnées, et ne doutez plus que ce ne soit le Seigneur qui vous parle et qui vous enseigne, puisque la doctrine elle-même rend témoignage de sa vérité et vous assure que c'est lui qui en est l'auteur; car elle est sainte, pure, parfaite et sans tache. Elle apprend ce qui est le meilleur et vous corrige du moindre défaut; et en outre elle a l'approbation de vos supérieurs et de vos pères spirituels. Je veux aussi que, m'imitant en ce que vous avez écrit, vous ne vous dispensiez jamais de venir à moi tous les soirs et tous les matins, puisque je suis votre Maîtresse, et que vous me disiez vos fautes avec humilité et avec une parfaite contrition, afin que j'intercède pour vous et que, comme mère, j'en obtienne du Seigneur le pardon. Si vous commettez quelque faute ou quelque imperfection, reconnaissez-la aussitôt avec douleur, et priez le Seigneur, avec un ferme désir de vous en corriger, qu'il vous la pardonne. Et si vous êtes fidèle à exécuter mes ordres, vous serez la disciple du Très Haut et la mienne, comme vous le souhaitez, parce que la pureté de l'âme et la grâce sont la plus éminente et la plus juste disposition pour recevoir les influences de la lumière divine et la science infuse, que le Rédempteur du monde communique à ceux qui sont ses véritables disciples.

CHAPITRE II.

La très pure Marie découvre de nouveau les opérations de l'âme de son Fils, notre Rédempteur, aussi bien que tout ce qui lui avait été caché; et cet adorable Seigneur commence à lui expliquer la loi de grâce.

1525. L'esprit humain a longtemps disserté sur la nature, les propriétés, les causes et les effets de l'amour. Et si je voulais dépeindre l'amour saint et divin de notre Dame l'auguste



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Marie, il faudrait que j'ajoutasse beaucoup de choses à tout ce qui a été dit et écrit sur cette matière; car après celui que l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ a eu, on ne saurait trouver en toutes les créatures humaines et angéliques un amour qui approche de la noblesse et de l'excellence de celui dont la Reine du ciel a été partagée, puisqu'elle a mérité d'être appelée la Mère de la belle dilection (1). L'objet, la matière du saint amour est toujours et partout unique; c'est Dieu pour lui-même, et toutes les choses créées pour Dieu. Mais le sujet qui éprouve cet amour, les causes qui l'engendrent et les effets qu'il produit sont fort différents; et tout cela atteignit chez notre grande Princesse le suprême degré auquel puisse arriver la simple créature. La pureté de cœur, la foi, l'espérance, la crainte sainte et filiale, la science et la sagesse furent en elle sans limites, de même que les bienfaits, le souvenir qu'elle en conserva, l'estime qu'elle en fit, et toutes les autres causes que l'amour saint et divin peut avoir. Cette flamme céleste n'est point produite ni allumée comme l'amour profane et aveugle, qui entre par les sens dépravés, et qui bientôt fait perdre la raison aux malheureux qu'il égare, car l'amour saint et pur pénètre par la très noble intelligence, et par la force de sa bonté infinie et de sa douceur ineffable, parce que Dieu, qui est la sagesse et la bonté même, veut être aimé non seulement avec douceur, mais aussi avec sagesse et avec connaissance de ce que l'on aime.

(1) Eccles., XXIV, 24.

1526. Ces amours ont plus de ressemblances dans les effets que dans les causes. Car s'ils ont une fois soumis le cœur et qu'ils y aient établi leur empire, ils n'en sortent qu'avec difficulté. Et de là naît la douleur que le cœur humain ressent quand il rencontre chez l'objet qu'il aime du dédain, de la froideur ou une moindre correspondance, parce que c'est ce qui l'oblige à renoncer à l'amour; et comme d'un autre côté l'amour s'est tellement emparé du cœur, qu'il saurait difficilement en être banni, même avec le secours de la raison, cette cruelle tyrannie fait souffrir à ses esclaves les douleurs de la mort. Tout cela n'est que folie dans l'amour aveugle et mondain. Mais c'est une très haute sagesse dans l'amour divin, parce que, où l'on ne peut trouver aucune raison pour s'empêcher d'aimer, la grande prudence est de chercher constamment de nouveaux motifs pour aimer avec plus d'ardeur et pour plaire à l'objet que l'on aime. Et comme la volonté emploie toute sa liberté dans cette entreprise; plus elle aime librement le souverain Bien, moins elle se sent libre pour ne le pas aimer de sorte que la volonté étant la maîtresse et la reine de l'âme dans ce glorieux débat, la rend heureusement esclave de son amour même, et fait qu'elle ne veut et ne peut, pour ainsi dire, refuser cette libre servitude. Et si elle essuie quelque rebut de la part du souverain Bien qu'elle aime, elle souffre, par cette libre violence, les douleurs de la mort, comme étant privée de l'objet de la vie; parce qu'elle ne vit qu'à cause qu'elle aime et qu'elle sait être aimée.

1527. On peut comprendre par là jusqu'à un certain point ce que le cœur très ardent et très pur, de notre Reine souffrit par l'absence de l'objet de son amour qui la laissa si longtemps dans les craintes qu'elle avait de lui avoir déplu. Car cette auguste Dame étant un abrégé quasi immense d'humilité et d'amour divin, et ne sachant pas la cause de cette sévérité apparente de son bien-aimé, endura le martyre le plus doux et le plus rigoureux à la fois que les hommes ou les anges puissent imaginer. La seule Marie, qui fut la Mère du saint Amour (1), et qui l'eut dans le suprême degré possible en une simple créature, elle seule, dis-je, fut capable de souffrir ce supplice, qui surpassa toutes les peines des martyrs et toutes les pénitences des confesseurs. De sorte qu'en elle, fut accompli ce que dit l'Époux dans les Cantiques : *Quand même un homme donnerait tout ce qu'il possède pour l'amour, il croirait n'avoir rien donné* (2). En effet, elle oublia tout ce qui est visible et créé aussi bien que sa propre vie dans cette occasion, et n'en fit aucun cas, ne cherchant que les moyens de regagner

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

les bonnes grâces et l'amour de son très saint Fils et son Dieu, qu'elle craignait d'avoir perdus, quoiqu'elle en jouît toujours. Il n'est pas possible d'exprimer les peines et les soins qu'elle prit pour plaire à son aimable Fils et au Père éternel.

(1) Eccles., XXIV, 24. — (2) Cant, VIII, 7.

1528. Elle passa dans ce pénible état trente jours, qui lui parurent durer des siècles; car elle ne pouvait vivre un seul moment sans la satisfaction de son amour et de son bien-aimé. Et il nous semble que le cœur de notre doux Enfant Jésus ne pouvait pas non plus résister davantage à la force de l'amour qu'il portait à sa très pure Mère, parce que ce tendre Sauveur souffrait aussi une surprenante et douce violence en la tenant si longtemps dans l'affliction et dans la crainte. Il arriva que cette humble et auguste Reine se présenta un jour devant l'Enfant-Dieu, et, se prosternant à ses pieds avec beaucoup de larmes et des soupirs, elle lui dit : « Mon très doux amour et unique bien de mon âme, qu'est-ce que cette vile poussière comparée avec votre pouvoir immense? Que peut toute la misère de la créature auprès de votre bonté infinie? Vous êtes en tout au-dessus de notre bassesse, et nos imperfections aussi bien que nos défauts font un heureux naufrage dans l'océan immense de votre miséricorde. Si je n'ai pas apporté à votre service tout le zèle que je confesse que je vous dois, châtiez mes négligences et pardonnez-les-moi ; mais faites, mon Fils et mon Seigneur, que je voie la joie de votre face, qui est mon salut, et cette lumière désirée qui me donnait la vie et l'être. Regardez cette pauvre créature prosternée dans la poussière à vos pieds; je ne m'en relèverai point que je n'aie vu clairement le miroir dans lequel mon âme s'examinait. »

1529. Notre grande Reine, humiliée devant son très saint Fils, lui dit ces paroles et lui exposa quelques autres raisons remplies de sagesse et de l'amour le plus ardent. Et comme cet adorable Seigneur désirait de la remettre dans ses délices plus encore qu'elle ne désirait d'y rentrer, il lui répondit avec beaucoup de complaisance : *Ma Mère, levez-vous.* Et ces mots, prononcés par Celui qui était la Parole du Père éternel, eurent tant d'efficace, qu'ils transformèrent instantanément la divine Mère et l'élevèrent à une très sublime extase, dans laquelle elle vit abstractivement la Divinité; et elle y fut reçue du Seigneur avec de très doux embrassements et avec des paroles de père et d'époux; de sorte qu'elle passa de la tristesse à la joie, de la peine à la jubilation, et de l'amertume aux plus suaves délices. Sa Majesté lui découvrit de profonds mystères qui regardaient la nouvelle loi évangélique. Et la très sainte Trinité, voulant la graver tout entière dans son cœur très candide, la destina pour être l'aînée et la première disciple du Verbe incarné, afin de former en elle comme l'exemplaire qui devait servir de règle aux apôtres, aux martyrs, aux docteurs, aux confesseurs, aux vierges et à tous les autres justes de la nouvelle Église et de la loi de grâce que le Verbe devait fonder pour la rédemption des hommes.

1530. C'est à ce mystère que répond tout ce que notre auguste Princesse dit d'elle-même, et que la sainte Église lui applique au chapitre vingt-quatrième de l'Ecclésiastique, sous le symbole de la Sagesse divine. Je ne m'arrête point à expliquer ce chapitre, parce que, sachant le mystère que j'écris maintenant, on peut facilement conjecturer que tout ce que le Saint-Esprit y dit se rapporte à notre grande Dame. Il suffit de citer quelques passages du texte pour que tous pénétrent une partie d'un mystère si admirable. *Je suis sortie*, dit cette incomparable Reine, *de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toutes les créatures. C'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais, et qui ai couvert la terre comme un nuage; j'ai habité dans les lieux très hauts, et mon trône est dans une colonne de nuée. Seule j'ai parcouru le cercle des cieux, j'ai pénétré la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer, et je me suis assise dans tous les lieux de la terre;*

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

j'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations; j'ai foulé aux pieds par ma puissance les cœurs de tous les grands et de tous les petits; et parmi toutes ces choses j'ai cherché un lieu de repos, et je demeurerai dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a donné ses ordres et m'a parlé; Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et il m'a dit : habitez dans Jacob, qu'Israël soit votre héritage, et étendez vos racines dans mes élus. J'ai été créée dès le commencement et avant les siècles; je ne cesserai point d'être dans la suite de tous les âges, et j'ai exercé en sa présence mon ministère dans la maison sainte. J'ai été ainsi affermie dans Sion, j'ai trouvé mon repos dans la Cité sanctifiée, et ma puissance s'est établie dans Jérusalem. J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, le peuple dont l'héritage est la part de mon Dieu, et ma demeure se trouve dans l'assemblée des saints (1).

(1) Eccles., XXIV, 5, etc.

1531. L'Ecclésiastique, continuant à décrire les autres excellences de l'auguste Marie, dit aussi : J'ai étendu mes branches comme le térébinthe, et mes branches sont des branches d'honneur et de grâce. J'ai poussé des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs deviendront des fruits de gloire et d'abondance. Je suis la Mère du pur amour, de la crainte, de la science et de l'espérance sainte. En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. Venez à moi, vous tous qui me désirez avec ardeur, et vous serez remplis des fruits que je porte; car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage l'emporte sur le miel le plus excellent; la mémoire de mon nom passera dans la suite de tous les siècles. Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif. Celui qui m'écoute ne sera point confondu; et ceux qui agissent en moi ne pêcheront point. Et ceux qui me trouvent auront la vie éternelle (1). Ce que je viens de copier littéralement du chapitre de l'Ecclésiastique est plus que suffisant pour découvrir les excellences de la très pure Marie; les âmes pieuses y apprendront tant de mystères qui la concernent, que leur force secrète les attirera à cette Mère de la grâce, et leur donnera quelque connaissance de la grandeur incompréhensible à laquelle l'enseignement de son adorable Fils l'a élevée par un décret de la bienheureuse Trinité. Cette auguste Princesse fut l'Arche véritable du nouveau Testament (2); et la surabondance de la sagesse et de la grâce dont elle est enrichie rejaillit et rejaillira sur les autres saints jusqu'à la fin du monde.

(1) Eccles., XXIV, 22, etc. — (3) Apoc., XI, 19.

1532. La divine Mère revint de son extase; elle adora de nouveau son très saint Fils, et le pria de lui pardonner si elle avait commis quelque négligence à son service. Sa Majesté lui dit en la relevant de terre : « *Ma Mère, je suis fort satisfait de votre zèle, et je veux que vous vous prépariez de nouveau à recevoir les témoignages de ma loi. J'accomplirai la volonté de mon Père, et je graverai dans votre cœur la doctrine évangélique que je viens enseigner au monde. Et vous la mettrez, ma Mère, en pratique selon mes désirs et mes intentions* (1). » La très pure Reine lui répondit : « *Faites, mon Fils et mon Seigneur, que je trouve grâce devant vos yeux* (2), et conduisez mes puissances par les droites voies de votre bon plaisir. Parlez, mon divin Maître, parce que votre servante vous écoute (3), et elle vous servira jusqu'à la mort. » Dans ce doux entretien, notre grande Reine découvrit tout l'intérieur et toutes les opérations de l'âme très sainte de Jésus-Christ; et dès lors cette faveur augmenta tant du côté du sujet, qui était la divine disciple, que du côté de l'objet, parce qu'elle reçut une lumière plus claire et plus sublime; de sorte qu'elle vit en son adorable Fils toute la nouvelle loi évangélique, tous ses mystères, tous ses sacrements et toute sa doctrine, telle

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que le Maître céleste l'avait conçue dans son entendement et déterminé dans sa volonté comme Rédempteur et Maître des hommes. A cette connaissance, qui fut réservée pour la seule Marie, le Seigneur en ajouta une autre; car il l'instruisait verbalement et lui dévoilait le plus caché de sa sagesse (4), et ce que tous les hommes et tous les anges ensemble n'ont jamais découvert. Et comme elle apprit cette sagesse sans déguisement, elle en communiqua aussi sans envie toute la lumière (1), qu'elle répandit avant et surtout après l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) Ps. CXVIII, 2. — (2) Esth., VII, 3. — (3) I Rois., III, 10. — (4) Ps. L, 8.

1533. Je vois bien qu'il faudrait parler ici des très profonds mystères qui se passèrent entre notre Seigneur Jésus-Christ et sa Mère jusqu'à ce qu'il commençât à prêcher, parce que toutes ces merveilles arrivèrent à la divine Mère dans le temps de l'enfance de cet adorable Seigneur; mais j'avoue de nouveau ce que j'ai dit de mon incapacité et de celle de toutes les créatures pour un sujet si relevé. Il faudrait d'ailleurs, pour le traiter, écrire tous les mystères de l'Écriture sainte, toutes les vertus chrétiennes, toute la doctrine et toutes les traditions de la sainte Église; la réfutation des hérésies, les décisions de tous les sacrés conciles, tout ce qui soutient l'Église, et tout ce qui la conservera jusqu'à la fin du monde, et plusieurs autres grands mystères de la vie et de la gloire des saints, parce que tout cela fut gravé dans le cœur très pur de notre grande dame; aussi bien que tout ce que dit notre Rédempteur et Maître afin que la rédemption des hommes et la doctrine de son Eglise fussent abondantes; ce qu'écrivirent les évangélistes, les apôtres, les prophètes et les anciens pères; ce que firent ensuite tous les saints, les lumières que les docteurs reçurent; ce que souffrirent les martyrs et les vierges, la grâce qu'ils obtinrent pour supporter leurs peines avec patience. Notre auguste Princesse connut distinctement et avec une grande pénétration toutes ces choses, et beaucoup d'autres qu'on ne saurait expliquer; et, elle en témoigna au Père éternel comme auteur de tout, et à son Fils unique comme chef de l'Église, toute la reconnaissance possible à une simple créature. J'essaierai, malgré mon insuffisance, d'en parler plus tard.

1534. Quoiqu'elle fût occupée à de telles merveilles avec toute la plénitude qu'elles demandaient, étant fort attentive à son fils et à son Maître, elle ne négligeait jamais ce qui regardait son service corporel, et veillait soigneusement à ses besoins et à ceux de saint Joseph; lorsqu'elle avait préparé leur repas, elle servait toujours son très saint fils à genoux et avec un respect incomparable. Elle faisait aussi que l'Enfant Jésus consolât de sa présence son père putatif autant que s'il eût été son père naturel. Et l'Enfant-Dieu obéissait à sa Mère, et se trouvait souvent près de saint Joseph pendant le travail, auquel il ne cessait de se livrer pour entretenir à la sueur de son front le fils du Père éternel, aussi bien que sa Mère. Et à mesure que l'Enfant croissait, il aidait le saint patriarche suivant les forces de son âge ; et quelquefois il faisait des miracles, s'employant à des choses qui surpassaient les forces naturelles, afin de soulager davantage le saint époux dans son travail; mais ces merveilles ne se passaient qu'entre eux trois.

Instruction que la Reine des anges me donna.

1535. Ma fille, je vous convie de nouveau à être dès à présent ma disciple et ma compagne en la pratique de la doctrine céleste, que mon très saint Fils a enseignée à son Église par le moyen des Évangiles et des Écritures saintes. Je veux que vous prépariez votre cœur avec un nouveau zèle, afin que vous receviez comme une terre choisie la semence vive

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et sacrée de la parole du Seigneur, et que son fruit soit au centuple (1). Soyez attentive à mes paroles, faites que votre plus fréquente lecture soit celle des Évangiles, et méditez dans le plus secret de votre âme sur la doctrine et sur les mystères que vous y découvrirez. Écoutez la voix de votre Époux et de votre Maître, Il engage tous les hommes à recueillir de sa bouche les paroles de la vie éternelle (2). Mais la vie mortelle présente tant de dangers et tant de séductions, qu'il y a fort peu d'âmes qui veuillent les écouter et prendre le chemin de la lumière (3). La plupart s'adonnent aux plaisirs que leur offre le prince des ténèbres; et celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va (4). Le Très Haut vous appelle dans les voies de la véritable lumière; marchez-y à ma suite, et vous obtiendrez l'accomplissement de vos désirs. Renoncez à tout ce qui est terrestre et visible; détournerez-en votre vue et votre attention; méprisez toutes les fausses apparences; évitez les occasions d'être connue; faites en sorte que les créatures n'aient aucune place dans votre cœur; gardez votre secret, et mettez votre trésor à couvert des tromperies humaines et diaboliques (5). Vous viendrez à bout de tout, si, comme disciple de mon très saint Fils et la mienne, vous vous conformez avec la perfection convenable à la doctrine de l'Évangile que nous vous enseignons. Or, pour que cette doctrine vous mène à une fin si sublime, vous devez vous souvenir toujours du bienfait dont vous a prévenu la bonté divine en vous appelant à être, autant que votre faiblesse vous le permettra, la novice et la professe de l'imitation de ma vie, de ma doctrine et de mes vertus, en suivant en toutes choses mes traces, afin que vous passiez de cet état au noviciat le plus élevé et à la profession la plus parfaite de la religion catholique, en vous modelant par la pratique de la doctrine évangélique sur le Rédempteur du monde, qui vous attirera par l'odeur de ses parfums dans les voies droites de sa vérité. La première condition pour être ma disciple, c'est d'être disposée à devenir celle de mon très saint Fils; et l'un et l'autre vous doivent faire arriver au but final, qui consiste dans l'union de l'âme à l'être immuable de Dieu. Ces trois états sont des bienfaits d'un prix incomparable, qui vous mettent dans l'obligation d'être plus parfaite que les plus hauts séraphins. La droite du Tout Puissant vous les a accordés, pour vous rendre capable de recevoir l'enseignement et vous élever à l'intelligence de ma vie, de mes œuvres, de mes vertus et de mes mystères, afin que vous les écriviez. Et le souverain Seigneur a bien voulu vous favoriser, par mon intercession et par mes prières, de cette grande miséricorde, sans que vous l'ayez méritée. Et j'ai rendu ces prières efficaces, en récompense de ce que vous avez soumis votre esprit craintif et lâche à la volonté du Très Haut, et à l'autorité de vos supérieurs qui vous ont ordonné plusieurs fois d'écrire mon histoire. Le prix le plus avantageux et le plus utile à votre âme est celui que vous avez reçu dans ces trois états, ou chemins mystiques, très relevés, très mystérieux, très cachés à la prudence de la chair (6), et très agréables aux yeux de la Divinité. Ils renferment une science et des instructions très abondantes pour arriver à leur fin, comme vous l'avez appris et expérimenté. Faites-en un traité à part, car c'est la volonté de mon très saint Fils. Vous lui donnerez pour titre celui que vous avez annoncé dans l'introduction de cette Histoire, c'est-à-dire celui-ci : *Les Lois de l'épouse, les hautes Perfections de son chaste amour, et le Fruit tiré de l'arbre de la vie que cet ouvrage contient.*

(1) Luc., VIII, 8. — (2) Jean., VI, 69. — (3) Matth., VII, 14. — (4) Jean., XII, 35. — (5) Isa., XXIV, 16 ; Matth., XIII, 44. — (6) Matth., XI, 25.

CHAPITRE III.

L'auguste Marie et son saint époux Joseph allaient tous les ans à Jérusalem, selon la loi, et y menaient avec eux l'Enfant Jésus.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1536. Quelques jours après le retour de nos saints voyageurs à Nazareth, le temps arriva où le précepte de la loi de Moïse obligeait les Israélites de se présenter à Jérusalem devant le Seigneur. Ce commandement obligeait trois fois l'année, comme cela résulte de l'Exode et du Deutéronome (1). Mais il n'obligeait que les hommes, et par conséquent les femmes pouvaient y aller par dévotion ou s'en dispenser, car la visite du Temple ne leur était ni commandée ni défendue. La divine Dame et son époux conférèrent ensemble sur ce qu'ils devaient faire dans ces occasions. Le saint souhaitait d'y mener la Reine du ciel et le très saint Enfant, pour l'offrir de nouveau au Père éternel, comme il le faisait toutes les fois qu'il allait dans le Temple. La très pure Mère y était aussi portée par sa dévotion et par le culte du Seigneur; mais comme en cas semblable elle n'entreprenait rien sans le conseil de son Maître, le Verbe incarné, elle le consulta, sur le parti qu'il y avait à prendre. Après quoi il fut décidé que saint Joseph irait seul deux fois l'année à Jérusalem, et que la troisième ils iraient tous trois ensemble. Ces fêtes solennelles, lors desquelles les Israélites se rendaient au Temple, étaient celle des Tabernacles, celle des Semaines, qui correspondait à la Pentecôte, et celle des pains sans levain, qui était la préparation de la Pâque (2). Et c'est à celle-ci que le très doux Jésus, la très pure Marie et saint Joseph montaient ensemble à Jérusalem. Elle durait sept jours, et il y arriva ce que je dirai dans le chapitre suivant. Mais le saint patriarche assistait seul aux deux autres fêtes sans y mener l'Enfant ni la Mère.

(1) Exod., XXIII, 14 et 17 ; Deut., XVI, 1 etc. — (2) Deut., XVI, 13, 9, 8.

1537. Les deux fois par an que le saint époux Joseph allait à Jérusalem, il faisait ce voyage pour lui-même, pour sa divine épouse et au nom du Verbe incarné, dont les lumières et les faveurs le remplissaient de grâce, de dévotion et de dons célestes, et lui permettaient ainsi de faire au Père éternel l'offrande de l'hostie que sa Majesté lui laissait comme en dépôt jusqu'au temps qu'elle avait déterminé. Et en attendant, le saint, comme député du Fils et de la Mère (qui priaient pour lui à Nazareth), faisait des prières mystérieuses dans le temple de Jérusalem, et offrait le sacrifice de ses lèvres. Et comme il y offrait Jésus et Marie, cette offrande était plus agréable au Père éternel que toutes celles que le reste du peuple d'Israël lui pouvait offrir. Mais quand le Verbe incarné et la Vierge Mère se rendaient en la ville sainte pour la fête de Pâque, avec saint Joseph, ce voyage était beaucoup plus merveilleux pour lui et pour les courtisans du ciel, parce que les dix mille anges qui accompagnaient sous une forme humaine les trois voyageurs Jésus, Marie et Joseph, formaient toujours le long de la route cette très solennelle procession dont j'ai déjà parlé; de sorte qu'ils s'y trouvaient tous avec la beauté éclatante et avec le profond respect qui leur étaient ordinaires, servant leur Créateur et leur Reine, comme je l'ai marqué en racontant leurs autres voyages. Celui-ci était presque de trente lieues, distance de Nazareth à Jérusalem. Et soit qu'ils y allassent, soit qu'ils s'en retournassent, l'ordre de cette procession et du service des saints anges était observé suivant les besoins et suivant la volonté du Verbe incarné.

1538. Ils faisaient moins de chemin par jour dans ces voyages que dans les autres, parce qu'après leur retour d'Égypte, l'Enfant Jésus voulut les faire à pied; de sorte qu'ils marchaient ainsi tous les trois. Il était par conséquent nécessaire d'aller plus lentement, car l'adorable Sauveur voulut dès lors se soumettre à la fatigue pour le service du Père éternel et pour notre salut; et loin d'user de sa puissance infinie pour éviter la peine de la marche, il cheminait comme un homme passible, permettant aux causes naturelles de produire leurs effets propres, ce qui avait lieu quand il se rendait sujet à la lassitude. Et quoique la première année en laquelle ils firent ce voyage, la divine Mère et son époux prissent soin de soulager

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'Enfant-Dieu en le portant quelquefois entre leurs bras, ce n'était que pendant un moment, et dans la suite il alla toujours à pied. La très douce Mère ne s'y opposait point, parce qu'elle savait que c'était sa volonté d'endurer cette fatigue; mais elle le menait d'ordinaire par la main, ou parfois le saint patriarche Joseph. Mais quand cet adorable Enfant se lassait et s'échauffait, la très prudente et très amoureuse Mère se laissait attendrir d'une compassion naturelle, et souvent se mettait à pleurer. Elle lui demandait alors comment il se trouvait du chemin, et lui essuyait la sueur de son divin visage plus beau que les cieux et que leurs astres. Notre auguste Reine lui rendait ce service à genoux et avec un respect incomparable. Et le très saint Enfant lui répondait d'une manière agréable, et lui exprimait la complaisance avec laquelle il supportait ces peines pour la gloire de son Père éternel et pour le bien des hommes. Ils passaient la plus grande partie du temps dans ces entretiens et en des louanges divines, comme ils faisaient dans les autres voyages que j'ai racontés.

1539. Quelquefois notre grande Reine regardait les opérations intérieures de son très saint Fils, et elle considérait en même temps la perfection de l'humanité divinisée, sa beauté et ses actions, dans lesquelles se révélait déjà sa divine grâce; elle voyait aussi comme il croissait en l'être et en la manière d'opérer comme homme véritable; la très prudente Dame repassait toutes ces choses dans son esprit (1), faisait des actes héroïques de toutes les vertus, et s'enflammait du divin amour. Elle regardait aussi dans l'Enfant le Fils du Père éternel et le Dieu véritable; et tout en conservant la tendresse naturelle d'une mère véritable, elle lui rendait, l'honneur et le respect qu'elle lui devait comme à son Dieu et à son Créateur; et tout cela se conciliait admirablement dans son cœur candide et très pur. Il arrivait parfois que lorsque le divin Enfant marchait, le vent lui faisait flotter les cheveux (disons en passant qu'ils ne devinrent jamais trop longs, et qu'il n'en perdit point un seul jusqu'à ce que les bourreaux les lui arrachèrent), et à cette vue la très douce Mère éprouvait de nouvelles impressions et des sentiments pleins de douceur et de sagesse. Mais quoi qu'elle fit, soit intérieurement, soit extérieurement, elle ne cessait de ravir les anges et de complaire souverainement à son très saint Fils et Créateur.

(1) Luc., II, 19.

1540. Toutes les fois que le Fils et la Mère faisaient ce voyage, ils opéraient des choses admirables pour le bien des âmes, car ils en convertissaient plusieurs à la connaissance du Seigneur, et les retiraient du péché en les mettant dans le chemin de la vie éternelle. Ils le faisaient néanmoins d'une manière secrète, parce qu'il n'était pas encore temps que le Maître de la vérité se manifestât. Mais comme la divine Mère savait que c'était ce que le Père éternel avait recommandé à son très saint Fils (1), et que ses œuvres devaient alors se produire sans éclat, elle y concourait comme un instrument caché de la volonté du Restaurateur du monde. Et notre très prudente Maîtresse voulant se conduire en tout avec une plénitude de sagesse, consultait toujours l'Enfant-Dieu sur tout ce qu'ils devaient faire dans ces voyages, et lui demandaient par quels lieux et par quelles maisons ils devaient passer, et cela parce qu'elle savait que son adorable Fils disposait dans ces circonstances les moyens convenables pour opérer les merveilles que sa sagesse avait prévues et déterminées.

(1) Jean., XII, 49.

1541. Quand ils s'arrêtaient pour passer la nuit soit dans une hôtellerie, soit à la campagne, où ils reposèrent plus d'une fois, l'Enfant-Dieu et sa très pure Mère ne se séparaient jamais. Notre grande Dame se trouvait toujours avec son Fils et son Maître, et elle était fort attentive à toutes ses actions pour les imiter. Il en était de même dans le Temple,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

où elle suivait les prières que le Verbe incarné adressait à son Père éternel, et voyait comme il s'humiliait dans son humaine infériorité, et reconnaissait avec un profond respect les dons qu'il recevait de la Divinité. La bienheureuse Mère entendait quelquefois la voix du Père qui disait : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me plais uniquement* (1). Elle découvrait aussi quelquefois que son très saint Fils priait le Père éternel pour elle, et qu'il la lui présentait comme sa véritable Mère, et cette connaissance lui causait une joie indicible. Elle le voyait souvent prier pour le genre humain, et offrir ses œuvres et ses peines pour tant de hautes fins. Et toutes ses prières, elle les répétait en s'y associant pleinement.

(1) Matth., XVII, 5.

1542. Il arrivait aussi que les saints anges chantaient avec une harmonie céleste des hymnes au Verbe incarné, soit lorsqu'il cheminait, soit lorsqu'il entraît dans le Temple; et l'heureuse Mère les entendait et pénétrait tous ces mystères, qui la remplissaient d'une nouvelle lumière et d'une sagesse sublime, et enflammaient son cœur de l'amour divin; et le Très Haut lui communiquait tant de nouvelles faveurs, qu'il ne m'est pas possible de les rapporter. Mais il la préparait par toutes ces grâces aux peines et aux afflictions qu'elle était destinée à souffrir; car souvent, après tant de bienfaits admirables, il lui représentait, comme s'il avait déroulé un plan sous ses yeux, tous les affronts, toutes les ignominies et toutes les douleurs que son très saint Fils souffrirait dans la ville de Jérusalem. Et afin que ce spectacle lui fût plus sensible, cet adorable Seigneur avait accoutumé en ces moments-là de se mettre en prière en présence de sa très douce Mère; et comme elle le regardait par la lumière de la divine sagesse, et qu'elle l'aimait comme son Dieu et comme son Fils véritable, elle était transpercée du glaive de douleur que Siméon lui avait prédit (1), et versait beaucoup de larmes, prévoyant les injures, les peines et la mort ignominieuse que son très doux Fils subirait, et considérant que cette beauté qui surpassait celle de tous les enfants des hommes, serait si fort défigurée, qu'il paraîtrait plus difforme qu'un lépreux (2), et que ses yeux seraient témoins de toutes ces horreurs. Mais l'Enfant-Dieu, voulant adoucir sa douleur, lui disait quelquefois d'y disposer son cœur par la charité qu'elle avait pour le genre humain, et d'offrir ces peines, qui les attendaient tous deux, au Père éternel pour le salut des hommes. Le Fils et la Mère faisaient conjointement cette offrande, que la très sainte Trinité recevait avec complaisance, et l'appliquaient spécialement aux fidèles, et surtout aux prédestinés, qui devaient profiter des mérites et de la rédemption du Verbe incarné. C'est à ces exercices que Jésus et Marie consacraient principalement le temps qu'ils mettaient pour aller visiter le Temple de Jérusalem.

(1) Luc., II, 35. — (2) Isa., LIII, 3 et 4 ; Sag., II, 20, Ps. XLIV, 3.

Instruction que l'auguste Reine Marie me donna.

1543. Ma fille, si vous considérez avec une profonde attention l'étendue de vos obligations, la peine que je vous ai dit si souvent de prendre pour accomplir les commandements et la loi du Seigneur, vous paraîtra très légère et très douce (1). Ce doit être le premier pas de votre pèlerinage, comme le principe et le fondement de toute la perfection chrétienne. Je vous ai enseigné plusieurs fois que les préceptes du Seigneur ne doivent pas être accomplis avec tiédeur et lâcheté, mais avec une dévotion fervente qui vous portera à ne pas vous contenter simplement d'une vertu commune, mais à vous adonner à la pratique de beaucoup d'œuvres surrogatoires, en ajoutant par amour ce que Dieu ne vous impose point

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

par obligation; car c'est une invention de sa sagesse pour rendre ses fidèles serviteurs et ses véritables amis plus agréables à sa Majesté, comme il veut que vous le soyez. Rappelez-vous, ma très chère fille, que le chemin de la vie mortelle à la vie éternelle est long, pénible et dangereux; long par la distance (2), pénible par les obstacles, dangereux par la fragilité humaine et par la ruse des ennemis (3). En outre le temps est court (4), la fin incertaine, et cette même fin est ou très heureuse ou très malheureuse, et l'une et l'autre sont irrévocables. Depuis le péché d'Adam, la vie animale et terrestre tyrannise ceux qui la suivent; les chaînes des passions sont fortes, et la guerre est continuelle; le plaisir par sa présence flatte les sens et les trompe aisément; les choses qui conduisent à la vertu sont plus cachées en leurs effets et plus difficiles à connaître; et tout cela joint ensemble rend le pèlerinage douteux quant à son issue, et sème la route de dangers et d'embûches (5).

(1) Matth., XI, 30. — (2) III Rois., XIX, 7. — (3) Matth., VII, 14. — (4) I Cor., VII, 29. — (5) Eccles., IX, 2; II, 8; Matth., XXV, 31, etc., ; Job., VII, 20, 1.

1544. Entre tous les périls, celui de la chair n'est pas le moindre, à cause de la faiblesse humaine; c'est là un ennemi domestique toujours actif, qui fait déchoir beaucoup d'âmes de la grâce (1). Le moyen, le plus court et le plus sûr de le vaincre, pour vous comme pour tout le monde, doit être de passer votre vie dans les amertumes, dans les afflictions et dans les peines, sans y jouir d'un moment de repos ni d'aucune satisfaction des sens, et de faire avec eux un pacte inviolable (2), en vertu duquel vous ne leur accordez que ce que la nécessité exige ou ce que la raison permet. Outre cette précaution, vous devez aspirer toujours à ce qui sera le plus agréable au Seigneur, et à la dernière fin que vous souhaitez d'atteindre. C'est pourquoi il faut que vous vous efforciez de m'imiter toujours, et si je vous recommande cette imitation, c'est par le désir que j'ai de vous voir arriver à la plénitude de la vertu et de la sainteté. Considérez la ferveur et la ponctualité avec lesquelles je faisais tant de choses, sans que le Seigneur me les eût commandées, mais parce que je savais qu'elles étaient de son bon plaisir. Redoublez avec ardeur les actes de vertu, les dévotions, les exercices spirituels; Dites en tout temps des prières au Père éternel pour le salut des hommes, et aidez-les par votre exemple et par d'utiles avis autant que vous le pourrez. Consolez les affligés, encouragez les faibles, tendez la main à ceux qui sont tombés, et offrez, s'il est nécessaire, votre sang et votre propre vie pour tous. Remerciez singulièrement mon très saint Fils, de ce qu'il souffre avec tant de mansuétude la noire ingratitude des hommes, sans cesser de les conserver et de les combler de bienfaits. Réfléchissez à l'amour invincible qu'il leur a porté et qu'il leur porte, et à la manière dont je partageais et je partage encore maintenant cette charité. Enfin je veux que vous suiviez votre divin Époux en une vertu si excellente, et moi aussi, puisque je suis votre Maîtresse.

(1) Sag., IV, 12. — (2) Job., XXXI, 1.

CHAPITRE IV.

L'Enfant Jésus étant dans sa douzième année, va avec ses parents à Jérusalem, et il reste dans le Temple sans qu'ils s'en aperçoivent (1).



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Luc., II.

1545. Jésus, Marie et Joseph continuaient, comme je l'ai dit, de se rendre tous les ans au Temple pour y célébrer la pâque des pains sans levain; et, par suite de cette habitude, ils allèrent à Jérusalem au moment où l'Enfant-Dieu atteignait sa douzième année, quand déjà il convenait qu'il commençât à faire paraître les splendeurs de son inaccessible lumière. Cette fête des pains sans levain durait sept jours, selon les prescriptions de la loi (1); mais le premier et le dernier jour étaient les plus solennels. C'est pour cela que nos très saints pèlerins passaient à Jérusalem toute cette semaine, solennisant la fête par le culte qu'ils rendaient au Seigneur, et par les prières que les autres Israélites avaient coutume de faire, quoiqu'ils fussent si distingués et si différents de tous les autres par le mystère qui cachait leur excellence. La bienheureuse Mère et son saint époux recevaient pendant ces jours, chacun de leur côté, de si grandes faveurs de la main libérale du Seigneur, qu'il n'est pas possible à l'entendement humain de les concevoir.

1546. Le septième jour de la solennité étant passé, ils prirent le chemin de Nazareth. Et comme ils sortaient de la ville de Jérusalem, l'Enfant-Dieu quitta ses parents sans qu'ils s'en pussent apercevoir (2), et il demeura caché pendant qu'ils poursuivaient leur voyage, ne sachant pas ce qui leur arrivait. Dans cette circonstance, le Seigneur profita de la coutume et du grand concours des pèlerins; car ils étaient si nombreux dans ces fêtes, qu'ordinairement ils se partageaient par troupes, et que les hommes se séparaient des femmes pour garder la bienséance convenable. Les enfants qu'on y menait allaient indifféremment avec leurs pères ou avec leurs mères, parce qu'il n'y avait en cela aucun danger d'indécence; de sorte que dans cette occasion saint Joseph avait sujet de croire que l'Enfant Jésus accompagnait sa très sainte Mère, dont il ne s'éloignait jamais (3); et il ne pouvait pas supposer qu'elle fût partie sans lui, parce que cette divine Reine l'aimait et le connaissait bien mieux que toutes les créatures angéliques et humaines. Notre grande Dame n'avait pas des raisons aussi fortes pour se persuader que notre adorable Sauveur était avec le patriarche saint Joseph; mais le Seigneur lui-même la divertit par d'autres pensées divines et saintes, afin qu'elle n'y prît pas garde dès le commencement, et qu'ensuite, lorsqu'elle remarquerait l'absence de son bien-aimé, elle crût que le glorieux saint Joseph le menait avec lui, et que ce souverain Maître avait voulu lui ménager cette consolation.

(1) Deut, XVI, 8. — (2) Luc., II, 43. — (3) Luc., II, 44.

1547. Marie et Joseph marchèrent dans cette pensée pendant tout un jour, comme dit saint Luc (1). Et, comme on sortait de la ville par des endroits différents, les étrangers rejoignaient ensuite chacun sa femme ou sa famille. La très pure Marie et son époux se réunirent au lieu où ils devaient passer la première nuit après leur départ de Jérusalem. Alors cette grande Dame s'aperçut que l'Enfant-Dieu n'était point avec saint Joseph, comme elle le croyait, et que le patriarche ne le trouvait pas non plus avec sa Mère; cela les mit tous deux dans un tel étonnement, qu'ils en perdirent presque la parole; de sorte qu'ils restèrent un assez longtemps sans se pouvoir parler. Et chacun se conduisant, de son côté, par sa très profonde humilité, s'accusait soi-même d'avoir par sa négligence perdu de vue le très saint Enfant, parce qu'ils ignoraient l'un et l'autre le mystère et les voies que sa Majesté avait prises pour l'exécuter. Les divins époux revinrent quelque peu de leur étonnement, et ils délibérèrent ensemble avec une extrême douleur sur ce qu'ils devaient faire. Et l'amoureuse Mère dit à saint Joseph : « Mon époux et mon Seigneur, je ne saurais avoir le cœur en repos si nous n'allons au plus tôt chercher mon très saint Fils. » Ils le firent de la sorte, en commençant par en demander des nouvelles parmi leurs parents et ceux de leur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

connaissance; mais personne ne put leur en donner aucune ni adoucir leur douleur; au contraire, ils la leur augmentèrent en leur répondant qu'ils ne l'avaient pas vu depuis qu'ils étaient sortis de Jérusalem.

(1) Luc., II, 44.

1548. La Mère, affligée, s'adressa à ses saints anges. Et ceux qui portaient cette admirable devise du très saint nom de Jésus (dont j'ai fait mention en parlant de la Circoncision) se trouvaient avec le même Seigneur; les autres accompagnaient sa très pure Mère, et cela arrivait toutes les fois qu'ils se séparaient. La Reine du ciel interrogea ceux-ci, qui étaient au nombre de dix mille, et leur dit : « Mes amis et mes compagnons fidèles, vous pénétrez assez la juste cause de ma douleur; je vous prie de me consoler dans une affliction si amère en me donnant quelque nouvelle de mon bien-aimé, afin que je le cherche et que je le trouve (1). Donnez, esprits célestes, quelque espoir à mon cœur désolé, qui, privé de son bien et de sa vie, semble me quitter pour l'aller chercher. » Les saints anges, qui savaient que c'était la volonté du Seigneur d'exercer dans cette occasion sa très sainte Mère pour augmenter ses mérites, et qu'il n'était pas encore temps de lui découvrir le mystère, tâchèrent, sans perdre de vue leur Créateur et notre Rédempteur, de la consoler par d'autres considérations; mais ils ne lui dirent pas alors où son très saint Fils était, ni de quelles choses il s'occupait. Cette réponse des anges et les nouveaux doutes qu'ils causèrent à notre très prudente Dame redoublaient ses inquiétudes, ses larmes, ses soupirs et l'impatience qu'elle avait de chercher non la drachme perdue, comme cette femme de l'Évangile (2); mais tout le trésor du ciel et de la terre.

(1) Cant., III, 2 et 3. — (2) Luc., XV, 8.

1549. La Mère de la Sagesse formait dans son cœur diverses pensées. Elle se demanda d'abord si Archélaüs, ayant eu quelque connaissance de l'Enfant Jésus, et imitant la cruauté de son père Hérode, ne l'aurait point fait prendre. Et, quoiqu'elle sût par les divines Écritures et par les révélations et l'enseignement de son très saint Fils que le temps de la mort de son Rédempteur et du nôtre n'était pas encore arrivé, néanmoins elle craignait qu'on ne l'eût mis en prison et qu'on ne le maltraitât (1). Sa très profonde humilité la faisait aussi douter si par malheur son service ne lui aurait point été désagréable, et s'il ne se serait point retiré dans le désert avec son futur précurseur saint Jean. Puis, s'adressant quelquefois à son bien-aimé absent, elle lui disait : « Mon doux amour, la gloire de mon âme, le désir qui vous presse de souffrir pour les hommes et votre immense charité feront que vous n'éviterez aucune peine (2); au contraire, je crains, mon adorable Seigneur, que vous n'alliez au-devant de toutes les souffrances. Où irai-je? Où est-ce que je pourrai vous rencontrer, lumière de mes yeux? Voulez-vous que le glaive de douleur qui m'a séparée de votre présence m'arrache la vie (3)? Mais je ne dois pas m'étonner, mon divin Maître, que vous châtiez par votre absence celle qui n'a pas su profiter du bonheur de votre compagnie. Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous fait goûter les douces caresses de votre enfance, si je dois être privée sitôt de votre aimable présence et de votre doctrine céleste? Mais, hélas! je ne puis pas mériter de vous avoir pour Fils et de vivre auprès de vous ici-bas; ainsi j'avoue que je dois vous remercier d'avoir daigné m'accepter quelque temps comme esclave (4). Que si étant, malgré mon indignité, votre Mère, je puis me prévaloir de ce titre pour vous chercher comme mon Dieu et mon souverain bien, permettez-moi, Seigneur, de le faire, et accordez-moi ce qui me manque pour mériter de vous trouver; car je vivrai avec vous au désert, dans les peines, dans les afflictions, et en quelque endroit du monde que vous soyez, Seigneur, mon âme désire devenir, au prix de toutes les douleurs et de tous les tourments, jusqu'à un certain point digne soit de mourir, si

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

je ne vous trouve pas, soit de vivre en votre service et en votre compagnie. Quand votre être divin se déroba à mon amour, il me resta la présence de votre aimable humanité; et quoiqu'elle me montrât un air sérieux et sévère, et moins de marques de sa bienveillance qu'à l'ordinaire, j'avais la consolation de pouvoir me prosterner à vos pieds. Mais je suis maintenant privée de ce bonheur; le Soleil qui m'éclairait s'est entièrement caché, et il ne me reste que les craintes et les gémissements. Ah ! vie de mon âme, que de profonds soupirs n'ai-je pas sujet de vous adresser ! mais ils ne sont pas dignes de votre grande clémence, puisque je ne sais où il sera donné à mes yeux de vous trouver. »

(1) Sag., II, 13, etc.; Isa., Luc, 2; Jerem., XI, 18, etc.; Dan., IX, 26; Jean, VII, 30. — (2) Hebr., X, 3, etc.; Isa., Luc, 7. — (3) Tob., X, 4. — (4) Luc., I, 48.

1550. La très innocente colombe passa les trois jours pendant lesquels elle chercha le Sauveur du monde dans les larmes, dans les gémissements, sans reposer, sans dormir ni manger. Et, quoique les dix mille anges qui l'accompagnaient sous une forme humaine la vissent si affligée et si triste, ils ne lui dirent pas où elle trouverait le divin Enfant. Le troisième jour elle résolut de l'aller chercher au désert, où se tenait saint Jean; car, n'apprenant rien qui lui fit présumer qu'Archélaüs eût fait prendre son très saint Fils, elle penchait à croire qu'il était près de son précurseur. Mais, quand elle voulut exécuter son dessein, les saints anges l'en dissuadèrent en lui disant que le Verbe incarné n'était point au désert. Elle se proposa aussi de se rendre à Bethléem, pour voir si par bonheur elle ne le trouverait point dans la grotte de la nativité. Les anges la détournèrent encore de ce voyage, en lui déclarant que le Seigneur n'était pas si loin. Et quoique la bienheureuse Mère inférât de ces réponses que les esprits célestes n'ignoraient point où était l'Enfant Jésus, elle fut si retenue et si humble, qu'elle ne leur demanda plus où elle le pourrait trouver, parce qu'elle crut que le Seigneur voulait qu'ils le lui cachassent. On voit par là avec combien de magnificence et de respect cette auguste Reine traitait les secrets du Très Haut et ses ministres (1); car ce fut une des rencontres où elle put déployer toute la grandeur royale de son cœur magnanime.

(1) II Mach., II, 9.

1551. La douleur que la très pure Marie eut dans cette occasion surpassa celle que tous les martyrs ensemble ont pu souffrir; et elle y exerça aussi une patience et une résignation sans égale, parce que la perte de son très saint Fils, la connaissance qu'elle en avait, l'amour qu'elle lui portait et l'estime qu'elle en faisait étaient au-dessus de tout ce qu'on saurait concevoir. Sa perplexité était excessive, sans que, comme je l'ai dit, elle en connût la cause. En outre, le Seigneur la laissa pendant ces trois jours dans cet état commun, où elle avait accoutumé de se trouver quand, privée de ses faveurs singulières, elle était, pour ainsi dire, réduite à l'état de grâce ordinaire; car, excepté la présence sensible des anges et les entretiens qu'elle avait avec eux, il lui suspendit les autres bienfaits qu'il communiquait souvent à son âme très sainte. Par tout ce que je viens de dire, on comprendra un peu quelle devait être la douleur de la divine et amoureuse Mère. Mais, ô prodige de sainteté, de prudence, de force et de perfection ! dans une affliction si inouïe et dans une peine si extrême, elle ne se troubla point; elle ne perdit ni la paix intérieure ni la paix extérieure; elle n'eut aucune pensée de colère, ni aucun mouvement d'impatience, ni la moindre tristesse désordonnée, comme il arrive d'ordinaire dans les grandes afflictions aux autres enfants d'Adam, dont toutes les passions et les puissances se soulèvent même pour une petite contrariété. Mais la Maîtresse des vertus gouvernait et maintenait toujours les siennes dans un accord admirable. Et quoique la douleur dont son cœur était pénétré fût sans mesure, elle n'en resta pas moins

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

mesurée dans toutes ses actions, ne cessant jamais de louer le Seigneur, de le prier pour le genre humain, et de lui demander la consolation de retrouver son très saint Fils.

1552. Elle le chercha avec cette sagesse divine et avec une extrême diligence pendant trois jours, interrogeant et questionnant diverses personnes, signalant l'extérieur de son bien-aimé aux filles de Jérusalem, et allant par les rues et par les places de la ville; de sorte que ce que Salomon dit de cette grande Dame dans les Cantiques fut accompli en cette occasion (1). Quelques femmes lui demandaient à quelles marques on pourrait reconnaître l'Enfant qu'elle avait perdu; et elle leur répondait en indiquant celles que l'Épouse avait données en sa noce : *Mon bien-aimé est blanc et vermeil, choisi entre mille* (2). Il y en eut une entre autres qui, l'ayant entendue, lui dit; « Un enfant qui a les mêmes marques que vous dites s'est présenté hier à ma porte pour demander l'aumône, et je la lui ai donnée; mais ses manières agréables et son extrême beauté m'ont ravi le cœur; et, en lui faisant la charité, je sentis en mon âme une forte et douce impression, et une tendre compassion de voir un si bel enfant dans la pauvreté et sans asile. » Ce furent les premières nouvelles que la Mère affligée reçut de son Fils à Jérusalem. Et, respirant quelque peu dans sa douleur, elle continua de s'en informer, et quelques autres personnes lui dirent presque la même chose. Après qu'elle eut reçu ces nouvelles, elle alla à l'hôpital de la ville, croyant qu'elle y trouverait l'Époux et le Maître de la pauvreté parmi les pauvres comme parmi ses frères et ses amis légitimes (3). Et, lorsqu'elle leur en demanda des nouvelles, ils lui dirent que l'Enfant qui avait toutes les marques qu'elle disait les avait visités pendant trois jours, leur portant quelques aumônes et les laissant fort consolés dans leurs afflictions.

(1) Cant., V, 10 et 11 ; III, 2. — (2) Cant., V, 9 et 10. — (3) Matth., XXV, 40.

1553. Toutes ces nouvelles excitaient en notre divine Dame de très doux sentiments, qu'elle offrait du plus intime de son cœur à l'Enfant adorable qu'elle cherchait. Et ne l'ayant pas trouvé au milieu des pauvres, elle crut qu'il serait sans doute au Temple, comme en la maison de Dieu, en la maison de prière. Les saints anges, répondant à cette pensée, lui dirent : « Reine et Maîtresse de l'univers, votre consolation est proche, vous verrez bientôt la lumière de vos yeux; hâtez-vous d'aller au Temple. » Le glorieux patriarche saint Joseph rencontra en ce moment son épouse, car pour multiplier les chances de retrouver l'Enfant-Dieu, il avait dirigé ses recherches vers d'autres endroits. Il fut aussi averti par un autre ange de se rendre au Temple. Pendant ces trois jours, il avait couru dans tous les sens, tantôt avec sa divine épouse, tantôt seul, avec des fatigues excessives et une douleur inexprimable; de sorte que sa vie aurait été dans un danger manifeste, si la main du Seigneur ne l'eût fortifié, et si notre très prudente Dame n'eut eu soin de le consoler dans son extrême affliction, et de lui faire prendre un peu de nourriture et de repos; car le tendre et sincère amour qu'il portait à l'Enfant-Dieu lui inspirait un si vif désir de le retrouver, qu'il oubliait tout le reste. Or, par cet avis des Princes célestes, la très pure Marie et saint Joseph allèrent au Temple, où il arriva ce que je dirai dans le chapitre suivant.

Instruction que la Reine des anges me donna.

1554. Ma fille, les mortels savent par une fort longue expérience qu'on ne perd point sans douleur ce que l'on aime et que l'on possède avec plaisir. Cette vérité, si connue par l'épreuve qu'on en fait, devrait instruire les mondains et les faire rougir du peu d'amour qu'ils portent à leur Dieu et Créateur; puisque d'un si grand nombre qui le perdent, il en est si peu

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

qui s'affligent de l'avoir perdu, parce qu'ils n'ont jamais mérité de l'aimer, ni de le posséder en vertu de la grâce. Et comme la perte d'un bien qu'ils n'aiment point et qu'ils n'ont point possédé, ne les afflige pas, il en résulte que l'ayant perdu, ils ne se mettent pas fort en peine de le chercher. Mais il y a une grande différence entre la perte et l'absence du véritable bien; en effet, ce n'est pas une même chose que Dieu se cache d'une âme pour éprouver son amour, et lui donner occasion d'avancer dans la vertu, ou qu'il s'en éloigne, en punition de ses péchés; car le premier est une industrie de l'amour divin, et un moyen pour se communiquer davantage à la créature qui le désire et qui le mérite. Le second est un juste châtiment de la colère divine. Dans la première absence du Seigneur l'âme saintement inquiète s'humilie par un filial amour, qui lui fait craindre d'y avoir donné quelque sujet. Et quand même sa conscience ne lui reprocherait rien, le juste, dans ce cas, pénétré d'un sincère amour, apprécie mieux les conséquences de la perte dont il se voit menacé; heureux de ce bonheur dont parle le Sage (1), il ne cesse de trembler de frayeur à la pensée d'une telle perte; car l'homme ne sait jamais s'il est digne de l'amour ou de la haine de Dieu (2); et cette connaissance est réservée pour l'avenir. En attendant, les mêmes choses arrivent en général au juste et au pécheur, dans le cours de leur vie mortelle.

(1) Prov., XXVIII, 11. — (2) Eccles., IX, 1 et 2.

1555. Le Sage dit que ce danger est le plus grand et le plus funeste, parmi tous les maux qu'il y a sous le soleil (1), parce que les impies et les réprouvés se remplissent de malice et s'endurcissent le cœur par une fausse et dangereuse sécurité, en voyant que les choses se passent de même pour eux et pour les autres, et qu'on ne peut distinguer avec certitude l'élus du réprouvé, l'ami de l'ennemi, le juste du pécheur, celui qui mérite la haine, de celui qui est digne d'amour (2). Mais si les hommes écoutaient leur conscience sans passion, sans illusion, elle apprendrait à chacun la vérité, qu'il lui importe de savoir; car lorsqu'elle reproche les péchés commis, c'est une insigne folie de ne point s'attribuer à soi-même les maux que l'on souffre, et de ne pas reconnaître sa misère, après avoir perdu la grâce et avec elle le souverain bien (3). Et si leur raison était libre, ils avoueraient que la plus grande preuve de leur malheur serait de ne point ressentir avec une extrême affliction la perte ou la privation de la joie spirituelle, et des effets de la grâce; car si une âme créée et destinée pour la félicité éternelle n'éprouve point ce regret, elle témoigne assez qu'elle ne la désire et qu'elle ne l'aime pas; puisqu'elle ne la cherche point avec empressement (4), jusqu'à ce qu'elle parvienne à espérer qu'elle n'a point perdu le souverain bien par sa faute, du moins avec cette prudente certitude que comporte la vie mortelle.

(1) *Ibid.*, 3. — (2) *Ibid.*, 12. — (3) Luc., XII, 58. — (4) Luc., XV, 8.

1556. Je perdis mon très saint Fils quant à la présence corporelle; et quoique je conservasse l'espoir de le retrouver, l'amour que je lui portais, et le doute où j'étais de la cause de son absence, ne me laissèrent prendre aucun repos que je ne l'eusse rencontré. Je veux, ma très chère fille, que vous en fassiez de même quand vous le perdrez, soit par votre faute, soit par son amoureuse industrie. Et afin que cela n'arrive point en punition de votre négligence, vous devez vivre avec tant de ferveur, que ni l'affliction, ni les angoisses, ni la faim, ni les périls, ni la persécution, ni l'épée, ni la hauteur, ni la profondeur ne puissent jamais vous séparer de votre bien (1); puisque si vous lui êtes fidèle comme vous le devez être, et que vous ne veuillez point le perdre, ni les anges, ni les principautés, ni les vertus, ni aucune autre créature ne saurait vous en priver (2). Les chaînes de son amour sont si fortes, que rien ne les peut rompre, si ce n'est la propre volonté de la créature.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Rom., VIII, 35. — (2) Rom., VIII, 38.

CHAPITRE V.

Trois jours après, la très pure Marie et Joseph trouvèrent l'Enfant Jésus dans le Temple proposant des questions aux docteurs.

1557. Dans le chapitre précédent, j'ai répondu en partie au doute qu'on pouvait avoir sur ce que, notre divine Reine accompagnant et servant son très saint Fils avec une vigilance si attentive, elle le perdit néanmoins de vue, et le laissa s'écarter dans Jérusalem. Et quoiqu'il suffise de dire que le Seigneur lui-même en voulut disposer de la sorte, j'ajouterai pourtant ici quelque chose de plus, pour expliquer comment cette séparation se fit, sans qu'il y eût aucune négligence volontaire de la part de l'amoureuse Mère. Il est certain qu'outre que l'Enfant-Dieu profita, pour disparaître, de la multitude du peuple qui assistait à la fête, il se servit aussi d'un autre moyen surnaturel, qui était presque nécessaire pour divertir l'attention de sa prudente Mère et fidèle compagne, sans cela elle aurait infailliblement remarqué que le Soleil qui la conduisait dans toutes ses voies s'en éloignait. Or il arriva que, pendant que les hommes se séparaient des femmes, comme je l'ai dit, le puissant Seigneur répandit en sa très pure Mère une vision intellectuelle de la Divinité, de sorte qu'il lui ravit toutes les puissances intérieures par la force de ce sublime objet, et l'éleva si fort au-dessus de ses sens, qu'elle n'en put user que pour poursuivre un assez longtemps son chemin, et pour ce qui regarde le reste, elle se trouva par la vue du Seigneur tout abîmée dans la douceur de la divine consolation (1). Saint Joseph eut pour se tranquilliser les raisons que j'ai dites; et d'ailleurs, il fut aussi élevé à une haute contemplation qui lui rendit la pensée, et plus facile et plus mystérieuse, que l'Enfant allait avec sa Mère. Ce fut par ce moyen que cet adorable Enfant s'écarta de ses parents, et demeura à Jérusalem. Et lorsque notre Reine, ayant déjà beaucoup avancé son chemin, se trouva seule et sans son très saint Fils, elle crut qu'il était avec son père putatif (2).

(1) cant., V, 1. — (2) Luc., II, 44.

1558. Cette séparation eut lieu fort près des portes de la ville, d'où l'Enfant-Dieu s'en retourna à travers les rues; et considérant alors par sa science divine tout ce qui lui devait arriver dans cette même ville, il l'offrit à son Père éternel pour le salut des âmes. Il demanda l'aumône pendant ces trois jours, pour anoblir dès lors l'humble mendicité, cette fille aînée de la sainte pauvreté. Il visita les hôpitaux, il y consola tous les pauvres, et partagea avec eux les aumônes qu'il avait reçues; il rendit secrètement la santé du corps à plusieurs malades, et à beaucoup de personnes celle de l'âme, les éclairant intérieurement, et les mettant dans le chemin de la vie éternelle; mais il opéra ces merveilles avec une plus grande abondance de grâce et de lumière en faveur de quelques-uns de ceux qui lui firent la charité, voulant accomplir par avance la promesse qu'il devait faire ensuite à son Église, l'assurant que celui qui reçoit un juste et un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense due au juste (1).

(1) Matth., X, 41



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1559. Après qu'il se fut occupé de ces œuvres, et à plusieurs autres selon la volonté du Père éternel, il alla au Temple. Et au jour que l'évangéliste saint Luc indique (1), les rabbins, qui étaient les docteurs de la loi, s'assemblèrent en un lieu où ils discutaient quelques doutes et quelques passages des Écritures. Dans cette occasion on y disputait sur la venue du Messie ; car les nouveautés et les merveilles qui avaient suivi la naissance de saint Jean et la venue des rois mages, avaient beaucoup accredité parmi les Juifs l'opinion que les temps étaient accomplis, et que, bien qu'il fût inconnu, le Messie devait déjà être au monde. Ils étaient tous assis en leurs places, avec cette autorité qui distingue d'ordinaire ceux qui passent pour savants. L'Enfant Jésus s'approcha de l'assemblée de ces docteurs; et Celui qui était le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs (2), la Sagesse infinie; Celui qui redresse les sages (3), se présenta devant les savants du monde comme un humble disciple (4), faisant connaître qu'il ne venait que pour ouïr la dispute, et s'informer du sujet qu'on y proposait. Il s'agissait de savoir si le Messie promis était venu, ou si le temps de son avènement au monde était arrivé.

(1) Luc., II, 46. — (2) Apoc., XIX, 16. — (3) I Cor., I, 24. — (4) Sag., VII, 15.

1560. Les opinions des docteurs étaient fort opposées sur cet article; les uns assuraient la chose, et les autres la niaient. Et ceux qui tenaient la négative alléguaient quelques témoignages des écritures, et des prophéties entendues avec la grossièreté que l'Apôtre remarque (1); car la lettre tue, si elle est prise sans l'esprit. Or ces sages à leurs propres yeux avançaient que le Messie devait venir avec une majesté et une grandeur de roi, pour donner la liberté à son peuple par la grandeur de sa puissance, et le délivrer temporellement de la servitude des gentils ; et l'on ne voyait alors aucune apparence de cette puissance et de cette liberté, dans l'impossibilité où les Hébreux étaient de secouer le joug des Romains. Ce sentiment eut beaucoup de vogue parmi ce peuple grossier et aveugle; parce qu'il ne prenait que pour lui seul la Majesté et la grandeur du Messie promis, aussi bien que la rédemption qu'il venait par son pouvoir divin accorder à son peuple, s'imaginant qu'elle devait être temporelle et terrestre, comme l'attendent toujours les Juifs aveuglés par les ténèbres qui remplissent leurs cœurs (2). Aujourd'hui même ils ne parviennent pas à comprendre que la gloire, la majesté et la puissance de notre Rédempteur, aussi bien que la liberté qu'il est venu donner au monde, ne sont point des choses terrestres, temporelles et périssables, mais célestes, spirituelles et éternelles, et qu'elles ne sont pas seulement pour les Juifs, quoiqu'ils en aient eu les prémices, mais pour tout le genre humain sans aucune exception.

(1) II Cor., III, 6. — (2) Isa., VI, 10 ; II Cor., III, 15.

1561. Le Maître de la vérité, Jésus, reconnut que la dispute se terminait à cette erreur; car quoiqu'il y en eût quelques-uns qui soutinssent l'opinion contraire, le nombre en était fort petit; et ceux-là se trouvaient accablés par l'autorité et par les raisons des autres. Et comme cet adorable Seigneur était venu au monde pour rendre témoignage à la vérité, qui était lui-même (1), il ne voulut pas permettre dans cette occasion, en laquelle il importait extrêmement de la découvrir, que l'erreur contraire prévalût par l'autorité des docteurs. Sa charité immense ne put point supporter cette ignorance de ses œuvres, et de ses fins très sublimes chez les interprètes de la loi, qui devaient être des ministres versés dans la véritable doctrine, pour enseigner au peuple le chemin de la vie, et lui en faire connaître l'auteur aussi bien que notre Rédempteur. L'Enfant-Dieu s'approcha davantage de l'assemblée, pour manifester la grâce qui était répandue sur ses lèvres (2). Il s'avança au milieu des interlocuteurs avec une rare majesté et avec une beauté admirable, exprimant le désir de proposer quelque doute. Et par ses manières nobles et agréables il inspira à ces docteurs l'envie de l'écouter avec attention.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Jean., XVIII, 37. — (2) Ps. XLIV, 3.

1562. Il prit la parole en ces termes : « J'ai entendu toute la discussion qui a eu lieu sur la venue du Messie, et les conclusions qui en ont été tirées. Avant de proposer mes objections contre cette solution, j'établis que les prophètes disent qu'il viendra avec une grande puissance et une grande majesté, comme on vient de le prouver par les témoignages qu'on a allégués. En effet, Isaïe dit qu'il sera notre Législateur, notre Roi, et Celui qui sauvera son peuple (1); et dans un autre endroit il assure qu'il accourra de loin avec une grande fureur (2), ce que David confirme en disant qu'il consumera tous ses ennemis (3). Daniel déclare que toutes les tribus et tous les peuples le serviront (4). L'Ecclésiastique dit qu'une grande multitude de saints viendra avec lui (5). Les Écritures sont remplies de semblables promesses, pour faire reconnaître son avènement à des signes assez clairs, assez évidents, si on les considère avec attention. Mais le doute est fondé sur la comparaison de ces passages avec d'autres passages des prophètes qui doivent être tous également vrais, bien qu'à la lettre ils paraissent contradictoires. Ainsi il faut nécessairement qu'ils accordent, et donner à chacun de ces passages un sens par lequel il puisse et doive se concilier avec les autres. Or comment entendrons-nous maintenant ce que dit le même Isaïe, qu'il viendra de la terre des vivants, et qui est-ce qui racontera sa génération ? qu'il sera rassasié d'opprobres, qu'il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger, et qu'il n'ouvrira point la bouche (6) ? Jérémie assure que les ennemis du Messie se réuniront pour le persécuter, pour mettre du poison dans son pain, et pour effacer son nom de la terre, quoiqu'ils ne doivent point réussir dans leur dessein (7). David a dit qu'il serait le rebut du peuple et l'opprobre des hommes, et qu'il serait foulé aux pieds et méprisé comme un ver de terre (8). Zacharie, qu'il viendrait doux et humble, et monté sur un vil animal (9). Tous les prophètes tiennent le même langage en parlant des marques que le Messie promis doit avoir. »

(1) Isa., XXXIII, 22. — (2) Isa., XXX, 27. — (3) Ps. XCVI, 3. — (4) Dan., VII, 14. — (5) Eccles., XXIV, 3, etc. (6) Isa., LIII, 8, 11, 7. — (7) Jerem., XI, 19. — (8) Ps. XXI, 7 et 8. — (9) Zach., IX, 9.

1563. « Comment sera-t-il donc possible, ajouta l'Enfant-Dieu, d'accorder ces prophéties, si nous supposons que le Messie doive venir avec de puissantes armées et avec majesté, pour vaincre les rois et les monarques par la force et par l'effusion du sang des étrangers? Nous ne pouvons pas nier que, devant venir deux fois, la première pour racheter le monde, et l'autre pour le juger, les prophéties ne doivent être appliquées à ces deux avènements, en attribuant à chacun ce qui lui appartient. Et comme les fins de ces mêmes avènements doivent être différentes, leurs circonstances le seront aussi, puisqu'il ne doit pas remplir le même office dans les deux cas, mais qu'au contraire les choses y seront fort opposées. Dans le premier il doit vaincre le démon et lui arracher l'empire qu'il a acquis sur les âmes par le premier péché. Et pour cela il doit d'abord satisfaire à Dieu pour tout le genre humain, et ensuite enseigner aux hommes par ses paroles et par ses exemples le chemin de la vie éternelle, les moyens de vaincre les ennemis de leur salut, comment ils doivent servir et adorer leur Créateur et Rédempteur, et de quelle manière ils sont obligés de répondre aux bienfaits qu'ils reçoivent de sa main libérale, et d'en faire un bon usage. Sa vie et sa doctrine doivent concourir à toutes ces fins dans le premier avènement. Le second aura lieu pour faire rendre compte à tous les hommes dans le jugement universel, et pour donner à chacun le prix dû à ses œuvres bonnes ou mauvaises; et alors il punira ses ennemis avec fureur et indignation; c'est ce que les prophètes disent du second avènement. »

1564. « D'après toutes ces observations, si nous voulons supposer que le Messie paraîtra pour la première fois avec puissance et majesté, et que, comme le dit David (1), il

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

règnera de la mer jusqu'à la mer, et que son règne sera glorieux, comme le disent d'autres prophètes (2), tout cela ne peut être entendu matériellement d'un règne temporel ni d'un appareil de majesté sensible et extérieur, mais d'un nouveau règne spirituel qu'il établira dans une nouvelle Église qui s'étendra par tout l'univers avec majesté, avec puissance et avec des richesses immenses de grâce et de vertu contre le démon. Et avec cette juste interprétation, toutes les Écritures, qu'on ne saurait concilier dans un autre sens, se trouvent uniformes. Que si le peuple de Dieu est soumis à l'empire des Romains, sans pouvoir recouvrer son indépendance, ce n'est pas une marque que le Messie ne soit pas encore venu ; au contraire, c'est un témoignage infailible qu'il est déjà au monde. Car notre patriarche Jacob a laissé cette marque afin que ses descendants le connussent, voyant la tribu de Juda sans le sceptre et sans le gouvernement d'Israël (3). Or vous avouez maintenant que ni cette tribu ni les autres ne l'ont et n'espèrent même de le recouvrer. Les semaines de Daniel (4), qui doivent être nécessairement accomplies, prouvent la même chose. Et ceux qui ont de la mémoire se souviendront de ce que j'ai entendu dire, savoir, qu'une grande splendeur a paru il y a quelques années dans Bethléem à minuit, et qu'il fut dit à de pauvres pasteurs que le Rédempteur était né (5); et qu'ensuite certains rois guidés par une étoile vinrent de l'Orient, cherchant le Roi des Juifs pour l'adorer (6). Et le tout était ainsi prophétisé (7). De sorte que le roi Hérode, père d'Archélaüs, frappé de ces signes infailibles, fit mourir un très grand nombre d'enfants, seulement dans l'espoir d'atteindre le Roi qui venait de naître, et qu'il voulait empêcher de pouvoir succéder au royaume d'Israël (8). »

(1) Ps. LXXI, 8. — (2) Isa., LII, 6, etc.; Jerem., XXX, 9; Ezech., XXXVII, 22, etc.; Zach., IX, 10. — (3) Gen., XLIX, 10. — (4) Dan., IX, 25. — (5) Luc., II, 9, etc. — (6) Matth., II, 1, etc. — (7) Mich., V, 2; Ps. LXXI, 10; Isa., LX, 6. — (8) Matth., II, 16.

1565. L'Enfant Jésus joignit d'autres raisons à celles-là, et ce fut avec l'efficace de Celui qui, en proposant des doutes, enseignait avec un pouvoir divin. De sorte que les scribes et les docteurs qui l'entendirent restèrent dans le silence (1); et, convaincus par ses raisons, ils se regardaient les uns les autres, et se disaient avec une grande admiration : Quelle merveille est celle-ci? Quel Enfant si prodigieux! D'où est-il sorti? A qui appartient-il? Mais demeurant dans cet étonnement, ils ne découvrirent point quel était Celui qui les instruisait avec tant de lumière d'une vérité si importante. L'auguste Marie et son très chaste époux saint Joseph arrivèrent à temps pour ouïr la fin de son discours. Et après qu'il l'eut achevé, tous les docteurs de la loi se levèrent avec une surprise extrême. Alors notre divine Dame, ravie de joie d'avoir retrouvé son trésor, s'approcha de son bien-aimé Fils, et en présence de toute l'assemblée lui dit ce que rapporte saint Luc (2) : *Mon Fils, comment en avez-vous usé ainsi avec nous? Voici que nous vous cherchions, votre père et moi, fort affligés.* La divine Mère lui fit cette amoureuse plainte avec autant de respect que d'affection, l'adorant comme son Dieu, et lui représentant sa douleur comme à son Fils. Sa Majesté lui répondit : *Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il fallait que je m'occupasse des choses qui regardent le service de mon Père* (3)?

(1) Luc., IV, 32. — (2) Luc., II, 47. — (3) *Ibid.*, 49.

1566. L'évangéliste dit (1) que la très pure Marie et saint Joseph n'entendirent point le mystère de ces paroles, parce qu'il leur fut alors caché. Et cela provint de deux causes : d'une part, moissonnant dans la joie après avoir semé dans les larmes, ils furent tout absorbés par le bonheur de revoir leur riche trésor qu'ils avaient retrouvé. D'autre part ils n'arrivèrent pas assez tôt pour se mettre au courant de la matière qu'on avait traitée dans cette conférence. Outre ces raisons, il y en eut une autre pour notre très prudente Reine; c'est, que le voile qui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

lui cachait l'intérieur de son très saint Fils, où elle eût pu connaître tout ce qui s'était passé, ne fut écarté de ses yeux que quelque temps après qu'elle l'eut retrouvé. Les docteurs se retirèrent, repassant en leur esprit les merveilles qu'ils venaient d'ouïr de la Sagesse éternelle, quoiqu'ils ne la connussent pas. De sorte que la bienheureuse Mère se trouvant presque seule avec son très saint Fils, lui dit avec une tendresse maternelle : « Permettez, mon Fils, à mon cœur défaillant (et ce disant elle l'embrassa) de vous découvrir sa peine, afin qu'elle ne m'ôte pas la vie si elle est de quelque utilité à votre service. Ne m'éloignez point de votre présence, acceptez-moi pour votre servante, et si je vous ai perdu par ma faute, je vous en demande pardon, et je vous prie de me rendre digne de vous, et de ne me point châtier par votre absence. » L'Enfant-Dieu la reçut avec complaisance, et lui promit d'être son maître et son compagnon tout le temps qu'il serait convenable. Ces douces paroles calmèrent le cœur innocent et enflammé d'amour de notre grande Reine, et ils prirent le chemin de Nazareth.

(1) *Ibid.*, 50.

1567. Mais lorsqu'ils se furent un peu éloignés de Jérusalem, et qu'ils se trouvèrent seuls sur la route, la très prudente Dame se prosterna, adora son très saint Fils, et lui demanda sa bénédiction, parce qu'elle ne l'avait pas fait extérieurement au moment où elle le trouva dans le Temple au milieu de la foule; tant elle était attentive à ne perdre aucune occasion d'agir avec la plénitude de sa sainteté. L'Enfant Jésus la releva de terre et lui parla avec un air fort agréable et avec la plus grande douceur. Ensuite il écarta le voile mystérieux et lui découvrit de nouveau son âme très sainte et ses opérations avec plus de clarté qu'auparavant. De sorte que la divine Mère apprit dans cette contemplation de l'intérieur de l'Enfant-Dieu toutes les œuvres sublimes qu'il avait faites pendant les trois jours de son absence. Elle y vit également tout ce qui s'était passé dans la conférence des docteurs, ce que l'Enfant Jésus leur dit, et les raisons qu'il eut pour ne pas se manifester avec plus d'éclat comme le véritable Messie ; et cet adorable Enfant révéla à sa Mère Vierge plusieurs autres mystères, comme à celle en qui tous les trésors du Verbe incarné devaient être mis en dépôt, afin qu'elle rendit pour tous et en tous le retour de gloire et de louanges qui étaient dues à l'auteur de tant de merveilles. Et cette très sainte Dame s'en acquitta selon le bon plaisir du Seigneur. Après quoi elle pria sa Majesté de reposer un peu dans la campagne, et de prendre quelque nourriture. Et le divin Enfant en accepta des mains de notre auguste Reine, qui prenait soin de tout comme Mère de la Sagesse (1).

(1) *Eccles.*, XXIV, 24.

1568. La divine Mère s'entretenait chemin faisant, avec son très doux Fils, des mystères qu'il lui avait découverts dans son intérieur touchant la conférence des docteurs. Et le Maître céleste l'informa de nouveau verbalement de ce qu'il avait appris par révélation; et lui déclara notamment que ces docteurs et ces scribes n'avaient point reconnu en lui le Messie, à cause de la présomption et de la vanité qu'ils tiraient de leur science, parce que leur entendement était obscurci par les ténèbres de l'orgueil, qui les avaient empêchés de recevoir la divine lumière que l'Enfant-Dieu avait si bien fait briller à leurs yeux; car ses raisons auraient suffi pour les convaincre s'ils eussent eu leur volonté disposée par l'humilité et par le désir de la vérité. C'est à cause des obstacles qu'ils lui opposèrent qu'ils ne la reconnurent pas, malgré son évidence. Notre Rédempteur convertit un grand nombre d'âmes dans ce voyage. Et comme sa très sainte Mère était présente, il l'employait pour instrument de ces merveilles; ainsi il éclairait les cœurs de tous ceux à qui elle parlait, au moyen des sages avis et des saintes instructions de notre auguste Princesse. Ils rendirent la santé à plusieurs

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

malades, ils consolèrent les affligés, et ils ne perdirent aucune occasion convenable de répandre partout où ils allaient la grâce et les miséricordes. Et comme j'ai décrit, dans les autres voyages que j'ai racontés, des merveilles semblables à celles-ci, je ne m'y arrête pas plus longtemps, car le récit en exigerait plusieurs chapitres, et je suis forcée de passer à d'autres points de cette histoire qui sont plus importants.

1569. Ils arrivèrent à Nazareth, où ils s'occupèrent comme je le dirai dans la suite. L'évangéliste saint Luc (1) renferme dans peu de paroles les mystères de leur vie, lorsqu'il dit que l'Enfant Jésus était soumis à ses parents (c'est-à-dire à sa très sainte Mère et à son époux Joseph), et que sa divine Mère repassait et conservait toutes ces choses dans son cœur, et que Jésus croissait en sagesse (2), en âge et en grave devant Dieu et devant les hommes, ce dont je parlerai plus tard, selon les lumières qui me seront données. Je dis seulement ici que l'humilité et l'obéissance de notre Seigneur Jésus-Christ envers ses parents furent pour les anges un nouveau sujet d'admiration, aussi bien que la dignité et l'excellence de sa très pure Mère, qui mérita que Dieu humanisé lui fût confié et assujetti, afin qu'elle en prit soin avec l'aide de saint Joseph, et qu'elle en disposât comme d'une chose qui lui appartenait. Et quoique cette soumission et cette obéissance fussent comme une conséquence de la maternité naturelle; néanmoins, pour user envers son Fils de ses droits et de son autorité de Mère, comme supérieure en cette qualité, il lui fallut une grâce différente de celle qu'elle reçut pour le concevoir et pour l'enfanter. De sorte que l'auguste Marie eut avec plénitude les grâces convenables et proportionnées pour tous ces ministères et offices; plénitude tellement surabondante qu'elle débordait sur l'âme du bienheureux époux saint Joseph, afin qu'il fût aussi le digne putatif de Jésus-Christ et chef de cette très sainte famille.

(1) Luc., II, 51. — (2) *Ibid.*, 52.

1570. Notre illustre Princesse répondait de son côté par des œuvres sublimes à l'obéissance et à la soumission que son bien-aimé Fils lui témoignait. Entre autres dons excellents elle eut alors une humilité quasi incompréhensible, et une ardente reconnaissance de ce que sa Majesté eût daigné retourner avec elle et demeurer en sa compagnie. Cette faveur, que notre divine Reine estimait des plus grandes et dont elle se croyait même indigne, accrut dans son très fidèle cœur son amour et son zèle à servir son adorable Fils. Et elle lui en témoignait sa gratitude avec tant de ferveur, elle ne cessait de le servir avec tant d'attention, de ponctualité et d'empressement, et cela toujours à genoux, qu'elle excitait l'admiration des plus hauts séraphins. En outre, elle était très soigneuse à l'imiter dans toutes ses actions, telles qu'elle les connaissait, et elle s'appliquait de toutes ses forces d'abord à étudier, puis à reproduire ses exemples. Elle blessait par cette plénitude de sainteté le cœur de notre Seigneur Jésus-Christ (1), et elle le tenait, pourrions-nous dire, captif dans les chaînes d'un amour invincible (2). Et cet adorable Seigneur étant ainsi attiré, comme Dieu et comme Fils véritable, par les doux charmes de l'incomparable Princesse, il se trouvait entre le Fils et la Mère une correspondance mutuelle et un divin cercle d'amour et d'œuvres qui surpassaient tout ce que l'entendement créé peut concevoir. Car tous les fleuves des grâces et des faveurs du Verbe incarné entraient dans l'auguste Marie, comme dans l'océan des perfections, et cette mer ne regorgeait point, parce qu'elle était assez vaste pour les recevoir; mais ces fleuves retournaient à leur source (3), où l'heureuse Mère de la Sagesse les renvoyait, afin qu'ils coulissent encore, comme si ces flux et ces reflux de la Divinité n'eussent été établis qu'entre l'Enfant-Dieu et sa Mère. C'est ici le mystère de ces humbles reconnaissances de l'Épouse, si souvent mentionnées dans les Cantiques : *Mon bien-aimé est tout à moi, et je suis toute à lui ; il se plaît infiniment parmi les lis, jusqu'à ce que le jour*

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

commence à paraître et que les ombres soient dissipées. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi; je suis à mon bien-aimé, et ses regards sont vers moi (4).

(1) Cant., II, 9. — (2) Os., XI, 4. — (3) Eccles., 1, 7 — (4) Cant. II, 16 et 17; VI, 2; VII, 10.

1571. Il était comme inévitable que le feu de l'amour divin dont brûlait le cœur de notre Rédempteur, qui est venu l'allumer sur la terre (1), trouvant à sa portée une matière disposée comme l'était le cœur très pur de sa Mère, causât par son activité extraordinaire des effets si sublimes, que le même Seigneur qui les avait opérés fût le seul qui pût aussi les connaître. On doit remarquer ici une chose qui m'a été révélée : c'est que le Verbe incarné ne mesurait point les témoignages extérieurs de l'amour qu'il portait à sa très sainte Mère sur son inclination naturelle de fils, mais sur la capacité de mérites que présentait notre auguste Reine comme voyageuse, parce que cet adorable Seigneur savait que s'il l'eût favorisée dans ces démonstrations autant qu'il aurait été naturellement porté à le faire par affection filiale envers une telle Mère, elle eût été en quelque sorte empêchée, par la jouissance continuelle des délices qu'elle eût goûtée dans le commerce de son bien-aimé, de gagner tous les mérites qui lui étaient destinés. C'est pourquoi il réprima jusqu'à un certain point ce penchant naturel de son humanité, et voulut que sa divine Mère, quoiqu'elle fût parvenue à une sainteté si éminente, continuât à agir, à souffrir, à mériter, en étant quelquefois privée de la douce récompense qu'elle aurait pu recevoir par les faveurs sensibles de son très saint Fils. C'est pourquoi encore l'Enfant-Dieu montrait plus de réserve et de sévérité, même dans la conversation ordinaire. Et quoique notre diligente Dame le servit toujours avec un souverain respect, et lui fournît toujours avec le plus vif empressement tout ce dont il pouvait avoir besoin, notre aimable Sauveur ne manifestait pas toute la satisfaction que lui inspirait la sollicitude de sa Mère.

(1) Luc., XII, 49.

Instruction que la Reine du ciel me donna.

1572. Ma fille, toutes les œuvres de mon très saint Fils et les miennes sont pleines d'une mystérieuse doctrine et de salutaires leçons pour les mortels, s'ils les considèrent avec une attention respectueuse. Sa Majesté s'absenta de moi afin que, la cherchant avec douleur et avec larmes, je la retrouvassse avec beaucoup de joie (1) et de profit pour mon âme. Je veux que, m'imitant en ce mystère, vous cherchiez le Seigneur avec une angoisse telle, qu'elle vous maintienne dans une vigilance continuelle et ne vous laisse vous reposer nulle part pendant toute votre vie, jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé et que vous ne puissiez plus le perdre (2). Or, afin que vous pénétriez mieux le secret du Seigneur, il faut que vous remarquiez que sa sagesse infinie conduit de telle sorte les créatures capables de sa félicité éternelle, qu'elle les met dans le chemin de cette même félicité, mais à une grande distance et avec l'incertitude d'y jamais arriver, afin que, tant qu'elles n'y parviennent pas, elles ne cessent de vivre dans l'inquiétude et dans une sainte tristesse, afin que cette inquiétude fasse naître en elles une crainte et une horreur continuelles du péché, qui est la seule chose qui puisse la leur faire perdre (3); et que, dans le tumulte de la conversation humaine, elles ne se laissent point entraîner ni enlacer par les choses visibles et terrestres. Le Créateur seconde leurs précautions en soutenant la raison naturelle par les vertus de foi et d'espérance, qui servent d'aiguillon à l'amour, par lequel les créatures cherchent et atteignent leur dernière fin. Et, indépendamment du secours de ces vertus et des autres dont il dépose le germe dans le



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

baptême, il envoie à l'âme des inspirations qui l'excitent, dans l'absence du même Seigneur, à ne point l'oublier en s'oubliant elle-même pendant qu'elle est privée de son aimable présence, mais, au contraire, à poursuivre sa course jusqu'à ce qu'elle parvienne au but désiré, où elle verra tous ses goûts satisfaits et tous ses vœux accomplis (4).

(1) Ps. CXXV, 5. — (2) Cant., III, 4. — (3) Eccles., IX, 2. — (4) Ps., XVI, 17.

1573. Vous comprendrez par-là la crasse ignorance des mortels, dont si peu s'arrêtent à considérer l'ordre mystérieux de leur création et de leur justification, et les œuvres du Très Haut tendant à une fin si sublime. Les plus grands maux que les créatures souffrent proviennent de cet oubli, qui leur fait prendre possession des biens terrestres et des plaisirs trompeurs comme s'ils devaient être leur félicité et leur dernière fin. C'est le plus grand désordre où ils puissent tomber contre l'ordre du Créateur, parce que les hommes veillent, durant leur vie si courte et si fugitive, à jouir des choses visibles comme si elles étaient leur dernière fin, tandis qu'ils ne devraient user des créatures que pour acquérir le souverain bien, et non point pour le perdre. Or, pesez, ma très chère fille, ce danger de la folie humaine, et regardez comme un écueil funeste tout ce que le monde offre d'agréable et de séduisant ; dites aux joies des sens qu'elles ne font que les tromper (1), engendrer la folie, enivrer le cœur, empêcher et détruire toute véritable sagesse. Soyez toujours dans une sainte crainte de perdre la vie éternelle, et, jusqu'à ce que vous l'ayez acquise, ne vous réjouissez que dans le Seigneur. Fuyez la conversation des mortels, redoutez ses dangers; et si Dieu vous met par le moyen de l'obéissance dans quelque péril pour sa gloire, tout en comptant sur sa protection, ayez soin de ne pas vous négliger et de vous tenir sur vos gardes. Ne livrez pas votre naturel confiant à l'amitié ni au commerce des créatures; c'est là que pour vous se trouve le plus grand danger; car le Seigneur vous a donné une humeur douce et reconnaissante, afin qu'il vous soit plus facile de ne point résister à ses opérations, et que vous employiez à son amour, le bienfait que vous en avez reçu. Mais si, vous donnez l'entrée à l'amour des créatures, elles vous entraîneront sans doute et vous éloigneront du souverain Bien, de sorte que vous renverserez l'ordre et les œuvres de sa sagesse infinie; car c'est une chose indigne de consacrer le plus riche don de la nature à un objet qui n'en soit pas le plus noble et le plus excellent. Élevez-vous au-dessus de tout ce qui est créé et au-dessus de vous-même (2). Rehaussez les opérations de vos puissances, et montrez-leur comme le plus sublime de tous les objets l'être de Dieu, celui de mon Fils bien-aimé et votre Époux, qui surpasse en beauté tous les enfants des hommes (3); aimez-le de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre entendement.

(1) Eccles., II, . — (2) Lam., III, 28. — (3) Ps. XLIV, 2.

CHAPITRE VI.

Dans la douzième année de l'Enfant Jésus, l'auguste Marie eut une vision pour continuer en elle l'image et la doctrine de la loi évangélique.

1574. J'ai commencé à raconter dans les chapitres premier et second de ce livre ce que je dois continuer dans celui-ci et dans les autres qui suivent, mais non sans une juste crainte de l'obscurité et de la faiblesse de mes termes, et surtout de la tiédeur de mon cœur pour

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

traiter des profonds mystères qui se passèrent entre le Verbe incarné et sa bienheureuse Mère pendant les dix-huit années qu'ils demeurèrent à Nazareth, et qui s'écoulèrent depuis leur retour de Jérusalem, après la conférence des docteurs, jusqu' à l'époque où notre Seigneur, âgé de trente ans, se mit à prêcher. Troublée et effrayée au bord de cette mer immense de mystères, je supplie du fond de l'âme le souverain Maître de charger un ange de prendre la plume, afin qu'un sujet si sublime ne soit point avili ; à moins qu'il ne veuille, dans sa puissance et dans sa sagesse, parler lui-même par mon organe, éclairer et diriger mes facultés, afin qu'étant guidées par sa divine lumière elles servent seulement d'instrument à sa volonté et à sa vérité, sans se ressentir de la fragilité humaine inhérente à la condition d'une femme ignorante.

1575. J'ai dit dans les chapitres que je viens de citer que notre grande Dame fut la première disciple de son très saint Fils, l'unique et l'élue entre toutes les créatures pour être l'image choisie en qui la nouvelle loi de l'Évangile et de son auteur devait être imprimée, afin qu'elle servît dans sa nouvelle Église comme de seul modèle que tous les autres saints devraient reproduire, et qui renfermerait tous les effets de la rédemption humaine. Le Verbe incarné agit dans cette occasion comme un excellent peintre qui possède les secrets de son art dans toutes ses parties, et qui tâche, entre plusieurs de ses ouvrages, d'en achever un avec tant de perfection et de délicatesse, qu'il établisse sa réputation, qu'il atteste son rare talent, et qu'il reste comme le type de ses autres tableaux. Il est certain que toute la sainteté et la gloire des saints fut l'œuvre de l'amour de Jésus-Christ et de ses mérites (1); car ils furent tous les très parfaits ouvrages de ses mains mais, comparés avec la grandeur de l'auguste Marie, ils ne semblent que des ébauches, parce que tous les saints eurent quelques défauts qu'il fallut corriger (2). Il n'y eut que cette seule image vivante de son adorable Fils qui en fut exempte; et le premier coup de pinceau qu'il donna en la formant fut plus excellent et plus délicat que les retouches qu'exigèrent les plus sublimes esprits et les plus grands saints. Elle est le modèle de toute la sainteté et de toutes les vertus des autres; le dernier terme que pût atteindre l'amour de Jésus chez une simple créature, car aucune créature ne reçut en grâce ou en gloire ce qui ne put être donné à l'incomparable Marie, et elle reçut tout ce qui put être donné aux autres; de sorte que son très béni Fils lui donna tout ce qu'elle put recevoir et qu'il put lui communiquer.

(1) Ephes., I, 8; Jean., I, 16. — (2) I Jean., I, 8.

1576. La variété des saints, aussi bien que leurs différents degrés, exaltent dans le silence l'ouvrier de tant de sainteté (1); les petits augmentent la grandeur des grands, et ils honorent tous ensemble la très pure Marie, qui les surpasse glorieusement par son incomparable sainteté, et au bonheur de laquelle ils participent sous le rapport sous lequel ils l'ont imitée ; pour concourir à cet ordre, dont la perfection rejaillit sur tous. Et si l'auguste Marie est le couronnement qui a relevé tout l'ordre des justes, par là même elle a été l'instrument ou le motif de la gloire que tous les saints ont à un certain degré. Il suffit de considérer le temps que notre Seigneur Jésus-Christ mit à travailler en elle, et celui qu'il employa en tout le reste de l'Église, pour découvrir, quoique de loin, son excellence dans le mode qu'il suivit pour former cette image de sa sainteté. Car pour fonder l'Église et l'enrichir, pour appeler les apôtres, pour enseigner le peuple et pour établir la nouvelle loi de l'Évangile, il ne fallut que trois ans de prédication, pendant lesquels il accomplit surabondamment cette œuvre que son Père éternel lui avait recommandée (2), et il justifia et sanctifia tous les fidèles ; mais pour imprimer en sa bienheureuse mère l'image de sa sainteté, il n'employa pas seulement trois ans, mais trente ans, pendant lesquels il opéra continuellement en elle par la force de son amour et de sa puissance divine, sans aucun intervalle où il ait cessé d'ajouter

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

grâces sur grâces, dons sur dons, bienfaits sur bienfaits, sainteté sur sainteté. Et en outre il se réserva de la retoucher de nouveau, et ce fut par les faveurs qu'elle reçut après que Jésus-Christ son très saint Fils fut monté à son Père, comme je le dirai dans la troisième partie. La raison se trouble, les paroles manquent à la vue de cette grande Dame, parce qu'elle fut élue comme le soleil (3), et que les yeux de l'homme n'en sauraient supporter la splendeur, non plus que ceux de toute autre créature.

(1) Ps., XVIII, 2. — (2) Jean., VI, 38. — (3) Cant., VI, 9.

1577. Notre Rédempteur Jésus-Christ commença à découvrir ce dessein envers sa Mère dès leur retour d'Égypte à Nazareth, comme nous l'avons dit, et il continua toujours à son égard l'office de maître en l'enseignant, et l'exercice de son pouvoir divin en l'éclairant par de nouvelles notions sur les mystères de l'incarnation et de la rédemption. Après qu'ils furent revenus de Jérusalem, dans la douzième année de l'Enfant-Dieu, notre grande Reine eut une vision de la Divinité qui ne fut point intuitive, mais imaginative; elle fut pourtant fort relevée, et remplie de nouvelles influences de cette même Divinité et de sublimes communications des secrets du Très Haut. Elle connut spécialement les décrets de l'entendement et de la volonté du Seigneur concernant la loi de grâce, que le Verbe incarné devait établir, et le pouvoir que le consistoire de la très sainte Trinité lui donnait à cet effet (1). Elle vit aussi que le Père éternel remettait pour cette fin à son Fils fait homme ce livre scellé de sept sceaux dont saint Jean fait mention dans le chapitre V de l'Apocalypse, et que personne ne pouvait ouvrir ni dans le ciel ni sur la terre, jusqu'à ce que l'Agneau l'ouvrît par sa passion, par sa mort, par sa doctrine et par ses mérites; de sorte qu'il déclara en même temps aux hommes le secret de ce livre, qui était toute la nouvelle loi de l'Évangile, et l'Église qui devait être fondée par le même Évangile dans le monde.

(1) Ephes., II, 14 et 15; Matth., IV, 17; Matth., XXVIII, 18.

1578. Ensuite notre auguste Princesse comprit que la très sainte Trinité décrétait qu'elle serait dans tout le genre humain la première qui lirait et qui entendrait ce livre; que son Fils le lui ouvrirait et expliquerait entièrement, et qu'elle exécuterait tout ce qu'il contenait; qu'elle serait aussi la première qui, fidèle compagne du Verbe à qui elle avait donné la chair, le suivrait et aurait sa légitime place immédiatement après lui dans les voies qu'il devait, en descendant du ciel, tracer dans ce livre, afin que les mortels y montent, et que ce Testament fût mis en dépôt en celle qui était sa véritable Mère. Elle vit que le Fils du Père éternel et le sien acceptait ce décret avec beaucoup de complaisance, et que sa très sainte humanité s'y soumettait avec une joie indicible par rapport à elle; et le Père éternel, s'adressant à cette très pure Dame, lui disait :

1579. « mon Épouse et ma Colombe, préparez votre cœur, afin que, selon notre bon plaisir, nous vous fassions participante de la plénitude de notre science, et que le nouveau Testament et la loi sainte de mon Fils soient gravés dans votre âme. Redoublez l'ardeur de vos désirs, et appliquez-vous entièrement à l'étude et à l'exécution de notre doctrine et de nos préceptes. Recevez les dons de notre pouvoir libéral et de l'amour que nous vous portons. Et, afin que vous nous rendiez un retour convenable, sachez que nous déterminons, par une disposition de notre sagesse infinie, que mon Fils, quant à l'humanité qu'il a prise de vous, trouve en une si simple créature son image et sa ressemblance autant que cette ressemblance est possible, comme l'effet et le digne fruit de ses mérites, et que, dans la préoccupation de cet effet et de ce fruit, son saint nom soit glorifié et exalté par votre parfaite correspondance.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Or, considérez, ma Fille et mon Éluë, que ces desseins exigent de votre part de grandes dispositions. Préparez-vous donc pour les œuvres et le mystère de notre puissante droite. »

1580. « Seigneur éternel, et Dieu immense, répondit la très humble Dame, me voici prosternée en votre divine présence, découvrant à la vue de votre être infini la petitesse du mien, qui n'est qu'un pur néant. Je reconnais, Seigneur, votre grandeur et ma bassesse. Je suis indigne du nom de votre servante; je vous offre le fruit de mes entrailles et votre Fils, pour la bonté avec laquelle vous, avez daigné me regarder, et je supplie sa Majesté de répondre pour sa servante inutile. Mon cœur est préparé (1), et en reconnaissance de vos miséricordes il se change en affections, parce qu'il ne peut point réaliser ses plus ardents désirs (2). Mais si j'ai trouvé grâce devant vos yeux (3), je parlerai, Seigneur, en votre présence, pour vous supplier seulement de faire en votre servante tout ce que vous lui demandez et ordonnez, puisqu'il n'y a que vous, mon divin Maître, qui puissiez l'opérer. Et si vous me demandez un cœur disposé et soumis, je vous l'offre pour souffrir et obéir à votre volonté, fallût-il mourir. » Alors notre auguste Princesse fut remplie de nouvelles effusions de la Divinité; elle fut illuminée, purifiée, spiritualisée, enrichie des dons du Saint-Esprit avec une plus grande abondance que dans le passé, car le bienfait que la Reine du ciel reçut en ce jour fut tout spécial. Sans doute tous ceux dont elle était l'objet étaient extraordinaires, exceptionnels, au-dessus de tous ceux que pussent recevoir les autres créatures et par conséquent chacun de ces bienfaits semblait être le suprême, et marquer le *non plus ultra*; néanmoins il n'y a en la participation des perfections divines aucune borne de leur côté, et c'est la capacité de la créature qui manque. Et comme celle de notre auguste Princesse était grande, et qu'elle croissait en elle dans la proportion même des faveurs, elle ne faisait, en recevant de grandes grâces, que se disposer à en recevoir d'autres plus grandes. De sorte que le pouvoir divin ne trouvant en elle aucun obstacle qui l'empêchât, versait tous ses trésors pour les confier à la très fidèle Marie, comme au plus sûr réservoir.

(1) Ps. LVI, 1. — (2) Ps. LXXII, 16. — (3) Esth., VII, 3.

1581. Elle sortit toute renouvelée de cette vision extatique, et s'alla prosterner devant son très saint Fils, en lui disant : « Mon Seigneur, ma lumière et mon Maître, voici votre indigne Mère, toute prête à accomplir votre sainte volonté. Acceptez-moi de nouveau pour disciple et pour servante, servez-vous de l'instrument de votre sagesse, et exécutez en moi le bon plaisir du Père éternel et le vôtre. » Le très saint Enfant reçut sa Mère avec la majesté et l'autorité d'un maître, et il lui tint un discours très sublime. Il lui fit connaître par de puissantes raisons les trésors inestimables qui étaient renfermés dans les œuvres mystérieuses que le Père éternel lui avait recommandées touchant l'affaire de la rédemption des hommes, et l'établissement de la nouvelle Église et de la loi évangélique, qui avaient été décrétés dans l'entendement divin. Il lui déclara de nouveau comment, recevant les prémices de la grâce, elle devait être sa coadjutrice dans des mystères si profonds, et que pour ce sujet elle le devait accompagner dans ses travaux, et même jusqu'à la mort de la croix, et le suivre avec un ferme courage et avec un cœur magnanime, constant et invincible. Il lui communiqua une doctrine céleste, afin qu'elle se préparât par ce secours à recevoir toute la loi évangélique, à l'entendre, à la pénétrer, et à exécuter tous ses préceptes et tous ses conseils avec une très haute perfection. L'Enfant Jésus révéla dans cette occasion d'autres sublimes mystères à la bienheureuse Mère relativement aux œuvres qu'il ferait dans le monde. Et cette divine Dame s'offrit à tout avec beaucoup d'humilité, de soumission, de respect, de reconnaissance, et avec l'amour le plus ardent.

Instruction que notre auguste Maîtresse me donna.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1582. Ma fille, je vous ai appelée plusieurs fois pendant le cours de votre vie, et surtout depuis que vous écrivez la mienne, à me suivre en m'imitant le mieux qu'il vous sera possible avec le secours de la divine grâce. Je vous rappelle maintenant de nouveau cette obligation et cette vocation, depuis que la bonté du Très Haut vous a donné des notions si claires et si lumineuses sur le mystère que son puissant bras a opéré dans mon cœur, en y écrivant toute la loi de grâce et toute la doctrine de son Évangile, et depuis qu'elle vous a révélé en même temps l'effet qu'une si grande faveur produisit en moi, et la manière avec laquelle je la reconnus et y correspondis par une très parfaite imitation de mon très saint Fils et mon Maître. Vous devez regarder la connaissance que vous avez de tout cela comme une des grâces les plus insignes, que sa divine Majesté vous ait faites; puisque vous y trouverez la somme et l'épilogue de la plus haute sainteté et de la plus sublime perfection, comme dans un brillant miroir; et que par son moyen vous découvrirez les voies de la divine lumière, par où vous marcherez avec sûreté, et hors des ténèbres de l'ignorance qui environnent les mortels (1).

(1) Prov., IV, 18; Jean., XII, 35.

1583. Suivez-moi donc, ma fille, venez après moi. Et afin que vous m'imitiez comme je le veux, et que vous soyez éclairée en votre entendement, que vous ayez l'esprit élevé, le cœur dispos et la volonté généreuse, établissez-vous dans une sainte liberté, qui vous sépare de toutes les choses passagères, comme votre époux vous l'ordonne; éloignez-vous de tout ce qui est terrestre et visible, quittez toutes les créatures, renoncez à vous-même (1), fermez vos sens aux tromperies du monde et du démon (2). Et je vous avertis de ne pas beaucoup vous troubler ni affliger de ses tentations, parce que, s'il peut vous causer le moindre retardement dans le chemin de la vertu, il aura par-là remporté sur vous une grande victoire, et vous ne vous fortifierez point dans la perfection. Donnez donc toutes vos attentions au Seigneur, qui désire voir la beauté de votre âme (3), qui est libéral pour vous l'accorder, puissant pour vous enrichir des trésors de sa sagesse, et industrieux pour vous disposer à les recevoir. Laissez-lui graver dans votre cœur sa divine loi évangélique; travaillez à en faire votre étude continuelle, votre méditation durant le jour et la nuit (4), tout le sujet de votre souvenir, votre nourriture, la vie de votre âme, et le nectar de votre goût spirituel; car ainsi vous accomplirez ce que le Très Haut demande de vous, ce que je souhaite et ce que vous désirez.

(1) Matth., XVI, 24. — (2) Ps. XXXIX, 5. — (3) Ps. XLIV, 11. — (4) Ps. I, 2.

CHAPITRE VII.

Où sont indiquées plus expressément les fins du Seigneur en la doctrine qu'il enseigna à la très pure Marie, et les manières avec lesquelles elle l'exécutait.

1584. Il faut qu'une cause, quelle qu'elle soit, qui opère avec liberté et connaissance de ses actions, ait en elles quelque fin et quelques motifs par la considération desquels elle se

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

détermine et se meuve à les faire, et de la connaissance des fins s'ensuit le choix, ou l'élection des moyens pour y arriver. Cette règle est plus sûre dans les œuvres de Dieu, qui est la suprême et la première cause, douée d'une sagesse infinie, par laquelle il dispose, exécute toutes choses (1), et atteint depuis une extrémité jusqu'à l'autre avec force et avec douceur, comme dit le Sage (2), ne voulant jamais ni la destruction ni la mort, et faisant tout au contraire pour conserver aux créatures l'être et la vie. Plus les œuvres du Très Haut sont admirables, plus particulières et plus élevées sont les fins auxquelles il les fait servir. Et quoique la dernière fin de toutes soit sa propre gloire (3) et sa manifestation, il n'y a pas moins entre elles une coordination fixée par sa science infinie, comme une chaîne à plusieurs anneaux, qui, étant attachés de rang les uns aux autres, arrivent de la plus basse créature jusqu'à la plus haute et la plus immédiate, à Dieu, qui est l'auteur et la fin universelle de toute chose (4).

(1) Ps. CIII, 24; Sag., VIII, 1. — (2) Sag., I, 13 et 14. — (3) Prov., XVI, 4. — (4) Apoc., XXII, 13.

1585. Toute l'excellence de la sainteté de notre grande Dame est comprise en ce que Dieu l'a faite une image vivante de son propre Fils, et si semblable à lui en la grâce et en ses opérations, qu'elle paraissait un autre Christ par communication et par privilège. Ce fut entre le Fils et la Mère un divin et ineffable commerce; car elle lui donna la forme et l'être de la nature humaine (1), et cet adorable Seigneur donna à sa très pure Mère un autre être spirituel et de grâce, afin qu'ils se ressemblassent mutuellement sous ce rapport comme sous celui de leur humanité. Les fins qu'eut le Très Haut furent dignes d'une si rare merveille, qui était la plus grande de ses œuvres en une pure créature. Dans les chapitres précédents, savoir, le premier, le second et le sixième, j'ai dit quelque chose de ce qu'exigeaient à cet égard l'honneur de notre Rédempteur, et l'efficace de sa doctrine et de ses mérites; en effet il était comme nécessaire, pour mieux assurer l'un et attester l'autre, que l'on vît éclater en cette divine Mère la sainteté et la pureté de la doctrine de notre Seigneur Jésus-Christ, qui en était l'auteur et le Maître, et en même temps l'efficace de la loi évangélique et de l'œuvre de la rédemption, et que le tout tournât à la suprême gloire que la rédemption devait faire rejaillir sur notre aimable Sauveur. Aussi sa divine Mère en recueillit-elle plus abondamment les fruits les plus exquis, à elle seule, que tous les autres enfants de la sainte Église et que tous les prédestinés.

(1) Galat., IV, 4.

1586. La seconde fin qu'eut le Seigneur en cette œuvre concerne également le ministère de Rédempteur; car les conditions de notre rédemption devaient répondre à celles de la création du monde, et le remède du péché à son introduction; ainsi il convenait que, comme le premier Adam eut notre mère Ève pour compagne dans le péché; comme elle l'aïda et le poussa à le commettre, et que le genre humain se perdit en lui comme en son chef (1), de même il arrivât que, lors de la réparation d'une si grande perte, le second et le céleste Adam eût sa très pure Mère pour coadjutrice en la rédemption, et qu'elle concourut et coopérât au remède, quoique la vertu et la cause essentielle de la rédemption universelle fussent seulement en Jésus-Christ, qui est notre chef (2). Et, afin que ce mystère fut réalisé avec la dignité et la plénitude convenables, il fallut que s'accomplît entre notre Seigneur Jésus-Christ et la sainte Vierge ce que le Très Haut dit lors de la formation de nos premiers parents : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul; faisons-lui un aide semblable à lui* (3). Et c'est ce que le Seigneur fit, comme il le put; de sorte que, parlant dans cette occasion au nom du second Adam Jésus-Christ, il eut sujet de dire : *Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair; elle s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme* (4). Je

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

ne m'arrête pas à faire un plus long exposé de ce mystère, puisqu'il se découvre de lui-même aux yeux de la raison, éclairée par la foi, et par la lumière divine, qui connaît la ressemblance de Jésus-Christ et de sa très sainte Mère.

(1) I Cor., XV, 47. — (2) Coloss., I, 18; I Tim., II, 6. — (3) Gen., II, 18. — (4) *Ibid.*, 93.

1587. Il y eut encore un autre motif qui concourut à ce mystère; et, quoique je le mette ici le troisième dans l'exécution, il fut pourtant le premier dans l'intention, parce qu'il regarde la prédestination éternelle de notre Seigneur Jésus-Christ, conformément à ce que j'ai dit dans la première partie. Car le motif de l'incarnation du Verbe et de sa venue au monde pour y être l'exemplaire et le Maître des créatures, et réaliser ainsi son premier objet, devait répondre à la grandeur d'une telle œuvre, qui était la plus grande de toutes, et la fin immédiate à laquelle toutes devaient se rapporter. Or, afin que la divine Sagesse gardât cet ordre et cette proportion, il était convenable que parmi les simples créatures, il y en eût une qui remplit les conditions posées par la volonté du Seigneur, en sa détermination de venir être notre Maître et nous élever à la dignité d'enfants adoptifs par sa doctrine et par sa grâce (1). Et si Dieu n'eût pas fait la très pure Marie en la prédestinant entre les créatures par un degré de sainteté en rapport avec l'humanité de son très saint Fils, le monde ne lui aurait pas offert ce motif par lequel (pourrions-nous dire dans notre grossier langage) il colorait et justifiait son dessein de s'humaniser, suivant l'ordre et le mode que nous a manifestés sa toute-puissance. Je fais réflexion ici sur ce qui arriva à Moïse portant les tables de la loi, écrites du doigt de Dieu (2); quand il eut vu que le peuple adorait le veau d'or, il les brisa, regardant ces infidèles comme indignes d'un tel bienfait (3). Mais la loi fut écrite depuis sur d'autres tables faites par la main des hommes (4), et celles-ci furent conservées dans le monde. Les premières tables, formées par la main du Seigneur, où sa loi fut écrite, furent brisées par le premier péché; et nous aurions été privés de la loi évangélique, si nous n'avions eu en Jésus-Christ et en Marie d'autres tables faites d'une autre manière; Marie, de la manière commune et ordinaire, et Jésus-Christ par le concours de la volonté et de la substance de cette auguste Dame (5). De sorte que si elle ne se fût point montrée digne de concourir et de coopérer à la détermination de cette loi, nous ne l'aurions point reçue.

(1) Galat., IV, 5. — (2) Exod., XXXI, 18. — (3) Exod., XXXII, 19. — (4) Exod., XXXIV, 4. — (5) Luc., I, 88.

1588. La volonté de notre Seigneur Jésus-Christ embrassait toutes ces fins si relevées avec la plénitude de sa science et de sa grâce divine, enseignant les mystères de la loi évangélique à sa bienheureuse Mère. Et, afin qu'elle fût non seulement instruite de tous, mais aussi des différentes manières d'entendre cette même loi, et qu'elle devint une si savante disciple qu'elle pût elle-même être ensuite une maîtresse consommée et la Mère de la Sagesse (1), le Seigneur se servait de divers moyens pour l'éclairer. Quelquefois c'était par cette vision abstractive de la Divinité, qui lui fut dès lors plus fréquente; et quand elle ne l'avait point, il lui restait comme une vision intellectuelle, plus habituelle et moins claire que l'autre. Et dans l'une et l'autre elle connaissait distinctement toute l'Église militante, suivant l'ordre des événements successifs qu'elle avait traversés depuis le commencement du monde jusqu'à l'incarnation, et suivant le développement qu'elle devait avoir jusqu'à la fin du monde, et ensuite dans la félicité éternelle. Cette connaissance était si claire et si distincte, quelle s'étendait sur tous les saints et les justes et sur tous ceux qui se distingueraient dans l'Église, comme les apôtres, les martyrs, les patriarches des religions, les docteurs, les confesseurs et les vierges. Notre Reine les connaissait tous individuellement aussi bien que leurs œuvres, leurs mérites, la grâce qu'ils auraient, et la récompense qui devait y correspondre.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Eccles., XXIV, 24.

1589. Elle connut aussi les sacrements que son très saint Fils voulait instituer en sa sainte Église, l'efficace qu'ils auraient, les effets qu'ils produiraient en ceux qui les recevraient, selon leurs différentes dispositions; et comme le tout dépendait de la sainteté et des mérites de son adorable Fils et notre Restaurateur (1), elle eut de même une connaissance claire de toute la doctrine qu'il devait prêcher et enseigner; des Écritures anciennes et de celles qui étaient à venir; de tous les mystères qu'elles renferment dans les quatre sens, savoir, le littéral, le moral, l'allégorique et l'anagogique, et de tout ce que les interprètes en devaient écrire. En outre, cette divine disciple pénétrait beaucoup d'autres choses; et elle comprit que cette science lui était communiquée afin qu'elle fût la Maîtresse de la sainte Église, comme elle la fut effectivement en l'absence de son très saint Fils après sa glorieuse Ascension, et afin que les nouveaux fidèles ré engendrés en la grâce eussent en cette auguste Dame une Mère amoureuse qui prit soin de les nourrir au sein de sa doctrine comme avec un lait très doux, aliment propre des enfants (2). De sorte que, pendant ces dix-huit ans qu'elle demeura avec son Fils, elle reçut et digéra, pour ainsi dire, la substance évangélique, qui est la doctrine de notre Sauveur Jésus-Christ, qu'elle recevait de ce même Seigneur. Et, après l'avoir goûtée (3) et en avoir apprécié la force, elle en tira le doux aliment nécessaire pour nourrir la primitive Église, dont les jeunes enfants n'étaient pas encore assez forts pour prendre la nourriture solide de la doctrine, des Écritures et de l'imitation parfaite de leur Maître et Rédempteur. Et comme je dois traiter de cette matière dans la troisième partie, où elle trouvera sa place, je ne m'y étends pas ici davantage.

(1) Jean., I, 16. — (2) I Pierre., II, 2. — (3) Prov., XXXI, 18.

1590. Indépendamment de ces visions et de ces illuminations, notre grande Reine recevait l'enseignement de son très saint Fils en deux manières, dont j'ai déjà fait mention; d'abord, par la contemplation du miroir de son âme très sainte et de ses opérations intérieures, et en quelque façon de la science même qu'il avait de toutes les causes; et c'était là un nouveau moyen par lequel elle apprenait les desseins du Rédempteur et Auteur de la sainteté, et les décrets relatifs à ce qu'il devait opérer par lui-même et par ses ministres dans l'Église. Ensuite par l'instruction extérieure et de vive voix; car le Seigneur conférait avec sa divine Mère de toutes les choses qu'il lui avait manifestées en son humanité et en la Divinité. Il lui communiquait tout ce qui regardait l'Église jusque dans les moindres détails, et même les choses qui devaient correspondre aux temps et aux événements de la loi évangélique, du paganisme et des fausses sectes. Il informa de tout sa divine Disciple et notre auguste Maîtresse. De sorte qu'avant que le Seigneur eût commencé à prêcher, la sainte Vierge était versée en sa doctrine et l'avait déjà pratiquée avec une très haute perfection; car la plénitude des œuvres de cette grande Reine répondait à celle de sa sagesse et de sa science; et celle-ci fut si profonde, si pénétrante, si infaillible, que, comme elle n'ignorait rien, elle ne se trompa jamais ni dans ses idées ni dans ses paroles; n'omettant rien de nécessaire, n'ajoutant rien de superflu, elle ne prit jamais un terme pour un autre, et n'avait pas besoin de réfléchir pour parler et pour expliquer les plus profonds mystères des Écritures, lorsqu'elle fut obligée de le faire dans la primitive Église.

Instruction que la divine Mère me donna.

1591. Ma fille, le Très Haut, qui par lui-même a donné l'être et le donne à toutes les créatures, ne refusant à aucune sa grande providence, est, par un effet de sa bonté et de sa



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

clémence, très fidèle à répandre sa lumière sur toutes les âmes, afin qu'elles puissent entrer dans le chemin de sa connaissance, et par là même dans celui de la vie éternelle (1), si elles n'y mettent aucun obstacle et n'obscurcissent cette même lumière par leurs péchés, qui leur font abandonner la conquête du royaume des cieux. Mais il se montre plus libéral envers ces âmes qu'il appelle par ses secrets jugements dans son Église (2); car il leur communique dans le baptême, avec la grâce de ce sacrement, des vertus qu'on appelle essentiellement infuses et, qu'elles ne sauraient acquérir par elles-mêmes; et d'autres qui sont accidentellement infuses et qu'elles pourraient acquérir par leurs œuvres en coopérant à la grâce; mais le Seigneur les leur donne par anticipation, afin qu'elles soient plus promptes et plus ferventes à observer la sainte loi. Outre cette lumière commune de la foi, il ajoute à d'autres âmes, par sa clémence, d'autres dons particuliers et surnaturels d'une plus grande connaissance et d'une vertu plus relevée, pour les avancer en la pratique des bonnes œuvres et leur faire connaître les mystères de la loi évangélique. Et en ce bienfait il s'est montré plus libéral envers vous qu'envers une foule de générations; de sorte qu'il vous a obligée par-là de vous distinguer en l'amour et en la correspondance que vous lui devez, et d'être toujours humiliée et abîmée dans votre propre néant.

(1) Jean., I, 9. — (2) Matth., XI, 12.

1592. Et, afin que vous soyez avertie de tout, je veux, par un soin et par un amour maternel, vous découvrir, comme Maîtresse, la ruse avec laquelle l'ennemi tâche de renverser les œuvres du Seigneur car aussitôt que la créature est arrivée à l'usage de la raison, elle est suivie par plusieurs démons vigilants et obstinés. Ainsi, au moment même où les âmes devraient élever leur entendement à la connaissance de Dieu et entreprendre les œuvres des vertus infuses dans le baptême, ces ennemis de leur salut font avec une fureur et une adresse incroyables leurs efforts pour leur arracher cette divine semence; et, s'ils n'en peuvent venir à bout, ils tâchent au moins d'en empêcher le fruit en portant les hommes à des actions vicieuses, inutiles et puériles. Par cette méchanceté ils les détournent d'user de la foi, de l'espérance et des autres vertus; de faire réflexion qu'ils sont chrétiens, et de s'attacher à la connaissance de leur Dieu et des mystères de la rédemption et de la vie éternelle. En outre, ils inspirent aux parents une nonchalance criminelle et un amour aveugle pour leurs enfants, et suggèrent aux précepteurs d'autres négligences, afin que les uns et les autres ne prennent point garde aux défauts qu'ils devraient corriger, et qu'ils laissent ces pauvres enfants contracter plusieurs mauvaises habitudes et perdre les vertus et leurs bonnes inclinations, de sorte qu'ils prennent le chemin de la damnation.

1593. Mais le miséricordieux Seigneur ne manque pas de parer à ce danger en redoublant la lumière intérieure par de nouveau secours et par de saintes inspirations; par la doctrine de la sainte Église, par ses prédicateurs et par ses ministres; par l'usage et par le remède efficace des sacrements, et par d'autres moyens qu'il applique pour les remettre dans le chemin de la vie. Et si avec tant de remèdes il y a si peu d'hommes qui recouvrent la santé spirituelle, la cause la plus puissante qui les en prive se trouve dans l'empire fatal des vices et des passions désordonnées auxquels ils se sont livrés dès leur jeune âge. Car cette sentence du Deutéronome est véritable : *La vieillesse sera comme les jours de la jeunesse*. C'est ainsi que les démons s'enhardissent et prennent un empire plus tyrannique sur les âmes, convaincus que, comme ils se les sont assujetties lorsqu'elles avaient de moindres péchés, ils se les assujettiront plus facilement encore quand elles en commettront sans crainte beaucoup de plus énormes. De sorte qu'ils ne cessent de les y pousser et de leur inspirer une nouvelle témérité, parce que la créature diminue ses forces spirituelles à mesure qu'elle augmente le nombre de ses péchés, et elle se soumet de plus en plus au démon, c'est-à-dire

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

à un ennemi acharné qui acquiert sur elle un pouvoir absolu, et l'enchaîne si cruellement à sa corruption et à sa misère, qu'elle succombe sous le poids de son iniquité et se laisse entraîner au gré de son vainqueur de précipice en précipice, d'abîme en abîme; juste châtement infligé à celle qui s'y est assujettie par le premier péché(1). C'est par ces moyens que Lucifer a jeté un si grand nombre d'âmes dans les enfers, et qu'il y en précipite chaque jour, s'élevant en son orgueil contre Dieu (2). Il a introduit par-là dans le monde sa tyrannie et l'oubli des quatre fins de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer, le paradis; et il a roulé tant de nations d'abîme en abîme, jusqu'à les faire tomber dans des erreurs aussi brutales que le sont toutes les hérésies et toutes les fausses sectes des infidèles. Prenez donc bien garde, ma fille, à ce danger formidable, et faites en sorte de ne perdre jamais le souvenir de la loi de Dieu, de ses commandements (3), des vérités catholiques et de la doctrine évangélique. Ne laissez passer aucun jour sans en employer une bonne partie à les méditer; conseillez à vos religieuses d'en faire de même, aussi bien qu'à tous ceux à qui vous parlerez; car le démon, leur ennemi, travaille sans relâche à obscurcir leur entendement (4) et à lui faire oublier la loi divine, afin qu'il ne conduise point la volonté, qui est une puissance aveugle, aux actes propres à assurer la justification que l'on acquiert par une foi vive, par une ferme espérance, par un amour fervent et par un cœur contrit et humilié (5).

(1) Ps. XLI, 7. — (2) Ps. LXXIII, 23. — (3) Ps. CXVIII, 92. — (4) I Pierre., V, 8. — (5) Ps. I, 19.

CHAPITRE VIII.

Où il est déclaré comment notre grande Reine pratiquait la doctrine de l'Évangile, que son très saint Fils lui enseignait.

1594. Notre adorable Sauveur, commençant à sortir de l'enfance, croissait en âge et en œuvres, accomplissant en toutes et en chacune ce que le Père éternel lui avait recommandé pour le salut des hommes. Il ne parlait point en public, et il ne faisait pas non plus alors en Galilée des miracles aussi éclatants que ceux qu'il avait faits auparavant en Égypte, ou que ceux qu'il fit dans la suite. Mais il opérait toujours secrètement de grands effets dans les âmes et dans les corps de beaucoup de personnes. Il visitait les pauvres et les malades; il consolait les affligés, et il conduisait ceux-là aussi bien que plusieurs autres au salut éternel, les éclairant par des conseils particuliers, et les excitant par des inspirations et des faveurs intérieures à se convertir à leur Créateur, et à s'éloigner du démon et de la mort. Ses bienfaits étaient continuels, et c'est pour les répandre qu'il sortait souvent de la maison de sa bienheureuse Mère. Et, quoique les hommes remarquassent qu'ils étaient émus et renouvelés par sa présence et par ses paroles, néanmoins, comme ils ignoraient le mystère, ils en étaient fort surpris, ne sachant à qui en attribuer la cause, sinon à Dieu même. L'auguste Maîtresse de l'univers connaissait, dans le miroir de l'âme très sainte de son Fils et par d'autres voies, toutes les merveilles qu'il faisait; et, se trouvant seule avec lui, elle l'adorait toujours prosternée, et lui en rendait des actions de grâces.

1595. Le très doux Jésus passait le reste du temps avec sa Mère, l'employant à faire oraison, à l'enseigner et à lui communiquer les soins qu'il prenait de son cher troupeau (1), les mérites qu'il voulait multiplier pour son remède, et les moyens qu'il avait résolu d'appliquer à son salut. La très prudente Mère était attentive à tout, et y coopérait par sa haute sagesse et par son amour divin, en prenant sa part dans les offices de père, de frère,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

d'ami, de maître, d'avocat, de protecteur et de restaurateur, qu'il commençait à remplir en faveur du genre humain. Ces communications avaient lieu ou par paroles ou par les opérations intérieures, par le moyen desquelles le Fils et la Mère se parlaient et s'entendaient aussi. Le divin Enfant lui disait : Ma Mère, le résultat de mes œuvres, sur lequel je veux établir l'Église, doit être une doctrine et une science dont l'adoption et la mise en pratique procureront la vie et le salut des hommes; une loi sainte, efficace et puissante pour enlever le mortel venin que Lucifer a jeté dans leur cœur avec le premier péché. Je veux qu'ils se spiritualisent au moyen de mes préceptes et de mes conseils; qu'ils s'élèvent à ma participation et à ma ressemblance; qu'ils soient les dépositaires de mes trésors dans l'état de leur mortalité, et qu'ils arrivent ensuite à la participation de ma gloire éternelle. Je veux renouveler dans le monde la loi que j'ai donnée à Moïse, et lui communiquer une plus grande perfection, une nouvelle lumière et une efficace spéciale, afin qu'elle renferme des préceptes et des conseils. »

(1) Jean., X, 14.

1596. La divine Mère connaissait avec une très profonde science tous ces projets du Maître de la vie, les recevait, les honorait, et en témoignait sa reconnaissance avec un très grand amour au nom de tout le genre humain. Et comme le Seigneur lui découvrait tous ces grands mystères en général, et chacun en particulier, elle connaissait en même temps l'efficace qu'il donnerait à tous aussi bien qu'à la loi de l'Évangile; et, pénétrant les effets que cette même loi produirait dans les âmes si elles l'observaient, et la récompense qu'elles acquerraient, elle fit dès lors toutes ses actions comme si elle les eût faites pour chacun des hommes. Elle connut distinctement les quatre Évangiles, avec leur texte spécial et les mystères que chacun des évangélistes écrivait. Elle comprit toute leur doctrine; car sa science surpassait celle des évangélistes mêmes et des autres écrivains sacrés; de sorte qu'elle eût pu être leur maîtresse, et leur exposer la première toutes ces choses sans avoir besoin de leurs récits. Elle sut aussi que cette science était comme tirée de celle de Jésus-Christ, et que par elle les Évangiles qu'on allait écrire étaient comme copiés en son âme et s'y trouvaient en dépôt, comme les tables de la loi dans l'Arche du Testament (1), afin qu'ils tinssent lieu de légitimes et véritables originaux à tous les saints et à tous les justes de la loi de grâce; parce qu'ils devaient tous imiter la sainteté et les vertus de l'auguste Marie, qui se trouvait dans les trésors de la grâce.

(1) Hebr., IX, 1.

1597. Son divin Maître lui fit aussi comprendre l'obligation qu'il lui imposait d'opérer et d'exécuter toute cette doctrine avec une sublime perfection pour les très hautes fins qu'il avait dans ce rare bienfait. Et s'il fallait raconter ici avec combien d'excellence et d'exactitude notre grande Reine l'accomplit, il faudrait renfermer dans ce chapitre toute sa vie, puisqu'elle fut un sommaire de l'Évangile tiré de son Maître, son propre Fils. Qu'on tâche de voir ce que cette doctrine a opéré dans les apôtres, dans les martyrs, dans les confesseurs, dans les vierges et dans les autres saints qui ont paru, et ce qu'elle doit opérer dans tous ceux qui paraîtront jusqu'à la fin du monde; personne ne saurait le déclarer ni comprendre, excepté le Seigneur même. Or considérons que tous les saints et tous les justes ont été conçus dans le péché; que tous ont mis quelque obstacle à la grâce; que nonobstant cela ils ont pu croître en vertu, en sainteté et en perfection. Mais ils offraient toujours des vides où cette grâce ne se trouvait point, tandis que notre auguste Princesse n'eut aucun de ces défauts en la sainteté (1); elle seule fut une matière parfaitement disposée, sans aucune forme qui contrariât l'action du puissant bras du Seigneur et qui s'opposât à ses dons elle reçut sans embarras et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sans résistance le torrent impétueux de la Divinité (2), qui lui était communiqué par son propre Fils, Dieu véritable. C'est assez dire que nous ne parviendrons que dans la claire vision du Seigneur, et dans cette félicité éternelle, à connaître d'une manière satisfaisante la sainteté et l'excellence de cette merveille de son pouvoir infini.

(1) Rom., V, 12; I Jean., I, 8. — (2) Ps. XLV, 5.

1598. Or, j'ai beau vouloir déclarer maintenant quelque chose de ce qui m'en a été manifesté, même en m'en tenant à des généralités, je ne trouve point de termes pour m'exprimer; car notre grande Reine gardait les préceptes et les conseils de l'Évangile selon la profonde intelligence qu'elle en avait reçue, et il n'est aucune créature qui puisse connaître la sublimité de la science de cette Mère de la sagesse en la doctrine de Jésus-Christ; le peu que nous en concevons surpasse tout ce que nous en pouvons dire. Mais mettons ici pour exemple la doctrine de ce premier sermon que, comme le rapporte saint Matthieu (1) au chapitre cinquième, le Maître de la vie fit à ses disciples sur la montagne, en y comprenant l'abrégé de la perfection évangélique, sur laquelle il établissait son Église, et en déclarant bienheureux tous ceux qui suivraient cette doctrine.

(1) Matth., V, 2.

1599. *Bienheureux, dit notre divin Maître, sont les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux* (1). Ce fut le premier et le solide fondement de toute la vie évangélique. Et bien que les apôtres, et après eux notre père saint François, en aient fait une très haute estime, l'auguste Marie néanmoins est la seule qui ait pénétré ce que la pauvreté d'esprit a de plus sublime, et qui l'ait observée avec toute la perfection possible, égalant cette pratique à l'idée qu'elle en avait. Les images des richesses temporelles n'entrèrent point dans son cœur, elle en ignora les désirs; mais, aimant les choses comme ouvrages du Seigneur, elle abhorrait les richesses en ce qu'elles étaient un achoppement et un embarras qui détournait l'amour divin; aussi n'en usa-t-elle qu'avec beaucoup de réserve, et qu'autant qu'elles la portaient ou l'aidaient à glorifier le Créateur. De sorte que la prérogative de Reine du ciel et la possession de toutes les créatures étaient comme dues à cette très parfaite et admirable pauvreté. Tout cela est véritable; mais tout cela est peu de chose, si nous considérons avec quelle sage vigilance et avec quelle estime cette grande Dame garda le trésor de la pauvreté d'esprit, qui est la première béatitude.

(1) Matth., V, 3.

1600. La seconde était celle-ci : *Bienheureux sont ceux qui ont l'esprit doux, car ils auront la terre pour héritage* (1). En cette doctrine et en sa pratique la très pure Marie surpassa par son incomparable douceur, non seulement tous les mortels, comme Moïse tous ses contemporains (2), mais les anges et les séraphins eux-mêmes, parce que cette candide colombe fut en chair mortelle plus exempte de trouble et de colère en son intérieur et en ses puissances que les esprits qui ne sont point doués de notre sensibilité. Elle fut à ce degré inexplicable maîtresse de ses puissances et des opérations de son corps terrestre aussi bien que des cœurs de tous ceux qui l'abordaient, et elle possédait la terre en toutes les manières, l'assujettissant à sa douce et paisible obéissance. La troisième : *Bienheureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolés* (3). L'auguste Marie connut l'excellence des larmes et leur valeur aussi bien que la folie et le danger de la vaine joie du monde (4) au-dessus de tout ce qu'on peut dire; en effet, tandis que tous les enfants d'Adam, conçus dans la faute originelle et ensuite souillés par les péchés actuels, s'abandonnent à la joie et au plaisir, cette divine Mère, exempte qu'elle était de tout péché, comprit que la vie mortelle était pour pleurer

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'absence du souverain Bien et les péchés qui ont été et qui sont commis contre lui; elle les pleura amèrement pour tous, et ses très innocentes larmes méritèrent les consolations et les faveurs qu'elle reçut du Seigneur. Son cœur très pur fut toujours en proie à la douleur à la vue des offenses qu'on faisait à son bien-aimé et son Dieu éternel; de sorte que ses yeux en donnaient des marques continuelles (5), et son pain ordinaire (6) était de pleurer jour et nuit les ingratitude que les pécheurs commettaient contre leur Créateur et leur Rédempteur. La cause des gémissements et des larmes se trouve, à cause du péché, dans les créatures, et celle de la joie et de la consolation, en Marie par la grâce, et cependant toutes les créatures ensemble n'ont plus pleuré que la Reine des anges.

(1) *Ibid.*, 4. — (2) Num., XII, 8. — (3) Matth., V, 8. — (4) Ps. CXXV, 8; Prov., XIV, 13. (5) Jerem., IX, 1. — (6) Ps. XLI, 4.

1601. En la quatrième béatitude, qui rend *bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice* (1), nôtre divine Dame pénétra le mystère de cette faim et de cette soif, qui furent plus grandes en elle que le dégoût qu'en ont eu et qu'en auront tous les ennemis de Dieu. Car, parvenue au faite de la justice et de la sainteté, elle aspira toujours à s'élever davantage; elle était toujours altérée de mérites, et à cette soif répondait la plénitude de grâce dont le Seigneur la rassasiait en lui versant le torrent de ses trésors et la douceur de la Divinité. En la cinquième béatitude, des *miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde* (2) de Dieu, elle eut un degré si excellent et si noble, qu'il n'a pu se trouver qu'en elle ; c'est pourquoi on l'appelle la Mère de la miséricorde, comme Dieu est appelé le Père des miséricordes (3). De sorte qu'étant très innocente et sans aucun péché pour lequel elle eût besoin de solliciter la miséricorde du Seigneur, elle eut pitié de tout le genre humain à un point incompréhensible, et par cette pitié elle le secourut. Et comme elle connut par la plus haute science toute l'excellence de cette vertu, elle n'a refusé et ne refusera jamais de l'exercer envers ceux qui l'imploreront (4), imitant très parfaitement Dieu en cela, comme aussi dans le zèle avec lequel elle allait au-devant de leurs nécessités pour leur offrir le remède.

(1) Matth., V, 6. — (2) *Ibid.*, V, 7. — (3) II Cor., I, 3. — (4) Isa., XXX, 18 ; Ps., LVIII, 18.

1602. La sixième béatitude, qui regarde *ceux qui ont le cœur pur, pour voir Dieu* (1), fut réalisée en la sainte Vierge d'une manière incomparable; car elle était belle comme la lune (2), imitant à la fois le véritable Soleil de justice et l'astre matériel qui nous éclaire, et qui ne se souille point par les immondices de notre globe; ni le cœur, ni les puissances de notre pudique Princesse ne reçurent jamais la moindre image des choses impures; ces sortes d'impressions étaient comme impossibles en elle, à cause de la sainteté de ses très chastes pensées; c'est cet état qui détermina, dès le premier instant, cette vision de la Divinité dont jouit son cœur, ainsi que les autres faveurs dont il est fait mention dans cette histoire, quoiqu'elles ne pussent être que passagères et intermittentes à cause de sa qualité de voyageuse. La septième béatitude, celle des *pacifiques, qui seront appelés les enfants de Dieu* (3), fut accordée à notre Reine avec une sagesse admirable, car elle en avait besoin pour conserver la paix de son cœur et de ses puissances dans les alarmes et les tribulations de la vie, de la passion et de la mort de son très saint Fils. Dans toutes ces occasions aussi bien que dans les autres elle montra, comme un portrait vivant, le calme de ce pacifique Seigneur. Jamais elle ne se troubla d'une manière désordonnée, et, restant toujours la Fille parfaite du Père céleste, elle sut supporter les plus grandes peines avec une paix inaltérable. C'est surtout par l'excellence de ce don qu'elle mérita le titre de Fille du Père éternel. La huitième béatitude, qui s'applique à *ceux qui souffrent persécution pour la justice* (4), se trouva en notre très sainte Dame dans le plus haut degré possible; car lorsque les hommes ôtèrent

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'honneur et la vie à son adorable Fils et Seigneur de l'univers pour leur avoir prêché et enseigné la justice, et cela dans les circonstances qui accompagnèrent cet attentat, il n'y eut que Dieu et la seule Marie qui le souffrirent avec quelque égalité, puisqu'elle était la véritable Mère de son très cher Fils, comme le Seigneur en était le Père. Cette grande Dame fut la seule qui imita sa Majesté dans la souffrance de cette persécution, persuadée qu'elle devait pratiquer jusque-là la doctrine que son divin Maître enseignerait dans l'Évangile.

(1) Matth., V, 9. — (2) Cant., VI, 9..., — (3) Matth., V, 8. — (4) Matth., V, 10.

1603. Voilà comment je puis faire comprendre jusqu'à un certain point ce que j'ai appris de la science que notre grande Dame apportait dans la méditation et dans la pratique de la doctrine de l'Évangile. Et ce que je viens de dire des béatitudes pourrait aussi être appliqué aux préceptes, aux conseils, et aux paraboles de l'Évangile, tels que les préceptes d'aimer nos ennemis, de pardonner les injures, de faire les bonnes œuvres sans ostentation, de fuir l'hypocrisie (1), tous les conseils qui tendent à la perfection ; les paraboles du trésor, de la perle, des vierges, du semeur, des talents (2), et tous les mystères que les quatre Évangiles renferment. Car elle en pénétra toute la doctrine, aussi bien que les très hautes fins auxquelles notre divin Maître rapportait ces choses; elle sut aussi tout ce qui était le plus saint et le plus conforme à sa divine volonté, et comment on le devait pratiquer; et elle agit en conséquence sans en omettre un seul point (3). De sorte que nous pouvons appliquer à cette auguste Dame ce que notre Seigneur Jésus-Christ a dit de lui-même, savoir qu'il n'était pas venu détruire la loi, mais l'accomplir (4).

(1) Matth., V, 44 ; VI, 3, 15 ; Luc., XVII, 4. — (2) Matth., XIII, 44 et 45; XXV, 1, 15; Luc., XIX, 13. — (3) Matth., V, 17, etc. — (4) *Ibid.*, 17.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1604. Ma fille, il faut que le véritable maître de la vertu enseigne ce qu'il exerce, et qu'il exerce lui-même ce qu'il enseigne aux autres; car l'instruction et l'action sont les deux parties de ses fonctions. Si les paroles enseignent l'auditeur, l'exemple l'excite et le convainc en même temps de l'objet de la leçon qu'il apprend à mettre en pratique. C'est ce que fit mon très saint Fils, et ce que je fis aussi à son imitation. Mais comme sa divine Majesté ni moi non plus ne devons pas toujours demeurer au monde, elle voulut laisser les saints Évangiles comme une copie de sa vie et de la mienne aussi, afin que les enfants de la lumière, croyant en cette même lumière et la suivant (1), conformassent leur vie à celle de leur Maître par l'observance de la doctrine évangélique qu'il leur laissait; en effet, le Seigneur a reproduit dans sa propre vie toutes les leçons qu'il m'a enseignées et qu'il m'a ordonné de pratiquer à son imitation. Voilà l'importance des sacrés Évangiles, pour lesquels vous devez avoir une très grande estime et une très haute vénération. Car je veux que vous sachiez que pour mon très saint Fils et pour moi, il est également doux et glorieux de voir ses divines paroles, et celles qui renferment l'histoire de sa vie, dignement estimées et révérees des hommes; et qu'au contraire le Seigneur regarde comme une grande injure que les enfants de l'Église méprisent les Évangiles et sa doctrine, comme le font tant de chrétiens qui ne comprennent, ne considèrent et ne reconnaissent point ce bienfait, et qui n'en font non plus de cas que s'ils étaient païens, ou s'ils n'avaient point la lumière de la foi.

(1) Jean., XII, 36.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1605. Vos obligations sont grandes à cet égard, parce que je vous ai avertie de l'estime que je faisais de la doctrine évangélique, et des soins que je prenais de la mettre en pratique, et si en cela vous n'avez pas pu connaître tout ce que j'opérais et pénétrais, car votre capacité ne saurait aller jusque-là, du moins je vous ai témoigné par mes communications plus de bonté qu'à aucune nation. Travaillez donc avec le plus grand zèle à y correspondre, et à ne point perdre l'amour que vous avez conçu par l'étude des sacrées Écritures, et surtout par celle des Évangiles, et de la très haute doctrine qu'ils contiennent. Elle doit être, cette doctrine, la lampe allumée dans votre cœur (1), et ma vie vous doit servir d'exemplaire, sur lequel vous réglerez la vôtre. Considérez combien il vous importe de le faire avec toute la diligence possible, et que si vous le faites, mon très saint Fils en recevra une grande satisfaction, et je m'engagerai de nouveau à exercer envers vous l'office de mère et de maîtresse. Craignez le danger auquel s'exposent ceux qui ne sont point attentifs aux inspirations divines, car une infinité d'âmes se perdent par cette inattention. Et les appels que vous fait la miséricorde libérale du Tout Puissant sont si fréquents et si admirables, que si vous n'y répondez pas, votre grossière et coupable indifférence serait horrible aux yeux du Seigneur, aux miens et à ceux de ses saints.

(1) Ps. CXVIII, 105.

CHAPITRE IX.

Où il est déclaré comment la très pure Marie connut les articles de foi que la sainte Église devait croire, et ce que cette auguste Dame fit à la suite de cette faveur.

1606. Le fondement immuable de notre justification, et le principe de toute sainteté, c'est la foi aux vérités que Dieu a révélées à sa sainte Église; c'est sur cette base solide qu'il les a établies, comme un très prudent architecte qui bâtit sa maison sur la pierre ferme, afin qu'en cas d'inondation, les torrents les plus impétueux ne puissent point l'ébranler (1). Tel est le secret de la stabilité (2) de cette invincible Église évangélique, catholique et romaine, qui est une; une, en l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité qui y règnent (3); une, sans ces divisions et ces contradictions que l'on découvre dans toutes les synagogues de Satan (4), c'est-à-dire dans toutes les fausses sectes et dans toutes les hérésies, qui sont si pleines de ténèbres et d'obscurités, que non seulement elles se combattent les unes les autres et choquent toutes la raison, mais encore, que chacune se combat elle-même par ses propres erreurs, en affirmant et croyant des choses si opposées, que les unes détruisent les autres. Notre sainte foi ne cesse de triompher de toutes ces fausses sectes, sans que les portes de l'enfer prévalent un instant contre elle (5), quelques efforts que le démon ait faits et puisse faire pour l'attaquer, et pour en cribler les fidèles comme on cribler le froment, ainsi que le Maître de la vie le dit à son vicaire saint Pierre (6), et en lui à tous ses successeurs.

(1) Luc., VI, 48. — (2) I Tim., III, 15. — (3) Ephes., IV, 5 ; I Cor., I, 18. — (4) Apoc., II, 9. — (5) Matth., XVI, 18. — (6) Luc., XXII, 31.

1607. Afin que notre Reine et Maîtresse reçût une parfaite connaissance de toute la doctrine évangélique et de la loi de grâce, il fallait faire entrer dans l'océan de ces merveilles



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et de ces grâces la connaissance de toutes les vérités catholiques qui devaient être crues des fidèles au temps de la prédication de l'Évangile, et notamment celle des articles auxquels ces mêmes vérités sont réduites comme à leurs principes. Car tout cela trouvait place dans la capacité de cette auguste Dame; tout pouvait être confié à son incomparable sagesse, jusqu'aux articles et aux vérités catholiques qui la regardaient, et que l'on devait croire dans l'Église; aussi connut-elle toutes ces choses, comme je le dirai plus tard, avec les circonstances des temps, des lieux, des moyens et des manières, au milieu desquelles elles se succéderaient dans les siècles futurs, au moment opportun où la manifestation en serait nécessaire. Or, pour en informer cette bienheureuse Mère, et particulièrement de ces articles, le Seigneur lui donna une vision de la Divinité sous cette forme abstractive dont j'ai parlé en d'autres endroits, et elle y découvrit les profonds mystères que cachent les jugements impénétrables du Très Haut et de sa providence; elle y sut aussi avec combien de douceur dans son infinie bonté avait dispensé le bienfait de la sainte foi infuse, afin que les hommes, privés de la vue de la Divinité, pussent tous indistinctement la connaître sans peine et en peu de temps, sans attendre ni chercher cette connaissance par la science naturelle, d'ailleurs si bornée, que fort peu de personnes acquièrent. Mais notre foi catholique, dès le premier usage de la raison, nous élève à la connaissance, non seulement de la Divinité en trois personnes, mais de l'humanité de notre Seigneur Jésus-Christ, et des moyens qu'il a établis pour nous faire arriver à la vie éternelle; connaissance que ne sauraient acquérir les sciences humaines, toujours stériles et impuissantes, si elles ne sont fécondées et vivifiées par la vertu de la foi divine.

1608. Dans cette vision nôtre grande Reine approfondit tous ces mystères et tout ce qu'ils contiennent; elle apprit encore que la sainte Église recevrait dès sa naissance les quatorze articles de la foi catholique, et qu'elle définirait ensuite à divers époques plusieurs vérités, qui étaient renfermées dans ces mêmes articles et dans les saintes Écritures, comme en leurs racines, qui étant cultivées produisent leurs fruits. Après avoir connu tout cela dans le Seigneur, elle le vit en sortant de l'extase dont je viens de parler, par une autre vision ordinaire que j'ai aussi mentionnée; savoir en l'âme, très sainte de Jésus-Christ; et elle découvrit que toutes les parties de ce plan divin étaient tracées d'avance dans l'entendement du souverain Architecte. Puis elle en conféra avec sa Majesté, elle sut comment elles seraient exécutées, et qu'elle serait la première à les adopter par une croyance expresse et parfaite, et à l'instant elle fit une profession spéciale de chacun des articles de foi. Dans le premier des sept concernant la Divinité, elle comprit, par la foi, que *le véritable Dieu était unique*, indépendant, nécessaire, infini, immense en ses attributs et en ses perfections, immuable et éternel; et combien il était juste et nécessaire que les hommes crussent et confessassent cette vérité. Elle rendit des actions de grâces pour la révélation de cet article, et pria son très saint Fils de continuer; cette faveur envers le genre humain, et de donner des grâces aux hommes, afin qu'ils la reçussent et qu'ils connussent la véritable Divinité. Par cette lumière infaillible (quoique obscure) elle apprécia le péché de l'idolâtrie, qui ignore cette vérité, et elle le pleura avec une amertume et une douleur inexprimables; et voulant le réparer, elle fit avec ardeur des actes de foi et de vénération qu'elle adressa au seul et véritable Dieu; elle en fit aussi plusieurs autres de toutes les vertus qu'exigeait cette connaissance.

1609. Le second article, qui est de *croire qu'il est Père*, elle le crut de même, et elle comprit qu'il était donné afin que les mortels passassent de la connaissance de la Divinité à celle de la Trinité des personnes divines, ainsi que des autres articles qui l'expliquent et la supposent, et que par là ils parvinssent à connaître parfaitement leur dernière fin, comment ils en doivent jouir, et les moyens d'y arriver. Elle découvrit que la personne du Père ne pouvait point procéder d'une autre, qu'elle était comme l'origine de tout, et que pour ce sujet

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

on lui attribue la création du ciel et de la terre, aussi bien que de toutes les autres créatures, comme à Celui qui, sans principe lui-même, est le principe de tout ce qui a l'être. Notre divine Dame rendit pour cet article des actions de grâces au nom de tout le genre humain, et fit tout ce que cette vérité demandait. Le troisième article, qui nous oblige de croire que le même Dieu est Fils, cette Mère de la grâce le crut avec une lumière et une connaissance très particulière des processions au dedans; dont la première dans l'ordre d'origine est la génération éternelle du Fils, qui est engendré par l'acte de l'entendement, et qui l'a été de toute éternité du seul Père, auquel il est non point inférieur, mais égal en la divinité, en l'éternité, en l'infinité et tous les attributs. Le quatrième article, qui est de *croire qu'il est Esprit-Saint*, elle le crut et le pénétra en sachant que la troisième personne du Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un principe par l'acte de la volonté, étant égal aux deux personnes, sans qu'il y ait entre les trois aucune autre différence que la distinction personnelle, qui résulte des émanations et des processions infinies de l'entendement et de la volonté. Et quoique la très pure Marie eût déjà puisé des notions spéciales sur ce mystère dans les visions dont j'ai parlé ailleurs, elles lui furent renouvelées cette fois avec l'indication des détails et des circonstances qui en devaient faire des articles de foi en la nouvelle Église; et avec l'intelligence des hérésies que Lucifer dresserait contre ces articles, telles qu'il les avait forgées dès qu'il fut tombé du ciel, et qu'il eut appris que le Verbe allait s'incarner.

Notre auguste Princesse offrit des actes sublimes contre toutes ces erreurs, en la manière que j'ai marquée plus haut (n° 123).

1610. Le cinquième article, qui dit que le Seigneur est Créateur, la très pure Marie le crut, en concevant qu'encre que la création de toutes les choses soit attribuée au Père, elle est pourtant commune à toutes les trois personnes, en ce qu'elles sont un seul Dieu infini et Tout Puissant; que les créatures dépendent de lui seul en leur être et en leur conservation, et qu'aucune, fût-ce un ange, n'a le pouvoir d'en créer une autre, fût-ce un vermisseau, en la tirant du néant (c'est là proprement la création), parce que celui-là seul qui est indépendant en son être peut opérer sans aucune dépendance d'une autre cause quelconque. Elle prévint le besoin que l'Église aurait de cet article contre les tromperies de Lucifer, afin que Dieu fût honoré et reconnu pour l'auteur de toutes choses. Le sixième article le déclare Sauveur; elle le pénétra de nouveau avec tous les mystères de la prédestination, de la vocation et de la justification finale qu'il renferme, et qui regardent aussi les réprouvés, qui, pour n'avoir pas profité des moyens salutaires que la miséricorde divine leur avait donnés et leur donnerait, perdraient la félicité éternelle. Cette très fidèle Dame comprit aussi que le titre de Sauveur appartenait aux trois personnes divines, mais surtout, à celle du Verbe en tant qu'homme, parce qu'il devait se livrer pour le prix de la rédemption; et que Dieu accepterait son sacrifice comme une satisfaction suffisante pour les péchés originel et actuels. Cette grande Reine méditait tous les sacrements et tous les mystères que la sainte Église devait recevoir et croire; et dans la connaissance qu'elle en avait, elle faisait des actes très relevés de plusieurs vertus. Dans le septième article, qui le proclame glorificateur, elle pénétra ce qu'il promettait aux mortels relativement à la félicité qui leur était préparée dans la jouissance et dans la vision béatifique et combien il leur importe de croire cette vérité; pour se disposer à acquérir cette gloire, et de ne point se regarder comme habitants de la terre, mais comme pèlerins et citoyens du ciel (1), afin de se consoler par cette foi et par cette espérance au milieu des tristesses de leur exil.

(1) Ephes., II, 19.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1611. Notre grande Reine eut une égale connaissance des sept articles qui regardent l'humanité ; mais ce fut avec de nouveaux effets en son très candide et très humble cœur. Car à propos du premier, qui dit que son très saint Fils *fut conçu en tant qu'homme par l'opération du Saint-Esprit* ; comme ce mystère s'était opéré dans son sein virginal, la très prudente Dame éprouva, en sachant que ce serait un article de foi en la sainte Église militante aussi bien que les autres points qui suivent, des sentiments inexplicables. Elle s'humilia au-dessous de toutes les créatures et jusqu'au centre de la terre, elle descendit par la méditation dans le néant d'où elle avait été tirée, elle creusa de nouveaux fondements d'humilité pour le haut édifice que la droite du Tout Puissant bâtit dans sa très sainte Mère, je veux dire pour la plénitude de science infuse et de perfection excellente dont il la comblait. Elle loua le Très Haut et lui rendit des actions de grâces pour elle-même et pour tout le genre humain, de ce qu'il avait choisi un moyen si admirable et si efficace, de s'attirer tous les cœurs, en obligeant les hommes, après avoir opéré ce bienfait, à l'avoir présent par la foi chrétienne. Elle en fit de même pour le second article, qui déclare que notre Seigneur Jésus-Christ *est né de Marie, vierge avant, pendant et après l'enfantement*. Elle considéra ce mystère de son inviolable virginité dont elle faisait une si grande estime, et du choix que le Seigneur avait fait d'elle pour sa Mère, dans ces conditions et entre toutes les créatures; la dignité et la convenance de ce privilège, tant pour la gloire du Seigneur que pour son propre honneur, enfin la certitude de foi catholique avec laquelle la sainte Église enseignerait et professerait tous ces points; mais on ne saurait élever le langage à la sublimité des actes et des œuvres qu'elle fit dans la créance et l'intelligence de toutes ces vérités et des autres, car elle traita chacun de ces mystères avec la plénitude de magnificence, de culte, de foi, de louange et de gratitude qu'il demandait, s'humiliant et s'abîmant toujours plus dans le néant à mesure qu'elle était plus glorifiée.

1612. Le troisième article porte que notre Seigneur Jésus-Christ a souffert la mort et la passion. Le quatrième, qu'il est descendu aux enfers, et qu'il délivra les âmes des saints Pères qui étaient dans les limbes en attendant sa venue. Le cinquième, qu'il est ressuscité des morts. Le sixième, qu'il est monté aux cieux et qu'il est assis à la droite du Père éternel. Le septième, qu'il viendra de là juger les vivants et les morts au jugement universel, pour donner à chacun ce qu'il aura mérité par ses œuvres. L'auguste Marie crut et connut ces articles comme tous les autres; elle en pénétra la substance, l'ordre, les convenances, et découvrit le besoin que les hommes avaient de cette foi. Elle seule en a rempli le vide et a suppléé aux manquements de tous ceux qui n'ont point cru et qui ne croiront point, aussi bien qu'à notre tiédeur à croire les divines vérités, en leur donnant l'estime, la vénération et les effets de reconnaissance qu'elles exigent. L'Église appelle cette grande Reine bienheureuse, non seulement parce qu'elle crut l'ambassadeur du ciel (1), mais aussi parce qu'elle crut ensuite les articles qui se formulèrent et se réalisèrent dans son sein virginal, et elle les crut pour elle-même et pour tous les enfants d'Adam. Elle fut la Maîtresse de la foi, et celle qui, à la vue des courtisans célestes, arbora l'étendard des fidèles dans le monde. Elle fut la première reine catholique de l'univers, et celle qui n'aura point de semblable. Mais les véritables catholiques trouveront en elle une Mère assurée, puisqu'ils sont par ce titre spécial ses enfants; et ils en seront convaincus s'ils l'invoquent dans leurs besoins, car il est constant que cette miséricordieuse Mère, cette généralissime de la foi catholique, regarde avec un amour singulier ceux qui l'imitent en cette grande vertu, en sa propagation et en sa défense.

(1) Luc., I, 45.

1613. Ce discours serait fort long si je devais raconter tout ce qui m'a été déclaré de la foi de notre grande Dame, de ses caractères et de la science consommée avec laquelle elle

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

pénétrait en général et en particulier les quatorze articles et les vérités catholiques qui s'y trouvent renfermées. Les entretiens qu'elle avait sur ces articles avec son divin maître Jésus, les humbles et discrètes questions qu'elle lui adressait sur le même sujet, les réponses qu'elle recevait de cet adorable Seigneur, les profonds secrets qu'il lui révélait avec la plus tendre complaisance, et tant d'autres communications ineffables et mystérieuses; qui ne se passaient qu'entre le Fils et la Mère, sont autant de choses divines que je ne saurais exprimer. Il m'a été déclaré d'ailleurs qu'il n'est pas convenable de les découvrir toutes pendant cette vie mortelle. Mais tout ce nouveau et divin Testament fut mis en dépôt en la très pure Marie, et elle seule garda très fidèlement ce trésor, pour le dispenser à propos selon les nécessités de la sainte Église (1). Heureuse et fortunée Mère ! si le fils qui est sage est la joie de son père (2), qui pourra dire celle que vous fit éprouver la gloire que procurait au Père éternel son Fils unique, de qui vous étiez Mère par les mystères de ses œuvres, que vous connûtes dans les vérités de la sainte foi de l'Église?

(1) Matth., XIII, 52. — (2) Prov, I, 1.

Instruction que la très sainte Vierge me donna.

1614. Ma fille, on ne saurait connaître dans l'état de la vie mortelle ce que je sentis par la foi et par la connaissance infuse du Symbole que mon adorable Fils destinait à la sainte Église, ni ce que mes facultés opérèrent en cette créance. Il est inévitable que les termes vous manquent pour exposer ce que vous en avez appris, parce que tous ceux qui tombent sous le sens sont trop faibles pour donner une juste idée de ce mystère. Mais ce que je vous ordonne, et ce que vous pouvez faire avec le secours divin, c'est de garder avec la plus respectueuse sollicitude le trésor que vous avez trouvé en la doctrine et en la science de mystères si augustes (1). Car comme Mère, je vous avertis des ruses homicides dont vos ennemis se servent pour tâcher de vous l'enlever. Faites donc en sorte qu'ils vous trouvent revêtue de force (2), et que vos domestiques, qui sont vos sens et vos puissances, aient un double vêtement, savoir : une bonne garde intérieure et extérieure, qui résiste aux attaques des tentations (3). Les armes offensives avec lesquelles vous pourrez vaincre ceux qui vous font la guerre, doivent être les articles de la foi catholique. En effet, le continuel exercice que l'on en fait, la ferme créance, la méditation et l'attention que l'on y donne, éclairent les esprits, bannissent les erreurs, découvrent les embûches de Satan, et les détruisent comme les rayons du soleil dissipent les plus légères vapeurs; et en outre l'âme y puise un aliment solide et une nourriture spirituelle qui l'anime et la fortifie pour les combats du Seigneur (4).

(1) Matth., XIII, 44. — (2) Prov., XXXI, 17; *ibid.*, 21. — (3) I Pierre., V, 9. — (4) Rom., I, 17.

1615. Que si les fidèles ne ressentent point ces effets de la foi, et même plusieurs autres qui seraient et plus grands et plus admirables, il ne faut pas l'attribuer à son défaut d'efficace; cela vient uniquement de ce que des fidèles eux-mêmes, les uns se laissent aller à une telle insouciance, et les autres se livrent si aveuglément à une vie toute charnelle et animale (1), qu'ils ne profitent point du don le plus précieux, et ne songent guère à en user plus que s'ils ne l'avaient pas reçu. De sorte qu'ils perdent peu à peu la foi, en vivant comme les infidèles, dont ils déplorent avec raison le malheur et l'ignorance, tandis qu'ils deviennent eux-mêmes beaucoup plus méchants par cette horrible ingratitude, et par le mépris qu'ils font d'un bienfait si grand et si inestimable. Pour vous, ma très chère fille, je veux que vous le reconnaissiez avec une profonde humilité et avec une ardente affection, que vous en usiez

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

continuellement par des actes héroïques, et que vous méditiez sans cesse les mystères que la foi vous enseigne, afin que vous jouissiez sans aucun empêchement terrestre des très doux et divins effets qu'elle produit. Vous les éprouverez ces effets, d'autant plus efficaces et plus puissants, que la connaissance que la foi vous donnera sera plus vive et plus pénétrante. Et en apportant de votre côté ce zèle et cette docilité qui vous regardent, vous aurez une plus grande lumière des profonds et admirables mystères de l'être de Dieu trine et un; de l'union hypostatique des deux natures divine et humaine, de la vie, de la mort et de la résurrection de mon très saint Fils; aussi bien que de tous les autres mystères qu'il a opérés. Et par là vous goûterez leur douceur, et vous cueillerez une abondance de fruits, qui seront dignes du repos et de la félicité éternels (2).

(1) I Cor., II, 14. — (2) Ps. XXXIII, 9.

CHAPITRE X.

La très pure Marie eut une nouvelle lumière des dix commandements.

— Comment elle profita de ce bienfait.

1616. Comme les articles de la foi catholique appartiennent aux actes de l'entendement dont ils sont l'objet, de même les commandements regardent les actes de la volonté. Et quoique tous les actes libres dépendent de la volonté dans toutes les vertus infuses et acquises, ils n'en sortent néanmoins pas de la même manière; car les actes de la foi libre naissent immédiatement de l'entendement qui les produit, et ne relèvent de la volonté qu'en ce qu'elle les ordonne par une affection pure, sainte, pieuse et respectueuse; car les objets et les vérités obscurs n'entraînent point l'adhésion de l'entendement au point de les lui faire croire sans la participation de la volonté; c'est pourquoi il attend sa décision. Mais dans les autres vertus la volonté agit par elle-même, et n'exige autre chose de l'entendement, si ce n'est qu'il lui montre ce qu'elle doit faire, comme un guide précède avec son flambeau. Après quoi elle reste maîtresse, si absolue et si libre, que l'entendement ne saurait lui faire la loi, et, que personne ne saurait la violenter. Le Très Haut l'a disposé de la sorte, afin qu'aucun homme ne le servit avec tristesse, ou par nécessité et par force, mais que tous le servissent librement, sans contrainte et avec joie, comme dit l'apôtre (1).

(1) I Cor., IX, 7.

1617. L'auguste Marie ayant été si divinement éclairée sur les articles et les vérités de la foi catholique, afin qu'elle fût aussi renouvelée en la science des dix commandements, elle eut une autre vision de la Divinité en la manière que j'ai marquée au chapitre précédent. Elle y découvrit avec une plus grande plénitude et avec plus de clarté tous les mystères des préceptes du Décalogue, comment ils étaient décrétés dans l'entendement divin, pour conduire les hommes à la vie éternelle, comment Moïse les avait reçus sur les deux tables (1) : savoir, sur la première les trois commandements qui concernent le culte dû à Dieu lui-même, et sur la seconde les sept commandements qui regardent le prochain. Elle vit ensuite que son très saint Fils, le Rédempteur du monde, les devait imprimer de nouveau dans les cœurs des hommes, en commençant à les faire observer dans toute leur étendue par cette

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

grande Dame, qui connut aussi leur rang et leurs rapports, et la nécessité où sont les fidèles de se conformer à l'ordre qu'ils ont entre eux, pour arriver à la participation de la Divinité (2), Elle eut une merveilleuse intelligence de l'équité, de la sagesse et de la justice avec lesquelles les commandements étaient établis par la volonté divine (3), et comprit mieux que jamais que c'était une loi sainte, sans tache, douce, facile, pure, véritable et accommodée pour les créatures (4); parce qu'elle était si juste et si conforme à la nature capable de raison, qu'on la pouvait et devait embrasser avec estime et avec joie, et enfin que l'auteur de cette même loi avait destiné la grâce pour aider les hommes à l'observer (5). Cette incomparable Reine connut dans cette vision plusieurs autres mystères très relevés qui regardaient l'état de la sainte Église, et ceux qui y observeraient les divins commandements, aussi bien que ceux qui les transgresseraient, qui les mépriseraient et qui chercheraient des prétextes pour ne pas les garder.

(1) Exod., XXXI, 18; Deut., V, 22 — (2) II Pierre., I, 4. — (3) Rom., VII, 12. — (4) Ps. XVIII, 8; Matth., XI, 80. — (5) Ps. CXVIII, 142; Ps. XVIII, 9; Jerem., XXXI, 33; Rom., VII, 22.

1618. La très innocente colombe sortit de cette vision enflammée du zèle, et transformée par l'amour de la loi divine. Elle alla trouver aussitôt son très saint Fils, dans l'intérieur duquel elle la connut de nouveau, et vit comment il l'avait disposée dans les décrets de sa sagesse et de sa volonté, pour la renouveler en la loi de grâce (1). Elle discerna en outre par une vive illumination le bon plaisir du Seigneur, et le désir qu'il avait qu'elle fût l'image de tous les préceptes que cette même loi contenait. Il est vrai que notre grande Reine avait, comme je l'ai dit plusieurs fois, une science habituelle de tous ces mystères, afin qu'elle en usât continuellement; mais c'était là un fonds qu'elle voyait se renouveler, s'agrandir et s'enrichir de jour en jour. Car comme l'extension et la profondeur des objets étaient presque immenses, il restait toujours comme un champ infini, où elle pouvait étendre la vue de son intérieur et découvrir de nouveaux secrets. Notre divin Maître lui en révéla plusieurs dans cette occasion, en lui exposant sa sainte loi, ses préceptes et le parfait enchaînement que l'Église militante donnerait à ses mystères. Il l'éclairait sur chacun par une foule de détails particuliers, et par une effusion de nouvelles lumières. Et quoique les bornes de notre capacité ne nous permettent pas d'embrasser des mystères si vastes et si relevés, il n'y en eut pourtant aucun qui ait échappé à notre auguste Princesse, aussi ne devons-nous pas mesurer sa très profonde science à l'étroitesse de notre entendement.

(1) Matth., V, 17.

1619. Elle se présenta avec beaucoup d'humilité devant son très saint Fils, et, d'un cœur prêt à lui obéir dans l'observation de ses commandements, elle le pria de l'enseigner et de la favoriser de son divin secours pour exécuter tout ce qu'il y ordonnait. Sa Majesté lui répondit : « Ma Mère, mon élue et ma prédestinée par ma volonté et par ma sagesse éternelle pour être le sujet des plus grandes complaisances de mon Père, à qui je suis égal quant à ma divinité; notre amour éternel, qui nous a porté à communiquer notre divinité aux créatures en les élevant à la participation de notre gloire et de notre félicité, a établi cette loi sainte et pure comme la voie par où les hommes pourront parvenir à la fin pour laquelle les a créés notre clémence (1) ; et ce désir que nous avons, ma bien-aimée, reposera en vous et se réalisera pleinement dans votre cœur, où notre divine loi sera gravée avec tant de force et de netteté, qu'elle ne pourra jamais être obscurcie ni effacée, et que son efficace ne sera en rien ni empêchée ni affaiblie, comme chez les autres enfants d'Adam. Sachez, ma chère Sulamite, que cette loi est toute pure et sans tache (2), et que nous la voulons déposer en un sujet très pur en qui nos pensées et nos œuvres seront glorifiées. »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Ezech., XX, 11. — (2) Ps. XVIII, 8.

1620. Ces paroles, qui eurent en la divine Mère l'efficace de ce qu'elles renfermaient, la renouvelèrent et la déifièrent par la connaissance et par la pratique des dix commandements, et en particulier de leurs mystères. De sorte que, donnant son attention à la lumière céleste et soumettant sa volonté à son divin Maître, elle approfondit le premier et le plus grand de tous les commandements : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces*, comme ensuite l'écrivirent les évangélistes (1), et comme auparavant Moïse l'avait écrit dans le Deutéronome (2) avec les conditions dont le Seigneur l'accompagna; car il ordonna aux Hébreux d'en conserver les termes dans leur cœur, et aux pères de les enseigner à leurs enfants; de les méditer assis dans la maison et marchant dans le chemin, en dormant et en veillant, et de les avoir toujours présentes devant les yeux intérieurs de l'âme. Notre Reine, dis-je, connut ce commandement de l'amour de Dieu, et l'accomplit avec les conditions et avec l'efficace que sa Majesté attendait d'elle. Et si aucun des enfants des hommes n'est parvenu en cette vie à l'accomplir dans toute sa perfection, la très pure Marie au moins, dans sa chair mortelle, a atteint un degré plus élevé que les plus hauts et les plus embrasés séraphins, et que tous les bienheureux qui sont dans le ciel. Je ne m'étends pas ici davantage sur cette matière, parce que j'ai déjà dit quelque chose de la charité de cette grande Dame dans la première partie, en parlant de ses vertus. Mais ce fut particulièrement dans cette occasion qu'elle pleura avec une extrême douleur les péchés que l'on commettrait dans le monde contre ce grand commandement, et qu'elle se chargea de réparer par son amour toutes les fautes par lesquelles les hommes l'enfreindraient.

(1) Matth., XXII, 37; Marc., XII, 29; Luc., X, 27. — (2) Deut., VI, 5, 6, 7 et 8.

1621. Après ce premier commandement viennent les deux autres, qui sont, le second, de ne point déshonorer le Seigneur en jurant son saint nom en vain, et le troisième, de l'honorer en gardant et sanctifiant ses fêtes. La Mère de la Sagesse pénétra et comprit ces commandements, les grava avec beaucoup d'humilité et de piété dans son cœur, et leur donna le suprême degré de vénération et de culte de la Divinité. Elle pesa dignement l'injure que la créature faisait à l'être immuable de Dieu et à sa bonté infinie en jurant par elle en vain ou à faux, ou en le blasphémant en lui-même et en ses saints contre l'honneur qui est dû à sa divine Majesté. Et, dans la douleur qu'elle ressentit à la vue de la témérité avec laquelle les hommes violaient et violeraient ce précepte, elle pria les saints anges qui l'assistaient de recommander de sa part à tous les autres gardiens des enfants de la sainte Église de préserver les personnes que chacun d'eux gardait de commettre cette offense contre Dieu, et de leur donner des inspirations et des lumières pour les empêcher de tomber dans ce malheur; ou de se servir d'autres moyens, comme de les intimider par la crainte du Seigneur (1), afin qu'ils ne blasphémassent point son saint nom. Elle leur recommanda en outre de prier le Très Haut de combler de ses plus douces et de ses plus abondantes bénédictions ceux qui s'abstiennent de jurer en vain et qui honorent son Être immuable. Et cette très miséricordieuse Dame faisait alors la même prière avec beaucoup de ferveur.

(1) Ps. CXVIII, 120.

1622. À l'égard de la sanctification des fêtes, qui est le troisième commandement, la Reine des anges eut connaissance dans ces visions de toutes celles qu'on devait célébrer dans la sainte Église, et des cérémonies particulières par lesquelles on les solenniserait. Et quoiqu'elle eût commencé dès qu'elle fut arrivée en Égypte à célébrer celles qui regardaient les mystères précédents (comme je l'ai dit en son lieu), elle en célébra pourtant d'autres par

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

suite de cette connaissance, comme celle de la très sainte Trinité, celles qui étaient également dédiées à son Fils et celles des anges; alors elle les conviait à solenniser avec elle ces fêtes aussi bien que les autres que la sainte Église établirait, et pour chacune elle offrait au Seigneur des hymnes de louange et de reconnaissance. Ces jours qui étaient spécialement destinés pour le culte divin, elle les employait tout entiers en ce même culte. Ce n'est pas que ses actions corporelles empêchassent jamais les opérations et les attentions admirables de son esprit, mais elle s'appliquait à pratiquer ce qu'elle comprenait qu'on devait faire pour sanctifier les fêtes du Seigneur, et se plaçait d'avance au point de vue de la loi de grâce, car elle voulut avec une sainte émulation et une prompte obéissance se conformer par anticipation à tout ce qu'elle contiendrait, comme la première disciple du Rédempteur du monde.

1623. L'auguste Marie eut la même intelligence des sept commandements qui regardent notre prochain. Elle connut dans le quatrième, qui nous oblige d'honorer nos parents, tout ce qu'il renfermait sous le nom de parents, et elle considéra qu'après l'honneur dû à Dieu vient immédiatement celui que les enfants leur doivent; et qu'il leur est ordonné de les respecter et de les secourir, comme, les pères et mères sont obligés de soigner leurs enfants. Dans le cinquième commandement, qui défend le meurtre, cette Mère compatissante apprécia de même combien ce précepte était juste, parce que le Seigneur est auteur de la vie et de l'être de l'homme, et qu'il n'a entendu donner à personne aucun pouvoir sur sa propre vie et encore moins sur celle de son prochain, qu'on n'a nullement le droit ni de tuer ni même de blesser. Et, comme la vie est le premier bien de la nature et le fondement de la grâce, elle loua le Seigneur d'avoir promulgué ce commandement en faveur des mortels, voyant en eux les ouvrages de Dieu (1), des créatures capables de sa grâce et de sa gloire, et rachetées au prix du sang que son Fils verserait et offrirait pour elles (2), elle fit de ferventes prières pour obtenir l'observation de ce précepte dans l'Église. Notre très pure Dame saisit tous les caractères du sixième commandement, comme les bienheureux qui ne trouvent plus en eux-mêmes le danger de la faiblesse humaine, mais qui le remarquent chez les mortels, et qui le prévoient sans qu'il les touche. C'est des plus sublimes hauteurs de la grâce que cette très sainte Vierge le regardait et le connaissait à l'abri de cette concupiscence rebelle qu'elle ne put contracter, parce qu'elle en fut miraculeusement préservée. Les sentiments de pur amour que conçut cette grande partisane de la chasteté, en pleurant les péchés des hommes contre cette vertu, furent tels, qu'elle blessa de nouveau le cœur du Seigneur (3), et qu'elle consola, pour ainsi dire, son très saint fils des offenses que les mortels lui feraient par la violation de ce précepte. Mais, sachant que son observation s'étendrait en la loi de l'Évangile jusqu'à établir des communautés de vierges et de religieux qui promettaient de garder cette vertu de chasteté, elle pria le Très Haut de les enrichir du trésor de ses bénédictions. Et c'est ce que sa divine Majesté a fait par l'intercession de cette très pure Dame, en leur réservant la récompense particulière qui revient à la virginité, parce qu'ils ont suivi celle qui a été Vierge et Mère de l'Agneau (4). Et comme elle prévoyait que sous la loi évangélique elle aurait dans le culte de cette vertu une foule d'imitateurs, elle en rendit avec une joie singulière de très grandes actions de grâces au Seigneur. Je ne m'arrête pas davantage à rapporter combien elle estimait cette vertu, parce que j'en ai dit quelque chose en la première partie et ailleurs.

(1) Sag., II, 23; Eccles., XV, 14, etc. — (2) I Pierre., I, 19. — (3) Cant., IV, 9. — (4) Ps. XLIV, 15.

1624. Pour ce qui est des autres commandements, qui sont, le septième, de ne point dérober; le huitième, de ne dire aucun faux témoignage; le neuvième, de ne point désirer la femme de son prochain; le dixième, de ne point désirer ses biens ni aucune chose qui lui appartienne; l'auguste Marie en eut une intelligence aussi merveilleuse que des précédents.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Elle faisait pour chacun des actes généreux de ce qu'en demandait l'accomplissement, louant et remerciant le Seigneur, au nom de tous les hommes, de ce qu'il les conduisait avec tant de sagesse et d'efficace à sa félicité éternelle par une loi si conforme à leurs besoins et si bienfaisante, qu'en l'observant ils ne s'assuraient pas seulement la récompense qui leur était promise pour toujours dans la gloire, mais qu'ils pouvaient aussi jouir pendant cette vie d'un calme et d'une tranquillité qui les rendraient en quelque façon bienheureux. En effet, si toutes les créatures raisonnables se conformaient à l'équité de la loi divine et se résolvaient à la garder, elles goûteraient ici-bas un bonheur et des délices ineffables dans le témoignage de la bonne conscience (1), car toutes les jouissances humaines ne sauraient être comparées à la consolation qu'éprouvent ceux qui sont fidèles à observer les petites et les grandes choses de la loi (2). Nous sommes redevables à notre Rédempteur Jésus-Christ de ce bienfait, puisqu'il nous a mérité la grâce de faire le bien, la satisfaction intérieure, la paix, la consolation et plusieurs autres bonheurs dont nous pouvons jouir même dès cette vie. Et si tous ne les reçoivent pas, cela vient de ce qu'on ne garde pas ses commandements. Car toutes les disgrâces et toutes les calamités des hommes sont comme autant d'effets inséparables de leurs désordres; et, pendant que chacun y contribue de son côté, nous sommes tellement aveugles, que si quelque affliction nous arrive, nous en cherchons ailleurs la cause, qui se trouve pourtant en nous-mêmes.

(1) II Cor., I, 12. — (2) Matth., XIV, 21.

1625. Serait-il possible de raconter les dommages que causent dans cette vie le larcin et la transgression du commandement qui le défend, et qui nous oblige en même temps de nous contenter tous de notre sort et d'y espérer le secours du Seigneur, qui n'abandonne pas les oiseaux (1) ni les plus misérables vermineux? Combien de misères et d'afflictions ne souffrent pas les peuples chrétiens par l'ambition des princes, qui ne se contentent pas des royaumes que le souverain Roi de l'univers leur a donnés ! Mais ils prétendent encore étendre leur puissance et leurs couronnes au-delà; ils bannissent du monde la paix et la tranquillité, appauvrissent les familles, dépeuplent les provinces et font périr une infinité d'âmes. Les faux témoignages et les mensonges, qui offensent la suprême vérité et enveniment les relations humaines, produisent tout autant de maux et de discordes qui troublent et ravagent les cœurs des mortels. Et tout cela les rend incapables de préparer à leur Créateur la demeure qu'il voudrait y établir comme dans son temple (2). La convoitise de la femme d'autrui, l'odieux adultère, la violation de la sainte loi du mariage, confirmée et sanctifiée par notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement (3), n'ont-ils pas causé et ne causent-ils pas encore tous les jours de très grands malheurs secrets et publics parmi les catholiques? Et sans doute beaucoup de ces péchés sont cachés aux yeux du monde; mais quand ils le seraient même davantage, ils ne le seront jamais aux yeux de Dieu, qui, étant un juge très équitable, ne laissera pas passer ces péchés sans les châtier en cette vie; et s'il ne les châtie pas maintenant autant qu'ils le méritent, pour ne pas détruire la république chrétienne, il est certain que plus sa Majesté les aura dissimulés en ce monde, plus ses jugements seront rigoureux en l'autre (4).

(1) Matth., VI, 26. — (2) I Cor., III, 17. — (3) Matth., XIX, 4, etc. — (4) Ps. VII, 12; Rom., II, 5.

1626. Notre grande Reine voyait toutes ces vérités, les regardant dans le Seigneur. Et quoiqu'elle connût la lâcheté des hommes, qui manquent si imprudemment et pour des choses si viles à l'honneur et au respect qu'ils doivent à Dieu, et qu'elle considérât d'ailleurs que sa Majesté a pourvu avec tant de bonté à leurs besoins en leur imposant des lois si saintes et si importantes, cette très prudente Dame ne se scandalisa pourtant pas de la fragilité

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

humaine; elle n'était même pas surprise de nos ingratitude; toujours Mère tendre, elle portait au contraire compassion à tous les mortels et les aimait avec la plus ardente affection; elle reconnaissait pour eux les œuvres du Très Haut, réparait par avance les transgressions qu'ils commettraient contre la loi évangélique, intercédait en leur faveur, et demandait au Seigneur que cette même loi fût parfaitement observée de tous. Elle comprit admirablement que tout le Décalogue se résumait en ces deux commandements, savoir, d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même (1), et qu'étant bien entendus et bien pratiqués, on y trouve la véritable sagesse, puisque celui qui les accomplit n'est pas loin du royaume de Dieu, comme l'a dit le Seigneur dans l'Évangile (2). Elle connut aussi que l'observation de ces deux préceptes doit être préférée à tous les holocaustes et à tous les sacrifices. Et elle proportionna à cette science qu'elle eut la pratique de cette sainte loi, telle que la contiennent les Évangiles, sans en omettre ni les commandements, ni les conseils; ni la plus petite chose. De sorte que cette divine Princesse accomplit à elle seule la doctrine du Rédempteur du monde son très saint Fils avec plus de perfection que tout le reste des saints et des fidèles de la sainte Église.

(1) Matth., XXII, 40 ; Rom., XIII, 10. — (2) Marc., XII, 34, 33.

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1627. Ma fille, puisque le Verbe du Père éternel était descendu de son sein pour prendre dans le mien cette chair humaine par laquelle il allait racheter l'humanité, il fallait, pour éclairer ceux qui demeuraient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort (1), et pour les conduire à la félicité qu'ils avaient perdue, que sa Majesté fût leur lumière, leur voie, leur vérité et leur vie (2), et qu'elle leur donnât une loi si sainte, qu'elle les justifiât; si claire, qu'elle les illuminât; si assurée, qu'elle les fortifiât; si puissante, qu'elle les excitât; si efficace, qu'elle les aidât; et si véritable, qu'elle communiquât à tous ceux qui la gardent une joie et une sagesse solide. La très pure loi de l'Évangile a en ses préceptes et en ses conseils une vertu singulière pour produire tous ces effets et plusieurs autres admirables; et elle dirige de telle sorte les créatures raisonnables, que tout leur bonheur spirituel et corporel, temporel et éternel ne consiste qu'à la garder (3). Vous découvrirez par-là cette ignorance aveugle des mortels dont leurs ennemis irréconciliables se servent pour les tromper (4); puisque les hommes aspirant avec tant d'ardeur à leur propre félicité, il en est cependant si peu qui l'acquièrent; parce qu'ils ne la cherchent pas dans la loi divine, où seulement ils peuvent la trouver.

(1) Luc., I, 79. — (2) Jean., XIV, 6. — (3) Prov., XXIX, 18. — (4) Galat., III, 1.

1628. Préparez votre cœur par cette science, afin que le Seigneur y grave sa sainte loi (1), comme il l'a gravée dans le mien, et qu'il vous éloigne de telle sorte de tout ce qui est visible et terrestre, que toutes vos puissances se trouvent débarrassées d'images étrangères, et ne soient occupées que de celles que le doigt du Seigneur y aura imprimées, pour vous marquer sa doctrine et son bon plaisir, que les vérités de l'Évangile renferment. Priez continuellement le Seigneur de vous rendre digne de cette faveur et de la promesse de mon très saint Fils, afin que vos désirs ne soient point stériles. Mais faites aussi réflexion que si vous manquiez à vous y disposer, cet oubli serait en vous beaucoup plus blâmable qu'en tous les autres vivants; puisqu'aucun n'a été attiré à son divin amour par d'aussi douces violences et par d'aussi grands bienfaits que vous. Aux jours d'abondance comme dans la nuit de la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

tentation et de la tribulation, songez à la dette que vous avez contractée, songez à la jalousie du Seigneur, afin que vous ne soyez point enflée par les faveurs ni abattue par les peines et par les afflictions; et vous jouirez de cette bienheureuse égalité, si dans ces deux états vous vous appliquez à la méditation de la divine loi écrite dans votre cœur, pour la garder inviolablement, et avec toute la perfection qu'il vous sera possible. En ce qui concerne l'amour du prochain, servez-vous toujours de cette première règle avec laquelle on le doit mesurer quand on le veut mettre en pratique; c'est de vouloir qu'il lui soit fait ce que vous voudriez qu'on vous fit (2). Si vous souhaitez vivement qu'on pense ou qu'on dise du bien de vous et qu'on vous en fasse, pratiquez la même chose envers les autres. Si vous n'êtes pas bien aise qu'on vous offense en la moindre chose, évitez de donner ce déplaisir à qui que ce soit. Et si vous n'approuvez pas qu'une personne en fâche une autre, ne tombez pas vous-même dans ce désordre; puisque vous savez que l'on transgresse ainsi la règle et le commandement que le Très Haut a établi. En outre, pleurez vos péchés et ceux de votre prochain, parce qu'ils sont contre Dieu et contre sa sainte loi; car c'est là une bonne charité à l'égard de Dieu et des hommes. Ressentez les afflictions d'autrui comme les vôtres propres, m'imitant dans le fraternel amour.

(1) Jerem., XXXI, 33. — (2) Matth., XXII, 39.

CHAPITRE XI.

La très pure Marie eut l'intelligence des sept sacrements que notre Seigneur Jésus-Christ devait instituer, et des cinq commandements de l'Église.

1629. Pour achever la beauté et mettre le comble aux richesses de la sainte Église, il fallut que son auteur Jésus-Christ établît dans son sein les sept sacrements comme un dépôt commun où seraient versés les trésors infinis de ses mérites, et où l'auteur même de toutes ces merveilles se trouverait sous les voiles eucharistiques, par un mystérieux mais réel et véritable mode d'assistance, afin que les fidèles se nourrissent de ses biens, et se consolassent par sa présence, qui leur est un gage de la vision dont ils espèrent jouir éternellement face à face. Il fallait aussi, pour la plénitude de la science et de la grâce que l'auguste Marie devait recevoir, que tous ces mystères et tous ces trésors fussent comme enregistrés dans son cœur magnanime, afin qu'autant qu'il se pourrait, toute la loi de grâce y fût mise en dépôt et imprimée, comme elle l'était en son très saint Fils; car c'est elle qui, en son absence, devait être la Maîtresse de l'Église, et enseigner à ses premiers enfants les dispositions scrupuleuses avec lesquelles on devait vénérer et recevoir tous ces sacrements.

1630. Notre grande Dame découvrit tout cela par une nouvelle lumière dans l'intérieur de son très saint Fils, y pénétrant chaque mystère en particulier. En premier lieu, elle connut que la dure loi de la circoncision serait ensevelie avec honneur, et que le très doux et admirable sacrement du baptême prendrait sa place. Il lui fut manifesté que l'unique matière de ce sacrement serait l'eau élémentaire, et que sa forme consisterait dans les paroles par lesquelles il a été déterminé, avec la spécification des trois personnes divines sous les noms de Père, de Fils, et de Saint-Esprit, afin que les fidèles professassent la foi explicite de la très

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sainte Trinité. Elle connut la vertu que notre Seigneur Jésus-Christ communiquerait au baptême, elle sut qu'il aurait une efficace singulière pour purifier entièrement les hommes de tous leurs péchés, et les délivrer des peines qu'ils auraient méritées en les commettant. Elle vit les effets admirables qu'il produirait en tous ceux qui le recevraient, en les régénérant, en les faisant renaître comme enfants adoptifs et héritiers du royaume du Père céleste, en leur donnant par infusion les vertus de foi, d'espérance, de charité et plusieurs autres; en imprimant par sa vertu dans leurs âmes un caractère surnaturel et spirituel, qui servirait comme d'un sceau royal pour marquer les enfants de la sainte Église; en un mot, la bienheureuse Marie connut tout ce qui regarde ce sacrement et ses effets. Et aussitôt elle le demanda à son très saint Fils, avec un très ardent désir de le recevoir au moment convenable; sa Majesté le lui promit, et le lui donna plus tard, comme je le dirai en son lieu.

1631. L'auguste Princesse eut la même connaissance du sacrement de confirmation, qui est le second; elle sut qu'on le donnerait dans la sainte Église après le baptême; parce que celui-ci engendre premièrement les enfants de la grâce, et celui-là leur donne le courage et la force de confesser la sainte foi qu'ils ont reçue dans le baptême, leur augmente la première grâce, et leur en ajoute une particulière pour sa propre fin. Elle connut la matière, la forme, les ministres, les effets spirituels de ce sacrement, et le caractère qu'il imprime dans l'âme; elle comprit que le chrême composé d'huile et de baume qui en fait la matière, représente la lumière des bonnes œuvres, et la bonne odeur de Jésus-Christ (1), que les fidèles répandent par ces mêmes œuvres en le confessant; et que c'est aussi ce que signifient les paroles qui en constituent la forme, chaque chose en sa manière. Dans la perception de toutes ces notions, notre grande Reine faisait des actes sublimes de louange et de gratitude, qu'elle accompagnait de ferventes prières qui partaient du fond de son cœur, afin que tous les hommes vinssent puiser de l'eau de ces fontaines du Sauveur (2), et jouissent de tant de trésors incomparables, en le connaissant et le confessant pour leur Dieu véritable et pour leur Rédempteur. Elle pleurait amèrement la perte lamentable de tant de personnes qui, à la vue de l'Évangile, seraient privées par leurs péchés de tant de remèdes efficaces.

(1) II Cor., II, 15. — (2) Isa., XII, 3.

1632. Quant au troisième sacrement, qui est la pénitence, notre divine Dame apprécia la convenance et la nécessité de ce moyen pour rétablir les âmes en la grâce et en l'amitié de Dieu, attendu la fragilité humaine, par laquelle on perd si souvent ce trésor inestimable. Elle connut les parties et les ministres que ce sacrement aurait, la facilité avec laquelle les enfants de l'Église pourraient en user, et les effets admirables qu'il produirait. Et pour témoigner sa reconnaissance de ce qui lui avait été découvert de ce bienfait, elle rendit, comme Mère de miséricorde et des fidèles ses enfants, de singulières actions de grâces au Seigneur, avec une joie incroyable de voir un remède si facile pour des maladies aussi fréquentes que les péchés ordinaires des hommes. Elle se prosterna, et au nom de l'Église elle reconnut et honora le saint tribunal de la confession, où le Seigneur avait résolu et ordonné dans sa clémence ineffable, que l'on terminerait une cause aussi importante pour les âmes, que le sont la justification et la vie, ou la condamnation et la mort éternelle, et laisse en conséquence aux prêtres le pouvoir d'accorder ou de refuser l'absolution des péchés (1).

(1) Matth., XVIII, 18.

1633. Notre très prudente Reine fut ensuite initiée à une connaissance toute particulière du sublime mystère et auguste sacrement de l'Eucharistie; et dans cette merveille, elle pénétra profondément plus de secrets que les plus hauts séraphins, car elle y

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sut la manière surnaturelle en laquelle l'humanité et la divinité de son très saint Fils seraient sous les espèces du pain et du vin; la vertu des paroles, pour consacrer son corps et son sang par le changement d'une substance en une autre; le maintien des accidents en l'absence du sujet; la simultanéité de la présence de son adorable Fils en tant d'endroits différents ; l'institution de l'auguste mystère de la messe pour le consacrer et l'offrir en sacrifice au Père éternel jusqu'à la fin des siècles; le culte d'adoration et les hommages que la sainte Église catholique lui rendait dans un très grand nombre de temples par tout le monde; les favorables effets que cet adorable sacrement produirait en ceux qui, quoique plus ou moins bien disposés, le recevraient dignement, et combien ces effets seraient formidables pour ceux qui l'auraient reçu indignement. Elle connut aussi la foi avec laquelle les catholiques accueilleraient cet incomparable bienfait, et les erreurs que les hérétiques y opposeraient, et surtout l'amour immense avec lequel son très saint Fils avait résolu de se donner en aliment de vie éternelle à chacun des mortels.

1634. Toutes ces révélations et plusieurs autres fort relevées que la Reine du ciel eut sur le plus auguste des sacrements, allumèrent dans son chaste cœur de nouveaux brasiers d'amour dont l'ardeur dépasse l'intelligence humaine, et quoiqu'elle fit de nouveaux cantiques pour chacun des articles de foi et des autres sacrements qui lui avaient été manifestés, elle épancha encore plus largement son cœur sur ce grand mystère de l'Eucharistie; de sorte que, se prosternant, elle redoubla ses effusions d'amour, ses hymnes de louange, ses témoignages d'humble vénération pour mieux reconnaître un si haut bienfait, et en même temps ses gémissements et les marques de sa douleur, à cause de ceux qui n'en profiteraient pas et qui s'en serviraient pour leur propre damnation. Elle eut des désirs si véhéments de voir l'institution de cet adorable sacrement, que si la force du Très Haut ne l'eût soutenue, l'ardeur de ses sentiments aurait consumé sa vie naturelle, quoique la présence de son très saint Fils la prolongeât et l'entretint jusqu'au temps marqué, en étanchant quelque peu sa soif brûlante. Mais dès lors elle commença à s'y préparer, et demanda d'avance à sa Majesté la communion de son corps eucharistique pour le moment où en aurait lieu la consécration; et dans cette occasion elle lui dit : « Mon souverain Seigneur et vie véritable de mon âme, pourrai-je mériter de vous recevoir dans mon sein, moi qui ne suis qu'un petit vermisseau et que l'opprobre des hommes? Serai-je assez heureuse que de vous recevoir de nouveau dans mon corps et dans mon âme? Est-il possible que mon cœur vous serve encore de demeure et de tabernacle, où vous reposerez, et où nous jouirons, moi de vos doux embrassements, et vous, mon bien-aimé, de ceux de votre servante? »

1635. Notre divin Maître lui répondit : « Ma Mère et ma Colombe, vous me recevrez plusieurs fois sous les espèces sacramentelles, et vous goûterez cette consolation après ma mort et mon ascension; car je ferai mon habitation continuelle dans l'asile de votre très chaste et très amoureux cœur, que j'ai choisi pour ma demeure privilégiée et pour lieu de mes complaisances. » A cette promesse du Seigneur, la grande Reine s'humilia de nouveau, et, baisant la poussière, elle en rendit des actions de grâces si ferventes, qu'elle causa de l'admiration à toute la cour céleste. Dès lors elle résolut de diriger toutes ses affections et toutes ses œuvres à cette fin de se préparer et de se disposer à recevoir à l'époque fixée la sainte communion de son Fils sous la forme sacramentelle; de sorte qu'à partir de ce moment elle n'oublia ni n'interrompit jamais cette application des actes de sa volonté. Sa mémoire était (ainsi que je l'ai dit ailleurs) sûre et constante, comme aux esprits angéliques, et sa science était beaucoup plus sublime que la leur, et comme elle se souvenait toujours de ce mystère aussi bien que des autres, elle ne cessait d'agir d'après les pensées qui lui étaient toujours présentes. Elle supplia en outre instamment le Seigneur de donner la lumière aux mortels pour connaître et révéler cet auguste sacrement, et pour le recevoir dignement. Si

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

nous parvenons quelquefois à le recevoir avec les dispositions convenables (veuille le Seigneur que ce soit toujours!), après l'obligation que nous en avons aux mérites de notre Rédempteur Jésus-Christ, qui est la source de toutes les grâces que nous recevons, nous devons cette faveur aux larmes et aux prières de sa très sainte Mère, qui nous l'ont procurée. Et si quelqu'un pousse la témérité et l'audace jusqu'à oser le recevoir en mauvais état, il doit savoir qu'outre l'injure sacrilège dont il se rend coupable contre son Dieu et son Sauveur, il offense aussi sa très pure Mère, parce qu'il méprise et qu'il perd en même temps les fruits de son amour, de ses désirs charitables, de ses prières, de ses larmes et de ses soupirs. Tâchons donc d'éviter un crime si horrible.

1636. Dans le cinquième sacrement de l'extrême-onction, notre incomparable Reine eut connaissance de la fin merveilleuse pour laquelle le Seigneur l'instituait, de sa matière, de sa forme et de son ministre. Elle apprit que la matière serait l'huile d'olive bénite, comme étant le symbole de la miséricorde; la forme, une prière accompagnant l'onction des sens par lesquels nous avons péché, et que le ministre serait le seul prêtre, à l'exclusion de tous autres. Elle connut les fins et les effets de ce sacrement, destiné à secourir les fidèles dangereusement malades et aux approches de la mort, contre les embûches et les tentations du démon, qui sont terribles et multipliées dans ces derniers moments; aussi l'extrême-onction communique-t-elle à celui qui la reçoit dignement la grâce pour recouvrer les forces spirituelles, affaiblies par les péchés qu'il a commis, et contribue-t-elle même à soulager ou à guérir les maux de son corps si la santé lui est avantageuse. Ce sacrement porte encore intérieurement le malade à une nouvelle dévotion et à des désirs ardents de voir Dieu, lui ménage le pardon des péchés véniels et de certains restes et effets des péchés mortels, et enfin marque son corps, non point d'un caractère ineffaçable, mais d'un signe apparent et comme d'un sceau, afin que le démon craigne de s'en approcher comme d'un tabernacle où le Seigneur a résidé par la grâce sacramentelle. Tel est le privilège en vertu duquel Lucifer est privé dans ce sacrement du pouvoir et du droit qu'il avait acquis sur nous par les péchés originel, et actuels; afin que le corps du juste, marqué et embaumé par ce même sacrement, soit réuni un jour à son âme, ressuscite et jouisse de Dieu en cette même âme. Notre très charitable Mère et Maîtresse connut tout cela, et en rendit des actions de grâces au nom des fidèles.

1637. Touchant le sacrement de l'ordre, qui est le sixième, elle vit comment la providence de son très saint Fils, l'habile Architecte de la grâce et de l'Église, établissait en cette même Église des ministres assez enrichis par les sacrements qu'il instituait, pour pouvoir sanctifier le corps mystique des fidèles et consacrer le corps et le sang de cet adorable Seigneur, et comment, afin de les élever à cette dignité, qui les mettrait au-dessus de tous les autres hommes et des anges mêmes, il établissait un autre nouveau sacrement de l'ordre et de consécration. Cette vue lui inspira un si grand respect pour les prêtres à cause de leur dignité, qu'elle commença dès lors à les honorer avec une profonde humilité, et à prier le Très Haut de les rendre de dignes ministres et très capables de leur office, et de porter les autres fidèles à les révéler. Elle pleura les offenses que les uns et les autres commettraient contre Dieu; mais comme j'ai parlé ailleurs de la grande vénération que notre auguste Reine avait pour les prêtres, et que j'en dois dire encore davantage dans la suite de cette histoire, je ne m'y arrête pas maintenant. La sainte Vierge eut une connaissance distincte de toutes les autres choses qui regardent ce sacrement, comme de ses effets et des ministres qu'il aurait.

1638. A propos du sacrement de mariage, le septième et dernier, notre illustre Dame fut aussi informée des hautes fins que le Rédempteur du monde eut en instituant un

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sacrement par lequel serait bénie et sanctifiée, dans la loi évangélique, la propagation des fidèles, et serait symbolisé avec plus d'efficacité qu'auparavant le mystère du mariage spirituel de ce même Seigneur avec la sainte Église (1). Elle apprit comment ce sacrement devait être perpétué, sa forme, sa matière, et les grands biens qui en reviendraient aux enfants de l'Église; aussi bien que tout le reste qui regarde ses effets, le besoin qu'on en avait, et la vertu qu'il renferme; elle fit en conséquence des cantiques de louange et des actes de reconnaissance au nom des catholiques qui recevraient ce bienfait. Ensuite elle connut les saintes cérémonies dont l'église se servirait dans les temps à venir pour le culte divin et pour l'ordre des bonnes mœurs. Elle connut aussi toutes les lois qu'elle établirait dans ce but, entre autres les cinq commandements : savoir, d'ouïr la messe les jours de fête, de confesser ses péchés au temps prescrit, de recevoir le très saint corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, de jeûner les jours qui sont marqués, de payer les dîmes et les prémices des fruits que le Seigneur fait croître sur la terre.

(1) Ephes., V, 32.

1639. L'auguste Marie découvrit les hautes et mystérieuses raisons qui justifiaient ces préceptes ecclésiastiques, les effets qu'ils produiraient dans les fidèles, et le besoin que la nouvelle Église en aurait, afin que ses enfants observant le premier de tous ces commandements, eussent des jours destinés pour s'occuper de Dieu, et assister au très saint sacrifice de la messe, qui serait offert pour les vivants et pour les morts; qu'ils renouvelassent en cet auguste mystère la profession de leur foi et la mémoire de la passion et de la mort de Jésus-Christ, par lesquelles nous avons été rachetés; qu'ils coopérassent en la manière possible à la grandeur et à l'offrande de ce souverain sacrifice; et qu'ils y participassent à tous les fruits que la sainte Église en reçoit. Elle comprit aussi combien il nous importait de ne pas négliger de recouvrer la grâce et l'amitié de Dieu par le moyen de la confession sacramentelle, et de nous confirmer dans cette amitié par la très sainte communion; car outre le danger où l'on s'expose, et le dommage que l'on souffre en retardant l'usage de ces deux sacrements, on fait une autre injure à leur auteur, parce qu'on résiste à ses désirs et à l'amour avec lequel il les a institués pour notre salut; et comme cette négligence suppose nécessairement un grand mépris tacite ou manifeste, les personnes qui y tombent offensent grièvement le Seigneur.

1640. Elle eut une égale connaissance des deux derniers préceptes, qui ordonnent de jeûner et de payer les dîmes, sachant combien il était important que les enfants de la sainte Église travaillassent à vaincre les ennemis qui peuvent les empêcher de faire leur salut, comme il arrive à tant d'infortunés, à tant d'imprudents, parce qu'ils ne mortifient et ne domptent pas leurs passions, qui sont d'ordinaire excitées par le vice de la chair; et celui-ci est mortifié par le jeûne, dont le Maître de la vie nous a donné particulièrement l'exemple, quoiqu'il n'eût pas à vaincre comme nous la concupiscence rebelle. Pour ce qui regarde les dîmes, elle découvrit que c'était un ordre spécial du Seigneur, que les enfants de l'Église lui payassent ce tribut des biens de la terre, qu'ils le reconnussent pour le suprême Seigneur et créateur de l'univers, et le remerciassent des fruits que sa providence leur donnait pour la conservation de leur vie; enfin que ces dîmes ayant été offertes à sa divine Majesté, servissent à la subsistance et au profit des prêtres et des ministres de l'Église, afin qu'ils fussent plus reconnaissants au Seigneur, à la table duquel ils reçoivent une si abondante nourriture, et qu'ils connussent par-là l'obligation qu'ils ont de s'occuper continuellement du salut et des besoins spirituels des fidèles, puisqu'ils ne tirent leur entretien de la sueur du peuple que pour consacrer toute leur vie au culte divin et à l'utilité de la sainte Église.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1641. J'ai dû beaucoup me restreindre dans cette succincte exposition des profonds et sublimes mystères qui furent opérés dans le cœur magnanime de notre grande Reine, par la connaissance que le Très Haut lui donna de la nouvelle loi et de l'Église évangélique. C'est la crainte qui m'a empêchée de m'étendre davantage, et exprimer ce qui m'en a été manifesté ; les lumières de la sainte croyance que nous professons, accompagnées de la prudence et de la piété chrétienne, dirigeront les âmes catholiques qui s'appliqueront attentivement à la respectueuse méditation de sacrements si augustes, et qui sauront considérer avec une vive foi l'accord merveilleux des lois, des sacrements, de la doctrine et de tant de mystères que l'Église catholique renferme, dont elle s'est servie admirablement pour sa conduite dès son origine, et dont elle se servira jusqu'à la fin du monde sans que rien puisse l'ébranler. Tout cela se trouva uni d'une manière ineffable dans l'intérieur de notre Princesse, et ce fut là que le Rédempteur du monde s'essaya pour ainsi dire à établir la sainte Église, en en modelant par avance toutes les parties en sa très pure Mère, afin qu'elle fut la première à jouir de ses trésors avec surabondance, et que dans cette jouissance elle opérât, aimât, crût, espérât et rendit des actions de grâces au nom de tous les autres mortels, et qu'elle pleurât en même temps leurs péchés, pour que le genre humain ne fût point privé du torrent de tant de miséricordes. Ainsi cette incomparable Dame devait être comme le registre public où tout ce que Dieu opèrerait pour la rédemption des hommes serait écrit, et lui-même allait se trouver comme obligé de l'accomplir, en la prenant pour coadjutrice, et en gravant dans son cœur le mémorial des merveilles qu'il voulait opérer.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1642. Ma fille, je vous ai représenté plusieurs fois combien est injurieux au Très Haut, et funeste à tous les mortels, le mépris qu'ils font des œuvres mystérieuses et admirables que sa divine clémence a disposées pour leur salut. Mon amour maternel me porte à vous rappeler en quelques mots ce souvenir, et la douleur d'un oubli si déplorable. Où est le jugement des hommes qui méprisent si imprudemment leur salut éternel et la gloire de leur Créateur et Rédempteur? Les portes de la grâce et de la gloire sont ouvertes; et non seulement ils ne veulent point y entrer, mais la vie et la lumière sortant pour les prévenir, ils ferment les leurs, afin qu'elles n'entrent point dans leurs cœurs remplis des ténèbres de la mort. O pécheur, que ta cruauté envers toi-même est barbare, puisque ta maladie étant mortelle et la plus dangereuse de toutes, tu ne veux pas recevoir le remède que l'on t'offre si généreusement! Quel serait le mort qui ne se crût pas fort obligé à celui qui lui aurait rendu la vie? Où est le malade qui ne remerciât le médecin qui l'aurait tiré d'une grave maladie? Or si les enfants des hommes sentent cela, et savent témoigner leur reconnaissance à un mortel qui leur rend une santé et une vie qu'ils doivent bientôt perdre, et qui ne servent qu'à les remettre dans de nouveaux dangers et dans de nouvelles afflictions, comment sont-ils si insensés et si endurcis, que de ne montrer que de l'ingratitude à Dieu, qui leur donne le salut et la vie du repos éternel, et qui veut les délivrer des peines qui ne finiront jamais, et qu'on ne saurait dépeindre?

1643. O ma très chère fille, comment puis-je reconnaître pour enfants ceux qui méprisent de la sorte mon bien-aimé Fils et Seigneur, et qui font si peu de cas de sa bonté libérale? Les anges et les saints la proclament dans le ciel, et sont surpris de la noire ingratitude et de l'effroyable témérité des vivants; de sorte que l'équité de la divine justice se justifie en la présence de ces esprits bienheureux. Je vous ai découvert beaucoup de ces secrets dans cette histoire, et je vous en dit plus maintenant, afin que vous m'imitiez dans les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

larmes si amères que j'ai versées sur ce terrible malheur, par lequel Dieu a été et est encore grièvement offensé, et qu'en pleurant les injures qu'on lui fait, vous tâchiez autant qu'il vous sera possible de les empêcher et de les éviter. Je veux que vous ne laissiez passer aucun jour sans rendre d'humbles actions de grâces à sa divine Majesté de ce qu'elle a institué les sacrements, et de ce qu'elle souffre le mauvais usage que les méchants en font. Recevez-les avec un profond respect, et avec une foi et une espérance ferme; et comme vous sentez un attrait particulier pour le sacrement de la pénitence, faites en sorte de vous en approcher avec les dispositions que la sainte Église et ses docteurs recommandent pour le recevoir avec fruit. Fréquentez-le tous les jours avec un cœur humble et reconnaissant, et toutes les fois que vous aurez quelque faute à vous reprocher, ne différez pas le remède de ce sacrement. Lavez et purifiez votre âme, car ce serait une négligence horrible de la voir souillée du péché, et de la laisser longtemps ou même un seul instant dans cette difformité.

1644. Je veux surtout que vous sachiez l'indignation du Dieu Tout Puissant (quoique vous ne puissiez pas vous en faire une juste idée) contre ceux qui dans leur folle témérité ont l'imprudence de recevoir indignement ces sacrements, et même le très auguste sacrement de l'autel. O âme! combien est affreux ce péché devant Dieu et devant les saints! Et ce ne sont pas seulement les communions indignes, mais encore les irrévérences que l'on commet dans les églises et en sa divine présence. Comment certains enfants de l'Église peuvent-ils dire qu'ils croient cette vérité et qu'ils la révèrent, si, Jésus-Christ se trouvant dans le saint sacrement en tant d'endroits, non seulement ils ne se mettent pas en peine de l'aller visiter et honorer; mais qu'ils commettent en sa présence des sacrilèges tels que les païens ne les oseraient pas commettre dans les temples de leurs idoles? C'est ici un sujet sur lequel il faudrait donner plusieurs avis et écrire plusieurs livres; je vous avertis, ma fille, que les hommes irritent beaucoup la justice du Seigneur dans le siècle présent, et qu'ils empêchent par-là que je ne leur apprenne ce que ma pitié souhaiterait leur apprendre pour leur remède. Mais ce qu'ils doivent savoir maintenant, c'est que son jugement sera formidable et sans miséricorde, comme envers des serviteurs méchants et infidèles condamnés par leur propre bouche (1). C'est ce que vous pourrez dire à tous ceux qui voudront vous entendre, en leur conseillant d'aller au moins chaque jour dans une église pour y adorer Dieu dans le saint Sacrement, et d'assister autant que possible à la messe avec beaucoup de respect, car les hommes ne savent pas ce qu'ils perdent par leur négligence.

(1) Luc., XIX, 22.

CHAPITRE XII.

Notre Rédempteur Jésus-Christ continue ses prières pour nous. — Sa très sainte Mère prie aussi avec lui, et reçoit de nouvelles lumières.

1645. Nous avons beau chercher à développer nos discours pour manifester et glorifier les œuvres mystérieuses de notre Rédempteur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, nous ne parviendrons jamais à les embrasser, ni à atteindre, même de loin, la grandeur de ces



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

mystères, parce qu'ils sont, comme dit l'Ecclésiastique, au-dessus de toutes nos louanges (1); jamais nous ne les saisissons ni ne les comprendrons, et il nous échappera toujours des merveilles plus grandes que celles que nous aurons voulu raconter, car nous n'en découvrirons que fort peu, et celles-ci, même, nous ne méritons pas de les pénétrer ni de savoir exprimer ce que nous en concevons. Les plus hauts séraphins avec toute leur intelligence, ne sont pas capables de sonder et d'approfondir les secrets qui se passèrent entre Jésus et Marie pendant les années qu'ils demeurèrent ensemble, principalement en celles dont je parle, lorsque le Maître de la lumière informait sa très sainte Mère de tout ce qu'il ferait en la loi de grâce, et de tous les événements qui s'accompliraient dans ce sixième âge du monde, et lui apprenait en même temps que la loi de l'Évangile durerait jusqu' à la fin, ce qui est arrivé dans l'espace de plus de mille six cent et cinquante-sept ans, et le reste que nous ignorons, et qui doit arriver jusqu'au jour du jugement. Cette grande Dame apprit tout cela à l'école de son très saint Fils, car sa Majesté lui déclara toutes choses, en lui marquant les temps, les lieux, les royaumes, les provinces et tout ce qui s'y passerait tant que l'Église durerait; et ce fut avec une si grande clarté, que si elle vivait encore sur la terre, elle connaîtrait tous ceux qui composent l'Eglise, individuellement et par leurs noms, comme on le vit avant sa mort, car quand quelqu'un l'abordait, elle ne faisait que le reconnaître par les sens et par une impression qui répondait à l'image intérieure du même objet.

(1) Eccles., LXIII, 33.

1646. Quand la très pure Mère de la Sagesse connaissait ces mystères dans l'intérieur de son très saint Fils et dans les actes de ses puissances, elle ne parvenait point à les pénétrer comme l'âme de cet adorable Seigneur, unie à la Divinité par l'union hypostatique et béatifique, parce que cette auguste Dame était une simple créature, non bienheureuse par une vision continuelle; elle ne percevait d'ailleurs les notions et la lumière béatifique de cette âme très heureuse que lorsqu'elle jouissait de la claire vision de la Divinité. Mais dans les autres visions où elle connaissait les mystères de l'Église militante, elle apercevait les espèces imaginaires des puissances intérieures de notre Seigneur Jésus-Christ; elle comprenait encore que leur manifestation dépendait de sa très sainte volonté, et qu'il décrétait et disposait toutes ces œuvres pour de tels temps, de tels lieux et de telles occasions, et découvrait par un autre endroit que la volonté humaine du Sauveur se conformait à la volonté divine, et qu'elle en était gouvernée en toutes ses déterminations et en toutes ses mesures. Alors une harmonie divine s'établissait et allait jusqu'à mouvoir la volonté et les puissances de cette incomparable princesse, afin qu'elle agit et coopérât avec la propre volonté de son très saint Fils, et immédiatement avec la volonté divine. Il y avait ainsi une ressemblance ineffable entre notre Seigneur Jésus-Christ et sa bienheureuse Mère, et elle concourait, comme coadjutrice, à l'édification de la loi évangélique et de la sainte Église.

1647. Toutes ces merveilles étaient opérées d'ordinaire dans l'humble oratoire de la Reine céleste, où le plus grand des mystères fut lors de l'incarnation du Verbe, célébré dans son sein virginal; car quoiqu'il fût si pauvre et si petit, qu'il ne consistait qu'en une étroite enceinte de murs tout nus, il n'en a pas moins contenu la grandeur infinie de Celui qui est immense; et il en est sorti tout ce qui a donné et qui donne la majesté divine qu'ont aujourd'hui tous les temples magnifiques de l'univers et leurs sanctuaires innombrables. C'est dans ce saint des saints (1) que le souverain Prêtre de la nouvelle loi, notre Seigneur Jésus-Christ, priaait ordinairement; et sa perpétuelle oraison se terminait par de ferventes prières pour les hommes, adressées au Père éternel, et par des entretiens avec sa très pure Mère sur toutes les œuvres de la Rédemption, et sur les riches trésors de grâces qu'il voulait laisser dans le Nouveau Testament et dans la sainte Église pour les enfants de la lumière et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de cette même Église. Il ne cessait de demander au Père éternel que les péchés des hommes et leur très dure ingratitude ne fussent point un obstacle à leur rédemption; et comme les crimes du genre humain et la damnation de tant d'âmes insensibles à ce bienfait, furent toujours également présents à la pensée de cet adorable Sauveur, à cause de sa prescience, la perspective de la mort qu'il allait subir pour eux, le tint dans une longue et douloureuse agonie, et le baigna maintes fois d'une sueur de sang. Et quoique les évangélistes ne fassent mention que de celle qui eut lieu avant la passion (2), parce qu'ils n'ont pas écrit tous les événements de sa très sainte vie, il est néanmoins certain que cette sueur lui survint fort souvent, et que sa divine Mère put s'en apercevoir. C'est ce qui m'a été déclaré en plusieurs rencontres.

(1) Levit., XVI, 12. — (2) Luc., XXI, 44.

1648. Quant à la posture dans laquelle notre aimable Maître priait, il était quelquefois à genoux, d'autres fois prosterné en forme de croix, et quelquefois en l'air, et en cette même forme de croix qu'il aimait singulièrement. Même lorsqu'il priait en présence de sa Mère, il avait coutume de dire : « Oh! bienheureuse croix, quand est-ce que je me trouverai entre vos bras et que vous porterez les miens, afin que, cloués à votre bois, ils restent ouverts pour recevoir tous les pécheurs! Puisque je suis descendu du ciel pour les appeler à mon imitation et à ma participation (1), comment ne serais-je pas toujours prêt à les embrasser et à les enrichir? Venez donc à la lumière, vous tous qui êtes aveugles. Pauvres, venez puiser aux trésors de ma grâce. Venez, petits, venez recevoir les caresses de votre véritable Père. Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes affligés, et je vous soulagerai (2). Venez, justes, venez à moi, car vous êtes ma possession et mon héritage. Venez, enfants d'Adam, je vous appelle tous (3). Je suis la voie, la vérité et la vie (4), je ne la refuserai à personne si on veut la recevoir. Père éternel, ils sont les ouvrages de vos mains, ne les méprisez pas (5), car je m'offre pour eux à la mort de la croix, afin de les rendre justes et innocents (s'ils ne repoussent point mes faveurs), et afin de les remettre au nombre de vos élus et dans le royaume céleste, où votre saint nom soit glorifié. »

(1) Matth., IX, 13. — (2) Matth., XI, 28. — (3) I Tim., II, 4. — (4) Jean., XIV, 6. — (5) Ps., CXXXVII, 8.

1649. La compatissante Mère se trouvait présente à tout cela, et la lumière de son adorable Fils rejaillissait en la pureté de son âme comme en un cristal sans tache; et parce qu'elle était comme l'écho de ses voix intérieures et extérieures, elle les répétait, imitant en tout notre aimable Sauveur, se joignant à ses prières, et prenant la posture dans laquelle il les faisait. La première fois que cette grande Dame le vit suer du sang, elle en eut comme une amoureuse mère le cœur percé de douleur, et admirant l'effet que produisait en ce divin Seigneur la prévision des péchés et des ingrattitudes des hommes (car cette très sainte Mère pénétrait toutes ses pensées), elle s'adressait aux mortels, et disait d'une voix gémissante : « O enfants des hommes, que vous comprenez peu combien le Créateur estime en vous son image et sa ressemblance, puisqu'il offre son propre sang pour le prix de votre rachat, et qu'il aime mieux le verser que de vous perdre! Oh! si je pouvais enchaîner votre volonté à la mienne, pour vous forcer à l'aimer et à lui obéir. Bénis soient de sa divine main les justes et les reconnaissants qui seront les fidèles enfants de leur Père céleste. Que ceux qui répondront aux désirs ardents que mon Fils a de leur donner le salut éternel, soient remplis de sa lumière et des trésors de sa grâce. Ah! si je pouvais devenir l'humble servante des enfants d'Adam, pour les obliger par mes services à mettre fin à leurs péchés et à leur propre perte ! Mon divin Seigneur, vie et lumière de mon âme, qui peut être assez endurci de cœur et assez ennemi de lui-même pour ne pas se reconnaître vaincu par vos bienfaits? Qui peut être assez insensible,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

assez ingrat pour oublier votre très ardent amour? Comment pourrai-je souffrir sans mourir, que les hommes, si favorisée de votre main libérale, vous soient si odieusement rebelles? O enfants d'Adam, tournez contre moi votre cruelle impiété. Affligez-moi et méprisez moi tant que vous voudrez, pourvu que vous rendiez à mon aimable Maître l'amour et le respect que vous lui devez pour tant de faveurs que vous en recevez. Mon très saint Fils et mon Seigneur, vous êtes la lumière de la lumière, le Fils du Père éternel, l'image de sa substance (1), éternel et infini comme lui, égal en l'essence et dans les attributs, en ce que vous êtes avec lui un seul Dieu et une même majesté souveraine (2). Vous êtes choisi entre mille (3), vous surpassez en beauté les enfants des hommes, vous êtes saint, innocent et sans aucun défaut (4) ! Comment donc, ô Bien suprême, les mortels ignorent-ils le plus noble objet de leur amour? Comment méconnaissent-ils le principe qui leur a donné l'être, et la fin en laquelle consiste leur véritable et éternelle félicité? Oh! si je pouvais au prix de ma propre vie les tirer tous de leur aveuglement ! »

(1) Hebr., I, 3. — (2) Jean., X, 30. — (3) Cant., V, 10. — (4) Hebr., VII, 26.

1650. Notre auguste Princesse ajoutait à ce que je viens de dire beaucoup d'autres choses que j'ai entendues; mais le cœur et la parole me manquent également pour exprimer les affections si ardentes qui embrasaient cette chaste colombe; et c'est avec cet amour incomparable et avec un souverain respect qu'elle essayait le sang que son très doux Fils suait. D'autres fois elle le trouvait dans un état bien différent, revêtu de gloire et de splendeur, transfiguré comme il le fut depuis sur le Thabor (1), et accompagné d'une grande multitude d'anges en forme humaine, qui l'adoraient et lui chantaient dans un concert harmonieux de nouveaux cantiques de louange. Notre Dame écoutait cette musique céleste, elle en jouissait aussi en d'autres circonstances, où notre Seigneur Jésus-Christ n'était point transfiguré; car la volonté divine ordonnait quelquefois que la partie sensitive de l'humanité du Verbe reçût ce soulagement, comme elle le recevait lorsque cet adorable Seigneur était transfiguré par l'écoulement de la gloire de l'âme qui se communiquait au corps, quoique cela arrivât rarement. Mais quand la divine Mère le voyait en cette forme glorieuse, ou qu'elle entendait la musique des anges, elle participait si largement aux transports de cette allégresse céleste, que si elle n'avait point eu l'âme aussi forte, et si le Seigneur son Fils ne l'avait assistée, elle aurait perdu toutes ses forces naturelles; les saints anges la soutenaient aussi dans les défaillances du corps qu'elle ressentait ordinairement en ces sortes de rencontres.

(1) Matth., XVII, 2.

1651. Il arrivait souvent que son très saint Fils se trouvant en ces dispositions de tristesse ou de joie dans lesquelles il priait le Père éternel, et semblait s'entretenir avec lui des très hauts mystères de la rédemption, la même personne du Père lui répondait et accordait ce que le Fils demandait pour le salut des hommes, ou représentait à la très sainte humanité les décrets cachés de la prédestination ou de la réprobation de quelques-uns. Notre grande Reine entendait tout cela avec une humilité très profonde. Elle adorait avec une crainte respectueuse le Tout Puissant, et se joignait à son adorable fils dans ses prières et dans les actions de grâces qu'il rendait au Père pour ses grandes œuvres et pour la clémence qu'il exerçait envers les hommes; elle louait aussi ses jugements impénétrables. Cette très prudente Vierge repassait et gardait tous ces mystères dans le plus intime de son cœur, et s'en servait comme d'une nouvelle matière pour augmenter et entretenir le feu du sanctuaire qui brûlait dans son âme ; car elle ne recevait aucune de ces faveurs secrètes qu'elle n'en tirât quelque fruit. Elle correspondait à toutes selon le bon plaisir du Seigneur, avec la plénitude de sentiments et le retour convenables, pour que les fins du Très-Haut eussent leur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

accomplissement, et que toutes ses œuvres fussent connues et célébrées par de dignes actions de grâces, autant qu'il était possible en une simple créature:

Instruction que la très sainte Vierge m'a donnée.

1652. Ma fille une des raisons pour lesquelles les hommes doivent m'appeler Mère de miséricorde, c'est la tendre compassion qui me fait désirer si vivement que tous viennent se désaltérer au torrent de la grâce, et que tous goûtent la douceur du Seigneur (1), comme je le fis. Je les appelle et les convie tous à venir avec moi étancher leur soif aux eaux de la Divinité. Que les plus pauvres et les plus affligés s'approchent, car s'ils me répondent et me suivent, je leur promets ma puissante protection auprès de mon Fils, et je leur procurerai la manne cachée qui leur donnera la nourriture et la vie. Venez, ma bien-aimée, venez, approchez-vous, ma très chère, afin que vous me suiviez et receviez le nom nouveau, qui n'est connu que de celui qui le reçoit (2). Levez-vous de la poussière, secouez et rejetez tout ce qui est terrestre et passager, et approchez-vous des choses célestes. Renoncez à vous-même et à toutes les œuvres de la fragilité humaine, marchant à l'éclatante lumière dont vous éclairent celles de mon très saint Fils, et, à son exemple, mes propres actions; étudiez ce modèle et regardez-vous dans ce miroir, pour vous orner de la beauté que le souverain Roi désire trouver en vous (3).

(1) Ps. XXXIII, 9. — (2) Apoc., II, 17. — (3) Ps. XLIV, 11.

1653. Or, comme ce moyen est le plus puissant pour arriver à la perfection et à la plénitude de vos œuvres que vous souhaitez, je veux que, pour régler toutes vos actions, vous graviez cet avis dans votre cœur; que quand l'occasion se présentera de faire quelque œuvre intérieure ou extérieure, vous vous demandiez à vous-même, avant d'agir, si mon très saint Fils et moi eussions fait ce que vous allez dire ou faire, et avec quelle droiture d'intention nous l'eussions rapporté à la gloire du Très Haut et au bien de notre prochain. Et si vous reconnaissez que nous l'eussions fait avec cette fin, exécutez-le pour suivre notre exemple; mais si vous découvrez le contraire, abstenez-vous; c'est la conduite que j'observai à l'égard de mon divin Maître, quoique je n'eusse point la répugnance que vous avez pour le bien, mais qu'au contraire je désirasse par inclination de l'imiter parfaitement; et c'est en cette imitation que consiste la participation fructueuse de sa sainteté; car cet adorable Seigneur enseigne aux créatures, et les oblige à pratiquer en toutes choses ce qui est le plus parfait et le plus agréable à Dieu. En outre, je vous avertis que vous devez commencer dès à présent à ne rien faire, ni dire, ni penser sans m'en avoir demandé la permission avant que de vous déterminer, me consultant en tout comme votre Mère et votre Maîtresse. Et si je vous réponds, vous en rendrez des actions de grâces au Seigneur; et si je ne le fais pas et que vous restiez fidèle à cette salutaire habitude, je vous assure et vous promets de la part du Seigneur qu'il vous donnera lui-même la lumière pour vous résoudre à ce qui sera le plus conforme à sa très sainte volonté. Mais prenez garde à ne rien exécuter sans l'ordre de votre Père spirituel, et n'oubliez jamais cette pratique.

CHAPITRE XIII.

*L'auguste Marie achève la trente-troisième année de son âge.
— Son corps virginal se conserve dans sa même disposition.*



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Elle prend la résolution d'entretenir son adorable Fils et saint Joseph par son travail.

1654. Notre grande Reine s'occupait aux exercices et dans les mystères divins que j'ai jusqu'à présent indiqués plutôt qu'exposés, surtout après que son très saint Fils eut passé sa douzième année. Le temps s'écoula; de sorte que cet aimable Sauveur ayant accompli la dix-huitième année de son adolescence, selon la supputation de son incarnation et de sa naissance, que nous avons faite ailleurs, sa bienheureuse Mère acheva la trente-troisième année de son âge parfait; et c'est ainsi que je l'appelle, parce que, selon les parties qui divisent communément la vie des hommes (soit six, soit sept), l'âge de trente-trois ans est celui de son plein développement et de sa perfection naturelle; il marque la fin de la jeunesse, comme quelques-uns le tiennent, ou le commencement de la maturité, selon l'opinion des autres; mais, quelque division des âges que l'on adopte, la trente-troisième année est généralement le terme de la perfection naturelle, et l'homme ne s'y maintient guère, car bientôt la nature corruptible, qui ne demeure jamais en un même état (1), commence à décliner, comme la lune quand elle est arrivée à la période de sa plénitude. A ce déclin du milieu de la vie, non seulement le corps ne croît et ne grandit plus, mais il grossit et augmente de volume, loin qu'il y ait là un accroissement de perfection, il y a souvent un défaut de la nature. C'est pour cette raison que notre Seigneur Jésus-Christ mourut à l'âge de trente-trois ans; parce que son très ardent amour voulut attendre que son corps sacré fût parvenu au terme de sa perfection naturelle pour offrir pour nous sa très sainte humanité avec tous les dons de la nature et de la grâce; ce n'est pas que celle-ci eût aucun accroissement en lui, mais c'était afin que la nature y correspondit, et qu'il ne pût avoir rien de plus à sacrifier pour le genre humain. C'est pour cette raison que l'on dit que le Très Haut créa nos premiers parents Adam et Ève en la perfection qu'ils auraient eue à l'âge de trente-trois ans. Il n'en est pas moins vrai pourtant que dans les premier et second âges du monde, où la vie était plus longue et où l'on divisait l'existence humaine en six ou sept parties, plus ou moins, chacune de ces parties devait être composée de beaucoup plus d'années que dans ces derniers siècles, puisque David fait appartenir la soixante-dixième année à la vieillesse (2).

(1) Job., XIV, 2. — (2) Ps. LXXXIX, 10.

1655. La Reine du ciel entra dans sa trente-troisième année, et lorsqu'elle fut révolue, son corps virginal se trouva dans sa perfection physique, si beau et si bien proportionné, qu'il faisait l'admiration non seulement de la nature humaine, mais encore des esprits angéliques. Ce corps sacré avait atteint sa juste grandeur, et présentait dans tous ses membres le plus harmonieux développement, de sorte qu'il réalisait l'idéal de la perfection dont est susceptible une créature humaine. C'est pourquoi l'auguste Marie ressembla dès lors merveilleusement à la très sainte humanité de son Fils tel qu'il apparut au même âge; car ils avaient les mêmes traits et le même teint, quoique subsistât toujours cette différence que Jésus-Christ était le plus parfait des hommes, et que sa Mère, malgré son infériorité, était la plus parfaite des femmes. Il faut remarquer ensuite que chez les autres mortels la perfection naturelle commence ordinairement à déchoir dès cet âge, parce que l'humide radical et la chaleur intérieure diminuent insensiblement; les humeurs perdent leur équilibre, et l'élément terrestre tend à prédominer; peu à peu les cheveux blanchissent, les rides se forment, le sang se refroidit, les forces s'épuisent, et toutes les parties de l'humain assemblage commencent, sans qu'aucune industrie puisse les retenir, à se désorganiser, pour passer de la vieillesse à la corruption. Mais la très pure Marie fut exempte de tout cela, car

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

elle conserva cette vigueur et cette admirable complexion qu'elle avait dans sa trente-troisième année, sans le moindre affaiblissement et sans la moindre altération; et quand elle atteignit sa soixante-dixième année, qui fut la dernière de sa vie (comme je le dirai en son lieu), la constitution de son corps virginal présentait la même intégrité et lui laissait les mêmes forces qu'à l'âge de trente-trois ans.

1656. Notre grande Dame connut ce privilège que le Très Haut lui accordait, et lui en rendit des actions de grâces. Elle sut aussi qu'elle en jouissait afin que la ressemblance de l'humanité de son très saint Fils se conservât toujours en elle-même sous le rapport de cette perfection physique, malgré la différence de leurs vies. En effet le Seigneur devait sacrifier sa vie à cet âge, et la divine Reine devait prolonger la sienne; mais toujours avec cette ressemblance. Saint Joseph n'était pas fort vieux lorsque cette divine Reine eut atteint sa trente-troisième année, mais ses forces ne laissaient pas d'être fort abattues, parce que les soucis, les voyages et les peines continuelles qu'il avait prises pour entretenir son épouse et le Seigneur de l'univers l'avaient affaibli bien plus que son âge. Et comme ce même Seigneur voulait l'avancer dans l'exercice de la patience et des autres vertus, il permit qu'il eût quelques maladies (comme je le dirai dans le chapitre suivant) qui l'empêchaient beaucoup de s'appliquer au travail corporel. Sa très prudente épouse (qui l'avait toujours estimé, aimé et servi au-delà de tout ce que les autres femmes ont jamais su faire à l'égard de leurs maris), connaissant ses indispositions, lui dit : « Mon époux et mon seigneur, je me sens extrêmement obligée de votre fidélité, de vos soins et des fatigues que vous vous êtes toujours imposées, puisque vous avez entretenu jusqu'à présent votre servante et mon adorable Fils à la sueur de votre visage, et que dans ces travaux vous avez usé vos forces, votre santé et votre vie pour pourvoir à mes besoins; vous recevrez de la main libérale du Très Haut la récompense de vos peines et les douces bénédictions que vous méritez (1). Je vous prie, cher maître, de vous reposer maintenant et de cesser votre travail; puisque vos infirmités ne vous permettent plus de vous y livrer. Je veux à présent travailler pour vous et vous témoigner ma reconnaissance tant que le Seigneur nous laissera la vie. »

(1) Ps. XX, 3.

1657. Le saint écouta les raisons de sa très douce épouse en versant d'abondantes larmes d'humble gratitude et de consolation; et, tout en lui exprimant le désir de travailler toujours, il se rendit aux prières de la Reine de l'univers et se crut obligé de lui obéir. Dès lors il cessa le travail manuel, dont le produit servait à l'entretien de la sainte famille, et pour qu'il n'y eût rien d'inutile ni de superflu dans sa demeure, tous les outils propres au métier de charpentier furent donnés par aumône. Saint Joseph, se voyant ainsi débarrassé de ses occupations, s'appliqua tout entier à la contemplation des mystères qu'il conservait dans son cœur et aux exercices des vertus. Et comme dans cette vie spirituelle il fut si heureux que de jouir de la présence et de la conversation de la Sagesse incarnée et de celle qui en était la Mère, il arriva à un si haut degré de sainteté qu'après sa divine Épouse, qui fut toujours l'unique entre les simples créatures, il surpassa tous les hommes, et il ne sera jamais surpassé d'aucun. Cette auguste Reine et son très saint Fils l'assistaient, le servaient, le consolaient et le soulageaient dans ses maladies avec la plus grande sollicitude; aussi n'est-il pas possible de décrire les effets d'humilité, de respect et d'amour que leurs charitables soins produisaient dans le cœur candide et reconnaissant de l'homme de Dieu. Ce fut sans doute un sujet d'admiration et de joie pour les esprits angéliques, et d'une haute satisfaction pour le Très Haut.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1658. Dès lors l'illustre Princesse se chargea d'entretenir son très saint Fils et son époux par son travail, la Sagesse éternelle mettant ce couronnement à toutes ses vertus et à tous ses mérites pour l'exemple et la confusion des enfants d'Adam. Le Seigneur nous a proposé pour modèle cette femme forte, revêtue de beauté et de force (1); il l'avait ceinte à cet effet de beaucoup de vigueur dans cet âge, affermissant ses bras afin qu'elle les étendît vers les pauvres; qu'elle achetât le champ, et qu'elle plantât la vigne du fruit de ses mains. Le cœur de son mari mit sa confiance en elle, et non seulement celui de son époux Joseph, mais aussi celui de son Fils, Dieu et homme véritable, maître de la pauvreté et le pauvre des pauvres; et ils ne furent point trompés dans leur attente. Notre grande Reine commença à travailler plus que jamais, filant du lin et de la laine, et pratiquant mystérieusement tout ce que Salomon en a dit dans le chapitre trente et unième des Proverbes; et comme j'ai expliqué ce chapitre à la fin de la première partie, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'y revenir maintenant, quoiqu'il y ait plusieurs détails qui s'appliquent à la circonstance dont je parle, et dans laquelle notre incomparable Reine les accomplit d'une manière spéciale dans ses occupations extérieures et matérielles.

(1) Prov., XXXI, 10. etc.

1659. Il n'aurait pas manqué de moyens au Seigneur pour entretenir la vie temporelle de sa très sainte Mère et de saint Joseph, puisque l'homme ne vit pas seulement de pain, et que ce divin Seigneur pouvait les soutenir par sa parole, comme il le dit lui-même (1). Il pouvait aussi leur fournir miraculeusement chaque jour le nécessaire; mais s'il eût usé de sa puissance souveraine dans cette rencontre, le monde aurait été privé de cet exemplaire de voir travailler sa très sainte Mère, Reine de l'univers, pour gagner sa nourriture; et si la plus généreuse des Vierges n'eût pas acquis ces mérites, elle aurait elle-même été privée d'une récompense considérable. Le Maître de notre salut disposa tout cela avec une merveilleuse providence pour la gloire de sa Mère et pour notre instruction. On ne saurait exprimer la diligence avec laquelle cette prudente Princesse pourvoyait à tout. Elle travaillait beaucoup; et comme elle gardait toujours la solitude, cette heureuse femme sa voisine, dont nous avons parlé ailleurs, prenait soin de débiter ses ouvrages et de lui porter le nécessaire. Quand l'auguste Marie lui donnait quelque commission, ce n'était jamais en lui commandant; elle ne faisait que la prier avec une profonde humilité, après avoir sondé ses dispositions; et, afin de les découvrir, elle la prévenait et lui demandait si elle jugeait à propos de faire telle ou telle chose. Notre adorable sauveur et sa divine Mère ne mangeaient point de viande; leur nourriture ne consistait qu'en des poissons, des fruits et des herbes, et c'était encore avec une sobriété admirable. Elle préparait néanmoins de la viande pour saint Joseph; et quoique la pauvreté éclatât en tout, notre auguste Reine y suppléait par les soins qu'elle mettait à apprêter le mets le plus frugal, par son empressement et par les manières agréables avec lesquelles elle le lui présentait. Elle dormait fort peu, et passait quelquefois la plus grande partie de la nuit au travail; et le Seigneur le permettait plus souvent que lorsqu'ils étaient en Égypte, comme je l'ai raconté. Il arrivait aussi de temps en temps que son travail ne suffisait pas pour lui fournir tout ce qui leur était nécessaire, parce que saint Joseph avait besoin de nourritures plus variées et de plus de vêtements que par le passé. Alors notre Seigneur Jésus-Christ usait de son pouvoir et multipliait les choses qui étaient dans la maison, ou il commandait aux anges de les apporter; mais les merveilles qu'il opérait le plus souvent en faveur de sa très sainte Mère consistaient à faire qu'elle travaillât beaucoup en peu de temps, et que ses ouvrages se multipliasent entre ses mains.

(1) Matth., IV, 4.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Instruction de la Reine du ciel

1660. Ma fille, vous avez découvert en ce qui est écrit de mon travail une très sublime doctrine dont vous pouvez vous servir pour votre conduite; et, afin que vous n'en oubliiez rien, je vais vous la résumer dans ces leçons. Je veux que vous m'imitiez en trois vertus que ce que vous venez d'écrire vous a fait reconnaître en moi : ce sont la prudence, la charité et la justice, vertus sur lesquelles les mortels ne réfléchissent guère. Par la prudence, vous devez prévoir les nécessités de votre prochain et la manière d'y subvenir, autant que votre état vous le permettra. Par la charité, vous vous devez porter avec diligence et amour à lui rendre vos bons offices. La justice vous enseigne que c'est une obligation d'agir comme vous pourriez désirer qu'on agît à votre égard, et comme le nécessaire le demande. Vous devez être l'œil de l'aveugle (1), la préceptrice du sourd, et le manchot doit pouvoir se servir de vos mains pour travailler. Et quoique dans votre état vous ayez toujours à pratiquer cette doctrine dans un sens spirituel, je veux pourtant que vous l'étendiez aussi sur ce qui concerne le temporel, et que vous soyez très fidèle à m'imiter en tout, puisque je prévins les besoins de mon époux, et que je résolus de le servir et de le nourrir, le reste de ses jours, dans la pensée que je le devais; et c'est ce que je fis avec une ardente charité; au moyen de mon travail.

Sans doute le Seigneur me l'avait donné pour qu'il pourvût à mon entretien, comme il le fit avec une grande ponctualité tout le temps que ses forces le lui permirent; mais quand il les eut perdues, cette obligation m'incombait, puisque le même Seigneur me conservait les miennes; et c'eût été une grande faute de ne lui pas rendre le retour avec une généreuse fidélité.

(1) Job., XXIX, 15.

1661. Les enfants de l'Église ne considèrent pas cet exemple, et c'est pourquoi il s'est introduit parmi eux un impie dérèglement qui porte le Juge suprême à les châtier avec sévérité; puisque tous les hommes étant destinés au travail (1) non seulement depuis le péché, qui le leur a mérité comme une juste peine, mais même depuis la création du premier homme (2), le travail n'est pas également réparti entre tous; car les plus puissants, les plus opulents et ceux que le monde appelle seigneurs et nobles tâchent de s'exempter de cette loi commune, et en font retomber toutes les charges sur les humbles et sur les pauvres, qui entretiennent par leurs propres sueurs le luxe et l'orgueil des riches; de sorte que l'on peut dire que le faible sert le fort et le puissant. Ce dérèglement prend un tel empire sur certains superbes, qu'ils s'imaginent que tout leur est dû, et dans cette pensée ils foulent, abattent et méprisent les pauvres (3); ils se flattent qu'ils ne doivent vivre que pour eux-mêmes et pour jouir du repos, des plaisirs et des richesses du monde; et, ce qui est étrange, ils ne paient pas même le mince salaire de leur labeur. A propos de cette négligence à satisfaire les pauvres, les serviteurs et les artisans, et de tout ce que vous avez appris sur cette matière, vous pourriez attaquer les injustices énormes que l'on commet contre l'ordre et contre la volonté du Très Haut; mais il suffit de faire savoir aux coupables que, comme ils pervertissent la justice et la raison, et ne veulent point participer au travail des hommes, de même l'ordre de la miséricorde sera changé à leur égard (4); car elle sera accordée aux petits et aux misérables (5), et ceux que l'orgueil a retenus dans une heureuse oisiveté seront punis avec les démons qu'ils ont imités.

(1) Job., V, 7. — (2) Gen., II, 15. — (3) Jacob., II, 4. — (4) Ps. VII, 12. — (5) Sag., VI, 7.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1662. Vous devez, ma très chère fille, prendre garde à ces illusions; et, pour les éviter, il faut que vous soyez toujours occupée à votre travail, selon l'exemple que je vous ai donné, et que vous vous éloigniez des enfants de Bélial (1), qui cherchent dans leur damnable oisiveté les applaudissements de la vanité, pour travailler en vain (2). Ne vous regardez point comme supérieure, mais comme la servante de vos inférieures, et surtout des plus faibles et des plus humbles, et servez-les toutes avec beaucoup de diligence, sans aucune distinction. Vous devez pourvoir à leurs besoins, même par votre propre travail, si c'est nécessaire, croyant que cette obligation vous incombe non seulement en qualité de supérieure, mais encore parce que les religieuses sont vos sœurs, les filles de votre Père céleste et les ouvrages du Seigneur, qui est votre époux. Car, comme vous avez plus reçu de sa main libérale qu'elles toutes ensemble, vous êtes aussi tenue à travailler plus qu'aucune autre, puisque vous méritiez le moins ses faveurs. Exemptez les faibles et les malades du travail corporel, et prenez-le vous-même pour elles. Je ne veux pas que vous chargiez les autres des peines que vous pouvez prendre et qui vous regardent; au contraire, vous devez vous charger de tout leur travail autant qu'il vous sera possible, comme leur servante et la moindre du couvent, car je veux que vous n'ayez qu'une pareille opinion de vous-même. Et comme vous ne pourrez pas vous employer à tout et que vous serez obligée de répartir les divers travaux corporels entre vos inférieures, il faut bien veiller à mettre dans votre conduite beaucoup d'ordre et d'impartialité, afin de ne pas surcharger celles qui résistent moins par humilité ou qui sont plus faibles; au contraire, je veux que vous cherchiez à humilier les plus hautaines et celles qui s'appliquent à leur besogne avec plus de répugnance, sans pourtant les irriter par une trop grande rigueur, mais en les amenant sous le joug de la sainte obéissance avec une humble fermeté et avec une douce sévérité. Vous leur rendrez ainsi le meilleur office possible, et vous satisferez en même temps à vos obligations et à votre conscience; c'est ce que vous leur devez faire entendre. Vous viendrez à bout de tout, si vous ne faites aucune acception de personne, si, en donnant à chaque religieuse une tâche en rapport avec ses forces, vous lui fournissez toutes les choses nécessaires; si vous observez constamment les règles d'une stricte équité, et si par votre exemple vous leur inspirez de l'horreur pour l'oisiveté et pour la paresse, en vous appliquant la première à tout ce qui sera le plus difficile. Vous acquerrez par-là une humble liberté de commander à vos sœurs; mais souvenez-vous de ne vous décharger sur aucune de ce que vous pouvez faire, si vous voulez jouir à mon imitation du fruit et de la récompense de votre travail, suivre mes avis et obéir à mes ordres.

(1) II Chron., XIII, 7. — (2) Ps. IV, 3.

CHAPITRE XIV.

Des maux et des infirmités que saint Joseph souffrit dans les dernières années de sa vie, et des soins que lui donnait la Reine du ciel son épouse.

1663. C'est un défaut commun à presque tous ceux qui ont été appelés à la lumière et à la profession de la sainte foi, et aux disciples qui devraient suivre Jésus-Christ, de chercher



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

en lui le Rédempteur qui nous délivre de nos péchés plutôt que le Maître qui nous enseigne par son exemple à souffrir les afflictions. Nous voulons tous jouir du fruit de la rédemption; nous demandons tous que le Réparateur nous ouvre les portes de la grâce et du ciel, mais nous ne nous soucions pas autant de le suivre dans le chemin de la croix, par lequel il est entré dans sa gloire, et dans lequel il nous invite à marcher pour arriver à la nôtre (1). Sans doute les catholiques ne tombent pas à cet égard dans les erreurs grossières des hérétiques, car tous avouent que sans les bonnes œuvres et sans les afflictions il n'y a ni récompense ni couronne (2), et que c'est un véritable blasphème et un sacrilège horrible de se prévaloir des mérites de notre Seigneur Jésus-Christ pour pécher sans retenue et sans crainte; néanmoins, en la pratique des œuvres qui supposent la foi, certains catholiques enfants de la sainte Église ne cherchent guère à se distinguer de ceux qui sont dans les ténèbres, puisqu'ils évitent les œuvres pénibles et méritoires, comme s'ils croyaient pouvoir, en dehors d'elles, suivre leur adorable Maître et arriver à la participation de sa gloire.

(1) Matth., XVI, 24; Luc., XXIV, 26. — (2) II Tim., II, 5.

1664. Sortons de cette erreur manifeste, et soyons bien persuadés que la souffrance a été dévolue non seulement à notre Seigneur Jésus-Christ, mais à nous aussi; et que s'il a enduré tant de peines et subi la mort comme Rédempteur du monde, il nous a en même temps enseignés et engagés comme Maître à porter sa croix. C'est à ses amis qu'il l'a communiquée, de sorte que ses plus grands favoris en ont reçu une plus grande part et ont pu la porter plus souvent. Personne n'est entré dans le ciel (étant en état de pouvoir le mériter pendant sa vie) qu'il ne l'ait mérité par ses œuvres. La Mère de Dieu, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, tous ont marché par les voies des afflictions, et ceux qui les ont embrassées avec plus de générosité reçoivent une plus grande récompense et une plus riche couronne. Que si cet adorable Seigneur est le plus vif et le plus admirable exemplaire de la souffrance, on ne doit pas pousser la témérité jusqu'à dire que s'il a souffert comme homme, il était à la fois Dieu Tout Puissant, et que par conséquent il a offert à la faiblesse humaine plutôt un sujet d'admiration que d'imitation car le Sauveur de nos âmes renverse cette excuse par l'exemple de sa très chaste Mère et de saint Joseph, et par celui de tant d'hommes et de femmes aussi faibles et moins coupables que nous, qui l'ont imité et suivi par le chemin de la croix; en effet, le Seigneur n'a pas souffert seulement pour exciter notre admiration, mais pour nous proposer un exemple admirable et imitable en même temps; sa divinité ne l'a pas empêché de ressentir les peines; au contraire, plus il était innocent, plus il était sensible à la douleur.

1665. Il conduisit par ce chemin royal l'époux de sa très pure Mère, saint Joseph, que sa Majesté aimait sur tous les enfants des hommes; et, afin d'accroître ses mérites et d'embellir sa couronne pendant le temps qui lui était accordé pour s'en rendre digne, ce divin Seigneur lui envoya dans les dernières années de sa vie diverses maladies, des fièvres, de violentes migraines, des rhumatismes aigus par tout le corps, qui le tourmentèrent et qui l'affaiblirent extrêmement; outre ces infirmités, il passa par une autre souffrance, plus douce et à la fois plus vive, qui résultait de la force de l'amour dont il était embrasé; car cet amour était si ardent, et il jetait maintes fois le saint patriarche dans des transports si véhéments, si irrésistibles, que son très pur esprit aurait rompu les chaînes du corps sans le secours spécial que le même Seigneur, qui les lui causait, se plaisait à lui ménager pour qu'il ne succombât point à cette douleur. Mais sa Majesté lui laissait souffrir cette douce violence jusqu'au temps qu'elle avait déterminé; et, dans l'état d'excessive faiblesse auquel le saint était réduit par l'épuisement de la nature, cet héroïque exercice lui procurait d'inestimables

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

mérites, non seulement en raison du supplice qu'il endurait, mais aussi à cause de l'amour qui le lui faisait endurer.

1666. Notre grande Reine, son épouse, était témoin de tous ces mystères, et pénétrait, comme je l'ai dit ailleurs, l'intérieur du saint, afin qu'elle ne fût pas privée de la joie d'avoir un époux si saint et si aimé du Seigneur. Elle ne se lassait point de considérer la candeur et la pureté de cette âme, ses ardentes affections, ses hautes et divines pensées, sa patience et son inaltérable sérénité dans les maladies; elle mesurait et pesait toutes les douleurs qu'elles apportaient au grand patriarche sans qu'on l'entendit jamais se plaindre, soupirer ni demander aucun soulagement soit dans ses souffrances, soit dans sa faiblesse, soit dans ses divers besoins; car il supportait tout avec une résignation et une magnanimité incomparables. Et comme sa très prudente épouse découvrait tout cela aussi bien que la valeur et le mérite de tant de vertus que le saint pratiquait, elle conçut une si grande vénération pour lui, qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Elle travaillait avec une joie incroyable, afin de mieux le nourrir et de mieux le soulager, quoique pour lui le plus grand régal consistât en ce qu'elle-même lui apprêtait et lui servait à manger de ses mains virginales. Mais, de son côté, tout ce qu'elle faisait elle l'estimait fort peu, eu égard aux besoins de son époux, et surtout au grand amour qu'elle lui portait. C'est pourquoi elle usait assez souvent du pouvoir de Reine et Maîtresse de toutes les créatures; et elle commandait quelquefois aux aliments qu'elle apprêtait pour son saint malade de lui donner des forces et de lui rendre l'appétit, puisque c'était pour conserver la vie du saint, du juste et de l'élu du Très Haut.

1667. Cela arrivait comme notre illustre Dame l'ordonnait, parce que toutes les créatures lui obéissaient; et quand saint Joseph mangeait et ressentait les douces bénédictions et les merveilleux effets de ces aliments, il disait à la Reine du ciel : « Noble épouse, quels aliments de vie sont ceux-ci, qui me vivifient avec tant d'efficace, me réveillent l'appétit, rétablissent mes forces et me remplissent d'une nouvelle consolation? » La Reine du ciel le servait à genoux; lorsque ses douleurs augmentaient, elle le déchaussait en la même posture, et dans ses langueurs elle le soutenait et l'aidait avec une tendresse admirable. Et quoique l'humble saint fit tous ses efforts pour empêcher son épouse de prendre cette peine, c'était toujours en vain; car la divine infirmière, connaissant toutes les infirmités de son malade et les moments où il fallait l'assister, accourait aussitôt près de lui et le soignait dans tous ses besoins. Elle lui disait souvent, comme Maîtresse de la sagesse et des vertus, des choses qui le consolait extrêmement. Dans les trois dernières années de la vie du saint, qui furent la période de ses plus grandes douleurs, elle ne le quitta ni le jour ni la nuit; et si quelquefois elle s'en écartait, ce n'était que pour servir son très saint Fils, qui se joignait à sa Mère pour assister le saint patriarche, excepté lorsqu'il était nécessaire qu'il s'employât à d'autres œuvres. De sorte que nous pouvons dire qu'il n'y a eu et qu'il n'y aura jamais de malade aussi bien servi, soigné et soulagé. Et par-là l'on peut voir combien le bonheur et les mérites de saint Joseph furent grands; car lui seul a mérité d'avoir pour épouse celle qui a été l'Épouse du Saint-Esprit.

1668. Notre divine Dame ne satisfaisait point son affection pour saint Joseph par tous ces services dont nous venons de parler; elle tâchait encore de le soulager et de le consoler par d'autres moyens. Quelquefois elle priait le Seigneur, avec la plus ardente charité, de délivrer son époux de ses douleurs et les lui envoyer à elle-même. Dans cette demande elle se croyait digne de toutes les peines des créatures, dont elle se regardait comme la dernière, et c'est ce qu'elle alléguait en la présence du Très Haut; elle lui représentait que sa dette était plus grande que celle de tous les vivants ensemble, et qu'elle ne lui rendait pas le retour

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

qu'elle lui devait; en expiation, elle lui offrait un cœur préparé à toutes sortes d'afflictions et de douleurs. Elle alléguait aussi la sainteté, la pureté et la candeur de saint Joseph, et les délices que le Seigneur prenait dans ce cœur si conforme à celui de sa Majesté. Elle le priait de le combler de ses bénédictions, et lui rendait des actions de grâces d'avoir créé un homme si digne de ses faveurs et si rempli de sainteté et de droiture. Elle recommandait aux anges de l'en louer et glorifier, et, considérant la gloire et la sagesse du Très Haut en ses œuvres, elle le bénissait par de nouveaux cantiques; car d'un côté elle regardait les peines de son époux bien-aimé, et cette vue excitait sa compassion; et d'un autre côté, connaissant ses mérites et les complaisances que son adorable Fils y mettait, elle se réjouissait de la patience du saint et en exaltait le Seigneur; de sorte que notre auguste Reine pratiquait dans toutes ses œuvres, et dans l'intelligence qu'elle en avait, divers actes de vertu qui répondaient à chacune de ces mêmes œuvres; mais ces actes étaient tous si sublimes et si éminents, que les esprits angéliques se pâmaient d'admiration. Avec leur ignorance, les mortels pourraient être plus ravis encore de voir qu'une créature humaine donnât la plénitude à tant de choses différentes, et que les soins de Marthe n'empêchassent point la contemplation de Marie (1), étant en cela semblable aux anges qui nous assistent et nous gardent sans perdre de vue le Très Haut; mais la très pure Épouse les surpassait en cette attention, car elle travaillait en même temps par les organes corporels, dont eux sont privés; fille terrestre d'Adam et esprit céleste, elle se trouvait par la partie supérieure de l'âme élevée aux choses les plus divines et à l'extase du saint amour, tandis que par la partie inférieure de l'âme elle restait à exercer la charité envers son vénérable époux.

(1) Luc., X, 41, 42 ; Matt., XVIII, 10.

1669. En d'autres occasions la pitoyable Reine savait combien les douleurs que souffrait saint Joseph étaient cuisantes, et, touchée d'une tendre compassion, elle commandait, après en avoir obtenu la permission de son adorable Fils, aux accidents douloureux et à leurs causes naturelles de suspendre leur activité, et de ne point tant affliger le juste et le bien-aimé du Seigneur. A ce commandement efficace (car toutes les créatures obéissaient à leur grande Maîtresse), le saint se trouvait délivré de ses maux, quelquefois pour un jour, d'autres fois pour un temps plus long, selon qu'il plaisait au Très Haut. Elle priait aussi en d'autres rencontres les saints anges de consoler son époux et de le fortifier dans ses souffrances, comme la condition fragile de la chair le demandait. Et lorsqu'elle leur avait ainsi exprimé son désir, les esprits bienheureux se montraient au saint malade sous une forme humaine, tous resplendissants de beauté, et l'entretenaient de la Divinité et de ses perfections infinies. Quelquefois ils lui faisaient entendre les accords harmonieux d'une musique céleste, et lui chantaient en chœur des hymnes et des cantiques divins, par lesquels ils charmaient les douleurs de son corps et enflammaient de plus en plus son âme très pure du saint amour. En outre, l'homme de Dieu avait pour sa plus grande consolation une connaissance particulière, non seulement de toutes ces faveurs, mais aussi de la sainteté de sa très chaste Épouse, de l'amour qu'elle lui portait, de la charité intérieure avec laquelle elle le servait, et des autres excellences et prérogatives de cette puissante Reine de l'univers. Toutes ces choses réunies produisaient de tels effets en saint Joseph, et le comblaient de tant de mérites, que dans cette vie mortelle aucune langue humaine ne saurait les décrire, aucune intelligence humaine ne saurait même seulement les concevoir.

Instruction que l'auguste Reine du ciel m'a donnée.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1670. Ma fille, l'exercice de la charité envers les malades est une des œuvres vertueuses qui sont le plus agréables à Dieu, et le plus utiles aux âmes; parce qu'on y accomplit une grande partie de la loi naturelle, qui ordonne à chacun de faire à l'égard de son prochain ce qu'il souhaiterait pour lui-même (1). On trouve dans l'Évangile que c'est une des causes que le Seigneur allèguera pour décerner la récompense éternelle aux justes, et que l'inobservation de cette loi sera une des causes de la damnation des réprouvés. Et le même Évangile en donne la raison que voici : tous les hommes étant enfants d'un seul Père céleste, sa divine Majesté regarde le bien ou le mal, que l'on fait à ses enfants, qui la représentent, comme fait à elle-même, ainsi qu'il arrive entre les mortels.

Indépendamment de la charité fraternelle, vous êtes encore unie par d'autres liens aux religieuses; car vous êtes leur mère, et elles sont aussi bien que vous les épouses de Jésus-Christ mon très saint Fils et mon Seigneur, de qui elles ont reçu beaucoup moins de faveurs que vous. Ces titres vous obligent plus étroitement à les servir et à les soigner dans leurs maladies; c'est pour cela que je vous ai prescrit dans une autre occasion de vous considérer comme leur infirmière, comme la moindre de toutes, et comme la plus strictement tenue à ce rôle; je veux même que vous me soyez fort reconnaissante de ce commandement, parce que je vous donne par son moyen un office qui est très estimable et très grand dans la maison du Seigneur. Pour vous acquitter dûment de cet emploi, vous ne devez pas charger les autres de ce que vous pouvez faire par vous-même auprès des malades, et ce que vous ne pourrez pas faire à cause des autres occupations de votre office de supérieure, vous le devez recommander avec instance à celles que vous chargerez en vertu de l'obéissance d'en prendre soin. Et quoique l'on accomplisse en tout cela le devoir de la charité commune, il y a pourtant une autre raison pour laquelle on doit secourir les religieuses dans leurs maladies avec toute la sollicitude possible, c'est afin qu'elles ne regrettent pas d'avoir quitté le monde, et ne se souviennent point avec tristesse de la maison de leurs parents, en se voyant privées des choses nécessaires. Croyez que de grandes misères surviennent dans les maisons monastiques par suite de la négligence des infirmières; car la nature humaine est si impatiente, que si dans la souffrance elle n'a point ce qu'elle réclame, elle se jette dans les plus grands précipices.

(1) Matth., XXV, 34, etc.

1671. La charité que j'ai témoignée envers mon époux Joseph dans ses maladies vous servira de règle en cette matière, et vous excitera à pratiquer cette doctrine. La charité et même l'honnêteté sont bien languissantes, lorsqu'elles attendent que celui qui est dans le besoin demande ce qui lui manque. Certes, je n'attendais pas cela, moi, car j'assistais mon époux avant qu'il me demandât le nécessaire, mon affection et ma prévoyance prévenaient ses désirs; ainsi je le consolais, non seulement par mon secours, mais par ma tendresse et par mes ingénieux empressements. Je ressentais ses douleurs et ses peines avec une compassion intime, mais en même temps je louais le Très Haut et lui rendais des actions de grâces pour la faveur qu'il faisait à son serviteur. Si quelquefois je tâchais de le soulager, ce n'était pas pour lui ôter l'occasion de souffrir, mais afin qu'il s'animât par ce soulagement à endurer davantage, et qu'il eût un nouveau sujet de glorifier l'auteur de tout ce qui est bon et saint; c'est à quoi je l'exhortais. On doit exercer cette noble vertu de charité avec une semblable perfection, en prévenant autant qu'il sera possible le besoin du malade et du nécessaire en les encourageant par des paroles édifiantes, en les consolant par des marques d'intérêt, en leur souhaitant quelque adoucissement à leurs maux comme un bien, sans prétendre qu'ils perdent le bien plus grand qui se trouve dans les souffrances. Prenez garde que l'amour-propre et sensible ne vous trouble lorsque vos sœurs tombent malades, quand

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

même ce seraient celles qui vous sont les plus utiles ou les plus chères; car dans le monde et en religion, plusieurs personnes perdent par-là le mérite des afflictions; sous prétexte de compassion, la douleur qu'elles ont de voir leurs amis ou leurs parents malades, les déconcerte et les met dans l'impatience on dirait qu'elles ont à blâmer les œuvres du Seigneur, puisqu'elles ne se conforment point à sa sainte volonté. En toutes choses je leur ai donné l'exemple, et j'exige de vous que vous le suiviez parfaitement, en vous attachant à mes pas.

CHAPITRE XV.

De la bienheureuse mort de saint Joseph, et de ce qui y arriva; et comment notre Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère y assistèrent.

1672. Il y avait déjà huit ans que les maladies et les douleurs exerçaient saint Joseph, et purifiaient de plus en plus son âme généreuse dans le creuset de la patience et de l'amour divin; les accidents pénibles croissaient aussi avec les années; ses forces diminuaient; le terme inévitable de la vie s'approchait, auquel on paie le commun tribut de la mort, que doivent tous les enfants d'Adam (1) ; de son côté, sa divine épouse redoublait de soins et de sollicitude, et ne se lassait point de l'assister, de le servir avec une ponctualité scrupuleuse ; et cette très amoureuse Reine, sachant par sa rare sagesse que la dernière heure en laquelle son très chaste époux devait sortir de ce cruel bannissement était fort proche, alla trouver son adorable Fils, et lui parla en ces termes : « Mon Seigneur et mon Dieu, Fils du Père éternel, Sauveur du monde, le temps de la mort de votre serviteur Joseph, que vous avez déterminé par votre volonté éternelle, s'approche, ainsi que je le prévois par votre divine lumière. Je vous supplie, Seigneur, par vos anciennes miséricordes et par votre bonté infinie, de l'assister en cette heure, afin que sa mort soit aussi précieuse à vos yeux (1) que la droiture de sa vie vous a été agréable, et qu'il sorte de cette vie en paix, et avec des espérances certaines de recevoir les récompenses éternelles, que vous distribuerez le jour où vous ouvrirez par votre clémence les portes du ciel à tous les fidèles. Souvenez-vous, mon Fils, de l'amour et de l'humilité de votre serviteur; de la plénitude de ses mérites et de ses vertus, de la fidélité et de la sollicitude qu'il m'a montrée; souvenez-vous enfin qu'il a nourri votre suprême Majesté et votre très humble servante à la sueur de son visage. »

(1) Ps. CIV, 5.

1673. Notre Sauveur lui répondit : « Ma Mère, vos demandes me sont fort agréables, et les mérites de Joseph me sont présents. Je l'assisterai maintenant, et lui assignerai au moment venu une place si éminente entre les princes de mon peuple (1), que ce sera un sujet d'admiration pour les anges, et pour eux comme pour les hommes un motif d'éternelle louange; je ne ferai en faveur d'aucune nation ce que je prétends faire à l'égard de votre époux. » Notre auguste Dame rendit des actions de grâces à son très doux Fils pour cette promesse; et durant les neuf jours qui précédèrent la mort de saint Joseph, le Fils et la Mère l'assistèrent jour et nuit, s'entendant pour qu'il ne fût jamais privé des soins de l'un des deux. Pendant le même laps de temps, les anges chantaient par l'ordre du Seigneur trois fois par jour une musique céleste au saint malade; elle était composée de cantiques de louange au

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Très Haut, et de bénédictions pour le saint lui-même. En outre, il se répandit dans toute cette pauvre mais inestimable maison, une douce et forte odeur de parfums si merveilleux, qu'elle fortifiait non seulement l'homme de Dieu, mais encore tous ceux qui furent à même de la sentir du dehors, où beaucoup de personnes expérimentèrent ses effets.

(1) Ps. CXII, 7.

1674. Un jour avant sa mort, étant tout enflammé du divin amour pour tant de bienfaits, il fut ravi en une très sublime extase, qui lui dura vingt-quatre heures, le Seigneur lui conservant les forces et la vie par un concours miraculeux ; et en ce haut ravissement il vit clairement l'essence divine et découvrit en elle sans voile ce qu'il avait cru par la foi, tant de la Divinité incompréhensible que des mystères de l'incarnation et de la rédemption, de l'Église militante et des sacrements dont elle est enrichie. La très sainte Trinité le choisit pour être le précurseur de notre Sauveur Jésus-Christ auprès des saints pères et des prophètes qui étaient dans les limbes, et le chargea de leur annoncer de nouveau leur rédemption, et de les préparer à la visite que le même Seigneur leur ferait pour les tirer de ce sein d'Abraham et les introduire au lieu du repos et du bonheur éternels. L'auguste Marie observa toutes ces merveilles en l'âme de son très saint Fils comme les autres mystères; elle sut comment elles avaient été manifestées à son époux bien-aimé, et en rendit de dignes actions de grâces à cet adorable Seigneur.

1675. Saint Joseph revint de cette extase revêtu de splendeur et de beauté, et l'âme toute divinisée de la vue de l'être de Dieu; et s'adressant à son épouse, il lui demanda sa bénédiction; mais elle pria son très saint fils de lui donner la sienne, ce que sa divine Majesté fit avec beaucoup de complaisance. Alors notre grande Reine et Maîtresse de l'humilité s'étant mise à genoux, pria aussi saint Joseph de la bénir comme son époux et comme son chef; et ce ne fut pas sans une impulsion divine que l'homme de Dieu, pour consoler sa très prudente épouse, lui donna sa bénédiction avant que de s'en séparer, elle lui baisa ensuite la main dont il l'avait bénie; et lui recommanda de saluer de sa part les saints patriarches des limbes; mais le très humble Joseph voulant fermer le testament de sa vie par le sceau de la vertu d'humilité, demanda pardon à sa divine épouse des fautes qu'il pouvait avoir commises à son service, comme homme faible et terrestre, et la supplia de l'assister en cette dernière heure, et de lui accorder l'intercession de ses prières. Il témoigna surtout sa reconnaissance à notre adorable Sauveur des bienfaits qu'il avait reçus de sa main très libérale pendant toute sa vie, et particulièrement en cette maladie; puis, faisant un dernier adieu à sa très sainte épouse, il lui dit : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et choisie entre toutes les créatures. Que les anges et les hommes vous louent, que toutes les nations connaissent, célèbrent et exaltent votre dignité; que le nom du Très Haut soit par vous connu, adoré et glorifié dans tous les siècles futurs, qu'il soit éternellement loué de tous les esprits bienheureux de vous avoir créée si agréable à ses yeux. J'espère jouir de votre vue dans la patrie céleste. »

1676. Après cela l'homme de Dieu se tourna vers notre Seigneur Jésus Christ, et voulant à cette heure solennelle parler à sa Majesté avec un profond respect, il fit tous ses efforts pour se mettre à genoux sur terre; mais le très doux Jésus s'approcha de lui et le reçut dans ses bras; alors le saint y appuya la tête et lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu, Fils du Père éternel, créateur et rédempteur du monde, donnez votre bénédiction éternelle à votre serviteur, qui est l'ouvrage de vos mains; pardonnez, Roi très clément, les fautes que j'ai commises étant à votre service et en votre compagnie. Je vous confesse, je vous glorifie, et je vous rends avec un cœur contrit et humilié des actions de grâces éternelles d'avoir daigné,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

par votre bonté ineffable, me choisir entre les hommes pour être l'époux de votre véritable Mère; faites, Seigneur, que votre propre gloire soit ma reconnaissance durant toute l'éternité. » Le Rédempteur du monde lui donna sa bénédiction, et lui dit : « Mon père, reposez en paix, en la grâce de mon Père céleste et en la mienne; donnez de bonnes nouvelles à mes prophètes et à mes saints, qui vous attendent dans les limbes; dites-leur que leur rédemption est fort proche. » Au moment où notre aimable Sauveur disait ces paroles, le bienheureux Joseph expira entre ses bras, et sa divine Majesté lui ferma les yeux. Incontinent les anges, qui étaient avec leur Roi et leur Reine, entonnèrent de doux cantiques de louanges. Ensuite ils conduisirent par ordre du souverain Roi, cette âme très sainte dans les limbes des saints patriarches, qui tous, aux splendeurs de grâce incomparable dont elle brillait, reconnurent le père putatif du Rédempteur du monde, et en lui son grand favori digne d'une grande vénération; et remplissant la mission qu'il avait reçue du Seigneur, il causa une nouvelle joie à l'innombrable assemblée des justes, par l'annonce de leur prochaine délivrance.

1677. Il ne faut pas omettre que, quoique la précieuse mort de saint Joseph fût précédée d'une si longue maladie et de tant de douleurs, elles n'en furent pourtant pas la cause principale, car il aurait pu naturellement vivre plus longtemps malgré toutes ses infirmités, si elles n'avaient été aggravées par les effets et les accidents que produisait en lui le très ardent amour dont brûlait son très chaste cœur; et afin que cette bienheureuse mort fût plutôt un triomphe de l'amour qu'une peine des péchés, le Seigneur suspendit le concours miraculeux par lequel il conservait les forces physiques de son serviteur, et empêchait que le divin incendie ne les consumât; de sorte que ce concours manquant, la nature succomba, et les liens qui retenaient cette âme très sainte dans la prison du corps mortel, furent rompus; or, c'est en cette séparation que consiste notre mort. Ainsi l'amour fut la dernière des maladies de Joseph que j'ai décrites; ce fut aussi la plus grande, puisqu'elle amène le sommeil du corps, et la plus glorieuse, puisqu'elle contient le principe d'une vie assurée.

1678. La grande Reine du ciel, voyant son époux mort, s'occupa des préparatifs de la sépulture, et ensevelit son corps selon la coutume, sans que d'autres mains que les siennes le touchassent, et celles des anges, qui l'assistèrent en forme humaine; et pour satisfaire la modestie incomparable de la Mère Vierge, le Seigneur revêtit les membres de saint Joseph d'une splendeur céleste, qui l'enveloppait de façon qu'on n'en pouvait découvrir que le visage; ainsi la très pure Épouse ne vit point le reste du corps, quoiqu'elle l'ensevelit pour l'enterrement. Il y eut quelques personnes qui vinrent dans la maison, attirées par la douce odeur que ce saint corps exhalait, et le trouvant aussi beau et aussi flexible que s'il eût été encore vivant, elles en eurent une grande admiration. Il fut porté à la sépulture commune, accompagné des parents, des amis et d'une foule nombreuse à la tête de laquelle marchaient le Rédempteur du monde, sa très sainte Mère, et une grande multitude d'anges. Mais en ces circonstances, notre très prudente Reine conserva dans toute sa conduite une dignité et une sérénité inaltérables; sa physionomie ne trahit en rien la faiblesse de son sexe, et sa douleur ne l'empêcha point de prévoir toutes les choses nécessaires aux obsèques de son époux, et au service de son très saint Fils. De sorte qu'elle s'employait à tout avec une magnanimité royale. Bientôt elle rendit des actions de grâce à son adorable Fils des faveurs qu'il avait faites à saint Joseph; et redoublant les démonstrations de son humilité, elle se prosterna devant sa Majesté, et lui dit : « Mon Fils et Seigneur de tout mon être, la sainteté de mon époux Joseph a pu vous arrêter jusqu'à présent et nous procurer l'honneur de votre douce compagnie; mais par la mort de votre bien-aimé serviteur, j'ai sujet d'appréhender la perte du bien que je ne mérite pas; faites, Seigneur, que votre propre bonté vous sollicite de ne point m'abandonner, de me recevoir de nouveau pour votre servante, et d'agréer les humbles désirs d'un cœur qui vous aime. » Notre aimable Sauveur accueillit avec complaisance cette nouvelle offre de sa

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

très pure Mère, et lui réitéra la promesse de ne point la laisser seule avant que fût arrivé le moment marqué par le Père éternel, où il devrait la quitter pour commencer sa prédication.

Instruction de notre auguste Princesse.

1679. Ma très chère fille, il n'est pas fort extraordinaire que votre cœur ait été ému de compassion à l'égard de ceux qui sont à l'article de la mort, et animé d'un désir particulier de les assister en cette dernière heure; car il est vrai, comme vous l'avez compris, que les âmes souffrent alors des peines incroyables et courent les plus graves dangers, tant à cause des embûches du démon, qu'à cause des impressions des objets visibles et des sentiments de la nature elle-même.

C'est en ce moment que le procès de la vie est vidé, et que la dernière sentence de mort ou de vie éternelle, de peine ou de gloire, est prononcée; et comme le Très Haut se plaît à seconder ce désir charitable qu'il vous a donné, je veux, pour vous aider à le réaliser, l'augmenter en vous, et je vous recommande de concourir de toutes vos forces à la grâce, et de faire tous vos efforts pour nous obéir. Sachez donc, ma fille, que lorsque Lucifer et ses ministres de ténèbres reconnaissent par les accidents et par les causes naturelles que les hommes sont atteints d'une maladie mortelle, ils s'arment aussitôt de toutes leurs ruses pour attaquer le pauvre malade rempli d'ignorance, et pour tâcher de l'abattre par diverses tentations; et comme ces ennemis voient qu'il ne leur reste plus guère de temps pour persécuter son âme, ils y veulent suppléer en redoublant leurs efforts, leur rage et leur malice.

1680. Ils s'unissent tous à cet effet comme des loups carnassiers, et cherchent à reconnaître de nouveau l'état du malade, par ses qualités naturelles et acquises; ils étudient ses inclinations et ses habitudes, et par quel endroit ils le trouveront plus faible, afin de l'assaillir par-là avec plus de violence. Ils persuadent à ceux qui ont un amour déréglé pour la vie, que le péril n'est pas si grand; ils empêchent qu'on ne les détrompe, ils inspirent de nouvelles tiédeurs à ceux qui ont été négligents à fréquenter les sacrements, et leur suggèrent de plus grandes difficultés, afin qu'ils meurent sans les recevoir, ou qu'ils les reçoivent sans fruit et avec de mauvaises dispositions. Ils jettent les uns dans une honte funeste pour qu'ils ne découvrent point leurs péchés. Ils troublent et embarrassent les autres pour qu'ils ne satisfassent point à leurs obligations, et qu'ils ne se mettent pas en peine de décharger leur conscience. Ils excitent les orgueilleux à ordonner à leurs héritiers, même en cette dernière heure, de faire après leur mort une foule de choses remplies de vanité et d'ostentation. Ils portent les avarés et les sensuels à se rappeler les objets de leurs passions aveugles. Enfin, ces cruels ennemis se servent de toutes les mauvaises habitudes des malades pour les attirer dans le précipice et pour leur rendre le retour difficile ou impossible. De sorte que tous les actes qu'on a commis pendant la vie et par lesquels on a contracté des habitudes vicieuses, sont comme les trophées et les armes offensives dont l'ennemi commun se sert pour combattre les hommes en cette heure formidable de la mort; car tous les appétits désordonnés qu'on a satisfaits, sont alors comme autant de brèches par où il entre dans le château de l'âme, pour y répandre son mortel venin, et y amener des ténèbres épaisses, effet naturel de sa présence, afin qu'elle rejette les inspirations divines, qu'elle n'ait aucune véritable douleur de ses péchés, et qu'elle finisse une vie mauvaise dans l'impénitence.

1681. Ces ennemis causent généralement de grands dommages en cette heure, par l'espérance trompeuse qu'ils donnent aux malades d'une plus longue vie, et en leur faisant accroire qu'ils pourront exécuter plus tard ce que Dieu leur inspire alors par l'organe de ses anges; fatale illusion qui trop souvent les perd. Le danger de ceux qui ont négligé pendant

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

leur vie le remède des sacrements, est aussi formidable à l'heure suprême, car la justice divine punit ordinairement ce mépris, qui est horrible au Seigneur et aux saints, en abandonnant ces âmes imprudentes entre les mains de leur mauvais conseil. En effet, puisque, loin de vouloir profiter du remède efficace au temps propice, elles n'ont fait que le dédaigner, elles méritent par un juste jugement d'être dédaignées à leur tour en cette dernière heure, jusqu'à laquelle elles ont différé par une folle assurance de s'occuper de leur salut éternel. Il y a fort peu de justes que l'antique serpent n'attaque avec une fureur incroyable quand ils sont dangereusement malades. Et s'il prétend alors vaincre les plus grands saints, que doivent espérer les négligents et les vicieux, qui ont employé toute leur vie à démériter la grâce et les faveurs divines, se trouvant dépourvus de bonnes œuvres dont ils pourraient se prévaloir contre leur ennemi? Mon saint époux Joseph fut un de ceux qui jouirent du privilège de ne voir point le démon dans cette extrémité; car ces esprits de ténèbres, voulant s'en approcher, sentirent une puissante force qui les arrêta, et les anges les précipitèrent ensuite dans les abîmes infernaux, où ils éprouvèrent un accablement si affreux (selon, votre manière de concevoir ces choses-là) qu'ils en furent tout troublés et tout stupéfaits. Ce prodige donna lieu à Lucifer de convoquer une assemblée ou un conciliabule pour en découvrir la cause, et pour ordonner à ses ministres de parcourir le monde et de rechercher si par hasard le Messie y était venu; et il arriva dans cette rencontre ce que vous écrirez plus loin.

1682. Vous comprendrez par-là le danger imminent où l'on se trouve à l'heure de la mort, et combien d'âmes périssent en ce moment auquel les mérites et les péchés des hommes commencent à produire leur fruit. Je ne vous déclare point le grand nombre de ceux qui se perdent, parce que, le connaissant et ayant un véritable amour pour le Seigneur, vous en mourriez de douleur; mais vous devez savoir qu'en règle générale une bonne mort suit une bonne vie, et que dans les autres cas elle est fort incertaine, fort rare et fort chanceuse. Le plus sûr moyen d'arriver au but, c'est de se mettre tôt à courir; ainsi je vous avertis de regarder désormais chaque jour de votre vie comme s'il en devait être le dernier, puisque vous ne savez pas si vous arriverez au lendemain, et de préparer votre âme de façon que vous puissiez recevoir la mort avec joie si elle se présentait. Ne différez donc pas un instant de vous repentir de vos péchés, et de prendre le parti de vous en confesser aussitôt que vous vous en apercevrez; corrigez en vous jusqu'à la moindre imperfection, et faites en sorte de ne laisser subsister dans votre conscience aucune tâche qui puisse la souiller sans la laver de vos larmes, sans vous en purifier par le sang de Jésus-Christ mon très saint Fils, et sans vous mettre en état de pouvoir paraître devant le juste Juge qui doit vous examiner, et juger jusqu'à la plus petite de vos pensées et au moindre mouvement de vos puissances.

1683. Si vous voulez aider, comme vous le souhaitez, ceux qui sont en cette dangereuse extrémité, commencez par conseiller à tous ceux que vous pourrez ce que je viens de vous dire, et par leur faire entendre que pour obtenir une bonne mort ils doivent vivre soucieux de leurs âmes. En outre, vous prierez tous les jours à cette intention sans l'oublier jamais, et vous supplierez le Tout Puissant de détruire les embûches et les batteries que les démons dressent contre les agonisants, et de les confondre tous par sa divine droite. Je faisais cette même prière pour les mortels, comme vous le savez, c'est pourquoi je veux que vous la fassiez aussi à mon imitation. Et, afin que vous leur donniez un plus grand secours, je vous enjoins de commander aux démons de s'en éloigner et de ne point les inquiéter; et vous pouvez user de ce pouvoir sans aucune difficulté, quoique vous ne soyez pas auprès des malades, puisque le Seigneur s'y trouve, lui, au nom duquel vous les devez chasser pour sa plus grande gloire.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1684. Instruisez vos religieuses dans ces occasions, mais sans les troubler. Ayez un grand soin de leur faire recevoir incontinent les sacrements et de les porter à les fréquenter toujours. Tâchez de les encourager et de les consoler en les entretenant des choses de Dieu, de ses mystères et de ses Écritures, pour enflammer de plus en plus leurs bons désirs et leurs saintes affections, et pour les disposer à recevoir les lumières et les influences célestes. Confirmez-les dans l'espérance; fortifiez-les contre les tentations, et enseignez-leur comment elles y doivent résister et les moyens de les vaincre, cherchant à les deviner avant qu'elles vous les confient; et si vos conjectures sont insuffisantes, le Très Haut vous les découvrira et vous éclairera, afin que vous appliquiez à chacune le remède qui lui sera convenable, car les maladies spirituelles sont difficiles à connaître et à guérir. Vous devez profiter, comme une fille bien-aimée, de tous les avis que je vous donne pour le service du Seigneur. Je vous obtiendrai de sa divine Majesté quelques privilèges pour vous et pour ceux que vous désirerez assister en cette heure formidable. Ne soyez pas avare dans cette charitable distribution, car en cela vous ne devez pas agir par ce que vous êtes, mais par ce que le Très Haut veut opérer en vous par lui-même.

CHAPITRE XVI.

L'âge que la Reine du ciel avait lorsque saint Joseph mourut, et quelques privilèges du saint époux.

1685. Tout le temps de la vie du plus heureux des hommes, saint Joseph, fut de soixante années et quelques jours. En effet, il épousa la très pure Marie à trente-trois ans, et il en vécut un peu plus de vingt-sept en sa compagnie; et quand le saint époux mourut, notre auguste Reine avait quarante et un ans six mois environ, puisque (comme je l'ai dit en la première partie, liv. II, chap. XXII) elle fut mariée à saint Joseph à l'âge de quatorze ans, lesquels, joints aux vingt-sept qu'ils vécurent ensemble, font quarante et un ans, plus le temps qui s'écoula depuis le 8 septembre jusqu'à l'heureuse mort du très saint époux. La Reine du ciel se trouva à cet âge avec la même constitution et perfection naturelle qu'elle avait en sa trente-troisième année; car elle ne baissa, ni ne vieillit, ni ne déchut jamais de cet état très parfait, comme je l'ai marqué au chapitre XIII de ce livre. Elle ressentit une douleur naturelle de la mort de saint Joseph, parce qu'elle l'aimait comme son époux, comme un homme d'une sainteté éminente, comme son protecteur et son bienfaiteur. Et, quoique cette douleur fût en notre très prudente Dame fort bien réglée, elle n'en était pas pour cela moindre; attendu que mieux elle connaissait le degré de sainteté que son époux avait entre les plus grands saints qui sont écrits dans le livre de vie et dans l'entendement du Très Haut, plus son amour était grand. Et si l'on ne saurait perdre sans douleur ce que l'on aime avec tendresse, les regrets de Marie auraient-ils pu ne pas être proportionnés à la vivacité de son amour?

1686. Il n'entre pas dans le sujet de cette histoire de décrire expressément les excellences de la sainteté de saint Joseph; aussi je n'ai reçu ordre de m'y arrêter qu'autant que certaines généralités peuvent servir à manifester davantage la dignité de son épouse, aux mérites de laquelle (après ceux de son très saint Fils) on doit attribuer les dons et les grâces



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dont le Très-Haut favorisa le glorieux patriarche. Et quand même notre divine Dame n'aurait pas été la cause méritoire ou l'instrument de la sainteté de son époux, au moins elle était la fin immédiate à laquelle cette sainteté se rapportait; car toute la plénitude de vertus et de grâce que le Seigneur communiqua à son serviteur Joseph lui fut accordée afin de le rendre le digne époux de celle qu'il choisissait pour être sa Mère. C'est sur cette règle, et sur l'amour et l'estime que cet adorable Seigneur avait pour sa très pure Mère, que l'on doit mesurer la sainteté de saint Joseph; et je crois que s'il se fût trouvé au monde un autre homme plus parfait et plus excellent que lui, sa Majesté l'aurait donné pour époux à sa propre Mère; et que puisqu'elle lui a donné saint Joseph, il devait être sans contredit le plus grand saint que Dieu eût sur la terre. Et, l'ayant créé et prédestiné pour de si hautes fins, il est certain qu'il a voulu employer sa main puissante à le rendre capable de répondre à ces mêmes fins et proportionner l'instrument à l'œuvre; or, cette espèce de rapport et de proportion, la lumière divine ne pouvait la trouver que dans la sainteté, dans les vertus, dans les dons, dans les grâces, dans les bonnes inclinations naturelles et infuses dont Joseph offrait l'assemblage.

1687. Je remarque une différence entre ce grand patriarche et les autres saints quant aux dons de grâce qu'ils reçurent; car beaucoup de saints ont obtenu d'autres faveurs et privilèges qui ne regardaient pas tous leur propre sainteté, mais d'autres fins du service du Très Haut en d'autres hommes; ainsi c'étaient comme des dons gratuits ou indépendants de la sainteté; mais en ce qui concerne notre saint patriarche, tous les dons qu'il reçut augmentaient en lui les vertus et la sainteté, parce que le ministère auquel ils se rapportaient était un effet de sa sainteté et de ses bonnes œuvres; et plus il était saint, plus il se trouvait digne d'être l'époux de l'auguste Marie et le dépositaire du trésor et du mystère du ciel; de sorte qu'il devait être un prodige de sainteté, comme il le fut véritablement. Cette merveille commença dès la formation de son corps dans le sein de sa mère, car le Seigneur y présida par une providence spéciale, sous l'influence de laquelle il fut composé des quatre humeurs mélangées dans une juste proportion et un admirable tempérament, avec une complexion et des qualités excellentes, afin qu'il fût aussitôt une terre bénie, et reçût en partage une bonne âme et la droiture des inclinations (1). Il fut sanctifié dans le sein de sa mère au septième mois de sa conception, et dès ce moment la concupiscence rebelle resta en lui comme enchaînée pour toute sa vie, de sorte qu'il n'éprouva jamais un seul mouvement impur ni désordonné; et quoiqu'il ne reçût point l'usage de la raison en cette première sanctification, en laquelle il fut seulement justifié du péché originel, néanmoins sa mère ressentit alors une nouvelle joie du Saint- Esprit, et, sans en pénétrer entièrement le mystère, elle fit de grands actes de vertu, et crut que l'enfant qu'elle portait serait considérable devant Dieu et devant les hommes.

(1) Sag., VIII, 19.

1688. Saint Joseph naquit très beau et très parfait selon la nature, et causa à ses parents une joie extraordinaire, semblable à celle qu'excita la naissance du petit Baptiste, quoique la raison n'en fût pas manifeste. Le Seigneur lui avança l'usage de l'intelligence en le lui donnant dans toute sa perfection en la troisième année de son âge; il lui communiqua aussi une science infuse et une nouvelle augmentation de grâce et de vertus. Le saint enfant commença dès lors à connaître Dieu par la foi; il le connut aussi par le raisonnement naturel comme première cause et auteur de toutes les créatures; et il concevait d'une manière très sublime tout ce que l'on disait de Dieu et de ses œuvres. Il fut élevé dès la même époque à un haut degré d'oraison et de contemplation, et rendu admirablement apte aux vertus dont son jeune âge lui permettait l'exercice; de sorte que saint Joseph était déjà alors un homme d'un jugement et d'une sainteté rares, tandis que la raison n'apparaît chez les autres enfants qu'à



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'âge de sept ans ou même plus tard. Il était d'un naturel fort doux, charitable, honnête, sincère, et annonçait en tout des inclinations non seulement vertueuses, mais angéliques, et, croissant en sainteté et en perfection, il arriva par une vie irrépréhensible à l'âge auquel il épousa la très pure Marie.

1689. Pour lui augmenter alors les dons de la grâce et le confirmer en ces mêmes dons, les prières de notre divine Dame eurent une efficace particulière; car elle supplia instamment le Très Haut, dans le cas où il lui plairait de la soumettre au joug du mariage, de sanctifier son époux Joseph, afin qu'il se conformât à ses très chastes désirs. Cette auguste Princesse comprit que Dieu exauçait sa demande, et qu'il opérât par la force de son puissant bras, en l'âme du saint patriarche, des effets si nombreux et si divins, qu'il n'est pas possible de les exprimer; car il le combla par infusion des dons les plus riches, et l'empreignit des habitudes parfaites de toutes les vertus. Sa divine Majesté redressa de nouveau ses puissances, le remplit de grâce, et le confirma en cette même grâce d'une manière admirable. Quant à la vertu et aux prérogatives de la chasteté, le saint époux surpassa les plus hauts séraphins, car vivant en un corps terrestre et mortel, il fut doué de la pureté qu'ils ont étant affranchis de la matière, et jamais image ou impression impure de la nature animale et sensible n'entra dans ses puissances. C'est par cette supériorité sur les choses charnelles, par cette simplicité de colombe et par cette candeur d'ange qu'il fut préparé à devenir l'époux de la plus pure des créatures et à demeurer en sa compagnie; car sans ce privilège il n'aurait pas été capable de porter une si sublime et si excellente dignité.

1690. Il fut aussi admirable dans les autres vertus, et surtout en la charité, placé qu'il était à la source même de cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle (1), et où il, pouvait puiser sans cesse, ou, si l'on veut, près de ce foyer ardent dont les flammes devaient l'embraser, comme une matière disposée sans aucune résistance. Du reste, en parlant des ardeurs du divin amour dans le saint époux, on ne saurait enchérir sur ce que j'ai dit au chapitre précédent, puisque cet amour de Dieu fut la cause de sa maladie et comme l'instrument de sa mort, qui par-là même fut si privilégiée. Car les douces angoisses de l'amour surpassèrent celles de la nature, et celles-ci produisirent un effet moins décisif que les premières; et comme l'objet de l'amour, notre Seigneur Jésus-Christ avec sa Mère, était présent, et que le saint les possédait tous deux plus pleinement qu'aucun des mortels n'a pu et ne peut en jouir, il était presque inévitable que ce cœur si pur et si fidèle ne s'exhalât en des affections, ne se fondît au feu d'une si prodigieuse charité. Béni soit l'auteur de si grandes merveilles, et béni soit le plus heureux des hommes, Joseph, en qui elles furent toutes dignement opérées; il mérite que toutes les nations le connaissent et le bénissent, puisque le Seigneur n'a traité de la sorte aucun autre des vivants, et qu'à aucun il n'a manifesté le même amour qu'à lui.

(1) Jean., IV, 14.

1691. J'ai dit dans tout le cours de cette histoire quelque chose des visions et des révélations dont notre saint fut favorisé, et elles furent trop nombreuses pour qu'on pût les raconter; mais on en concevra la plus haute idée, si l'on considère qu'il a connu les mystères de notre Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, qu'il a demeuré aussi longtemps en leur compagnie, et qu'il a été regardé comme le père de ce divin Seigneur, et le véritable époux de notre auguste Reine. En outre, j'ai découvert que le Très Haut lui a accordé, à cause de sa grande sainteté, divers privilèges en faveur de ceux qui le prendraient pour leur intercesseur et qui l'invoqueraient avec dévotion. Le premier est pour obtenir la vertu de chasteté, vaincre les tentations, de la chair et des sens. Le second pour recevoir de puissants secours afin de



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sortir du péché et de recouvrer la grâce de Dieu. Le troisième pour acquérir par son moyen la dévotion à la très pure Marie et se disposer à recevoir ses faveurs. Le quatrième pour obtenir une bonne mort et une assistance particulière contre le démon en cette dernière heure. Le cinquième pour intimider les ennemis de notre salut par la prononciation du nom de saint Joseph. Le sixième pour obtenir la santé du corps et le soulagement dans les afflictions. Enfin le septième privilège est pour procurer des héritiers aux familles chrétiennes. — Dieu accorde toutes ces faveurs et beaucoup d'autres à ceux qui les lui demandent comme il faut, au nom de saint Joseph époux de la Reine du ciel; et je prie tous les fidèles enfants de la sainte Église de lui être bien dévots, et d'être persuadés qu'ils ressentiront les favorables effets de sa protection, s'ils se disposent dignement à les mériter et à les recevoir.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1692. Ma fille, quoique vous ayez écrit que mon époux Joseph est un des plus grands saints et des plus nobles princes de la Jérusalem céleste, vous ne sauriez pourtant exprimer maintenant son éminente sainteté, et les mortels ne sauraient la connaître avant que de jouir de la vue de la Divinité, en laquelle ils découvriront avec admiration ce mystère pour en louer le Seigneur; et au dernier jour, quand tous les hommes seront jugés, les damnés pleureront amèrement le malheur de n'avoir pas connu, à cause de leurs péchés, ce moyen de salut si puissant et si efficace, et de ne s'en être pas servis, comme ils le pouvaient, pour recouvrer la grâce du juste Juge. Le monde a trop ignoré la grandeur des prérogatives que le souverain roi a accordées à mon saint époux, et la puissance de son intercession auprès de sa divine Majesté et de moi; car je vous assure, ma très chère fille, que c'est un des premiers favoris de Dieu, et un des plus capables de détourner des pécheurs les coups de sa justice.

1693. Je veux que vous soyez fort reconnaissante de la bonté que le Seigneur vous a montrée, et de la faveur que je vous ai faite par la communication des lumières que vous avez reçues touchant ce mystère; tâchez aussi de redoubler à l'avenir de dévotion envers mon saint époux, et de bénir le Seigneur tant de ce qu'il l'a favorisé avec tant de libéralité, que de ce qu'il m'a procuré le bonheur de le connaître de si près. Vous devez vous prévaloir de son intercession dans toutes vos nécessités, et faire en sorte d'accroître le nombre de ses dévots, et de recommander à vos religieuses de se distinguer en cette dévotion, puisque le Très Haut accorde sur la terre ce que notre époux demande dans le ciel, et joint à ses demandes des faveurs extraordinaires pour les hommes, pourvu qu'ils ne se rendent pas indignes de les recevoir. Tous ces privilèges répondent à la perfection, à l'innocence et aux éminentes vertus de cet admirable saint; car elles ont attiré les complaisances du Seigneur, qui veut déployer à son égard toute sa munificence, en comblant de ses miséricordes ceux qui auront recours à son intercession.

CHAPITRE XVII.

Des occupations de la très pure Marie après la mort de saint Joseph, et de quelques-unes des choses qui se passèrent alors entre elle et ses anges.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1694. Toute la perfection de la vie chrétienne rentre dans l'une des deux vies que l'Église connaît, c'est-à-dire l'active et la contemplative. La première comprend les œuvres corporelles ou sensibles que l'on exerce envers le prochain dans les choses humaines, qui sont si nombreuses et si variées. Elles ressortissent des vertus morales, dont toutes les actions de la vie active reçoivent leur perfection propre. La seconde embrasse les opérations intérieures de l'entendement et de la volonté, dont l'objet spirituel est le plus noble et le plus digne de la créature intelligente et raisonnable; c'est pourquoi cette vie contemplative est plus excellente que l'active et en elle-même plus aimable, comme plus tranquille, plus agréable, plus belle et plus proche de la dernière fin, qui est Dieu, en la connaissance et en l'amour duquel elle consiste, et par-là elle participe davantage de la vie de l'éternité, qui est toute contemplative. Elles sont bien figurées par les deux sœurs Marthe et Marie (1), l'une dans le repos et les caresses, l'autre dans les soins et les agitations; et aussi par les deux autres sœurs Lia et Rachel (2), l'une féconde, mais laide et chassieuse; l'autre belle et charmante, mais stérile au commencement. En effet, la vie active est plus fructueuse, quoique coupée par une foule d'occupations diverses au milieu desquelles elle se trouble, et elle n'a pas les yeux assez clairvoyants pour les élever aux choses célestes et pénétrer les mystères divins. D'un autre côté, la vie contemplative est très belle, quoiqu'elle ne soit pas si féconde au commencement, parce qu'elle donne son fruit plus tard par le moyen de l'oraison et des mérites, qui présupposent une grande perfection, et un commerce avec Dieu assez étroit pour l'obliger d'étendre sa libéralité sur les autres âmes ; mais ces fruits sont ordinairement abondants en bénédictions, et toujours dignes d'une très grande estime.

(1) Luc., X, 41 et 44. — (2) Gen., XXIX, 17.

1695. L'accord de ces deux vies est le comble de la perfection chrétienne; mais cet heureux assemblage est aussi difficile que nous l'avons remarqué dans l'histoire de Marthe et de Marie, de Lia et de Rachel, qui ne furent pas une seule personne, mais deux personnes différentes, pour représenter chacune la vie qu'elle signifiait, parce qu'aucune des deux n'a pu les figurer à la fois, à cause de la difficulté qu'il y a pour un sujet de les réunir et de les réaliser simultanément avec une égale perfection. Et malgré tous les efforts que les saints ont faits pour surmonter cette difficulté, quoique la doctrine des maîtres spirituels aille au même but, malgré toutes les instructions des hommes apostoliques et des docteurs; enfin, malgré les exemples des apôtres et des fondateurs des ordres religieux, qui ont tous tâché d'unir la contemplation à l'action autant qu'il leur était possible avec la grâce, ils ont toujours dû reconnaître que la vie active, pour la multitude de ses applications aux objets inférieurs, partage et trouble le cœur, comme l'a dit à Marthe le Sauveur de nos âmes; de sorte que, quelque effort que l'on fasse pour rentrer dans le recueillement et le calme afin de s'élever aux objets très sublimes de la contemplation, on n'y saurait parvenir qu'à grand peine pendant cette vie, et encore seulement par courts intervalles, à moins d'un privilège tout spécial du Tout Puissant. C'est pour cette raison que les saints qui se sont adonnés à la contemplation ont choisi les déserts et les solitudes propres à ce saint exercice, et que les autres qui se vouaient en même temps à la vie active et au salut des âmes par leurs prédications, se réservaient certains jours pour se retirer des occupations extérieures, et dans les autres ils partageaient les heures, destinant celles-ci à la contemplation, celles-là aux œuvres du dehors; et faisant ainsi toutes choses dans la perfection requise, ils ont acquis le mérite et la récompense de ces deux vies, lesquels ne résultent que de l'amour et de la grâce comme principale cause.

1696. L'auguste Marie fut la seule qui concilia ces deux vies au suprême degré de perfection, sans que sa très haute et très ardente contemplation fût empêchée par les œuvres

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

extérieures de la vie active. Empressée comme Marthe quoique sans aucun trouble, elle fut calme et sereine comme Marie, sans se livrer à un mol repos; elle eut la beauté de Rachel, et la fécondité de Lia; elle seule accomplit dans la réalité ce que ces différentes sœurs représentèrent dans la figure. Cette très prudente Reine servait son époux malade et le nourrissait par son travail, aussi bien que son très saint Fils, comme je l'ai marqué; mais sa sublime contemplation n'en était ni interrompue ni embarrassée; car notre grande Dame n'avait pas besoin de chercher la solitude pour rasséréner son cœur pacifique, et s'élever librement au-dessus des plus hauts séraphins. Néanmoins, quand elle se vit privée de la compagnie de son époux, elle régla ses exercices de manière à ne s'occuper plus qu'au mystère de l'amour intérieur. Elle lut alors dans l'âme de son très saint Fils que c'était sa volonté qu'elle modérât le travail corporel auquel elle avait consacré les jours et les nuits pour assister son saint malade, et qu'au lieu de s'y livrer comme par le passé, elle se joignit aux prières et aux œuvres ineffables de l'adorable Sauveur.

1697. Notre divin Seigneur lui découvrit aussi qu'il suffisait qu'elle travaillât seulement quelques heures de la journée pour se procurer le peu de nourriture qui leur était nécessaire; parce qu'ils ne mangeraient plus à l'avenir qu'une seule fois par jour, et cela vers le soir; car s'ils avaient gardé jusqu'alors un autre régime, ce n'était qu'à cause de l'amour qu'ils portaient à saint Joseph, et pour ne le point priver de la consolation de leur compagnie pendant les heures de ses repas. De sorte qu'à partir de cette époque, l'Homme-Dieu et sa très sainte Mère ne mangèrent qu'une seule fois, vers six heures du soir; et bien souvent leur nourriture ne consistait qu'en du pain sec; d'autres fois notre divine Dame y ajoutait des fruits, des herbes ou du poisson; et c'était là le plus grand régal du Roi et de la Reine de l'univers. Et quoique leur tempérance fût toujours extrême, et leur abstinence admirable, depuis qu'ils se trouvèrent seuls ils les poussèrent encore plus loin, et ne s'accordèrent que le choix de leurs simples aliments et la régularité de l'heure à laquelle ils les prenaient. Quand ils étaient conviés à un festin, ils mangeaient un peu de tout ce qui leur était présenté, sans vouloir s'en excuser, commençant dès lors à pratiquer le conseil que le Seigneur lui-même devait donner ensuite à ses disciples pour le temps de leur prédication (1). Notre auguste Princesse servait à genoux cette pauvre nourriture à son très saint Fils, après lui avoir demandé la permission de la lui présenter; quelquefois elle la lui demandait aussi avec le même respect avant de l'apprêter, parce qu'elle était destinée à son Fils, qui était Dieu véritable.

(1) Luc., X, 8.

1698. La présence de saint Joseph n'avait pas empêché la très prudente Mère de traiter son adorable Fils avec toute la révérence possible, sans omettre aucune des démonstrations extérieures qui convenaient alors; mais après la mort du saint elle rendit ses gémissements ordinaires plus fréquentes, parce qu'elle avait à cet égard une plus grande liberté en la présence des anges seuls qu'en celle de son époux, qui était homme. Souvent elle restait prosternée jusqu'à ce que le Seigneur lui ordonnât de se relever; elle lui baisait les pieds ou la main, et presque toujours avec les larmes de la plus profonde humilité et de la plus fervente dévotion. Elle ne se trouvait jamais près de sa divine Majesté sans lui donner des marques d'un très ardent amour et d'une religieuse adoration, n'aspirant qu'à connaître son bon plaisir et attentive à observer ses opérations intérieures pour les imiter. Et quoiqu'elle ne fût pas capable de commettre la moindre imperfection au service et en l'amour de son très saint Fils, elle avait néanmoins, bien mieux que le prophète ne le dit (1), les yeux toujours attachés comme ceux du serviteur et de la servante fidèle sur les mains de son adorable Maître, pour en recevoir la grâce qu'elle désirait. On ne saurait concevoir la science divine



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dont fut douée cette auguste Dame pour pratiquer avec la plus sublime intelligence toutes les choses qu'elle fit en la compagnie du Verbe incarné pendant le temps qu'ils demeurèrent ensemble, sans autres témoins que les anges qui les servaient. Eux seuls assistèrent à cet admirable spectacle, et bénissaient Dieu en se reconnaissant de beaucoup inférieurs en sagesse et en pureté à une simple créature, qui mérita d'être élevée à une si haute sainteté, parce que seule elle accomplit les œuvres de la grâce avec une perfection absolue.

(1) Ps. CXXII, 2.

1699. La Reine du ciel eut en ce temps-là de très doux débats avec les saints anges touchant les humbles et vulgaires offices qu'exigeaient le service du Verbe incarné, et le bon ordre de sa pauvre maison; car il ne s'y trouvait personne qui pût les remplir au lieu de notre divine Dame, si ce n'est ces très nobles et très fidèles ministres qui l'assistaient sous une forme humaine, toujours prêts à s'employer à tout. L'illustre Vierge voulait faire elle-même les choses les plus viles, comme balayer, ranger le peu de meubles qu'elle avait, laver la vaisselle et préparer tout ce qui pouvait être nécessaire; mais les courtisans du Très Haut, comme véritablement courtois et plus prompts dans les opérations, quoiqu'ils ne fussent pas plus humbles, avaient accoutumé de prévenir leur Reine en tous ces emplois, et quelquefois, souvent même, elle les trouvait occupés à ce qu'elle désirait faire, parce qu'ils l'avaient devancée; mais aussitôt qu'elle leur manifestait ses intentions, ils lui obéissaient et lui laissaient satisfaire son humilité et son amour. Et afin qu'ils ne s'y opposassent pas, elle leur disait : « Ministres du Très Haut, qui êtes des esprits très purs, en lui rejaillissent les lumières par lesquelles sa Divinité m'éclaire, ces basses occupations ne sont pas convenables à votre état et à votre nature, mais à la mienne; car outre que je sors de la poussière, je suis aussi la moindre de tous les mortels et la plus obligée servante de mon Seigneur et mon Fils; laissez-moi, mes amis, exercer les offices qui me sont propres, puisqu'en m'en acquittant au service du Très Haut, je puis me procurer des mérites que vous ne sauriez acquérir à cause de votre dignité et de votre condition. Je connais le prix des œuvres serviles que le monde méprise, et notre souverain Seigneur m'a donné cette connaissance, non pour que je m'en décharge sur d'autres, mais afin que je les pratique moi-même. »

1700. « Reine et Maîtresse de l'univers, répondaient les anges, il est vrai qu'à vos yeux et dans l'estime du Très Haut, ces œuvres ont la valeur que vous leur attribuez; mais si elles vous font recueillir le précieux fruit de votre humilité incomparable, remarquez, s'il vous plaît, que nous manquerons à l'obéissance que nous devons au Seigneur, si nous ne vous servons comme sa divine Majesté nous l'a ordonné; et étant comme vous êtes notre légitime Maîtresse, nous manquerions à la justice si nous néglignons quoi que ce soit au service que, eu égard à cette qualité, le Seigneur nous permettra de vous rendre; vous suppléerez facilement, ô notre Reine, au mérite que vous ne gagnerez point en vous abstenant de ces œuvres serviles, par la mortification que vous aurez de ne les point accomplir, et par le très ardent désir avec lequel vous les recherchez. » La très prudente Mère répliquait à ces raisons en leur disant : « Non, non, esprits célestes, cela ne doit pas être ainsi; car si vous vous regardez comme grandement obligés à me servir en qualité de Mère de votre souverain Seigneur, de qui vous êtes les ouvrages, rappelez-vous qu'il m'a tirée de la poussière pour m'élever à cette dignité, et que, par suite d'un tel bienfait, ma dette est bien plus grande que la vôtre; de sorte que mon obligation étant si au-dessus de la vôtre, il faut aussi que mon retour y soit proportionné; que si vous voulez servir mon Fils comme ses créatures, je le dois servir au même titre, et de plus j'ai l'honneur d'être sa Mère pour le servir comme mon Fils; ainsi vous trouverez toujours que j'ai plus de droit que vous à ne jamais renoncer à la pratique de l'humilité, pour mieux témoigner ma reconnaissance. »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1701. Telles étaient à peu près les douces et admirables contestations qui se passaient entre la très pure Marie et ses anges, et dans lesquelles la palme de l'humilité restait toujours entre les mains de celle qui en était la Reine et la Maîtresse. Que le monde ignore avec justice des mystères si cachés, dont la vanité et l'orgueil le rendent indigne; que dans sa stupide arrogance il dénigre et méprise ces humbles offices, ces occupations serviles, soit; mais les courtisans célestes qui en ont connu la valeur, les estiment, et la Reine de l'univers, qui a su leur donner le juste prix, les recherche. Laissons donc maintenant le monde dans son ignorance ou dans ses excuses frivoles; car l'humilité n'est pas pour les personnes superbes; les basses fonctions et les vils emplois qu'elle préfère, comme de balayer et de laver la vaisselle, ne comportent guère l'usage de la pourpre et de la toile de Hollande, du brocard et des pierreries; aussi les perles inestimables de certaines vertus ne sont pas indifféremment destinées à tous. Mais si la contagion de l'orgueil mondain se répandait jusque dans les écoles de l'humilité et de l'abnégation, c'est-à-dire dans les maisons religieuses, et qu'on vînt à y regarder avec dédain et comme un déshonneur ces exercices humiliants, on ne saurait désavouer qu'en pareil lieu l'orgueil ne fût quelque chose de honteux ou d'odieux. En effet, si ceux qui ont embrassé l'état religieux méprisent ces occupations serviles, et rougissent, à l'exemple du monde, de s'y livrer, de quel front oseront-ils se présenter aux anges et à leur Reine, qui a réputé comme fort honorables les œuvres qu'ils croient basses et dignes de mépris?

1702. O mes sœurs, filles de cette grande Reine, c'est à vous que je m'adresse, à vous qui êtes appelées à suivre ses traces, et à entrer dans le palais du Roi avec une véritable joie et allégresse (1); prenez garde de déchoir du titre glorieux de filles d'une telle Mère ! Que si elle, qui était la Reine des anges et des hommes, s'abaissait aux œuvres les plus serviles, si elle balayait et se complaisait dans les emplois les plus humiliants, comment une esclave osera-t-elle, pleine de fierté, de hauteur et de vanité, paraître devant ses yeux et devant ceux de la divine Majesté, avec son dédain pour ces sortes d'occupations? Bannissons ce désordre de notre communauté, laissons-le aux habitants de la Babylone, faisons-nous un honneur des choses pour lesquelles notre auguste Princesse a eu une si grande estime; rougissons de n'avoir pas les saintes contestations qu'elle eut avec les anges touchant la pratique de l'humilité. Avançons-nous à l'envi dans cette vertu, et causons à nos saints anges et fidèles compagnons cette émulation si agréable à notre grande Reine, et à son très saint Fils notre Époux.

(1) Ps. XLIV, 16.

1703. Pour nous convaincre que sans une humilité solide c'est une témérité de se complaire, sans s'éprouver, aux consolations et aux douceurs spirituelles ou sensibles, et qu'il y aurait folle présomption à les désirer, nous n'avons qu'à considérer notre divine Maîtresse, qui est l'exemplaire consommé de la vie sainte et parfaite. Toutes les œuvres serviles que cette auguste princesse faisait, étaient accompagnées de faveurs et de délices célestes; car il arrivait souvent que lorsqu'elle était en oraison avec son très saint fils, les anges leur chantaient avec une ravissante harmonie les hymnes et les cantiques que la très pure Mère avait elle-même composés à la louange de l'être infini de Dieu, et du mystère de l'union hypostatique de la nature humaine en la personne divine du Verbe. Afin de leur faire répéter ces cantiques à l'honneur de leur Créateur, elle les engageait à chanter alternativement les versets et à composer de nouveaux hymnes avec elle; et ces bienheureux esprits lui obéissaient, en admirant la profonde sagesse qui éclatait dans les nouvelles strophes qu'ajoutait leur grande Reine. Et lorsque son très saint Fils se retirait pour prendre son repos ou aux heures de son repas, elle leur prescrivait, comme Mère de leur Créateur, de

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

lui donner en son nom un concert (car dans sa tendresse elle se plaisait à le récréer), et le Seigneur l'acceptait quand la très prudente Mère l'ordonnait, pour seconder l'ardente charité et la vénération avec lesquelles elle le servait dans ces dernières années. Il faudrait beaucoup étendre ce discours, et avoir plus de capacité que je n'en ai pour rapporter ce que j'ai appris à cet égard. On pourra se faire une idée de ces mystères sublimes par ce que je viens d'en dire, et y trouver un motif suffisant pour glorifier et bénir cette grande Dame, que toutes les nations doivent connaître, et pour proclamer qu'elle est bénie entre toutes les créatures (1), et quelle est la très digne Mère du Créateur et Rédempteur du monde.

(1) Luc., I, 48.

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1704. Ma fille, avant que de déclarer d'autres mystères, je veux que vous compreniez bien celui qui était renfermé dans toutes les choses que le Très Haut ordonna envers moi par rapport à mon saint époux Joseph. Quand je l'eus épousé, sa divine Majesté me prescrivit de changer l'ordre de mes repas et de mes autres actions extérieures pour me conformer à son genre de vie, parce qu'il était chef, et qu'en ce qui regarde la loi commune, je lui étais inférieure. Mon très saint Fils en fit de même, quoiqu'il fût Dieu véritable, pour s'assujettir selon l'extérieur à celui que le monde croyait être son Père (lorsque nous demeurâmes seuls après la mort de mon époux, et que nous n'eûmes plus sujet de suivre cette règle de conduite, nous en adoptâmes une autre pour nos repas et nos occupations); car cet adorable Seigneur voulut, non point que saint Joseph s'accommodât à nous, mais que nous nous accommodassions à lui, comme l'ordre commun de mon état le demandait; et il ne fit non plus aucun miracle pour le délivrer de la nécessité de travailler et de manger pour vivre, parce qu'il agissait en tout comme Maître des vertus, pour enseigner à tous ce qui était le plus parfait, aux pères et aux enfants, aux supérieurs et aux inférieurs. Aux pères comment ils doivent aimer leurs enfants, les aider, les entretenir, les instruire, les corriger, et les conduire au salut sans aucune négligence. Aux enfants comment ils doivent, de leur côté, aimer, estimer et honorer leurs parents, comme les auteurs immédiats de leur vie et de leur être; leur obéir avec promptitude, de sorte que les uns et les autres observent la loi naturelle et la loi divine qui leur dictent ces obligations réciproques, dont la violation constitue un horrible désordre. Les supérieurs doivent aimer et gouverner leurs inférieurs comme leurs enfants; et ceux-ci leur doivent obéir sans résistance, bien qu'ils fussent d'une plus haute naissance et qu'ils eussent de plus grandes qualités que leurs supérieurs, parce que le supérieur est toujours plus grand sous le rapport de la dignité par laquelle il représente Dieu; mais la véritable charité doit rendre *tous les hommes un* (1).

(1) Jean., XVII, 21.

1705. Et afin que vous acquériez cette grande vertu, je veux que vous vous accommodiez à vos sœurs et à vos inférieures sans affectation, sans imperfection dans les manières, et que vous les traitiez toujours avec la sincérité et la simplicité de la colombe; priez quand elles prient, mangez et travaillez quand elles le font, et prenez part à leurs récréations, puisque la plus haute perfection des religieux et des religieuses est de suivre en toutes choses la vie commune; et si vous la suivez, vous serez gouvernée par le Saint-Esprit, qui dirige les communautés bien réglées. Tout en restant fidèle à ces principes, vous pouvez faire des progrès dans l'abstinence en mangeant moins que les autres, quoiqu'on vous



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

présente autant qu'à elles, et cela d'une manière secrète, sans vous singulariser, en vous privant, pour l'amour de votre Époux et le mien, de ce que vous préférez. Ne manquez jamais aux exercices de communauté, si vous n'en êtes empêchée par quelque maladie grave, ou si vous n'êtes employée ailleurs par l'ordre de vos supérieurs; assistez-y avec une révérence particulière, avec une sainte crainte, avec beaucoup d'attention et de dévotion; car vous y serez plusieurs fois visitée du Seigneur.

1706. Je veux aussi que vous remarquiez dans ce chapitre les précautions minutieuses que vous devez prendre pour cacher les bonnes œuvres que vous pourrez faire en secret à mon exemple; car bien que je pusse les faire toutes en la présence de mon saint époux Joseph, sans inconvénient ni danger, je leur donnais néanmoins ce degré de perfection et de prudence qui les rend plus louables. Mais il ne faut pas que vous preniez ce soin à l'égard des actions communes et des choses obligatoires par lesquelles vous devez donner bon exemple, sans en cacher la lumière; car on pourrait, en y manquant, mériter de justes reproches et ne faire que scandaliser. En ce qui concerne les autres bonnes œuvres que l'on peut pratiquer en secret et dérober à la vue des créatures, on ne les doit pas légèrement exposer au danger de la publicité et de l'ostentation. Ainsi vous pourrez vous prosterner souvent dans votre solitude à mon imitation ; vous humilier et adorer la suprême Majesté du Très Haut, afin que le corps mortel, qui appesantit l'âme (1), soit offert comme un sacrifice agréable pour expier les rébellions dont il s'est rendu coupable contre la raison et la justice, afin qu'il n'y ait rien en vous qui ne soit consacré au service de votre Créateur et divin Époux, et que ce même corps répare en quelque sorte par-là les grandes pertes qu'il a fait subir à l'âme, en la privant de tant de biens par ses passions et par ses défauts terrestres.

(1) Sag., IX, 15,

1707. Tâchez dans ce dessein de dompter ce rebelle, et faites en sorte que les avantages qu'on lui procure ne servent qu'à mieux le tenir sous l'empire de l'âme, sans satisfaire ses penchants et ses convoitises. Travaillez à le réduire en servitude et à le faire mourir à tout ce qui flatte les sens, jusqu'à ce que les choses nécessaires à la vie lui soient plutôt une peine salutaire qu'un dangereux plaisir. Et quoique je vous aie parlé ailleurs du prix de la mortification et des humiliations, vous serez maintenant mieux persuadée par mon exemple de l'estime que vous devez faire du moindre acte d'humilité et de renoncement. Je vous ordonne ici de n'en dédaigner aucun comme insignifiant, et de regarder le moindre comme un trésor inappréciable que vous devez acquérir. Il faut que vous en fassiez l'objet de vos plus ardents désirs, vous employant avec zèle à balayer, à laver la vaisselle, à faire les choses les plus basses du monastère et à servir les malades, comme je vous l'ai prescrit en d'autres occasions. Vous me prendrez pour modèle en toutes ces actions, afin que mon exemple vous anime à pratiquer gaiement l'humilité, et vous cause de la honte si vous y manquez. Car si cette vertu fondamentale m'a été si nécessaire pour me faire trouver grâce devant le Seigneur (quoique je ne l'eusse jamais offensé), et s'il a fallu que je m'humiliasse afin que sa divine droite m'élevât, combien plus de raison n'avez-vous pas de vous abîmer dans votre propre néant, vous qui avez été conçue dans le péché (1), et qui l'avez si souvent offensé? Humiliez-vous jusqu'au centre de la terre, et reconnaissez que vous avez mal employé l'être que le Très Haut vous a donné; de sorte que l'être même que vous en avez reçu vous doit servir à vous humilier davantage si vous voulez trouver le trésor de la grâce.

(1) Sag., IX, 15.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

CHAPITRE XVIII.

On y raconte de nouveaux mystères, et les différentes occupations de notre grande Reine et de son très saint Fils, pendant le temps qu'ils vécurent seuls, avant qu'il commençât à prêcher.

1708. La plupart des mystères qui se passèrent entre Jésus et Marie sont réservés pour être aux bienheureux dans le ciel le sujet d'une joie accidentelle, comme je l'ai marqué ailleurs. Les plus ineffables s'accomplirent dans le cours des quatre années qu'ils demeurèrent seuls dans leur maison après l'heureuse mort de saint Joseph, jusqu'à ce que cet adorable Seigneur commençât à prêcher. Il est impossible qu'aucune créature mortelle puisse dignement pénétrer des secrets si profonds; dès lors combien moins me sera-t-il possible, avec mon ignorance de rapporter ce que j'en ai appris? On en découvrira la cause par ce que je dirai. L'âme de notre Seigneur Jésus-Christ était un miroir très clair et sans tache, où sa très sainte Mère (ainsi qu'on l'a vu plus haut) regardait et connaissait tous les mystères que ce divin Seigneur préparait, comme chef et fondateur de la sainte Église, Rédempteur de tout le genre humain, maître du salut éternel, et comme Ange du grand conseil, exécutant le dessein que la très sainte Trinité avait conçu et décrété de toute éternité dans son sacré consistoire.

1709. Notre divin Sauveur consacra toute sa vie à l'agencement de cette grande œuvre que son Père éternel lui avait recommandé d'accomplir avec la suprême perfection qu'il pouvait lui donner comme homme et Dieu tout ensemble; et à mesure que cet adorable Seigneur s'approchait du terme et de la dispensation d'un si haut mystère, la force de sa sagesse et l'efficace de son pouvoir augmentaient aussi et rehaussaient tous ses actes. Le cœur de notre auguste Reine était le témoin et le dépositaire très fidèle de toutes ces merveilles, et elle coopérait en tout avec son très saint Fils, comme sa coadjutrice, dans les œuvres de la rédemption du genre humain. Cela étant, il est sûr que pour connaître entièrement la sagesse avec laquelle cette divine Mère agissait en la dispensation des mystères de cette même rédemption, il faudrait aussi pénétrer ce que renfermaient la science de notre Sauveur Jésus-Christ, les œuvres de son amour, et la prudence avec laquelle il disposait les moyens convenables aux fins très sublimes qu'il s'était proposées. Ainsi, dans le peu que je dirai des œuvres de l'incomparable Marie, je présupposerai toujours celles de son très saint Fils, auxquelles elle coopérait en l'imitant comme son exemplaire.

1710. Le Sauveur du monde était alors dans sa vingt-sixième année; et comme sa très sainte humanité tendait à atteindre par son développement naturel le terme de la perfection, ce divin Seigneur gardait une admirable correspondance en la manifestation de ses œuvres chaque jour plus grandes, comme plus proches de notre rédemption. L'évangéliste saint Luc a renfermé tout ce mystère en ce peu de paroles, par lesquelles il a terminé son chapitre second (1); Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. La bienheureuse Mère connaissait ces progrès de son adorable Fils, y participait et y coopérait, sans que rien lui ait été caché de ce que pouvait lui communiquer, à elle simple créature, le Seigneur Dieu et homme. Dans la pénétration de ces divins et mystérieux secrets, notre grande Dame comprit, ces années-là, comment son Fils, du trône de sa sagesse, étendait non seulement la vue de sa Divinité incréée, mais aussi celle de son âme très sainte sur tous les mortels à qui devait s'appliquer la rédemption; du moins d'une manière

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

suffisante; comment il considérait en lui-même le prix de la rédemption et la valeur infinie que le Père éternel donnerait aux mérites du Rédempteur, descendu du ciel pour fermer aux hommes les portes de l'enfer et les conduire à la vie éternelle, en souffrant les douleurs de la passion et de la mort la plus cruelle; comment enfin il prévoyait que ceux mêmes qui naîtraient après qu'il aurait été attaché à la croix pour leur salut feraient encore tous leurs efforts, dans leur stupide endurcissement, pour agrandir les portes de la mort; pauvres aveugles qui ignorent combien sont horribles et épouvantables les tourments de l'enfer.

(1) Luc., II, 52.

1711. Ces réflexions et ces prévisions plongèrent l'humanité de notre Seigneur Jésus-Christ dans une telle désolation, dans de telles angoisses, qu'elle en sua du sang (comme ce lui était arrivé en d'autres occasions); mais, au milieu de ces peines intérieures, l'adorable Sauveur continuait toujours les prières qu'il faisait pour tous ceux qui devaient être rachetés, et, afin de témoigner son obéissance au Père éternel, il soupirait avec un très ardent amour après le moment où il pourrait s'offrir comme une victime agréable pour la rédemption des hommes, sachant que si tous n'allaient pas profiter de l'efficace de ses mérites et de son sang, du moins la justice divine serait satisfaite, l'offense à la Divinité réparée, et l'équité de cette même justice manifestée au temps de la punition, qui était destinée de toute éternité pour les incrédules et pour les ingrats. Notre auguste Princesse, pénétrant tous ces mystères, s'associait à son très saint Fils par les peines qu'elle ressentait et par les réflexions qu'elle faisait dans sa rare sagesse; et elle éprouvait en outre une tendre compassion comme mère, en voyant le fruit de son sein virginal en proie à une si cruelle affliction. Le cœur percé d'une douleur indicible, cette très douce colombe versa maintes fois des larmes de sang, lorsqu'une sueur de sang ruisselait sur les membres du Sauveur; car il n'y eut que son adorable Fils et elle qui pussent dignement estimer toutes ces choses et les peser au poids du sanctuaire, mettant dans l'un des bassins la valeur de la mort d'un Dieu crucifié pour fermer les portes de l'enfer, et dans l'autre la dureté et l'aveuglement des mortels, qui s'obstinent à se précipiter dans les abîmes de la mort éternelle.

1712. Ces angoisses de la très amoureuse Mère allaient jusqu'à la faire tomber dans des défaillances presque mortelles, et elles l'eussent été sans doute si la vertu divine ne l'eût fortifiée pour lui conserver la vie. Notre aimable Sauveur, voulant récompenser l'extrême fidélité de son amour et sa compassion, ordonnait aux saints anges de la consoler et de la soutenir lorsqu'elle se trouvait en cet état; ou bien de lui chanter une musique céleste, composée de cantiques de louange qu'elle-même avait faits à la gloire de la divinité et de l'humanité de cet adorable Seigneur. Quelquefois il la soutenait lui-même entre ses bras, et lui faisait alors connaître de nouveau que cette funeste loi du péché et de ses effets ne s'étendait pas sur elle. D'autres fois, pendant qu'elle était ainsi appuyée, les mêmes anges, dans un saint transport, la charmaient par un doux concert, et elle était ravie en de divines extases dans lesquelles elle recevait de grandes et nouvelles influences de la Divinité; c'était alors que l'élue, l'unique et la parfaite se trouvait appuyée sur la main gauche de l'humanité (1), pendant qu'elle était caressée et embrassée par la droite de la Divinité (2); c'était alors que son très amoureux Fils et divin Époux conjurait les filles de Jérusalem, et leur ordonnait en même temps de ne point éveiller sa bien-aimée (3) jusqu'à ce qu'elle s'éveillât d'elle-même de ce sommeil qui la guérissait des maux de l'amour; c'était aussi alors que les esprits célestes la contemplaient avec admiration s'élevant au-dessus de tous, appuyée sur son bien-aimé Fils; et, la voyant à sa droite (4) ornée de tant de diverses perfections, ils la bénissaient et l'exaltaient entre toutes les créatures.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Cant., II, 6. — (2) *Ibid.*, 7 — (3) Cant., VIII, 4. — (4) Ps., XLIV, 10

1713. Notre grande Reine apprenait en d'autres occasions des secrets très profonds sur la prédestination des élus par les mérites de la rédemption; comme ils étaient écrits dans le souvenir éternel de son très saint Fils; la manière dont sa divine Majesté leur appliquait ses mérites et priait pour eux, afin que le prix de leur rachat fût efficace, et comment l'amour et la grâce, dont les réprouvés se rendaient indignes, se tournaient vers les prédestinés selon leur disposition. Elle discernait comment, parmi eux le Seigneur appliquait sa sagesse et ses soins à ceux qu'il devait appeler à l'apostolat et à le suivre, et comment il les enrôlait en son entendement et en sa science impénétrable sous l'étendard de la croix, afin qu'ils le portassent ensuite par le monde; car, ainsi qu'un bon général combine et prévoit toutes choses dans son esprit avant que d'entreprendre une conquête ou de livrer une bataille décisive, distribue les emplois et assigne les postes, d'après un plan bien conçu, aux plus vaillants soldats et aux plus habiles officiers de son armée, employant chacun selon ses qualités; de même notre Rédempteur Jésus-Christ, voulant commencer la conquête du monde et dépouiller le démon de sa possession tyrannique, rangeait d'avance, des hauteurs de la personne du Verbe, la nouvelle milice qu'il allait lever, et distribuait dans sa pensée les emplois, les grades et les postes qu'il destinait à ses braves capitaines; de sorte que tous les préparatifs de cette guerre étaient déterminés en sa sagesse et en sa volonté suivant le plan qu'il devait exécuter.

1714. La très prudente Mère découvrait tout cela, et elle reçut par infusion la connaissance d'un grand nombre de prédestinés, spécialement des apôtres, des disciples, et de la plupart de ceux qui furent appelés en la primitive Église, et ensuite dans le cours de son développement. Quand elle vit les apôtres et les autres fidèles, elle les connaissait déjà avant que de les avoir fréquentés, par les notions surnaturelles qu'elle avait puisées en Dieu; et comme notre divin Maître avait prié pour eux et demandé leur vocation avant de les appeler, notre auguste Princesse fit aussi les mêmes prières dans ce but. De sorte que cette Mère de la grâce contribua en sa manière à tous les secours et à toutes les faveurs que les apôtres obtinrent avant que d'ouïr et de connaître leur Maître, pour se trouver ensuite disposés à recevoir la vocation qu'il en devait faire à l'apostolat. Et comme alors le temps de la prédication de cet adorable Sauveur s'approchait, il priait pour eux avec plus d'instance, et leur envoya de plus grandes et plus fortes inspirations. Les prières de notre divine Dame furent aussi alors et plus ferventes et plus efficaces, et quand plus tard les disciples et les autres fidèles venaient en sa présence, et se mettaient à suivre son Fils, elle lui disait : « Voici, mon Fils et mon Seigneur, le fruit de vos ardentes prières et de votre sainte volonté. » Et elle faisait des cantiques de louange et de reconnaissance, parce qu'elle voyait le désir du Seigneur accompli, et que ceux que sa divine Majesté avait choisis et tirés du monde (1), venaient se rendre dans son école.

(1) Jean., XV, 19.

1715. L'auguste Reine restait souvent absorbée dans la respectueuse considération de ces merveilles, qu'elle admirait avec des actions de grâces et avec une joie inexprimable, faisant dans son âme des actes sublimes d'amour, et adorant les profonds jugements du Très Haut; toute embrasée de ce feu qui sortait de la Divinité pour se répandre sur la terre et enflammer le monde, elle disait parfois au fond de son cœur très ardent; et parfois à haute et intelligible voix : « O amour infini ! O volonté d'une bonté ineffable et immense ! Comment est-ce que les mortels ne vous connaissent point ? Comment peuvent-ils vous mépriser et vous oublier ? Pourquoi vos bienfaits doivent-ils être si mal payés ? O afflictions ! ô soupirs !

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

ô gémissements ! peines, désirs, prières de mon bien-aimé, plus précieux que les perles, que l'or et que tous les trésors du monde! Qui sera si ingrat et si malheureux que de vouloir vous mépriser? O enfants d'Adam! que ne puis-je mourir plusieurs fois pour chacun de vous, pour vous tirer de votre ignorance, pour amollir votre dureté, et pour empêcher votre perte! » Après des affections et des prières si ardentes, l'heureuse Mère s'entretenait de tous ces mystères avec son Fils, qui la consolait en lui renouvelant le souvenir de l'estime qu'elle s'était acquise devant le Très Haut, de la grâce et de la gloire des prédestinés, et de leurs grands mérites en comparaison de l'ingratitude et de la dureté des réprouvés. Il lui représentait surtout l'amour qu'elle-même savait que sa Majesté et la très sainte Trinité lui portaient, et la satisfaction que donnaient aux personnes divines sa correspondance et sa pureté immaculée.

1716. Quelquefois ce même Seigneur la prévenait de ce qu'elle devrait faire lorsqu'il commencerait à prêcher, comment elle devrait coopérer avec sa Majesté, et l'aider en toutes les œuvres et au gouvernement de la nouvelle Église, et comment elle devrait supporter les fautes des apôtres, le renoncement de saint Pierre, l'incrédulité de saint Thomas, la trahison de Judas, et plusieurs autres choses qu'elle prévoyait. Dès lors notre charitable Dame résolut de faire tous ses efforts pour ramener ce traître disciple, et c'est ce qu'elle exécuta comme je le dirai en son lieu. Le principe de la perdition de Judas vint d'avoir méprisé les faveurs de la Mère de la grâce, et d'avoir conçu une certaine indévotion à son égard. Cette auguste Princesse fut instruite de tous ces mystères par son très saint Fils. Et il renferma en elle tant de grandeur, de sagesse et de science divine, qu'il n'est pas possible d'en apprécier les richesses ; car cette science ne pouvait être surpassée que par celle du Seigneur lui-même, et elle surpassait tous les séraphins et tous les chérubins. Mais si notre Sauveur et sa très pure Mère employèrent tous ces dons de science et de grâce en faveur des mortels; si un seul soupir de notre Seigneur Jésus-Christ était d'un prix inestimable pour toutes les créatures, et si les soupirs de sa digne Mère, sans être d'une aussi grande valeur, parce qu'ils étaient d'une simple créature et d'une moindre excellence, valaient néanmoins en l'acceptation du Seigneur plus que tout ce que pourrait offrir le reste de la nature créée, quel retour ne devons-nous pas à tant de bienfaits! Maintenant qu'on y ajoute et qu'on récapitule tout ce que le Fils et la Mère ont encore fait pour nous, non seulement la mort de notre aimable Sauveur sur une croix après tant de tourments inouïs, mais ses prières, ses larmes et ses sueurs de sang si fréquentes, et en même temps la coopération constante et universelle de la Mère de miséricorde, la coadjutrice en tout cela, et en tant d'autres choses que nous ignorons, et toujours pour notre bien. O ingratitude des hommes! O dureté des cœurs de chair, plus impénétrable que celle du diamant! Avons-nous perdu le sens? Avons-nous perdu la raison? D'où vient que notre nature infectée du péché se laisse attendrir par les objets sensibles, et estime ce qui la précipite dans la mort éternelle, et qu'elle oublie l'incomparable faveur de la rédemption, insensible à la passion du Seigneur, qui lui offre par elle la vie et le repos, dont la durée doit être éternelle.

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1717. Ma fille, il est sûr que, quand vous et tous les hommes ensemble vous emprunteriez le langage des anges, vous ne sauriez rapporter les bienfaits dont m'a comblée la droite du Très Haut pendant les dernières années que mon très saint Fils demeura avec moi. Ces œuvres du Seigneur ont une espèce d'incompréhensibilité qui les rend ineffables pour vous et pour tous les mortels; mais je veux qu'à cause de la connaissance particulière

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que vous avez reçue de mystères si profonds, vous exaltiez et bénissiez le Tout Puissant pour ce qu'il a fait à mon égard, et de ce qu'il m'a ainsi tirée de la poussière pour m'élever à une si haute dignité et à des prérogatives si sublimes. Et quoique votre amour envers mon Fils et mon Seigneur doive être libre, comme celui d'une fille très fidèle et d'une épouse très amoureuse, et non point d'une esclave mercenaire et contrainte (1), je veux néanmoins, pour animer votre faiblesse et votre espérance, que vous vous souveniez de la suavité de l'amour divin, et combien le Seigneur est doux pour ceux qui le craignent avec une affection filiale. Ah ! ma très chère fille, que de délices, que de faveurs découleraient sur les hommes de sa main libérale, s'ils ne contrariaient par leurs péchés l'inclination de son infinie bonté ! Dans votre manière de vous représenter les choses, vous devez le regarder comme violenté et affligé par la résistance que les mortels opposent à ce désir si extraordinairement impérieux ; et ils poussent l'ingratitude si loin, que non seulement ils s'accoutument à se rendre indignes de goûter la douceur du Seigneur, mais ils ne veulent pas même croire que d'autres reçoivent les faveurs qu'il voudrait communiquer à tous.

(1) I Pierre.. II, 3.

1718. Faites aussi en sorte d'être bien reconnaissante des travaux continuels que mon très saint Fils s'est imposés pour les hommes, et de la part que j'ai prise à ses souffrances. Les catholiques pensent assez souvent à sa passion et à sa mort, parce que la sainte Église ne cesse de les leur rappeler, quoiqu'il y en ait fort peu qui songent à en témoigner leur reconnaissance ; mais il y en a encore moins qui considèrent les autres choses que mon Fils et moi avons faites, et que sa divine Majesté n'a pas perdu un seul moment où elle n'ait employé sa grâce et ses dons en faveur des hommes, qu'elle voulait racheter de la damnation éternelle et rendre participants de sa gloire. Ces œuvres de mon Seigneur et Dieu incarné déposeront de l'ingratitude et de la dureté des fidèles, surtout au jour du jugement. Si, étant éclairée comme vous l'êtes de cette lumière du Très Haut et de mes instructions, vous manquez à la reconnaissance, votre confusion sera d'autant plus grande que votre faute aura été plus lourde. Vous avez à correspondre non seulement à tant de bienfaits généraux, mais aussi aux particuliers que vous découvrez chaque jour. Tâchez dès maintenant d'éviter ce danger de l'ingratitude ; correspondez aux grâces, comme ma fille et la disciple de mon école, et ne différez pas un instant à pratiquer le bien, et ce qui sera le plus parfait, s'il est en votre pouvoir de le faire. Profitez de la lumière intérieure, et prenez en tout, les avis de vos supérieurs et des ministres du Seigneur, et soyez assurée que si vous usez des faveurs du Très Haut, sa divine Majesté vous en accordera d'autres plus grandes, et vous comblera de ses richesses et de ses trésors.

CHAPITRE XIX.

Notre seigneur Jésus-Christ dispose les esprits à sa prédication, et donne quelque connaissance de la venue du Messie. — Sa très sainte mère contribue à cette préparation, et l'enfer commence à se troubler.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1719. Le feu de la divine charité, qui brûlait dans le cœur de Jésus-Christ, était comme enfermé et contraint avec une espèce de violence jusqu'au temps marqué et opportun où il devait éclater en rompant le vase sacré de sa très sainte humanité, et en ouvrant ce même cœur par le moyen de la prédication et des miracles dont les hommes devaient être les témoins. Et comme on ne saurait cacher le feu dans son sein, comme dit Salomon (1), sans voir ses vêtements se consumer; de même notre Sauveur découvrit toujours plus ou moins celui qu'il avait, dans son cœur, parce qu'il s'en échappait certaines étincelles qui brillèrent dans toutes les œuvres qu'il fit dès l'instant de son incarnation; mais il était toujours comme couvert et comprimé en comparaison de l'incendie qu'il devait allumer, et des flammes immenses qu'il cachait. Cet adorable Seigneur était déjà arrivé à la parfaite adolescence, et, se trouvant dans sa vingt-septième année, il semble, selon notre manière de concevoir, qu'il ne pouvait plus tant résister à l'impétuosité de son amour, et au désir qu'il avait d'obéir promptement à son Père éternel et de sanctifier les hommes. Il fatiguait beaucoup, il priait, il jeûnait, il se montrait plus souvent en public, et conversait davantage avec les mortels; il passait beaucoup de nuits entières en oraison dans les montagnes, et quelquefois il restait deux ou trois jours hors de sa maison sans rentrer auprès de sa très sainte Mère.

(1) Prov., VI, 27.

1720. Notre très prudente Dame, qui s'apercevait, aux fréquentes sorties que faisait son très saint Fils, que le moment de ses peines et de ses travaux approchait, avait l'âme transpercée d'un glaive de douleur à la pensée des souffrances que sa pieuse affection prévoyait; et dans cet état elle était toute pénétrée des divines flammes et embrasée de tendresse et d'amour pour son bien-aimé. Durant ces absences, les courtisans du ciel l'assistaient sous une forme visible, et, leur exprimant les afflictions de son cœur, elle les priait d'aller trouver son Fils, et de lui rapporter ensuite des nouvelles de ses occupations. Les saints anges obéissaient à leur Reine, et elle profitait souvent des détails qu'ils lui donnaient pour imiter notre Rédempteur en ses prières et en ses exercices, sans pourtant sortir de sa retraite. Quand ce divin Seigneur revenait, elle le recevait à genoux, l'adorait et lui rendait des actions de grâces pour les faveurs qu'il avait faites aux pécheurs. Elle le servait et l'entourait des soins les plus délicats, comme une amoureuse mère, et lui préparait un frugal repas, dont la très sainte humanité avait besoin à cause de sa réalité et de sa passibilité, car il lui arrivait quelquefois de passer deux ou trois jours sans manger ni dormir. La bienheureuse Mère connaissait alors les peines et les fatigues de notre Sauveur par les voies que j'ai indiquées ailleurs, et l'adorable Seigneur lui en faisait aussi le récit et l'entretenait des choses qu'il ménageait, et des grâces secrètes qu'il avait communiquées à plusieurs âmes en les éclairant des lumières particulières sur la divinité et sur la rédemption des hommes.

1721. Étant instruite de la sorte, elle dit à son très saint Fils : « Mon Seigneur, souverain bien des âmes, lumière de mes yeux, je vois que le très ardent amour que vous avez pour les hommes ne vous permet point de cesser un seul moment de travailler à leur salut éternel; c'est l'occupation propre de votre charité, c'est l'œuvre que votre Père éternel vous a recommandée. Il faut que vos paroles et vos actions, qui sont d'un prix inestimable, attirent les cœurs d'une foule de personnes; mais, ô mon très doux amour, je voudrais bien que tous les mortels suivissent vos attraites et répondissent à vos charitables soins. Voici, Seigneur, votre servante toute prête à s'employer à ce qui vous sera le plus agréable, et à donner sa vie, s'il est nécessaire, afin que les désirs de votre cœur embrasé d'amour soient accomplis en tous les hommes, et que tout serve à les faire entrer en votre grâce et en votre amitié. » La Mère de miséricorde fit cette offre à son très saint Fils, mue par la force de son ardente charité, qui la portait à procurer et à désirer le fruit des œuvres et de la doctrine de notre

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Rédempteur et véritable Maître; et comme cette très sage Dame en faisait une juste appréciation et en connaissait la valeur, elle aurait voulu que toutes les âmes en eussent fait leur profit, en y correspondant avec la reconnaissance qu'elles méritaient. Elle aspirait, par cette charité ineffable, à aider le Seigneur, ou, pour mieux dire, les hommes qui devaient ouïr ses divines paroles et être témoins de ses œuvres, afin, qu'ils répondissent à ce bienfait, et qu'ils ne perdissent point l'occasion d'user de ce divin remède. Elle aspirait aussi à rendre de dignes actions de grâces au Seigneur (comme elle le faisait effectivement) pour les œuvres merveilleuses qu'il opérait en faveur des âmes, afin que toutes ses grâces fussent reconnues, tant celles qui étaient efficaces que celles qui ne l'étaient pas par la faute des hommes. Notre auguste Reine acquit par-là des mérites ineffables; car elle eut une espèce de participation très sublime en toutes les œuvres de notre Seigneur Jésus Christ, non seulement du côté de la cause par laquelle elle y concourait, c'est-à-dire par la coopération de sa charité, mais aussi du côté des effets, attendu que cette grande Dame opérait avec chacune des âmes, comme si elle-même avait en quelque sorte reçu le bienfait qui lui était accordé. Je m'étendrai davantage sur cette matière dans la troisième partie.

1722. Le Sauveur répondant à l'offre de son amoureuse Mère, lui dit : « Ma Mère, le temps s'approche auquel il faut, selon la volonté de mon père éternel, que je commence à disposer quelques cœurs afin qu'ils reçoivent la lumière de ma doctrine, et qu'ils sachent que le temps déterminé et propice pour le salut du genre humain est arrivé. Je veux qu'à mon exemple vous contribuez à cette œuvre. Priez mon Père d'éclairer et d'exciter les cœurs des mortels par sa divine lumière, afin qu'ils reçoivent avec une intention droite la connaissance que je leur donnerai maintenant de la venue de leur Rédempteur et de leur Maître. » Par cet avertissement de notre Seigneur Jésus-Christ, sa bienheureuse Mère se prépara à le suivre dans ses voyages comme elle le souhaitait. Et dès ce jour-là elle l'accompagna presque toutes les fois qu'il sortait de Nazareth.

1723. Le Seigneur s'appliqua plus fréquemment à cette mission trois ans avant de commencer à prêcher, et avant de recevoir et d'établir le baptême, et accompagné de notre grande Reine, il parcourut à différentes reprises les villages circonvoisins de Nazareth et les terres de la tribu de Nephthali, comme l'a prédit Isaïe (1), et divers autres endroits. Il se mit dès lors à annoncer aux hommes la venue du Messie, les assurant qu'il était déjà au monde et qu'il se trouvait dans le royaume d'Israël. Il communiquait cette nouvelle lumière aux mortels sans leur découvrir qu'il fût Celui qu'on attendait; car le premier témoignage qui le déclara Fils du Père éternel fût celui que le même Père donna en public, quand il dit sur le Jourdain : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement* (2). Mais cet adorable Sauveur, sans révéler expressément sa dignité, commença à en parler en général, comme racontant une chose qu'il savait de science certaine; et sans faire de miracles publics ni d'autres démonstrations éclatantes, il accompagnait cet enseignement et ces témoignages de secrètes inspirations et de secours intérieurs, qu'il répandait dans les cœurs de ceux avec qui il conversait; c'est ainsi qu'il les préparait par cette foi commune à la recevoir après, en particulier, avec plus de facilité.

(1) Isa., IX, 1. — (2) Matth., III, 17.

1724. Il s'insinuait près des hommes qu'il connaissait par sa divine sagesse être disposés à recevoir la semence de la vérité. Il représentait aux plus ignorants les signes de la venue du Messie, que tous avaient pu observer dans l'arrivée des rois mages, dans la mort des innocents (1), et en d'autres faits semblables. Il alléguait aux plus savants les témoignages des prophéties qui étaient déjà accomplies, en leur déclarant cette vérité comme

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

leur unique Maître; de sorte qu'il prouvait par toutes ces choses que le Messie était en Israël, et leur découvrait en même temps le royaume de Dieu et le chemin pour y arriver. Et comme on remarquait en sa divine personne une beauté, une grâce, une mansuétude sans égales, et dans ses paroles une douceur admirable, une secrète vertu et une merveilleuse efficace, comme d'ailleurs une mystérieuse influence fortifiait ces impressions, les résultats que produisait cet enseignement étaient vraiment prodigieux; car beaucoup d'âmes sortaient du péché, d'autres amendaient leur conduite, et toutes en grand nombre étaient initiées aux plus hauts mystères, et apprenaient notamment que le Messie qu'on attendait était déjà parmi les israélites.

(1) Matth., II, 1, 16.

1725. Notre divin Maître ajoutait plusieurs autres œuvres d'une grande miséricorde à celles dont nous venons de parler, car il consolait les affligés, soulageait les misérables, visitait les malades, animait les lâches, donnait des conseils salutaires aux ignorants, assistait ceux qui étaient à l'agonie; il rendait secrètement la santé du corps à plusieurs, remédiait à de grandes nécessités, et conduisait tous ceux avec qui il conversait par les voies de la vie et de la paix véritable. Tous ceux qui l'abordaient ou l'écoutaient avec une pieuse intention et sans préjugés, étaient remplis de lumière et de dons de la puissante droite de sa divinité; et il n'est pas possible de raconter les œuvres admirables qu'il fit pendant ces trois années qui précédèrent son baptême et à sa prédication publique ; il faisait toutes ces œuvres d'une manière très secrète, de sorte que, sans découvrir qu'il fût l'auteur du salut, il le communiquait à un très grand nombre d'âmes. L'auguste Vierge était présente à presque toutes ces merveilles, comme témoin et coadjutrice très fidèle du Maître de la vie; et comme tout lui était découvert, elle coopérait à tout et en rendait de justes actions de grâces au nom de ces mêmes personnes favorisées de la divine miséricorde. Elle adressait des cantiques de louange au Tout Puissant, elle priait pour les âmes, comme en connaissant l'intérieur et les besoins, et par ses prières elle leur procurait une foule de bienfaits. Elle-même en exhortait aussi plusieurs, elle les conseillait, les attirait à la doctrine de son Fils et leur annonçait la venue du Messie; toutefois elle instruisait plus souvent les femmes que les hommes, exerçant à leur égard les mêmes œuvres de miséricorde que son très saint Fils pratiquait envers ces derniers.

1726. Peu de gens, dans ces dernières années, accompagnaient le Sauveur et sa très sainte Mère, parce qu'il n'était pas encore temps de les appeler à sa suite, et de leur exposer sa doctrine ; ainsi le Seigneur les laissait en leurs maisons, instruits et perfectionnés par sa divine lumière. Mais les saints anges formaient leur cortège ordinaire, et les servaient comme de très fidèles sujets et des ministres très diligents ; et quoique Jésus et Marie rentrassent souvent dans leur humble demeure durant ces excursions, néanmoins les jours qu'ils sortaient de Nazareth, ils avaient un plus grand besoin du ministère des courtisans du ciel, car ils passaient plus d'une nuit en plein air, aux champs, dans une oraison continuelle, et alors les anges leur servaient comme d'abri pour les garantir jusqu'à un certain point des inclémences de la saison, et quelquefois ils leur apportaient leur frugale nourriture, quelquefois encore le même Seigneur et sa très sainte Mère la demandaient par aumône, et ils ne l'acceptaient qu'en nature, sans vouloir recevoir de l'argent ni aucun autre présent. Quand ils se séparaient pour quelque peu de temps, ce qui arrivait lorsque le Seigneur allait visiter les hôpitaux, et que la sainte Vierge se rendait auprès de femmes malades, alors elle était toujours accompagnée d'un très grand nombre d'anges en forme visible, et par leur intermédiaire elle faisait diverses œuvres de charité, et était informée de celles que son très saint Fils faisait de son côté. Je ne m'arrête pas à particulariser ici les merveilles qu'ils



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

opéraient, ni les peines et les incommodités qu'ils souffrirent dans les chemins, dans les hôtelleries et dans mille circonstances où l'ennemi commun déployait tous ses efforts pour empêcher leurs bonnes œuvres; il suffit de savoir que le Maître de la vie et sa très sainte Mère étaient pauvres et pèlerins, et qu'ils choisirent le chemin des souffrances, sans en refuser aucune, pour notre salut.

1727. Notre divin Maître communiquait en la manière secrète que j'ai dit cette connaissance de sa venue au monde à toutes sortes de personnes, et c'est ce que sa très sainte Mère faisait aussi de son côté; mais les pauvres furent les privilégiés dans la dispensation de ce bienfait. (1), parce qu'ils sont d'ordinaire mieux disposés, comme ayant moins de péchés, et par conséquent de plus grandes lumières, et cela parce que leur âme est débarrassée des soucis et des troubles qui empêchent de recevoir ces mêmes lumières et de profiter de la doctrine évangélique. Ils sont aussi plus humbles, plus dociles et plus enclins aux actions vertueuses ; et comme notre Seigneur Jésus-Christ n'usait point publiquement de son autorité de Maître pendant ces trois années, et qu'il n'enseignait pas alors sa doctrine en manifestant sa puissance et en la confirmant par des miracles, il se communiquait davantage aux humbles et aux pauvres, qui se rendent plus facilement à la vérité. Néanmoins l'ancien serpent observait avec une attention inquiète la plupart des œuvres de Jésus et de Marie, car elles ne lui furent pas toutes cachées, quoiqu'il ne découvrit point le pouvoir en vertu duquel ils les faisaient. Il reconnut que par leurs exhortations beaucoup de pécheurs embrassaient la pénitence, amendaient leur vie et secouaient son joug tyrannique, que d'autres faisaient de rapides progrès dans la vertu, et ainsi cet ennemi commun remarquait un grand changement en tous ceux qui écoutaient le Maître de la vie.

(1) Luc., VII, 22.

1728. Ce qui le troubla davantage fut ce qui arrivait à plusieurs personnes qu'il tâchait d'abattre à l'heure de la mort sans pouvoir en venir à bout; car comme ce cruel et rusé dragon attaque les âmes en cette dernière heure avec un redoublement de rage, il arrivait souvent que s'il avait abordé le malade, et qu'ensuite notre Seigneur Jésus-Christ ou sa très sainte Mère entrassent dans sa chambre, il se sentait précipité avec tous ses ministres, par une force irrésistible, au fond des abîmes éternels; que si Jésus et Marie étaient entrés auparavant dans l'appartement du malade, alors les démons ne pouvaient s'en approcher, et n'avaient sur lui aucune prise. Et comme cet ennemi de nos âmes subissait la vertu divine et en ignorait la cause, il entra dans une très violente fureur et résolut de se venger de cette défaite. Je dirai au prochain chapitre ce qui s'ensuivit.

Instruction que j'ai reçue de notre auguste Maîtresse.

1729. Ma fille, je vois que la connaissance que je vous donne des œuvres mystérieuses de mon très saint Fils et des miennes, vous fait vous étonner de ce qu'étant si propres à toucher les cœurs des mortels, il y en ait beaucoup qui sont restées cachées jusqu'à présent. Au lieu d'être surprise de ce que les hommes ignorent de ces mystères, vous devez plutôt l'être de ce qu'ayant connu tant de choses de la vie et des œuvres du Sauveur, ils s'en souviennent si peu et les méprisent avec tant d'ingratitude. S'ils n'étaient point si endurcis, s'ils considéraient avec attention et avec goût les vérités divines, ils trouveraient de puissants motifs de reconnaissance en ce qu'ils ont appris de la vie de mon Fils et de la mienne. On pourrait convertir des mondes entiers par les articles de la foi catholique et par tant de vérités

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

divines que la sainte Église leur enseigne, puisque les hommes savent, grâce à cet enseignement, que le Fils unique du Père éternel a pris la nature de l'esclave en se revêtant d'une chair mortelle (1), pour les racheter par la mort de la croix, et qu'il leur a acquis la vie éternelle en sacrifiant sa vie temporelle, pour les retirer de la mort de l'enfer. Si les hommes faisaient de sérieuses réflexions sur ce bienfait, s'ils n'étaient pas si ingrats envers leur Dieu, leur Rédempteur, et si cruels envers eux-mêmes, personne ne perdrait l'occasion de faire son salut, et ne s'exposerait aux supplices éternels. Soyez donc surprise, après cela, ma très chère fille, de la dureté des hommes, et pleurez la perte lamentable de tant d'insensés et de tant d'ingrats, qui ne se souviennent ni de Dieu, ni de ce qu'ils lui doivent, ni de leurs propres intérêts.

(1) Philip., II, 7.

1730. Je vous ai dit en d'autres endroits que le nombre de ces malheureux réprouvés est si grand, et le nombre de ceux qui, se sauvent si petit, qu'il n'est pas convenable de le spécifier davantage; car si vous approfondissiez ce terrible secret, étant, comme vous l'êtes, véritable fille de l'Église et épouse fidèle de Jésus-Christ, mon Fils et mon Seigneur, vous en mourriez de douleur. Ce que vous pouvez savoir, est que cette perte de tant d'âmes, les maux que souffre le peuple chrétien de la part des gouvernements, et les autres choses qui l'affligent, tant les chefs que les membres de ce corps mystique, qui comprend les ecclésiastiques et les séculiers, tout cela vient de ce que l'on oublie et méprise la vie de Jésus-Christ et les œuvres de la rédemption du genre humain. Si les uns et les autres prenaient à cet égard quelques moyen pour réveiller leur souvenir et leur gratitude, et qu'ils agissent comme des enfants fidèles et reconnaissants à leur Créateur et Rédempteur, et à moi qui suis leur avocate, ils apaiseraient l'indignation du juste Juge, ils trouveraient quelque remède à ces grands fléaux qui pèsent sur les catholiques, et ils adouciraient le courroux du Père éternel, qui défend avec justice l'honneur de son Fils, et qui punit plus rigoureusement les serviteurs qui, sachant la volonté de leur Seigneur, ne l'accomplissent pas.

1731. Les fidèles aggravent fort dans la sainte Église le crime que les Juifs incrédules ont commis en faisant mourir leur Dieu et leur Maître. Assurément il fut énorme, et il devait leur attirer le châtiment auquel ils ont été condamnés; mais les catholiques ne remarquent pas que leurs péchés sont accompagnés de circonstances particulières qui les rendent plus odieux que les attentats dont se sont rendus coupables les Juifs. En effet, leur ignorance, quoique criminelle, leur dérobait en définitive la vérité, et c'est alors que le Seigneur les abandonna et les livra à la puissance des ténèbres (1), à laquelle les Juifs étaient assujettis à cause de leurs infidélités. Les catholiques n'ont point aujourd'hui cette ignorance; au contraire ils se trouvent au milieu de la lumière, par laquelle ils connaissent et pénètrent les mystères divins de l'incarnation et de la rédemption; la sainte Église est fondée, répandue, illuminée par les merveilles du Seigneur, par les saints, par les Écritures; elle connaît et confesse les vérités que les Juifs incrédules n'ont pas aperçues. Nonobstant cette plénitude de faveurs, de science et de lumière, beaucoup d'enfants de l'Église vivent comme des infidèles, ou comme s'ils n'avaient point sous les yeux tant de motifs capables de les émouvoir et de les pousser au bien, et tant de châtiments propres à les intimider et à les détourner du mal. Comment donc dans ces conditions, les catholiques peuvent-ils s'imaginer qu'il y ait eu d'autres péchés plus grands que les leurs? Comment ne craignent-ils point que leur punition ne soit plus terrible? O ma fille ! faites-y de sérieuses réflexions, soyez dans une sainte crainte, humiliez-vous profondément, et reconnaissez-vous pour la plus petite des créatures devant le Très Haut. Considérez les œuvres de votre Rédempteur et de votre Maître. Appliquez-les à votre justification avec douleur et pénitence de vos péchés. Imitiez-moi et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

suivez mes traces, comme vous les connaissez en la divine lumière. Je veux que vous travailliez non seulement pour vous, mais aussi pour vos frères, et ce doit être en priant et en souffrant pour eux, en instruisant avec charité ceux que vous pourrez instruire, et en suppléant par cette même charité à l'impossibilité où vous pourrez être de rendre ce bon office à votre prochain. Tâchez de témoigner plus d'ardeur à procurer le bien à ceux qui vous auront offensée, supportez leurs défauts avec douceur, humiliez-vous au-dessous de toutes les créatures, prenez un grand soin d'assister comme il vous a été ordonné ceux qui ont besoin de secours à l'heure de la mort, et faites-le avec une charité fervente et avec une ferme confiance.

(1) Luc., XXII, 53.

CHAPITRE XX.

Lucifer assemble un conciliabule dans l'enfer pour y proposer de traverser les œuvres de notre Rédempteur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère.

1732. L'empire tyrannique de Lucifer n'était pas si paisible dans le monde après l'incarnation du Verbe, qu'il l'avait été dans les siècles précédents ; car dès lors que le Fils du Père éternel fut descendu du ciel, et eut pris chair humaine dans le sein virginal de la très pure Marie, ce fort armé (1) sentit tout à coup l'action nouvelle, inconnue, énergique, d'une puissance supérieure, qui le dominait et le terrassait, comme on l'a vu plus haut, il éprouva depuis la même chose lorsque l'Enfant Jésus et sa Mère entrèrent dans l'Égypte, comme je l'ai aussi marqué; et cette même vertu divine vainquit ce dragon dans plusieurs autres occasions par l'organe de notre grande Reine. Le souvenir de ces événements accrut l'étrange impression qu'il ressentit à la vue des œuvres que notre Sauveur commença à opérer, et que nous avons racontées dans le chapitre précédent, et tout cela joint ensemble inspira des frayeurs extraordinaires à cet ancien serpent, et lui fit soupçonner la présence dans le monde d'une nouvelle et redoutable puissance. Mais comme ce mystère de la rédemption du genre humain lui était si caché, il se démenait dans sa fureur et dans ses doutes, sans pouvoir découvrir la vérité, quoique depuis sa chute du ciel, il n'eût cessé de chercher dans des alarmes continuelles, à connaître quand et comment le Verbe éternel descendrait pour prendre chair humaine; car c'était ce que l'orgueil du rebelle craignait le plus. Et ce fut cette inquiétude qui le força à convoquer toutes les assemblées que j'ai indiquées dans cette histoire, et que j'indiquerai dans la suite.

(1) Luc., XI, 21.

1733. Or, cet ennemi se trouvant rempli de confusion pour ce qui arrivait et à lui et à ses ministres par Jésus et Marie, se mit à se demander par quelle vertu ils le repoussaient, lorsqu'il tâchait de séduire les malades et les agonisants, et à réfléchir aussi sur les autres choses qui arrivaient par le secours de la Reine du ciel; et comme il ne parvenait point à en découvrir le secret, il résolut de conseiller ses principaux ministres des ténèbres qui, étaient les plus consommés en ruse et en malice. Il poussa un hurlement horrible dans l'enfer, tel que les démons emploient pour se faire entendre entre eux, et par ce cri il les convoqua tous,



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

comme lui étant subordonnés; et quand ils furent tous assemblés, il leur dit : « Mes ministres et mes compagnons, qui avez toujours suivi ma juste rébellion, vous savez que dans le premier état où le Créateur de toutes choses nous avait placés, nous le reconnûmes pour la cause universelle de tout notre être, et que, comme tel, nous l'honorâmes; mais lorsqu'il nous ordonna, au préjudice de notre beauté et de notre grandeur, qui a un si grand rapport avec sa Divinité, d'adorer et de servir la personne du Verbe en la nature humaine qu'il voulait prendre, nous résistâmes à sa volonté; car quoique j'avouasse que je lui devais cet honneur comme Dieu, comme homme, d'une nature vile et si inférieure à la mienne, je ne pus souffrir de lui être soumis, et je me plaignis de voir que le Très Haut ne fit pas pour moi ce qu'il déterminait de faire pour cet homme. Il ne nous commanda pas seulement de l'adorer, mais il nous ordonna aussi de reconnaître pour notre supérieure une femme qui devait être une simple créature terrestre, et qu'il devait choisir pour être sa mère. Je ressentis ces injures aussi bien que vous; nous nous y opposâmes et résolûmes de résister à cet ordre, et c'est pour cela que nous fûmes punis par le malheureux état où nous nous trouvons, et par les peines que nous souffrons. Quoique nous connaissions ces vérités, et que nous les confessions ici avec terreur entre nous (1), il ne faut pas pourtant le faire devant les hommes; et c'est ce que je vous prescris, afin qu'ils ne puissent pas connaître notre ignorance, non plus que notre faiblesse.

(1) Jacob., II, 19.

1734. « Mais si cet Homme-Dieu qu'on attend, et sa mère doivent causer notre ruine, il est certain que leur venue au monde sera notre plus cruel tourment et le sujet de notre plus grande rage; c'est pour cela que je dois faire tous mes efforts pour l'empêcher et pour les détruire, quand même il me faudrait bouleverser tout l'univers. Vous savez combien jusqu'à présent j'ai été invincible, puisqu'une si grande partie du monde est soumise à mon empire et à ma volonté, et trompée par mes ruses. Je vous ai pourtant vus depuis quelques années repoussés et domptés en plusieurs occasions; je vois que vos forces s'amointrissent, et moi-même je subis l'influence d'une puissance supérieure, qui m'intimide et en quelque sorte m'enchaîne. J'ai parcouru plus d'une fois avec vous tous les recoins de la terre, pour tâcher d'y découvrir le fait nouveau auquel on pourrait attribuer cet affaiblissement et cette oppression que nous sentons. Je ne crois pas que ce Messie promis au peuple choisi de Dieu ait paru, car non seulement nous ne le trouvons en aucun endroit du monde, mais aucun indice certain ne semble annoncer sa venue; nous ne voyons nulle part ce bruit, cet éclat, cette pompe, qui marquerait sa présence parmi les hommes. Néanmoins je crains que le temps de sa descente du ciel n'approche; ainsi il faut que nous déployions toute notre activité et toute notre fureur pour le détruire et pour perdre la femme qu'il choisira pour être sa mère. Si quelqu'un de vous se distingue par son zèle, je lui témoignerai une plus grande reconnaissance. Je trouve jusqu'à présent des péchés, et les effets de ces mêmes péchés, en tous les hommes; je ne découvre en aucun la majesté et la grandeur dont se revêtira le Verbe incarné quand il se manifestera à eux, et qu'il les obligera tous à l'adorer et à lui offrir des sacrifices. Ce sera là la marque infaillible de son avènement au monde; et le caractère distinctif de sa personne auquel nous pourrons le reconnaître, ce sera d'être exempt du péché et des effets que produit le péché chez les enfants d'Adam.

1735. « C'est pour ces raisons, poursuivit Lucifer, que ma confusion est plus grande; car si le Verbe éternel n'est pas descendu sur la terre, je ne puis découvrir la cause des choses insolites que nous sentons, ni deviner de qui cette force qui nous abat peut sortir. Qui nous a chassés de toute l'Égypte? Qui a renversé les temples et ruiné les idoles de ce pays, dont tous les habitants nous adoraient? Qui nous traverse maintenant dans le pays de Galilée et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dans les lieux circonvoisins, et nous empêche d'aborder une foule de gens à l'heure de leur mort pour les pervertir? Qui tire du péché tant d'hommes qui sortent de notre juridiction, et fait que d'autres améliorent leur vie et se plaisent à s'entretenir du royaume de Dieu? Si le mal continue, nous sommes menacés d'une grande perte, et de nouveaux tourments peuvent résulter pour nous de cette cause que nous ne parvenons pas à connaître. Il faut donc y remédier, et chercher encore s'il se trouve dans le monde quelque grand prophète ou saint qui commence à nous persécuter; pour moi, je n'en ai découvert aucun à qui je puisse attribuer une si grande vertu ni tant de pouvoir. C'est seulement contre cette femme, notre ennemie, que j'ai une haine mortelle, surtout depuis que nous l'avons persécutée dans le Temple, et ensuite depuis qu'elle est partie de sa maison de Nazareth; car nous avons été toujours vaincus et renversés par la vertu qui l'environne; elle nous a résisté par cette même vertu avec une force invincible, et a toujours triomphé de notre malice; je n'ai jamais pu sonder son intérieur ni la toucher en sa personne. Cette femme a un fils; elle assista avec lui à la mort de son père, et il nous fut à tous impossible d'approcher de l'endroit où ils se trouvaient. Ce sont des gens pauvres et méprisés; c'est une femmelette tout à fait vulgaire et qui mène une vie cachée; je crois pourtant que le fils et la mère sont justes, car j'ai toujours tâché de les incliner aux vices qui sont communs aux hommes, et il ne m'a jamais été possible d'exciter en eux le moindre des désordres et des mouvements vicieux qui sont si ordinaires et si naturels en tous les autres. Je vois que le Dieu Tout Puissant me cache l'état de ces deux âmes; et puisqu'il m'empêche de découvrir si elles sont justes ou pécheresses, il y a là sans doute quelque mystère caché contre nous; et quoique l'état de quelques autres âmes nous ait aussi été caché en d'autres occasions, il l'a été rarement, et moins que dans le cas actuel. Que si cet homme n'est pas le Messie promis, du moins le Fils et la Mère seront justes, et par conséquent nos ennemis; et il n'en faut pas davantage pour que nous les persécutions, et que nous travaillions à les abattre et à découvrir qui ils sont. Suivez-moi tous dans cette entreprise avec une grande confiance, car je serai le premier à les attaquer.

1736. Lucifer acheva par cette exhortation son long discours, dans lequel il proposa aux démons plusieurs autres raisons et plusieurs desseins remplis de méchanceté qu'il n'est pas nécessaire de raconter ici, puisque je dois traiter encore de ces secrets dans la suite de cette histoire, pour mieux faire connaître les ruses de ces esprits rebelles. Ce prince des ténèbres sortit incontinent de l'enfer, suivi de légions innombrables de démons qui, se répandant par tout le monde, le parcoururent plusieurs fois pour observer, avec toute la finesse de leur malice, les justes qui y vivaient, tentant ceux qu'ils purent découvrir, et les provoquant, aussi bien que plusieurs autres personnes, à des iniquités conçues par ces méchants ennemis; mais la sagesse de notre Seigneur Jésus-Christ cacha à l'orgueil de Lucifer et de ses compagnons sa personne et celle de sa très sainte Mère durant plusieurs jours; de sorte qu'il ne permit point qu'ils les vissent et les connussent jusqu'à ce que sa Majesté se rendit au désert, où il allait consentir à être tenté après y avoir gardé un fort long jeûne; et alors Lucifer le tenta, comme je le dirai en son lieu.

1737. Quand ce conciliabule fut assemblé dans l'enfer, notre divin Maître Jésus-Christ, à qui rien n'était caché, fit une prière particulière au Père éternel contre la malice du Dragon, et dans cette circonstance, entre plusieurs autres prières, il dit : « Dieu éternel, mon Père, je vous adore et j'exalte votre être infini et immuable; je vous confesse pour l'immense et souverain bien; je m'offre à votre volonté en sacrifice pour vaincre les forces infernales, et pour renverser les desseins pervers que ces esprits rebelles forment contre mes créatures; je combattrai pour elles contre mes ennemis et les leurs; je leur laisserai, par les œuvres que je ferai et par les victoires que je remporterai sur le Dragon, des armes pour le vaincre, et je leur apprendrai par mon exemple comment elles doivent lutter contre lui, et par-là

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

j'affaiblirai sa malice et le rendrai moins capable de blesser ceux qui me serviront avec sincérité. Défendez les âmes, ô mon Père, des tromperies et de la cruauté de l'ancien serpent et de ses sectateurs, et accordez aux justes, par mon intercession et par ma mort, la puissante vertu de votre droite, afin qu'ils triomphent de tous les dangers et de toutes les tentations. » Notre grande Reine eut en même temps connaissance de la méchanceté et des conseils de Lucifer, car elle vit en son très saint Fils tout ce qui se passait, aussi bien que la prière qu'il faisait; et, s'unissant à lui comme coadjutrice de ses triomphes, elle fit la même prière au Père éternel. Le Très Haut l'exauça, et dans cette occasion Jésus et Marie obtinrent de grands secours et de magnifiques promesses pour ceux qui combattraient contre le démon en invoquant les noms de Jésus et de Marie; de sorte que ceux qui les prononceront avec respect et avec foi terrasseront les ennemis infernaux et les chasseront bien loin par le mérite des prières que notre Sauveur Jésus-Christ et sa très sainte Mère firent, et par celui des victoires qu'ils remportèrent. Après la protection qu'ils nous ont offerte et qu'ils nous donnent contre ce superbe géant; après ce remède et tant d'autres dont ce divin Seigneur a enrichi sa sainte Église, nous ne saurions trouver aucune excuse si nous ne combattons courageusement pour vaincre le démon, comme l'ennemi de Dieu et le nôtre, profitant, autant qu'il nous sera possible, de l'exemple de notre Sauveur pour remporter cette victoire.

Instruction que notre auguste Maîtresse m'a donnée.

1738. Ma fille, pleurez amèrement, et ayez une douleur continuelle de voir la dureté, l'obstination et l'aveuglement des mortels, qui ne veulent pas apprécier la protection amoureuse qu'ils trouvent en mon très doux Fils et en moi dans toutes leurs nécessités. Cet aimable Seigneur n'a épargné aucun soin ni perdu aucune occasion pour leur acquérir des trésors inestimables. Il a déposé pour eux dans son Église le prix infini de ses mérites et le fruit essentiel de ses douleurs et de sa mort; il leur a laissé des gages assurés de son amour et de sa gloire; il leur a donné des moyens très faciles et très efficaces pour jouir et profiter de tous ces biens, et les appliquer à leur salut éternel. Il leur offre en outre sa protection et la mienne; il les aime comme ses enfants, les caresse comme ses favoris, les appelle par de douces inspirations, les excite par des bienfaits et par des richesses solides. Père plein d'indulgence, il les attend; bon pasteur, il les cherche; ami puissant, il les assiste; rémunérateur généreux, il les comble de dons infinis; Roi des rois, il les gouverne. Et quoique la foi leur découvre toutes ces faveurs et mille autres, que l'Église leur en rafraîchisse le souvenir, et qu'ils les aient devant les yeux, ils ne laissent pourtant pas de les oublier et de les mépriser. Ils aiment les ténèbres comme des aveugles qu'ils sont, et se livrent à la rage de leurs ennemis jurés, dont vous connaissez les excès. Ils prêtent l'oreille aux flatteries empoisonnées de ces esprits malins, cèdent à leurs conseils pervers, ajoutent foi à leurs tromperies et se prêtent stupidement à la haine implacable avec laquelle le cruel dragon ne cesse de travailler à leur mort éternelle, parce qu'ils sont les ouvrages du Très Haut, qui l'a vaincu et terrassé.

1739. Considérez avec attention, ma très chère fille, cette lamentable erreur des enfants des hommes, et débarrassez vos puissances, afin que vous pénétriez la différence qu'il y a entre Jésus-Christ et Bélial. Car la distance de l'un à l'autre est infiniment plus grande que celle du ciel à la terre. Jésus-Christ est la véritable lumière, le chemin assuré et la vie éternelle (1); il aime constamment ceux qui le suivent, il leur promet la jouissance de sa vue et de sa compagnie; et en cette jouissance le repos éternel, que l'œil n'a point vu, que

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'oreille n'a point ouï et que les hommes n'ont point conçu (2). Lucifer n'est que ténèbres, qu'erreur, tromperie, malheur et mort; il abhorre ses sectateurs, il entraîne de toutes ses forces à tout ce qui est mal, et finira par les faire tomber dans les feux éternels et condamner à des supplices effroyables. Les mortels peuvent-ils maintenant dire qu'ils ignorent ces vérités dans la sainte Église, qui les leur enseigne et représente tous les jours? Et s'ils les croient et les confessent, où est leur jugement? Qui les en a privés? Qui leur a fait perdre le souvenir de l'amour qu'ils ont pour tout ce qui les regarde? Qui les rend si cruels à eux-mêmes? O folie des enfants d'Adam, qu'on ne saurait jamais assez approfondir ni assez déplorer! Est-il possible qu'ils emploient toute leur vie à s'embarrasser dans leurs propres passions et à suivre la vanité, pour se jeter dans des flammes inextinguibles, courir à leur perte et se livrer à une mort éternelle, comme si tout cela n'était que bagatelle, et que mon très saint Fils ne fût pas venu du ciel pour mourir sur une croix et pour leur mériter la délivrance de tant de maux! Qu'ils considèrent le prix de leur rédemption, et ils sauront quelle estime ils doivent faire de ce qui a tant coûté à Dieu, à celui qui le connaît sans exagération.

(1) Jean., XIV, 6. — (2) Isa., LXIV, 4.

1740. Le péché des idolâtres et des païens n'est pas aussi grand en cette funeste erreur, et le Très Haut est moins irrité contre eux que contre les enfants de l'Église qui ont connu la lumière de cette vérité; et s'ils en sont si peu pénétrés dans le siècle présent, il faut qu'ils sachent que c'est par leur propre faute, et pour avoir donné un si facile accès à leur infatigable ennemi Lucifer, qui déploie plus de malice dans les efforts qu'il fait pour obscurcir en eux cette lumière que dans toutes ses autres attaques, et qui ne cesse d'exciter les hommes à rompre tout frein, afin qu'après avoir perdu le souvenir de leur dernière fin et des peines éternelles dont ils sont menacés, ils s'abandonnent comme les brutes aux plaisirs sensibles, qu'ils s'oublient eux-mêmes, qu'ils usent leur vie à la poursuite des biens apparents, et qu'ils descendent en un moment dans l'enfer, comme dit Job (1), et comme il arrive effectivement à une infinité d'insensés qui rejettent et abhorrent ces vérités. Pour vous, ma fille, suivez ma doctrine; ne vous laissez point aller à ces illusions pernicieuses et à cet oubli commun des gens du siècle. Faites souvent retentir à vos oreilles ces tristes plaintes des damnés, qui commenceront dès la fin de leur vie, c'est-à-dire dès leur entrée dans la mort éternelle; O insensés que nous étions, la vie des justes nous paraissait une folie! Et cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints! Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité et de la justice. Le soleil ne s'est point levé pour nous. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché dans des chemins après, et nous avons ignoré par notre faute la voie du Seigneur. De quoi nous a servi notre orgueil? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation des richesses? Toutes ces choses sont passées pour nous comme l'ombre. Oh! si nous ne fussions jamais nés (2)! Voilà, ma fille, ce que vous devez craindre et repasser souvent dans votre esprit, en considérant, avant que vous alliez sans espérance d'aucun retour, comme dit Job (3), en cette terre ténébreuse des cavernes éternelles, le mal que vous devez fuir et le bien que vous devez pratiquer. Appliquez-vous à vous-même dans l'état de voyageuse, et par amour, ce que les damnés disent par désespoir et à force de tourments.

(1) Job., XXI, 13. — (3) Liv. de la Sagesse. V, 4, etc. — (3) Job., X, 21.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

CHAPITRE XXI.

Saint Jean reçoit de grandes faveurs de la très pure Marie. — Le Saint-Esprit lui ordonne d'aller prêcher. — Il envoie une croix qu'il avait à la divine Reine, avant que d'exécuter cet ordre.

1741. J'ai raconté dans cette seconde partie quelques-unes des faveurs que l'auguste Marie fit à sa cousine sainte Élisabeth, et à saint Jean, étant en Égypte à l'époque où Hérode résolut de faire mourir les Innocents; j'ai dit aussi que ce précurseur de Jésus-Christ demeura dans le désert après la mort de sa mère, sans le quitter jusqu'au temps déterminé par la divine sagesse, menant une vie plus angélique qu'humaine, et ressemblant plus à un séraphin qu'à un homme terrestre. Sa conversation était avec les anges et avec le Seigneur de l'univers; et dans ce saint commerce, qui occupait tous ses moments, loin d'être jamais oisif, il continuait incessamment l'exercice du divin amour et des vertus sublimes qu'il avait commencé dans le sein de sa mère, sans que la grâce fût en lui oisive un seul instant, et sans qu'il néglige de donner à ses œuvres cette plénitude de perfection qu'il put leur communiquer par le secours de cette même grâce. Il ne fut non plus jamais distrait par les sens, qu'il avait détournés des objets terrestres, et qui sont ordinairement les fenêtres par où la mort, déguisée sous les images de la beauté trompeuse des créatures, entre dans l'âme. Et comme ce saint précurseur fut si heureux que d'être prévenu de la divine lumière avant que de jouir de celle du soleil matériel, il renonça par le secours de la première à tout ce que la seconde lui présentait; de sorte que sa vue intérieure resta immobilement fixée sur le plus noble objet, sur l'être de Dieu et ses perfections infinies.

1742. Les faveurs que saint Jean obtint de la divine droite dans sa solitude sont au-dessus de tout ce que l'entendement humain peut concevoir; et nous ne connaissons sa grande sainteté et ses très excellents mérites que lorsque nous jouirons clairement de la vue du Seigneur, et que nous verrons la récompense qu'il en a reçue. Et comme il n'est pas du sujet de cette histoire de m'étendre sur ce que j'ai connu de ces mystères, et que les saints docteurs ont fait mention dans leurs écrits des hautes prérogatives du divin précurseur, je ne dirai ici que ce qui regardera directement notre auguste Maîtresse, de qui notre saint solitaire reçut les bienfaits les plus considérables. Ce n'en fut pas un petit que de lui envoyer sa nourriture par le ministère des anges, comme je l'ai dit ailleurs, jusqu'à ce qu'il eût atteint sa septième année. Dès cet âge jusqu'à celui de neuf ans, elle ne lui envoya que du pain, et à cette dernière époque ce bienfait de notre divine Dame cessa, parce qu'elle sut que, conformément aux désirs du saint lui-même, la volonté du Seigneur était qu'il vécût de racines, de sauterelles et de miel sauvage (1). Telle fut la nourriture du Précurseur jusqu'à ce qu'il commençât à prêcher; mais quoique l'auguste Vierge ne lui fournisse plus de provisions, elle n'en continua pas moins à lui envoyer ses anges pour le visiter de sa part, pour le consoler, et pour lui donner connaissance soit de ses occupations, soit des merveilles que le Verbe incarné opérait. Toutefois, il ne recevait jamais qu'une visite semblable par semaine.

(1) Matth., III, 4.

1743. Entre plusieurs autres fins que cette grande faveur pouvait avoir, elle fut nécessaire à saint Jean pour qu'il pût supporter la solitude. Ce n'est pas que l'horreur du désert et l'austérité de sa vie lui inspirassent du dégoût, car son admirable sainteté et la grâce

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

qu'il avait, suffisaient pour les lui rendre fort agréables; mais il était convenable qu'il jouit de cette faveur, afin que le très ardent amour qu'il portait à notre Seigneur Jésus-Christ et à sa très sainte Mère ne lui fit pas trouver tant d'amertume dans la privation de leur conversation et de leur présence, après lesquelles il soupirait à cause de sa sainteté et à cause de sa reconnaissance. Il est certain que cette privation lui eût été plus rude que de souffrir les inclémences du temps, les jeûnes, les pénitences et toutes les horreurs du désert, si notre auguste Princesse et sa très amoureuse tante ne la lui eût adoucie par les fréquentes visites des anges qu'elle lui envoyait afin qu'ils lui donnassent des nouvelles de son bien-aimé. Notre saint solitaire leur en demandait souvent du Fils et de la Mère avec les amoureux empressements de l'épouse (1). Il leur adressait des affections et des soupirs qui portaient d'un cœur blessé de leur amour et de leur absence, et priait la Reine du ciel par l'organe de ses ambassadeurs d'adorer le Sauveur en son nom, et de le supplier de lui envoyer sa bénédiction. Cependant il l'adorait lui-même en esprit et en vérité dans le désert où il était. Il faisait aussi la même prière aux anges qui le visitaient et aux autres qui l'assistaient. C'est au milieu de ces occupations habituelles que le grand Précurseur entra dans sa trentième année, le pouvoir divin le préparant au ministère pour lequel il l'avait choisi.

(1) Cant., I, 6.

1744. Le temps que la Sagesse éternelle avait déterminé arriva auquel la voix du Verbe incarné, qui était Jean, se devait faire entendre dans le désert, comme dit Isaïe (1), et selon que les évangélistes le racontent (2). La quinzième année du règne de Tibère César, Anne et Caïphe étant pontifes, le Seigneur mit sa parole dans la bouche de Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Et il alla sur les bords du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence nécessaire à la rémission des péchés, afin de préparer les cœurs à recevoir le Messie promis et attendu depuis tant de siècles, et afin de le montrer du doigt pour que tous pussent le reconnaître. Saint Jean entendit cette parole et ce commandement du Seigneur en une extase dans laquelle il fut éclairé par une influence spéciale du pouvoir divin, et prévenu avec abondance par le Saint-Esprit de nouveaux dons de lumière, de grâce et de science. Il connut dans ce ravissement, avec une plus grande plénitude de sagesse, les mystères de la rédemption, et il eut une vision abstractive de la Divinité; mais cette vision fut si admirable, qu'elle le transforma en un nouvel être de sainteté et de grâce. Le Seigneur lui ordonna dans cette même vision de sortir du désert pour préparer les hommes par sa prédication à celle du Verbe incarné, d'exercer l'office de précurseur, et de s'employer à tout ce qui regardait son accomplissement, car il fut instruit de tout et reçut une très abondante grâce pour tout.

(1) Isa., XL, 3. — (2) Matth., III, 3; Luc., III, 1, etc.

1745. Le nouveau prédicateur, sortit du désert ayant un habit de peau de chameau et une ceinture de cuir sur les reins, sans aucune chaussure. Il avait le visage exténué, un air majestueux, une modestie admirable, une humble gravité, un courage invincible, un cœur enflammé de charité pour Dieu et pour les hommes. Ses paroles étaient vives, sévères et ardentes comme des étincelles d'un foudre parti du puissant bras de Dieu et de son être immuable et divin; il était doux aux humbles, terrible aux superbes, admirable aux anges et aux hommes, formidable aux pécheurs, horrible aux démons, et si éminent en son ministère, qu'il était comme l'organe du Verbe incarné, et tel qu'il fallait à ce peuple hébreu, endurci, ingrat et obstiné, gouverné par des magistrats idolâtres et conduit par des prêtres avarés et orgueilleux, sans lumière, sans prophètes, sans piété, sans crainte de Dieu, après tant de châtiments et de calamités que ses péchés lui avaient attirés, pour lui ouvrir les yeux et le cœur dans ce misérable état, afin qu'il reconnût et reçût son Rédempteur et son Maître.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1746. Le saint anachorète Jean avait depuis plusieurs années une grande croix, qu'il avait placée au chevet de son pauvre lit; il s'en servait dans divers exercices de pénitence, et s'y étendait ordinairement pour prier dans la position d'un homme crucifié. Il ne voulut point laisser ce trésor dans le désert, et avant de le quitter il l'envoya à la Reine du ciel par les mêmes anges qui le visitaient de sa part; et il les pria de lui dire que cette croix avait été la plus douce et la plus agréable compagne qu'il eût eue dans sa longue solitude, et qu'il la lui offrait comme un riche présent, à cause de ce qui y devait être opéré; que c'était là le motif pour lequel elle avait été fabriquée; et que les mêmes anges lui avaient dit aussi que son très saint Fils et le Sauveur du monde priait souvent sur une croix semblable, qu'il gardait à cet effet dans son oratoire. Les anges avaient été les artisans de celle de saint Jean; ils la formèrent à sa demande d'un arbre de ce désert, car le saint n'avait point les forces qu'exigeait un pareil ouvrage, non plus que les outils, dont les anges n'avaient pas besoin à cause du pouvoir qu'ils ont sur les choses corporelles. Les princes célestes apportèrent ce présent à leur Reine, et elle le reçut avec une douleur très douce et une douceur très amère, qu'elle ressentait dans le plus profond de son très chaste cœur, repassant en son esprit les mystères qui devaient être opérés en si peu de temps sur ce bois impitoyable; et lui adressant quelques paroles remplies de tendresse, elle le mit dans le lieu qui lui servait d'oratoire, où elle le garda toute sa vie avec l'autre croix du Sauveur; et dans la suite la très prudente Dame laissa ces précieux gages avec d'autres reliques aux apôtres comme un héritage inestimable; et ils les portèrent en diverses provinces, où ils prêchèrent l'Évangile.

1747. J'eus un doute sur cet événement mystérieux, et je l'exposai à la Mère de la Sagesse, en lui disant : « Reine du ciel, très sainte entre les saints, et choisie entre toutes les créatures pour être la Mère de Dieu, j'ai une difficulté, femme ignorante et grossière que je suis, à propos de ce que je viens d'écrire; et si vous me le permettez; je vous la proposerai, mon auguste Princesse, qui êtes la Maîtresse de la Sagesse, et qui avez bien voulu par votre bonté exercer cet office envers moi, en dissipant mes ténèbres, et en m'enseignant la doctrine de la vie éternelle et du salut. Mon doute vient de ce que j'ai appris, que non seulement saint Jean, mais vous-même aussi aviez la croix en vénération, avant que votre très saint Fils y mourût; et cependant j'ai toujours cru qu'elle servait de potence pour punir les malfaiteurs, jusqu'à ce que notre rédemption eût été opérée sur le sacré bois, et que pour ce sujet elle était regardée comme ignominieuse et digne de mépris; et d'ailleurs la sainte Église nous enseigne que la croix doit toute sa gloire à la mort que notre Seigneur Jésus-Christ y a soufferte, et au mystère de la rédemption du genre humain qu'il y a opéré. »

Réponse et instruction que j'ai reçues de la Reine du ciel.

1748. Ma fille, je répondrai avec plaisir à votre doute. Il est vrai que la croix était, comme vous dites, ignominieuse (1) avant que mon Fils et mon Seigneur l'eût honorée et sanctifiée par sa passion et par sa mort, et c'est pour cela qu'on lui doit maintenant l'adoration que la sainte Église lui rend; et si quelque personne, ignorant les mystères et les raisons que j'eus aussi bien que saint Jean, eût prétendu adorer la croix avant la rédemption du genre humain, elle serait tombée dans l'erreur, et aurait commis une idolâtrie, parce qu'elle aurait adoré ce qu'elle savait n'être pas digne d'une véritable adoration. Mais nous eûmes, nous, différentes raisons : l'une, c'est que nous envisagions avec une certitude infaillible ce que notre Rédempteur devait opérer sur la croix; l'autre, c'est qu'avant d'achever ce grand œuvre de la rédemption, il avait commencé à sanctifier ce sacré signe par son attachement, lorsqu'il y priait et s'y offrait volontairement à la mort; car le Père éternel

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

avait accepté les œuvres et la mort future de mon très saint Fils par un décret et une approbation immuable; et il est certain que la moindre action, le moindre contact du Verbe incarné étaient d'un prix infini; or, c'est par ce contact qu'il sanctifia ce sacré bois, et qu'il le rendit digne d'honneur; ainsi, quand je le révérais aussi bien que saint Jean, c'était en vue de ce mystère et de cette vérité, de sorte que nous n'adorions pas la croix pour elle-même ni dans le bois qui en faisait la matière, attendu qu'on ne lui devait point l'adoration de latrie, jusqu'à ce que la rédemption y eût été accomplie, mais nous considérions et honorions la représentation formelle de ce que le Verbe incarné y devait faire; c'est lui qui était le terme où aboutissait le culte que nous rendions à la croix, et c'est aussi ce qui arrive maintenant pour le culte que lui rend la sainte Église.

(1) Deut., XXI, 23.

1749. Vous avez maintenant à considérer d'après cette vérité votre obligation et celle des mortels touchant le respect et l'estime que vous devez avoir pour la sainte croix; car si avant que mon très saint Fils y fût mort, je l'imitai aussi bien que son précurseur, tant en l'amour et en la vénération que nous avons pour elle, que dans les mortifications que nous pratiquions sur ce sacré signe, que ne doivent pas faire les fidèles enfants de l'Eglise, après y avoir vu par les yeux de la foi leur Créateur et Rédempteur crucifié, et contemplé si souvent des yeux du corps son image sanglante? Je veux donc, ma fille, que vous embrassiez la croix avec une estime incomparable, que vous vous l'appliquiez comme un gage très précieux de votre époux, et que vous perséveriez dans les exercices que vous avez appris à y faire en l'étudiant, sans jamais les discontinuer de votre propre mouvement, si l'ordre de vos supérieurs ne vous appelle ailleurs. Quand vous vous mettrez à des œuvres si saintes, que ce soit toujours avec le plus profond respect, et avec une tendre considération de la mort et passion de votre Seigneur et de votre bien-aimé. Tâchez d'introduire cette louable coutume parmi vos religieuses, et de les exciter à y persévérer; car on n'en saurait trouver aucune qui soit plus propre aux épouses de Jésus-Christ, et si elles s'en acquittent avec la dévotion requise, elle lui sera très agréable. Je veux aussi qu'à l'exemple de Baptiste vous prépariez votre cœur pour ce que le saint Esprit voudra opérer en vous pour sa gloire et pour le bien de votre prochain, que vous aimiez la solitude, et retiriez vos puissances du tumulte des créatures autant qu'il dépendra de vous, et que quand le Seigneur vous obligera de communiquer avec elles, vous travailliez toujours à votre propre avancement, et à l'édification des personnes que vous fréquenterez; de sorte que le zèle et l'esprit qui animent votre cœur éclatent dans toutes vos conversations. Faites que les vertus éminentes que vous avez connues vous servent d'exemple; puisez-y comme dans celles que vous découvrirez en d'autres saints, ainsi qu'une diligente abeille butine sur les fleurs, le miel délicieux de la sainteté et de la pureté que mon très Fils exige de vous. Gardez la différence qu'il y a entre l'abeille et l'araignée; car l'une change sa nourriture en doux rayons utiles aux vivants et aux morts; et l'autre change sa propre substance en un mortel poison. Tirez tout le profit qu'il vous sera possible avec le secours de la grâce, des fleurs et des vertus des saints, qui parfument le jardin de la sainte Église; faites que ce progrès serve à l'utilité des vivants et des morts, et fuyez le péché, qui, comme le poison, est nuisible à tous.

CHAPITRE XXII.

La très pure Marie offre son Fils au Père éternel pour la rédemption du genre humain. — Sa Majesté la favorise d'une



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

claire vision de la Divinité, en récompense de ce sacrifice, et elle se sépare du Sauveur, qui s'en va au désert.

1750. L'amour que notre grande Reine portait à son très saint Fils était la règle sur laquelle on pouvait mesurer plusieurs autres affections et opérations de cette divine Mère, aussi bien que les émotions et les impressions de joie et de tristesse qu'elle ressentait selon les circonstances qui se présentaient. Mais notre entendement ne découvre aucune règle pour mesurer cet immense amour, et les anges mêmes n'en sauraient trouver une autre que celle que leur fait connaître la claire vision de l'Être divin, et tout ce que nous pouvons en dire par nos circonlocutions, nos images et nos amplifications, ne signifie rien pour exprimer les ardeurs de ce divin foyer d'amour; car l'auguste Marie aimait l'adorable Sauveur comme le Fils du Père éternel, égal à lui en l'être de Dieu en ses perfections infinies et en ses attributs. Elle l'aimait comme son propre Fils, qui n'appartenait qu'à elle seule en l'être humain, formé de son propre sang. Elle l'aimait parce qu'il était en cet être humain le Saint des saints (1), et la cause méritoire de toute sainteté. Il surpassait en beauté les enfants des hommes (2). Il était le Fils le plus obéissant (3), et celui qui était le plus étroitement lié à sa Mère, qui l'honorait avec le plus de gloire, et qui était son plus grand bienfaiteur; puisque étant son Fils, il l'éleva entre les créatures à la suprême dignité, et l'avantagea entre toutes et au-dessus de toutes par les trésors de la Divinité, par l'empire qu'il lui donna sur tout ce qui est créé, par les faveurs, les bienfaits et les grâces qui ne pouvaient être dignement accordées à aucune autre.

(1) Dan., IX, 24. — (2) Ps. XLIV, 3. — (3) Luc., II, 51.

1751. Ces motifs d'amour étaient en dépôt et comme renfermés dans la sagesse de notre auguste Reine, aussi bien que plusieurs autres raisons qui ne pouvaient être pénétrées que par sa très haute science. Il ne se trouvait aucun obstacle dans son cœur; car il était très candide et très pur; elle n'était point ingrate; car elle avait une très profonde humilité, et qu'elle répondait à tout avec une fidélité admirable; elle n'avait aucune tiédeur; car elle était fort ardente à opérer avec la grâce toute l'efficacité de cette même grâce; elle n'était point négligente, mais très prompte et très soigneuse; elle n'était point sujette au défaut de mémoire; car elle conservait un continuel souvenir des bienfaits, des raisons et des lois de l'amour. Elle se trouvait en la sphère du feu sacré, en la présence du divin objet, en l'école du véritable Dieu d'amour, en la compagnie de son très saint Fils, à la vue des œuvres et des opérations du vivant exemplaire qu'elle imitait; cette très fidèle amante avait tout ce qu'il fallait pour arriver au terme de l'amour, qui est d'aimer sans borne et sans mesure. Or cette très belle lune étant dans sa plénitude, regardant attentivement le Soleil de justice durant presque trente années, s'étant élevée comme une divine aurore, au plus haut degré de la lumière, et aux plus amoureuses ardeurs du jour resplendissant de la grâce, dégagée de toutes les choses terrestres, et transformée en son fils bien-aimé, qui partageait ses transports et lui prodiguait ses caresses réciproques, était ainsi parvenue au point culminant, où l'attendait la plus solennelle épreuve, et à une certaine heure elle entendit une voix du Père éternel qui l'appelait, comme il avait, pour la figurer, appelé le patriarche Abraham (1), afin qu'elle lui offrit en sacrifice le dépositaire de son amour et de ses espérances, son bien-aimé Isaac, notre adorable Sauveur.

(1) Gen., XXII, 1.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1752. La très prudente Mère voyait que le temps s'écoulait, que son très doux Fils était déjà entré dans sa trentième année, et qu'ainsi le terme auquel il devait payer la dette des hommes approchait rapidement; toutefois, si fortement en possession du bien qui la rendait la plus heureuse des créatures, elle n'en envisageait encore que de loin la privation inaccoutumée. Mais l'heure arrivait, et un jour qu'elle était ravie dans une sublime extase, elle sentit qu'elle était appelée et transportée devant le trône de la très sainte Trinité, duquel sortit une voix qui lui disait avec une admirable force : Marie, ma Fille, mon Épouse, offrez-moi votre Fils en sacrifice. Par la force de cette voix la volonté du Très Haut se manifesta, et la bienheureuse Mère y lut le décret de la rédemption du genre humain par le moyen de la passion et de la mort de son adorable Fils, et elle en découvrit dès lors tous les avant-coureurs qui devaient commencer par la prédication de ce divin Seigneur. Au moment où cette connaissance se renouvelait en la très amoureuse Mère, elle éprouva en son âme divers effets de soumission, d'humilité, de charité envers Dieu et envers les hommes, de compassion, de tendresse et d'une douleur naturelle de ce que son très saint Fils devait souffrir.

1753. Mais répondant au Très Haut sans trouble et avec un cœur magnanime, elle lui dit : « Roi éternel, Dieu Tout Puissant, dont la sagesse et la bénignité sont infinies, tout ce qui a l'être l'a reçu et le tient de votre libérale miséricorde et de votre grandeur immense; vous êtes le Maître et le Souverain indépendant de toutes choses. Comment donc m'ordonnez-vous, à moi qui ne suis qu'un vil vermisseau de terre, de sacrifier et de livrer à votre disposition divine le Fils que j'ai reçu de votre bonté ineffable? Il est à vous, Père éternel; puisque vous l'avez engendré dans votre éternité avant l'étoile du jour (1), et que vous l'engendrez toujours et l'engendrez éternellement (2). Si je l'ai revêtu de la forme de serviteur (3) dans mon sein, de mon propre sang, si je l'ai nourri de mon lait, et si j'en ai pris soin comme mère, cette très sainte humanité n'en est pas moins toute à vous, et je le suis aussi, puisque j'ai reçu de vous tout ce que je suis, et tout ce que j'ai pu lui donner. Qu'ai-je donc à vous offrir qui ne soit plus à vous qu'à moi? J'avoue, mon adorable Seigneur, que vous enrichissez vos créatures de vos trésors infinis avec tant de magnificence et de générosité, que vous leur demandez comme une offrande volontaire, même votre Fils unique, qui est engendré de votre substance, et la lumière de votre propre Divinité, afin de vous forcer vous-même d'avance à l'accepter. Tous les biens me sont venus avec lui, et j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables (4). Il est la vertu de ma vertu, la vie de mon âme, l'âme de ma vie par laquelle il m'entretient, et la joie par laquelle je vis; ce serait une douce offrande si je ne le remettais qu'à vous seul, qui en connaissez le prix; mais il s'agit de le livrer à votre justice, pour qu'elle s'exécute par les mains de ses cruels ennemis aux dépens de sa vie, qui est de toutes les choses créées la plus estimable (5) ! La tendresse maternelle me fait trouver, Seigneur, l'offrande que vous me demandez fort grande; toutefois, que votre volonté se fasse, et non pas la mienne. Que le genre humain soit mis en liberté; que votre justice se satisfasse; que votre amour infini se manifeste, et que votre saint nom soit connu et glorifié de toutes les créatures. Je livre mon bien-aimé Isaac, afin qu'il soit effectivement sacrifié; j'offre le fils de mes entrailles, afin qu'il paie, selon le décret immuable de votre volonté, la dette contractée, non par lui, mais par les enfants d'Adam, et afin que tout ce que vos prophètes ont écrit et annoncé par votre inspiration, soit accompli en lui. »

(1) Ps., CIX, 4. — (2) Ps., II, 7. — (3) Philip., II, 7. — (4) Sag., VII, 11. — (5) Jean., XV, 13.

1754. Ce sacrifice de la très pure Marie fut pour le Père éternel, par les circonstances où il eut lieu, le plus grand et le plus agréable de tous ceux que l'on avait faits depuis le commencement du monde et, que l'on fera jusqu'à la fin, excepté celui que fit son Fils notre

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Sauveur, et auquel celui de la divine Mère fut semblable en la manière possible. Et si l'on montre ce que la charité a de plus sublime, lorsqu'on donne sa vie pour ceux que l'on aime (1), il est sûr que l'auguste Marie passa cette borne de l'amour envers les hommes, attendu qu'elle aimait beaucoup plus la vie de son très saint Fils que la sienne propre, et que cet amour n'avait point de mesure, car elle aurait donné une infinité de vies, si elle les eût eues, pour conserver celle de son Fils. Nous n'avons point d'autre règle pour mesurer l'amour de cette charitable Dame envers les hommes que celle du Père éternel; et comme notre Seigneur Jésus-Christ disait à Nicodème que Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique (1), afin que tous ceux qui croiraient en lui ne périssent point; ainsi fit, semble-t-il, en sa manière et réciproquement notre Mère de miséricorde; et, dans une certaine proportion relative, nous lui devons notre rachat, puisqu'elle nous a tant aimés qu'elle a donné son Fils pour notre remède; car, si elle ne l'eût pas donné quand le Père éternel le lui demanda dans cette occasion, la rédemption du genre humain n'aurait pu être opérée par ce décret, dont l'exécution était subordonnée au consentement de la Mère uni à la volonté du Père éternel. Ce sont là les obligations que les enfants d'Adam ont à l'auguste Marie.

(1) Jean., III, 16.

1755. La très sainte Trinité ayant reçu l'offrande de la Reine du ciel, il était convenable qu'elle la récompensât à l'instant même par quelque faveur qui la fortifiât en sa peine, qui la disposât pour celle, qu'elle attendait, et qui lui fit connaître avec une plus grande clarté la volonté du Père et les raisons de ce qu'il lui avait commandé. Notre divine Princesse, fut donc dans cette même extase élevée à un plus haut état, puis préparée, par les illuminations et les dispositions que j'ai décrites ailleurs, à la manifestation de la Divinité dans une vision intuitive, où, à la lumière pure et éclatante de l'être de Dieu lui-même, elle connut de nouveau l'inclination que le souverain Bien avait de communiquer ses trésors infinis aux créatures raisonnables par le moyen de la rédemption que le Verbe incarné opérerait; elle y eut aussi connaissance de la gloire qui résulterait de cette merveille pour le nom du Très Haut parmi ces mêmes créatures. Dans cette nouvelle science qu'elle eut des mystères cachés, la divine Mère offrit encore au Père le sacrifice de son Fils avec un redoublement de joie; et alors le pouvoir infini du Seigneur la fortifia par ce véritable pain de vie et d'intelligence, afin qu'elle se joignit avec un courage invincible au Verbe incarné dans les œuvres de la rédemption, et qu'elle fût coadjutrice et coopératrice en cette même rédemption en la manière réglée par la sagesse infinie; et c'est ce que fit notre grande Reine, comme on le verra en tout ce que je dirai dans la suite.

1756. La sainte Vierge sortit de ce ravissement. Je ne m'arrête point à en rapporter les détails, parce qu'ils seraient semblables à ceux que j'ai fait connaître à propos des autres visions intuitives; mais, par la force et les effets divins qu'elle ressentit en celle-ci, elle fut assez préparée pour se séparer de son très saint Fils, qui résolut aussitôt d'aller recevoir le baptême et accomplir son jeûne dans le désert. Sa Majesté l'appela et lui dit, en lui parlant comme le Fils le plus tendre, et avec les témoignages de la plus douce compassion : « Ma Mère, cet être d'homme véritable que j'ai, je ne l'ai reçu que de votre substance, de laquelle j'ai pris la forme de serviteur dans votre sein virginal (1); ensuite vous m'avez nourri de votre lait et entretenu par votre travail; c'est pour cela que je me reconnais plus étroitement votre Fils que jamais enfant ne l'a été et ne le sera de sa Mère.

Permettez-moi d'aller accomplir la volonté de mon Père éternel. Il est déjà temps que je me prive de vos caresses et de votre douce compagnie, et que j'entreprenne l'œuvre de la rédemption du genre humain. Les années du repos sont passées, et l'heure s'approche à laquelle je dois commencer à souffrir pour le rachat de mes frères les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

enfants d'Adam. Mais je veux que vous m'assistiez en cette œuvre que mon Père m'a recommandée, que vous y soyez ma compagne et ma coadjutrice, et que vous ayez part à ma passion et à ma croix; et, quoi qu'il faille que je vous laisse maintenant seule, soyez sûre que ma bénédiction restera éternellement sur vous, et autour de vous ma vigilante, amoureuse et puissante protection. Je retournerai plus tard afin que vous m'accompagniez et assistiez en mes peines, puisque je les dois souffrir en la forme humaine que vous m'avez donnée. »

(1) Philip., II, 7.

1757. Le Seigneur embrassa sa très douce Mère après avoir achevé ce discours, et alors tous deux versèrent des larmes abondantes, sans perdre cette majesté et cette sérénité admirables qu'ils avaient comme maîtres en la science des souffrances. Notre auguste Princesse se mit à genoux, et dit à son très saint Fils, avec la plus vive douleur et avec le respect le plus profond : « Mon Seigneur et mon Dieu éternel, vous êtes mon véritable Fils, et vous n'ignorez pas que toute la tendresse et que toutes les forces que vous m'avez données vous sont consacrées; votre sagesse divine pénètre le fond de mon âme ; ainsi vous savez que j'estimerai fort peu ma vie s'il fallait la sacrifier pour conserver la vôtre, et que je mourrais mille fois pour cela si ma mort était convenable; mais il faut que la volonté du Père et la vôtre soient accomplies; c'est pourquoi je sacrifie la mienne; recevez-là, mon Fils et Seigneur de tout mon être, comme une offrande agréable, et ne me laissez point sans votre divine protection. Ce me serait un bien plus grand tourment de vous voir souffrir sans que je participasse à vos travaux et à votre passion. Faites, mon Fils, que je mérite cette faveur, que je vous demande comme véritable Mère, en récompense de la forme humaine que je vous ai donnée, et en laquelle vous allez souffrir. » La très amoureuse Mère le pria aussi d'emporter quelques provisions de leur maison, ou de permettre qu'elle lui en envoyât où il serait. Mais le Sauveur ne prit rien alors, faisant connaître à sa Mère les raisons qu'il avait de refuser ses offres. Ils allèrent ensemble jusqu'à la porte de leur pauvre maison, où notre grande Reine, se mettant une seconde fois à genoux, lui demanda sa bénédiction et lui baisa les pieds; et, après que notre divin Maître la lui eut donnée, il s'achemina vers le Jourdain, allant comme un bon pasteur chercher la brebis égarée, pour la rapporter sur ses épaules (1) dans les sentiers de la vie éternelle, dont elle s'est écartée en errant au hasard (2).

(1) Luc., XV, 6. — (2) Ps. CXVIII, 176.

1758. Lorsque notre Rédempteur alla trouver saint Jean pour en être baptisé (1), il était entré dans sa trentième année; car il se rendit directement sur les bords du Jourdain, où son précurseur baptisait, et il en reçut le baptême treize jours après avoir accompli sa vingt-neuvième année, le même jour que l'Église le célèbre. Je ne saurais dignement exprimer la douleur que la très pure Marie ressentit au moment de cette séparation, non plus que la compassion du Sauveur. Toutes nos expressions sont trop faibles pour faire comprendre ce qui se passa alors dans le cœur du Fils et de la Mère. Comme cette séparation devait être une de leurs plus pénibles afflictions, il ne fut pas convenable de modérer les effets de leur amour naturel et réciproque. Ainsi le Très Haut permit qu'ils éprouvassent tout ce qui était possible et compatible avec leur souveraine sainteté, et cela avec la proportion que l'on doit toujours présupposer entre Jésus-Christ et sa très sainte Mère, qui est une simple créature. Cette douleur ne fut point adoucie par la diligence avec laquelle notre divin Maître marchait, pressé qu'il était, par la forte impulsion de son immense charité, d'aller travailler à notre salut; elle ne fut point non plus modérée chez la plus tendre des mères par la connaissance qu'elle avait de cette charité; car tout cela n'était qu'une plus grande certitude des tourments qui l'attendaient, et augmentait sans cesse la douleur que la seule pensée en faisait naître. O mon très doux amour ! comment nos cœurs sont-ils si endurcis et si ingrats qu'ils n'aillent point

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

à votre rencontre? Comment les hommes, qui vous sont inutiles, ne vous arrêtent-ils point par le peu de reconnaissance qu'ils témoignent pour vos bienfaits? O bien éternel ! O ma vie ! vous seriez sans nous aussi heureux qu'avec nous aussi infini en perfections, en sainteté et en gloire; nous ne pouvons rien ajouter à la gloire que vous avez en vous-même, indépendamment des créatures!

Pourquoi donc, mon divin amour, les cherchez-vous avec tant de sollicitude? Pourquoi prenez-vous donc tant de peine pour travailler au bien d'autrui? C'est sans doute que votre bonté incompréhensible vous le fait réputer comme propre, pendant que nous le considérons comme une chose qui vous est indifférente et qui ne nous regarde point nous-mêmes !

(1) Matt., III, 13.

Instruction que notre auguste Maîtresse m'a donnée.

1759. Je veux, ma fille, que vous considériez plus fortement les mystères que vous venez d'écrire, et que vous en conceviez une plus haute idée pour le bien de votre âme, et afin que vous m'imitiez en quelques-unes de mes actions. Remarquez donc qu'en la vision de la Divinité, que j'eus au moment que vous avez indiqué, je connus dans le Seigneur le cas qu'il faisait des souffrances et de la mort de mon Fils, et de tous ceux qui devaient le suivre dans le chemin de la croix. Dans cette connaissance, je ne l'offris pas seulement volontiers pour le livrer à la passion et à la mort, mais je suppliai le Très haut de me faire la grâce de pouvoir m'associer à toutes ses peines et participer à toutes les amertumes de sa passion ; et le Père éternel me l'accorda. Ensuite je priai mon adorable Fils de me priver dès lors de ses caresses intérieures, afin de commencer à le suivre dans ses afflictions; et lui-même m'inspira cette demande parce qu'il le voulait ainsi, et la charité me pressa de la lui faire. La passion que j'avais de souffrir, et l'amour que sa Majesté, comme Fils et comme Dieu, avait pour moi, me faisaient souhaiter les afflictions et les peines; et ce divin Seigneur me les accorda, parce qu'il m'aimait tendrement, car il afflige ceux qu'il aime (1); c'est pourquoi, étant sa Mère, il voulut me faire cette grande faveur de me rendre semblable à lui en ce qu'il estimait le plus en la vie humaine. Or cette volonté du Très Haut s'accomplit en moi; mes désirs furent exaucés, je fus privée des consolations que je recevais ordinairement; dès lors mon très saint Fils ne me traita plus avec autant d'affection extérieure, et ce fut une des raisons pour lesquelles il ne m'appela pas du nom de mère, mais de celui de femme, aux noces de Cana, au pied de la croix (2) et, en d'autres circonstances auxquelles, il m'exerça par cette sévérité, en me refusant les paroles qui pouvaient marquer quelque tendresse; et, bien loin qu'il y eût en ce procédé la moindre rigueur, c'était le plus grand témoignage de son amour, puisqu'il me rendait semblable à lui en me faisant part des peines qu'il choisissait pour lui-même comme le plus riche héritage.

(1) Prov., III, 12. — (2) Jean., II, 4; XIX, 26 .

1760. Vous comprendrez par-là l'ignorance des mortels, et combien dans leur aveuglement ils s'écartent de la bonne route; car ils travaillent généralement et même presque tous pour ne point travailler, ils souffrent pour ne point souffrir; et se détournent avec horreur du chemin royal et sûr de la croix et de la mortification. Livrés à leurs illusions funestes, non seulement ils abhorrent la ressemblance de leur exemplaire Jésus Christ et la mienne, et se privent de cette même ressemblance, qui est le véritable et souverain bien de

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

la vie humaine; mais ils se mettent en outre dans l'impossibilité de recevoir leur remède, puisqu'ils sont tous malades, affligés d'une foule de fautes auxquelles il n'y a point d'autre remède que la souffrance. On commet les péchés avec une honteuse satisfaction; par contre, l'on s'en purge par une salutaire douleur, et c'est dans la tribulation que le juste Juge les pardonne. Par les afflictions on parvient à réprimer, à dompter la concupiscence rebelle; on amortit les élans désordonnés de la nature; on règle les appétits concupiscible et irascible; on abat l'orgueil et la présomption; on assujettit la chair; on perd le goût de ce que les choses sensibles et terrestres ont de mauvais; on détrompe le jugement, on redresse la volonté; toutes les puissances de l'homme se rangent à leur devoir ; les passions cessent leurs soubresauts et modèrent leurs mouvements; enfin et surtout l'amour divin est sollicité d'avoir compassion de celui qui est affligé et qui endure les souffrances avec patience, ou qui les cherche avec le désir d'imiter mon très saint Fils. C'est là où tout le bonheur de l'homme se trouve renfermé; ainsi ceux qui fuient cette vérité sont insensés aussi bien que ceux qui ignorent cette science.

1761. Tâchez donc, ma très chère fille, de vous y avancer; soyez diligente à aller à la rencontre des souffrances, et résolvez-vous à ne recevoir jamais aucune consolation humaine. Et, afin que vous évitiez le danger caché dans les consolations spirituelles, je vous avertis que le démon y tend aussi aux âmes pieuses un piège que vous ne devez pas ignorer; car, comme la contemplation des grandeurs du Seigneur est si douce et que ses caresses sont si attrayantes, les puissances de l'âme et quelquefois la partie sensitive y trouvent tant de jouissances, que certaines personnes s'y attachent au point de devenir presque incapables des autres occupations nécessaires à la vie humaine, quand même elles seraient imposées par la charité et par les lois du commerce raisonnable avec les créatures; et, lorsqu'il faut qu'elles s'y appliquent, elles se désolent à l'excès et tombent dans le trouble, dans l'impatience et dans la tristesse; elles perdent la paix et la joie intérieure; elles sont intraitables et rudes envers les autres, sans humilité et sans charité. Et, lorsqu'elles sentent leur propre inquiétude et leur malaise moral, elles en attribuent incontinent la cause aux occupations extérieures, dans lesquelles le Seigneur les a mises par l'obéissance et par la charité, et ne veulent ni avouer ni reconnaître que cette cause se trouve dans leur immortification, dans leur défaut de soumission aux ordres de Dieu, dans leur trop vif attachement à leur propre satisfaction. Le démon leur cache ce piège sous le prétexte qu'elles prennent du bon désir du calme, du recueillement, et de s'entretenir avec le Seigneur dans la solitude; parce qu'il leur semble qu'il n'y a rien à craindre en cela, que tout y est bon et saint, et que le mal vient de ce qu'on les empêche de faire les choses comme elles le souhaitent.

1762. Vous êtes tombée quelquefois dans cette faute, et je veux que dès maintenant vous y preniez garde, puisque toutes choses ont leur temps, comme dit Salomon (1), et qu'il y a un temps de jouir des embrassements et un temps de s'en priver; car c'est une ignorance des imparfaits et de ceux qui commencent à pratiquer la vertu, que de vouloir déterminer le temps de l'entretien intime avec le Seigneur, et de trop ressentir la privation des divines caresses. Je ne prétends pas par-là que vous cherchiez volontairement les distractions et les occupations, ni que vous vous y plaisiez, car ce serait une chose dangereuse; mais je veux que vous obéissiez avec tranquillité à vos supérieurs quand ils vous les ordonneront, et que vous laissiez le Seigneur dans votre douce retraite, pour le trouver dans le travail utile et dans les bons offices que vous rendrez à votre prochain; c'est ce que vous devez préférer à votre solitude et aux consolations secrètes que vous y recevez; et je ne veux pas que vous y soyez trop attachée pour ces seules consolations, afin que, dans les soins convenables auxquels vous obligent vos fonctions de supérieure, vous puissiez croire, espérer et aimer avec fidélité

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et avec perfection. Par ce moyen vous trouverez le Seigneur en tout temps, en tout lieu et en quelque occupation que ce soit, comme vous l'avez déjà expérimenté; car vous ne devez jamais vous imaginer par une ignorance puérile d'être hors de sa douce présence, et de ne le pouvoir trouver ni jouir des charmes de sa conversation hors de votre retraite, parce que tout est plein de sa gloire sans qu'elle laisse aucun vide (2); c'est en lui que vous vivez, que vous vous mouvez et que vous avez l'être (3); et lorsque sa Majesté ne vous imposera point ces occupations, vous pourrez jouir des charmes de la solitude après laquelle vous soupirez.

(1) Eccles., III, 5. — (2) Eccles., XLII, 16. — (3) Act., XVII, 28.

1763. Vous connaîtrez mieux toutes ces choses par la générosité de l'amour que je demande de vous, afin que vous suiviez l'exemple de mon très saint Fils et le mien, puisque par cet amour vous devez vous plaire tantôt aux choses de son enfance, tantôt à travailler au salut éternel des hommes à son imitation; quelquefois à l'accompagner en la retraite de sa solitude, d'autres fois à vous transfigurer avec lui en une nouvelle créature, d'autres fois encore à embrasser la croix des tribulations et à suivre ses traces, et la doctrine qu'il a enseignée sur cette croix comme divin Maître. En un mot, je veux que vous sachiez que j'eus la plus sublime intention de l'imiter toujours en toutes ses œuvres, et que je renfermai dans cette intention la plus grande perfection et la plus haute sainteté; et je veux que vous m'imitiez en cela autant que vos forces, assistées de la grâce, vous le permettront. Si vous voulez en venir à bout, vous devez premièrement mourir à tous les effets de votre filiation d'Adam, sans vous réserver un seul je veux ou je ne veux pas, j'accepte ou je rejette pour ce sujet ou pour cette raison; car vous ignorez ce qui vous convient, et votre Seigneur et votre époux, qui le sait et qui vous aime plus que vous ne vous aimez vous-même, veut prendre soin de ce qui vous regarde si vous vous abandonnez entièrement à sa volonté; et je ne vous donne que la permission de l'aimer et de vouloir l'imiter dans les souffrances, parce qu'en tout le reste vous courez risque de vous éloigner de son bon plaisir et du mien; et vous tomberez dans ce malheur en suivant votre volonté, vos inclinations et vos appétits. Sacrifiez-les tous; élevez-vous au-dessus de vous-même; tâchez d'arriver à la haute demeure de votre divin Maître; soyez attentive à la lumière de ses inspirations et à la vérité de ses paroles de vie éternelle (1); et afin d'y arriver, prenez votre croix (2), suivez ses traces, courez après l'odeur de ses parfums (3), ne cessez point vos empressements jusqu'à ce que vous l'ayez rencontré, et quand vous l'aurez trouvé, gardez-vous bien de le laisser s'éloigner (4).

(1) Jean., vi, 69. — (2) Matth., XVI, 24. — (3) Cant., I, 3. — (4) Cant, III, 4.

CHAPITRE XXIII.

Des occupations de la Mère Vierge pendant l'absence de son très saint Fils, et de ses entretiens avec ses saints anges.

1764. Le Rédempteur du monde s'étant éloigné de la présence corporelle de sa très amoureuse Mère, les yeux de cette auguste Dame restèrent comme éclipsés, par l'absence du Soleil de justice, qui les éclairait et les récréait; mais la vue intérieure de son âme très sainte ne perdit pas un seul degré de la divine lumière, qui la pénétrait tout entière et l'élevait au-dessus du plus sublime amour des plus enflammés séraphins. Et comme le principal emploi

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de ses puissances, en l'absence de l'humanité très sainte, devait être le seul objet incomparable de la Divinité, elle régla toutes ses occupations de telle sorte, qu'elle pût, dans sa retraite et hors du commerce des créatures, s'appliquer entièrement à la contemplation, aux louanges du Seigneur et à la prière, afin que la doctrine et la semence de la parole que le Maître de la vie devait jeter dans les cœurs des hommes ne se perdissent point par leur dureté et leur ingratitude, mais qu'elles produisissent le fruit abondant de la vie éternelle et le salut de leurs âmes. Et, par la connaissance qu'elle avait des intentions du Verbe incarné, elle s'abstint de parler alors à aucune créature humaine, pour l'imiter dans les austérités qu'il devait pratiquer dans le désert, comme je le dirai ailleurs; car elle fut en tout une image vivante de ses œuvres aussi bien en son absence qu'en sa présence.

1765. La divine Reine s'attacha à ces exercices, dans sa solitude, durant tout le temps que son très saint fils passa hors de la maison. Ses prières étaient si ferventes, qu'elle versait des larmes de sang pour les péchés des hommes. Elle se prosternait plus de deux cents fois chaque jour; elle aima toute sa vie cet exercice, et le renouvela très souvent, comme un témoignage de son humilité, de sa charité et de son culte, dont je ferai plusieurs fois mention dans la suite de cette histoire. Elle coopérait ainsi, avec son très saint Fils notre libérateur, à l'œuvre de la rédemption, tout absent qu'il était; et les prières de cette très pieuse Mère furent si puissantes et si efficaces auprès du Père éternel, que ce fut à cause de ses mérites et de sa présence sur la terre que le Seigneur oublia, pour ainsi dire, les péchés de tous les mortels, qui étaient alors indignes de la prédication et de la doctrine de son adorable Fils; car ce fut la très pure Marie qui écarta cet obstacle à force de ferventes supplications et de charité. Elle fut la médiatrice qui nous procura et mérita le bonheur d'être enseignés de notre Sauveur et divin Maître, et de recevoir la loi de l'Évangile de sa bouche sacrée.

1766. Quand notre grande Reine était descendue de ce degré suréminent de contemplation et de ces sublimes hauteurs de la prière, elle s'entretenait avec ses saints anges, à qui le Sauveur avait enjoint de nouveau de prendre une forme corporelle pour l'assister, servir son tabernacle, et garder la sainte Cité de sa demeure tant qu'il en serait éloigné. Ces très diligents ministres du Seigneur obéissaient en tout, et servaient leur Reine avec un respect admirable. Mais comme l'amour est essentiellement actif, et souffre avec impatience l'absence et la privation de l'objet qui l'attire, son plus grand soulagement est de parler de sa douleur et de ses justes causes; de renouveler le souvenir du bien-aimé, et de s'entretenir souvent de ses qualités et de ses excellences; car par ses entretiens il charme ses peines, il trompe ou divertit sa douleur, en substituant à la vue de l'original les images chéries qu'il a laissées dans l'âme. C'est ce qui arrivait à la très amoureuse Mère du véritable et souverain Bien; car, pendant que ses puissances étaient heureusement abîmées dans l'océan immense de la Divinité, elle ne sentait point l'absence corporelle de son Fils; mais quand elle reprenait l'usage de ses sens, accoutumés à jouir de la présence d'un objet si aimable dont ils se trouvaient privés, alors elle sentait la force impatiente de l'amour le plus intime, le plus sincère et le plus chaste qu'on puisse imaginer; et il est certain qu'elle n'aurait pu vivre dans une si grande douleur sans un secours divin.

1767. Pour donner quelque adoucissement à la douleur naturelle de son cœur, elle s'adressait aux saints anges et leur disait : « Ministres diligents du Très Haut, ouvrage des mains de mon bien-aimé, mes amis et mes compagnons, donnez-moi des nouvelles de mon très cher Fils et mon divin Maître ; dites-moi où il se trouve, et dites-lui aussi que je meurs par l'absence de ma propre vie. O mon doux bien ! O amour de mon âme ! où est votre beauté, qui surpasse celle de tous les enfants des hommes (1)? Où pourrez-vous appuyer la tête? Où est-ce que votre très délicate et très sainte humanité se reposera de ses fatigues? Qui vous

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

servira maintenant, lumière de mes yeux? Et comment pourront-ils, ces yeux, arrêter leurs larmes en l'absence du Soleil qui les éclairait? Où pourrez-vous, mon adorable Fils, trouver quelque repos? Et cette pauvre brebis solitaire, où pourra-t-elle trouver le sien? Quel port trouvera cette petite nacelle, battue dans la solitude par les vagues de l'amour? Où trouverai-je quelque tranquillité? O le bien-aimé de mes désirs, il n'est pas possible d'oublier votre aimable présence ! comment donc le sera-t-il de vivre dans ce souvenir sans en jouir? Que ferai-je? Qui me consolera et me fera compagnie dans mon amère solitude? Mais que cherché-je, et que puis-je trouver parmi les créatures, si vous me manquez, vous qui êtes mon tout et le seul objet de mon amour? Esprits célestes, dites-moi, que fait mon Seigneur et mon bien-aimé ? Informez-moi de ses occupations extérieures, et ne me cachez rien de ce que vous découvrirez de ses opérations intérieures dans le miroir de son auguste face et de son être divin.

Apprenez-moi toutes ses voies, afin que je les suive. »

(1) Ps. XLIV, 3.

1768. Les saints anges obéirent à leur Reine, et la consolèrent dans ses amoureuses plaintes, en s'entretenant avec elle du Très Haut, et en lui disant de grandes louanges de l'humanité sainte de son Fils et de ses perfections. Ensuite ils l'informaient de toutes ses occupations et des lieux où il était; et cela se faisait en illuminant son entendement en la manière qu'un ange supérieur illumine celui qui lui est inférieur; car elle gardait cet ordre spirituel, quand elle conférait intérieurement avec ces esprits bienheureux, sans se servir des organes corporels. Ils lui apprenaient encore en la même manière quand le Verbe incarné priait retiré du commerce des hommes, quand il les instruisait, quand il visitait les pauvres et les hôpitaux, et plusieurs autres de ses actions qu'elle imitait autant qu'il lui était possible; de sorte qu'elle faisait de magnifiques et excellentes œuvres, comme je le dirai dans la suite; et par-là elle adoucissait en quelque façon sa douleur.

1769. Elle envoyait aussi quelquefois les mêmes anges vers son très doux Fils, afin qu'ils le visitassent de sa part; et alors elle les chargeait, avec la plus sage discrétion, de lui dire des choses que lui inspiraient son respect et son amour; dans ces occasions, elle leur remettait d'ordinaire un morceau d'étoffe ou de linge qu'elle-même avait travaillé, afin qu'ils en essuyassent le visage sacré du Sauveur quand ils le verraient dans l'oraison fatigué et baigné d'une sueur de sang; car la divine Mère savait qu'il éprouverait ces angoisses de l'agonie, et de plus en plus à mesure qu'il s'appliquerait davantage aux œuvres de la rédemption. Les saints anges obéissaient en cela à leur Reine avec une respectueuse crainte, parce qu'ils comprenaient que le Seigneur lui-même voulait qu'ils le fissent pour satisfaire les désirs amoureux de sa très sainte Mère. D'autres fois elle savait, par les avis que les mêmes anges lui donnaient, ou par une révélation particulière du Seigneur, que sa Majesté priait dans les montagnes pour les hommes; et cette très miséricordieuse Dame, sans sortir de sa maison, l'imitait en tout, et faisait les mêmes prières en la même posture que notre adorable Sauveur. En certains cas, elle lui envoyait aussi quelque nourriture par le ministère des anges, et c'était lorsqu'elle savait qu'il n'y avait personne qui en donnerait au Maître de la nature. Toutefois cela arriva fort rarement, parce que le Seigneur n'avait pas voulu permettre, comme je l'ai marqué dans le chapitre précédent, que sa très sainte Mère le fit toujours, comme elle le souhaitait; et elle s'en abstint pendant les quarante jours qu'il jeûna, parce que telle était la volonté de ce divin Seigneur.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1770. Parfois notre grande Dame s'occupait à faire des cantiques de louange au Très Haut, et elle les faisait étant seule en oraison, ou en la compagnie des saints anges, avec lesquels elle les chantait alternativement. Tous ces cantiques étaient aussi sublimes par le style que profond par le sens. Parfois encore elle s'employait à soulager le prochain dans ses nécessités, à l'exemple de son Fils. Elle visitait les malades, consolait les affligés, instruisait les ignorants, et elle les perfectionnait tous et leur procurait une abondance de grâces et de biens célestes. Pendant le temps du jeûne du Seigneur, elle demeura toute seule dans sa maison sans fréquenter personne, comme je le dirai dans la suite. Dans cette solitude les extases lui furent plus fréquentes, et elle y reçut de la Divinité des dons et des faveurs incomparables; car la main du Seigneur traçait en elle, comme sur une toile bien préparée, les dessins et les traits les plus admirables de ses infinies perfections. Elle se servait de tous ces dons pour travailler avec un nouveau zèle au salut des mortels, et elle les appliquait à une imitation plus parfaite de son très saint Fils, avec intention de l'aider, comme sa coadjutrice dans les œuvres de la rédemption. Et quoique ces bienfaits et ces entretiens intimes du Seigneur fussent toujours accompagnés d'une nouvelle joie et d'une grande consolation du Saint-Esprit, elle souffrait néanmoins en la partie sensitive, ainsi qu'elle l'avait désiré et demandé pour imiter notre Seigneur Jésus-Christ, comme je l'ai marqué ailleurs. Chez elle, ce désir de partager ses souffrances, était insatiable, et elle ne cessait de demander avec un très ardent amour au Père éternel de souffrir, renouvelant le sacrifice si agréable de la vie de son Fils et de la sienne, qu'elle avait déjà offert par la volonté du même Seigneur; car ce désir était aussi continuel qu'insatiable, elle en était jour et nuit consumée, et elle souffrait surtout de ne point pouvoir souffrir davantage pour son bien-aimé.

Instruction que j'ai reçue de la Reine du ciel.

1771. Ma très chère fille, la sagesse de la chair a rendu les hommes ignorants, insensés et ennemis de Dieu (1), parce qu'elle est diabolique, trompeuse, terrestre et rebelle à la loi divine; et plus les enfants d'Adam s'efforcent d'atteindre les mauvaises fins de leurs passions charnelles et animales, et cherchent les moyens d'y parvenir, plus ils ignorent les choses divines, qui sont les voies par lesquelles ils doivent arriver à leur véritable et dernière fin. Cette ignorance et cette prudence de la chair sont surtout déplorables et odieuses aux yeux du Seigneur chez les enfants de l'Eglise. A quel titre les enfants de ce siècle prétendent-ils s'appeler enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ et héritiers de ses biens? Le fils adoptif doit être autant qu'il est possible semblable au fils naturel. Un frère n'est ni d'une race ni d'une condition autres que son autre frère. Un enfant ne s'appelle point héritier, si, au lieu de recueillir la masse des biens de son père, il n'a touché qu'une mince portion de l'héritage. Or comment seront héritiers avec Jésus-Christ ceux qui n'aiment, qui ne désirent et qui ne cherchent que les biens terrestres, et y mettent toutes leurs complaisances? Comment seront ils ses frères, ceux qui dégénèrent si fort de ses qualités, de sa doctrine et de sa sainte loi? Comment lui seront ils semblables, ceux qui si souvent effacent son image, et laissent empreindre leur âme de celle de la bête infernale (2)?

(1) Rom., VIII, 7. — (2) Apoc., XVI, 2.

1772. Vous connaissez, ma fille, ces vérités en la divine lumière, aussi bien que les peines que j'ai prises pour me rendre semblable à l'image du Très Haut, qui est mon Fils et mon Seigneur. Ne vous imaginez pas que je vous aie donné en vain cette si haute connaissance de mes œuvres; car mon intention est que vous graviez ces leçons dans votre

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

cœur, que vous les ayez toujours devant vos yeux, et que vous en profitiez pour régler votre vie et vos actions tout le temps qu'il vous reste à passer sur la terre, et qui ne peut pas être fort long. Ne vous embarrassez point avec les créatures, et ne vous laissez point retarder par leurs pièges pour marcher à ma suite; évitez-les, méprisez-les, abandonnez-les, du moment où elles vous deviennent un obstacle. Si vous voulez faire des progrès à mon école, il faut que vous soyez pauvre, humble, méprisée et soumise, et que vous conserviez dans tous les événements un visage gai, un cœur joyeux. Ne vous arrêtez point aux applaudissements et aux affections de qui que ce soit, et prenez garde de vous laisser entraîner par les inclinations humaines; car le Seigneur ne veut point que vous vous laissiez absorber par des attentions si inutiles, par des occupations si basses et si incompatibles avec l'état auquel il vous appelle. Faites humblement réflexion sur les témoignages d'amour que vous en avez reçus, et considérez que pour vous enrichir il a tiré de ses trésors les dons les plus magnifiques. Lucifer et ses ministres n'ignorent point ces faveurs, c'est pourquoi ils déploient contre vous toute leur colère et toutes leurs ruses. Il n'est point de baliste qu'ils ne doivent faire jouer pour démolir les murs de la place; mais ils dirigeront surtout leurs attaques contre votre intérieur, c'est là qu'ils pointeront leurs principales batteries. Tenez-vous sur vos gardes et veillez; fermez les portes de vos sens, consignez votre volonté, et ne permettez pas qu'elle sorte à la rencontre d'aucune chose humaine pour bonne et honnête qu'elle vous paraisse; car la moindre brèche que vous laisserez pratiquer à l'amour que Dieu exige de vous, suffira pour faire entrer vos ennemis. Tout le royaume de Dieu est au dedans de vous (1); c'est là que vous trouverez le bien que vous désirez. N'oubliez point le bienfait de mes instructions, et conservez-les dans votre cœur; sachez que le danger et le dommage dont je cherche à vous éloigner sont très considérables, et que de suivre mon exemple, de participer à ma ressemblance, c'est le plus grand bonheur auquel vous puissiez aspirer, et soyez persuadée que je suis portée par toute ma tendresse à vous l'accorder, si vous vous y disposez par de hautes pensées et par des paroles saintes, qui vous élèvent à l'état auquel le Tout Puissant et moi vous destinons.

(1) Luc., XVII, 21.

CHAPITRE XXIV.

Notre Sauveur Jésus-Christ arrive au bord du Jourdain, où saint Jean le baptise et le prie de le baptiser lui-même.

1773. Après que notre Rédempteur eut laissé sa très amoureuse Mère à Nazareth, sans aucune créature humaine pour compagnie, mais occupée dans sa pauvre demeure aux exercices de son ardente charité dont j'ai parlé ci-dessus, il continua son chemin vers le Jourdain, où son précurseur prêchait et baptisait (1) près de Béthanie, bourg situé de l'autre côté du fleuve, et autrement nommé Bethabara. Dès les premiers pas qu'il fit hors de sa maison, notre adorable Seigneur éleva les yeux au Père éternel, et lui offrit de nouveau avec la plus ardente charité tout ce qu'il allait opérer pour les hommes, les fatigues, les douleurs, la passion et la mort de la croix, qu'il voulait souffrir pour eux, obéissant à la volonté éternelle du même Père, à qui il offrit aussi la douleur naturelle qu'il éprouvait d'avoir quitté sa Mère, et de s'être privé de sa douce compagnie, dont il avait joui l'espace de vingt-neuf ans. Le Seigneur de l'univers marchait tout seul, sans ostentation, sans cortège, sans éclat; le souverain Roi des rois, le Seigneur des seigneurs (2) s'avavançait inconnu et méconnu de ses

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

propres sujets, qui pourtant dépendaient si étroitement de lui, qu'ils ne tenaient et ne conservaient l'être que par sa seule volonté (3). Son royal équipage consistait en une extrême pauvreté, en un dénuement absolu.

(1) Matth., III, 1, etc. — (2) Apoc., XIX, 16. — (3) Apoc., IV, 11.

1774. Comme les écrivains sacrés ont passé sous silence ces œuvres du Sauveur, et leurs circonstances si dignes de notre attention, quoiqu'elles aient été effectivement accomplies; comme, en outre, nous sommes accoutumés par un grossier oubli à ne pas le remercier même de celles dont les Évangiles contiennent le récit, il arrive que nous ne réfléchissons pas à l'immensité des bienfaits que nous avons reçus, ni à cet amour infini qui nous a enrichis avec tant de munificence, et qui a bien voulu nous attirer à lui par tant de liens d'une charité toute gratuite (1). O amour éternel du Fils unique du Père! O mon souverain bien et vie de mon âme! Combien peu votre excessive charité est reconnue! Pourquoi, mon doux amour, tant de tendresses, tant de soins et tant de peines, pour ceux dont non seulement vous n'avez pas besoin, mais qui ne répondront pas même à vos faveurs, et ne s'en soucieront non plus que si c'était une chimère? O cœur humain ! plus insensible et plus féroce que celui d'un tigre ou d'un lion! Qui t'endurcit de la sorte? Qui te retient? Qui t'opprime et qui t'appesantit au point de t'empêcher de te diriger vers un tel bienfaiteur dans les voies de la reconnaissance? O hommes, d'où vient un pareil ensorcellement? Quel objet vous fascine d'une manière si étrange? Dans quelle léthargie mortelle vous êtes tombés! Qui a effacé de votre souvenir des vérités si infaillibles et des bienfaits si mémorables, et en même temps les conditions de votre propre et véritable félicité? Si nous sommes de chair et naturellement si sensibles, qui nous a rendus plus insensibles et plus durs que les rochers? Comment ne nous réveillons-nous pas de notre assoupissement au bruit éclatant des bienfaits de notre rédemption? Des os desséchés s'animent et se meuvent à la voix d'un prophète (2), et nous résistons aux paroles et aux œuvres de Celui qui donne à tout la vie et l'être. Voilà de quoi est capable l'amour terrestre, et ce que notre funeste oubli peut produire.

(1) Os., XI, 4. — (2) Ezech., XXVII, 10.

1775. Recueillez donc maintenant, mon divin Maître et lumière de mon âme ! ce vil vermisseau, qui se traînant par terre va à la rencontre des soins amoureux que vous prenez pour le chercher. Ce sont ces soins qui me donnent l'assurance certaine de trouver en vous la vérité, la voie, la perfection et la vie éternelle. Je n'ai rien à vous offrir, mon bien-aimé, pour ce que je vous dois, si ce n'est votre bonté et votre amour, et l'être que j'en ai reçu. Rien au-dessous de vous ne saurait payer les choses infinies que vous avez faites pour moi. Je vais au-devant de votre adorable grandeur, toute brûlante de la soif de votre charité; ne veuillez point, Seigneur, détourner l'œil de votre divine clémence de cette pauvre créature, que vous cherchez avec des empressements si amoureux. Vie de mon âme, âme de ma vie ! puisque je n'ai pas été assez heureuse pour mériter de jouir de votre vue corporelle dans le siècle fortuné qui vous a vu naître, je suis du moins fille de votre sainte Église, membre de ce corps mystique et de cette sainte assemblée des fidèles. Je vis dans une vie dangereuse, dans une chair fragile, dans un temps triste et calamiteux; mais je crie et je soupire du plus profond de mon cœur pour avoir part à vos mérites infinis; et vous m'exaucerez, Seigneur, parce que la foi m'enseigne la destination de ces mérites, que l'espérance me les assure, et que la charité me donne le droit d'y prétendre. Regardez donc votre pauvre servante, rendez-la reconnaissante de tant de bienfaits, humble de cœur, constante en votre saint amour, et toute souple entre les mains de votre bon plaisir.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1776. Notre Sauveur poursuivit son chemin vers le Jourdain, répandant en divers endroits ses anciennes miséricordes et des bienfaits admirables soit en faveur des corps, soit en faveur des âmes d'une foule de personnes qui avaient besoin de son secours; ce fut pourtant toujours d'une manière secrète, car il ne donna aucun témoignage public de son pouvoir divin et de ses grandes excellences jusqu'au temps qu'il fut baptisé. Avant que d'arriver près de son saint précurseur, il lui communiqua une nouvelle lumière et une joie extraordinaire qui élevèrent et changèrent son esprit, et le saint, émerveillé en remarquant ces nouveaux effets en lui-même, s'écria : « Quel mystère est celui-ci ? »

Quel favorable présage de mon bonheur ? Car, depuis qu'étant dans le sein de ma mère je reconnus la présence de mon Seigneur, je n'ai pas ressenti des effets semblables à ceux que j'éprouve maintenant. Le Sauveur du monde viendrait-il par bonheur ici, ou serait-il proche de moi ? » Après cette illustration spéciale, le saint précurseur eut une vision intellectuelle, où il connut avec une plus grande clarté le mystère de l'union hypostatique en la personne du Verbe, et plusieurs autres mystères de la rédemption du genre humain. Et ce fut à cause de cette nouvelle lumière qu'il rendit les témoignages que raconte l'évangéliste saint Jean, pendant que notre Seigneur Jésus-Christ était au désert, et après qu'il en fut sorti pour retourner au Jourdain; l'un, quand il fut interrogé par les Juifs, et l'autre quand il dit : *Ecce Agnus Dei*, etc. (1), comme je le dirai dans la suite. Quoique Jean-Baptiste eût auparavant appris de grands mystères, lorsque le Seigneur lui ordonna d'aller prêcher et baptiser, ils lui furent néanmoins annoncés de nouveau et découverts avec une plus grande clarté dans cette vision; et alors il sut que le Sauveur du monde venait recevoir le baptême.

(1) Jean., I, 36.

1777. Sa Majesté se joignit donc à la foule, et pria saint Jean de le baptiser avec les autres; mais le Précurseur le reconnut, et, se prosternant à ses pieds, il lui dit pour s'en dispenser : C'est vous, Seigneur, qui me devez baptiser, et vous venez me demander le baptême ? comme le raconte l'évangéliste saint Matthieu (1). Le Sauveur lui répondit : Laissez-moi faire pour cette heure ce que je souhaite; car nous devons accomplir ainsi toute justice (2). Par cette espèce de refus que le saint opposa au baptême de notre Seigneur Jésus-Christ, et par la demande qu'il lui adressa lui-même, il fit entendre qu'il le reconnaissait pour le véritable Messie. Et ceci n'est point contradictoire avec ce que l'évangéliste saint Jean nous rapporte que le saint Précurseur dit aux Juifs : Pour moi, je ne le connaissais point; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez l'Esprit descendre et se reposer, c'est celui-là qui baptise dans le Saint-Esprit : *Je l'ai vu, et j'ai rendu le témoignage qu'il est le Fils de Dieu* (3). La raison que j'allègue pour prouver qu'il n'y a point de contradiction entre ce passage de saint Jean et ce que dit saint Matthieu, est que le témoignage du ciel et la voix du Père, qui se firent entendre sur notre Seigneur Jésus-Christ près du Jourdain, coïncidèrent avec le moment où saint Jean-Baptiste eut la vision et l'illumination dont je viens de parler, et jusque-là il n'avait pas encore vu Jésus-Christ de ses yeux corporels. Il put donc déclarer qu'il ne l'avait pas connu comme il le connut alors; mais il le vit non seulement des yeux du corps, mais aussi et au même moment par la lumière de la révélation; c'est pour cela qu'il se prosterna à ses pieds et qu'il lui demanda le baptême.

(1) Matth., III, 14. — (2) *Ibid.*, 15. — (3) Jean., I, 33 et 34.

1778. Aussitôt que saint Jean eut achevé de baptiser notre Seigneur Jésus-Christ, le ciel s'ouvrit, le Saint-Esprit descendit sur sa tête sous la forme visible d'une colombe, et l'on entendit la voix du Père qui dit Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement (1). Plusieurs de ceux qui se trouvaient présents, et qui ne s'étaient pas rendus indignes d'une



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

faveur si admirable, entendirent cette voix du ciel, et virent aussi le Saint-Esprit en la forme sous laquelle il se reposa sur le Sauveur. Ce témoignage fut le plus grand qui se pût donner de la divinité de notre Rédempteur, tant du côté du Père, qui l'avouait pour Fils, que de celui du Saint-Esprit, qui en fournissait la preuve, puisque tout cela manifestait que Jésus-Christ était Dieu véritable, égal à son Père éternel quant à la substance et quant à ses perfections infinies. Le Père voulut être le premier à attester du ciel la divinité de Jésus-Christ, afin d'autoriser par cette attestation toutes celles que l'on en devait donner ensuite dans le monde. Ces paroles du Père renfermaient encore un mystère; c'était une manière de dégager, pour ainsi dire, l'honneur de son Fils, et de récompenser l'acte d'humilité qu'il pratiquait en se soumettant au baptême, qui servait de remède aux péchés, dont le Verbe incarné était exempt, puisqu'il était impeccable (2).

(1) Matth., III, 17. — (2) Hebr., VII, 26.

1779. Notre Seigneur Jésus-Christ offrit avec soumission au Père cet acte d'humilité qu'il faisait en paraissant sous la forme de pécheur et en recevant le baptême avec ceux qui l'étaient, pour se reconnaître, par cette obéissance, inférieur quant à la nature humaine, qui lui était commune avec tous les enfants d'Adam, et pour instituer par-là le sacrement du baptême, qui devait laver les péchés du monde par la vertu de ses mérites; et ce divin, Seigneur, s'humiliant le premier jusqu'à recevoir le baptême des péchés, demanda au Père éternel, et en obtint en même temps un pardon général pour tous ceux qui le recevraient, afin qu'ils sortissent de l'empire du démon et du mal, et fussent régénérés en l'être nouveau, spirituel et surnaturel des enfants adoptifs du Très Haut et des frères du même Rédempteur (1). Et comme les péchés des hommes, tant les passés que les actuels et les futurs que le Père éternel avait présents en la prescience de sa sagesse, auraient empêché ce remède si doux et si facile, notre Seigneur Jésus-Christ le mérita par justice, afin que l'équité du Père pût l'accepter, l'approuver et s'en déclarer satisfaite; il savait pourtant combien de mortels, dans les siècles présents et futurs, ne profiteraient pas du baptême, et combien d'autres ne le recevraient point. Notre Seigneur Jésus-Christ ôta tous ces obstacles et suppléa au peu de mérite des hommes par ses propres mérites, et en s'humiliant jusqu'à paraître sous la ressemblance de pécheur (2) et à recevoir le baptême, tout innocent qu'il était. Tous ces mystères sont renfermés dans la réponse qu'il fit à son saint précurseur : *Laissez-moi faire pour cette heure, car nous devons accomplir ainsi toute justice* (3). La voix du Père et la personne du Saint-Esprit descendirent (4) pour accréditer le Verbe incarné, récompenser son humilité, et approuver le baptême et les effets qu'il devait opérer; cet adorable Sauveur fut ainsi reconnu et proclamé comme véritable Fils de Dieu, en même temps qu'était révélée l'existence des trois personnes divines, au nom desquelles on devait donner le baptême.

(1) I Pierre., I, 23. — (2) Rom., VIII, 3. — (3) Matth., III, 15. — (4) *Ibid.*, 16 et 17.

1780. Le grand Baptiste fut celui qui pénétra le plus ces merveilles et leurs effets, et qui en eut la meilleure part; car non seulement il baptisa son Rédempteur et son Maître, vit le Saint-Esprit et le globe lumineux qui descendirent du ciel sur le Seigneur; découvrit la multitude innombrable d'anges qui assistaient au baptême, entendit la voix du Père et connut d'autres mystères en la vision que j'ai décrite; mais il fut en outre baptisé par le Rédempteur lui-même. Et quoique l'Évangile dise seulement qu'il a demandé le baptême (1), il ne nie pourtant pas qu'il l'ait reçu, parce que sans doute notre Seigneur Jésus-Christ, après avoir été baptisé, aura donné à son précurseur le baptême, que celui-ci lui demandait, et que sa divine Majesté institua dès lors, quoique la promulgation et l'application générale de cette loi n'aient eu lieu que plus tard, quand le Sauveur, après sa résurrection, prescrivit aux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

apôtres de conférer ce sacrement (2). Et, comme je le dirai plus loin, le Seigneur baptisa aussi sa très sainte Mère avant cette promulgation, en laquelle il déterminait la forme du baptême, qu'il avait ordonné. Voilà ce qui m'a été déclaré. J'ai également appris que saint Jean fut le premier né du baptême de notre Seigneur Jésus-Christ et de la nouvelle Église qu'il établissait à l'ombre de ce grand sacrement, et que ce saint précurseur reçut ainsi le caractère de chrétien et une grande plénitude de grâces, quoique, ayant été justifié par le Rédempteur avant de naître, comme je l'ai marqué ailleurs, il n'eût pas besoin d'être purgé du péché originel. Et on ne doit pas conclure que le Seigneur lui ait refusé le baptême des paroles qu'il lui répondit : *Laissez-moi faire pour cette heure, car nous devons accomplir toute justice*; cela veut seulement dire qu'il le lui différa jusqu'à ce qu'il ait été lui-même baptisé le premier, et qu'il eût accompli la justice de la manière que j'ai expliquée; après quoi sa divine Majesté le baptisa, lui donna sa bénédiction et se retira dans le désert.

(1) Matth., III, 14. — (2) Matth., XXVIII, 19.

1781. Revenons maintenant à mon sujet et aux œuvres de notre grande Reine. Aussitôt que son très saint Fils fut baptisé, quoiqu'elle connût par la lumière divine les actions de sa Majesté, les saints anges qui assistaient cet adorable Seigneur ne laissèrent pas de l'informer de tout ce qui s'était passé au Jourdain; et ces anges furent de ceux qui portaient, comme je l'ai dit dans la première partie, les devises de la passion du Sauveur. La très prudente Mère, voulant témoigner sa reconnaissance pour tous les mystères qui se trouvaient renfermés dans le baptême, qu'il avait reçu et ordonné, et pour le témoignage rendu à sa divinité, fit de nouveaux cantiques de louange au Très Haut et au Verbe incarné, et elle imita notre divin Maître en tous ses actes d'humilité et en toutes ses prières. Elle intercédait avec une très ardente charité pour les hommes, afin qu'ils profitassent du baptême, et que ce sacrement s'étendit par tout le monde. Après avoir fait ces prières et ces cantiques, elle convia les courtisans célestes à exalter avec elle son très saint Fils, pour s'être humilié jusqu'à recevoir le baptême.

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1782. Ma fille, par les différentes lumières que je vous ai communiquées des œuvres que mon très saint fils a faites pour les hommes, aussi bien que de l'estime et de la reconnaissance que j'en ai témoignées, vous comprendrez combien ce fidèle retour auquel je vous exhorte est agréable au Très Haut, et vous découvrirez les grands biens qu'une semblable correspondance renferme. Vous êtes, dans la maison du Seigneur, une pauvre pécheresse, une petite créature inconsistante comme la poussière; mais je veux néanmoins que vous vous chargiez de rendre de continuelles actions de grâces au Verbe incarné pour l'amour qu'il a porté aux enfants d'Adam; pour la loi sainte, pure, efficace et parfaite qu'il leur a donnée pour leur remède, et spécialement pour l'institution du saint baptême, par l'efficace duquel ils sont délivrés de la tyrannie du démon et régénérés en enfants du Seigneur lui-même (1) par la grâce, qui les justifie et les aide à éviter le péché. Cette obligation est commune à tous, mais, comme les hommes semblent presque l'oublier, je vous la rappelle afin que vous tachiez, à mon imitation, d'être reconnaissante pour tous, comme si vous étiez la seule redevable, puisque vous l'êtes du moins pour d'autres faveurs singulières que vous avez reçues du Seigneur; car il vous a distinguée par ses libéralités au milieu de nombreuses générations; vous étiez présente à sa mémoire lors de l'établissement de sa loi évangélique et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

des sacrements, et l'objet de son amour quand il vous a appelée et choisie pour être fille de son Église, et pour vous y nourrir du fruit de son précieux sang.

(1) Jean., III, 5.

1783. Que si l'auteur de la grâce, mon très saint Fils, pour fonder, comme un habile architecte, sa nouvelle Église et établir le sacrement du baptême comme la première base de cet édifice, s'humilia, pria et accomplit toute justice en reconnaissant l'infériorité de son humanité très sainte; si, étant Dieu par la divinité, il ne dédaigna point de s'abaisser en tant qu'homme jusqu'au néant, dont son âme très pure fut créée et l'être humain fut formé, combien ne devez-vous pas vous humilier, vous qui avez commis des péchés, et qui êtes plus méprisable que la poussière et que la cendre ! Avouez que de justice vous ne méritez que le châtiment, que le rebut et l'aversion de toutes les créatures, et qu'aucun des hommes qui ont offensé leur Créateur et leur Rédempteur ne peut dire avec vérité qu'on lui fait tort, quand même il souffrirait successivement toutes les peines et toutes les afflictions possibles depuis le commencement jusqu'à la fin du monde; et puisque tous ont péché en Adam (1), avec quelle humilité ne doivent-ils pas souffrir, lorsque la main du Seigneur les touche par quelque tribulation (2) ! Et si vous enduriez toutes les peines des mortels avec une humble résignation; et qu'en outre vous exécutassiez parfaitement tout ce que je vous enseigne et vous ordonne, vous devriez toujours vous regarder comme une servante inutile (3). Or, combien vous faut-il vous humilier de tout votre cœur lorsque vous manquez à accomplir votre devoir, et que vous vous voyez si éloignée de rendre ce retour ! Que si je veux que vous le rendiez et pour vous et pour les autres, considérez bien votre obligation, et préparez votre cœur en vous humiliant jusqu'au néant, sans aucune résistance et sans même être satisfaite, jusqu'à ce que le Très Haut vous reçoive pour sa fille et vous déclare pour telle en sa divine présence, et en sa jouissance éternelle dans la céleste et triomphante Jérusalem.

(1) I Cor., XV, 22. — (2) Job., XIX, 21. — (3) Luc., XVII, 10.

CHAPITRE XXV.

Notre Rédempteur, après avoir été baptisé, s'en va au désert, où il s'exerce à de grandes victoires et à toutes sortes de vertus contre les vices. — Sa très sainte Mère en a connaissance et l'imité parfaitement en tout.

1784. Par le témoignage que la vérité souveraine rendit près du Jourdain à la divinité de notre Sauveur Jésus-Christ, sa personne et la doctrine qu'il devait prêcher furent en une si haute réputation, qu'il pouvait dès lors commencer à l'enseigner et à se faire connaître par elle, par ses miracles, par ses œuvres et par la sainteté de sa vie, qui devaient confirmer cette même doctrine, afin que tous reconnussent en lui le Fils naturel du Père éternel, le Messie d'Israël et le Sauveur du monde. Néanmoins le divin Maître de la sainteté ne voulut point commencer à prêcher ni se manifester comme notre Restaurateur qu'il n'eût auparavant triomphé de nos ennemis, le monde, le diable et la chair, afin de triompher ensuite de leurs continuelles séductions, de nous donner par les œuvres de ses héroïques vertus les premières leçons de la vie chrétienne et spirituelle, et de nous enseigner à combattre et à vaincre au moyen de ses victoires. En effet, c'est lui qui le premier a terrassé ces ennemis communs, et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

a tellement affaibli leurs forces que notre fragilité n'a point à les craindre, à moins que nous ne nous livrions nous-mêmes entre leurs mains, et que nous ne leur rendions volontairement leur puissance. Et quoique sa Majesté fût, comme Dieu, infiniment supérieure au démon, et qu'exempte, comme l'homme, de tout défaut et de tout péché (1), elle possédât une suprême sainteté et un pouvoir absolu sur toutes les créatures, elle voulut pourtant, comme homme saint et juste, vaincre les vices et celui qui en était l'auteur, en offrant son humanité très sainte au combat de la tentation, et en dissimulant dans la lutte la supériorité qu'elle avait sur les ennemis invisibles.

(1) I Pierre., II, 22.

1785. C'est par la retraite que notre Seigneur Jésus-Christ vainquit et nous apprit à vaincre; car bien que le monde laisse ordinairement ceux dont il n'a pas besoin pour ses fins terrestres, et qu'il ne court pas après ceux qui ne le cherchent point, néanmoins ceux qui le méprisent véritablement doivent en détourner leurs affections, et témoigner leur mépris par leurs œuvres en s'en éloignant autant qu'il leur sera possible. Sa Majesté vainquit aussi la chair, et nous enseigna à la vaincre par la pénitence d'un si long jeûne, par lequel elle affligea son corps très innocent, quoiqu'elle n'eût point de répugnance pour le bien, ni de passions qui la portassent au mal. Elle vainquit aussi le démon par la doctrine et par la vérité, comme je le dirai dans la suite, parce que toutes les tentations de ce père du mensonge se présentent d'ordinaire déguisées et revêtues de charmes trompeurs. Que si notre Rédempteur ne voulut point prêcher ni se faire connaître au monde avant que d'avoir remporté ces victoires, ce fut pour nous prémunir contre le danger auquel nous exposons notre fragilité lorsque nous recevons les honneurs du monde, fût-ce pour des faveurs que nous avons reçues du ciel, sans être morts à nos passions et sans avoir vaincu nos ennemis communs; car si les applaudissements des hommes nous trouvent immortifiés, ardents et avec des ennemis domestiques au dedans de nous-mêmes, les dons du Seigneur ne seront pas en une grande sûreté, puisque ce vent de la vaine gloire du monde renverse quelquefois les plus hautes colonnes. Ce qui nous importe le plus, c'est de savoir que nous portons le trésor de nos âmes dans des vases fragiles (1), et que, quand Dieu voudra glorifier la vertu de son nom en notre faiblesse, il saura bien trouver le moyen de l'affermir et de faire éclater ses œuvres. Pour nous, nous n'avons qu'à nous tenir sur nos gardes et à prendre de prudentes précautions.

(1) II Cor., IV, 7.

1786. Notre divin Sauveur étant parti du Jourdain après avoir pris congé de son saint Précurseur, poursuivit son chemin sans se reposer jusqu'à ce qu'il fût arrivé au désert. Il n'était assisté et accompagné que des anges, qui le servaient comme leur roi et l'honoraient par des cantiques de louange, pour les œuvres qu'il faisait en faveur de la nature humaine. Il arriva enfin au lieu qu'il avait volontairement choisi (1), et qui était situé entre quelques rochers arides où se trouvait une grotte fort retirée, en laquelle il s'arrêta, la destinant pour sa demeure pendant tout le temps de son saint jeûne. Il se prosterna le visage contre terre avec une très profonde humilité, et c'était ce que sa Majesté et sa bienheureuse Mère faisaient toujours avant de commencer leurs prières. Il glorifia le Père éternel et lui rendit des actions de grâces pour les œuvres de sa divine droite, et de ce qu'il avait daigné lui ménager, suivant son bon plaisir, dans cette solitude, un endroit si propre à sa retraite; il remercia aussi en quelque sorte le désert même, par l'acceptation qu'il en fit, de ce qu'il l'avait accueilli pour le cacher aux yeux du monde tout le temps qu'il serait convenable. Sa Majesté continua son oraison les bras étendus en croix, et ce fut la plus ordinaire occupation qu'elle eut dans le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

désert; elle sollicitait du Père éternel le salut du genre humain, et en priant ainsi, elle suait parfois du sang, pour la raison que je dirai lorsque je parlerai de la prière du jardin.

(1) Matth., IV, 1.

1787. Plusieurs bêtes sauvages qui étaient dans ce désert vinrent, par un instinct admirable, reconnaître leur Créateur, qui sortait quelquefois de sa grotte, et elles le lui témoignèrent par certains cris qu'elles jetaient et certains mouvements qu'elles faisaient autour de son adorable personne; mais les oiseaux s'acquittèrent de ce devoir d'une manière plus particulière, car il en vint une grande multitude auprès du Seigneur, et ils le fêtaient à leur façon, faisant éclater leur joie par divers chants harmonieux, et exprimant leur reconnaissance de la faveur qu'il leur accordait en demeurant au milieu d'eux dans ces lieux arides, qu'il sanctifierait par sa divine présence. Le Seigneur commença son jeûne, et ne prit aucune nourriture pendant les quarante jours qu'il dura; il l'offrit au Père éternel en réparation des désordres que les hommes commettraient par leur gourmandise, qui est un vice très bas, et qui ne laisse pourtant pas d'être commun et même hautement honoré dans le monde; et comme notre Seigneur Jésus-Christ vainquit ce vice, il vainquit aussi tous les autres et répara les injures que le suprême Législateur et Juge souverain des hommes en recevait. Les lumières qui m'ont été communiquées m'apprennent que notre Sauveur voulant faire l'office de Prédicateur, de Maître, de Médiateur et de Rédempteur des hommes auprès du Père éternel, vainquit auparavant tous leurs vices et répara leurs péchés par la pratique des vertus si contraires au monde; et quoique ce fût l'occupation ordinaire de toute sa très sainte vie, et l'exercice continuel de son ardente charité, néanmoins il appliqua spécialement à cette fin les œuvres d'un prix infini qu'il ferait durant son jeûne dans le désert.

1788. Comme un tendre Père dont les nombreux enfants ont tous commis de grands crimes, par lesquels ils méritent des punitions rigoureuses, offre tous les biens qu'il peut avoir afin de satisfaire pour eux, et de les soustraire au châtement qu'ils devaient subir; de même notre amoureux père et charitable frère Jésus-Christ payait nos dettes, acquittait nos obligations, et plus spécialement il offrit pour notre orgueil sa très profonde humilité, pour notre avarice sa pauvreté volontaire et le dénuement de tout ce qui lui appartenait, pour nos plaisirs criminels sa pénitence et ses austérités, pour nos colères et nos vengeances sa mansuétude et sa charité envers ses ennemis, pour notre paresse et notre lâcheté son active sollicitude, enfin pour nos faussetés et notre envie il offrit son admirable candeur, sa sincérité, sa véracité, la douceur de son amour et de sa conversation. C'est ainsi qu'il apaisait le juste Juge et sollicitait la grâce d'enfants que leur désobéissance avait exclus de la famille; et non seulement il obtint leur pardon, mais il leur mérita de nouvelles faveurs, des dons et des secours extraordinaires, afin qu'ils pussent se rendre dignes de jouir éternellement de la vue de son Père et de la sienne, en la participation et en l'héritage de sa gloire. Et quoiqu'il eût pu obtenir tout cela par la moindre de ses actions, il ne se contenta point de ce que nous eussions fait, mais au contraire son surabondant amour nous prodigua ses bienfaits à un point tel, que si nous n'y répondions pas, notre ingratitude et notre dureté seraient sans excuse.

1789. Pour donner connaissance de tout ce que le Sauveur opérait à l'égard de sa bienheureuse Mère, il faudrait avoir la divine lumière et les révélations continuelles qu'elle avait; mais elle y ajoutait dans sa tendre sollicitude les fréquents messages qu'elle chargeait les saints anges de porter à son très saint Fils. Ce même Seigneur le disposait de la sorte, afin que lui et sa Mère connussent réciproquement et d'une manière sensible, par l'intermédiaire de ces fidèles ambassadeurs, les sentiments qu'ils formaient dans leur cœur, car ces esprits

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

célestes les rapportaient à Marie avec les mêmes paroles qui sortaient de la bouche de Jésus pour elle, et à Jésus avec celles qui sortaient de la bouche de Marie pour lui, quoique le Fils et la Mère eussent déjà pénétré leurs sentiments mutuels par une autre voie. Aussitôt que notre grande Dame sut que le Rédempteur du monde avait pris le chemin du désert, et qu'elle eut été informée de ses intentions, elle ferma les portes de sa maison, de sorte que personne ne put s'apercevoir qu'elle s'y trouvât, et tel fut le secret de cette retraite, que ses voisins crurent qu'elle s'était absentée comme son très saint Fils. Elle s'enferma dans son oratoire, où elle demeura quarante jours et quarante nuits sans en sortir et sans prendre aucune nourriture, voulant imiter ce qu'elle savait que son adorable Fils faisait; ainsi ils gardèrent tous deux la même rigueur de jeûne. Elle l'imita aussi en ses autres exercices, en ses prosternations, en ses prières, en ses gémissements sans en omettre aucune, et ce qui est plus remarquable, c'est qu'elle pratiquait tout cela au même moment que le Seigneur, car pour être libre elle renonça à toutes les occupations extérieures; et indépendamment des avis que les anges lui donnaient, elle savait ce que faisait son très saint Fils, comme je l'ai marqué ailleurs, au moyen du privilège qui lui permettait de découvrir toutes les opérations de son âme; elle jouissait de ce privilège tant en son absence qu'en sa présence, et dans le premier cas elle connaissait par une vision intellectuelle ou par la révélation des anges les actions corporelles dont elle était témoin oculaire quand ils étaient réunis.

1790. Pendant tout le temps qu'il passa dans le désert, notre Sauveur faisait par jour trois cents gémissements et prosternations, et sa très sainte Mère en faisait autant dans son oratoire, et elle employait ordinairement le temps qui lui restait à faire des cantiques avec les anges, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent. Dans cette constante imitation de Jésus-Christ notre Seigneur, la divine Reine coopéra à toutes ses prières, à toutes ses impétrations; elle remporta les mêmes victoires sur tous les vices, et les répara de son côté par la pratique et les fruits des vertus les plus héroïques; de sorte que si Jésus-Christ comme Rédempteur nous mérita tant de biens, et paya nos dettes avec une dignité si absolue, la très pure Marie, comme sa coadjutrice et notre Mère, employa sa miséricordieuse intercession auprès de cet adorable Seigneur, et fut notre médiatrice autant qu'une simple créature pouvait l'être.

Instruction que j'ai reçue de notre Dame la Reine du ciel.

1791. Ma fille, les œuvres pénibles du corps sont si propres et si conformes à la nature des mortels, que l'ignorance de cette vérité et de cette dette, l'oubli et le mépris de l'obligation qu'ils ont d'embrasser la croix, causent la perte d'un grand nombre d'âmes et en mettent beaucoup d'autres dans le même danger. La première raison pour laquelle les hommes doivent affliger et mortifier leur chair, c'est qu'ils ont été conçus dans le péché (1), et que par le péché toute la nature humaine a été corrompue; ses passions se sont révoltées contre la raison, elles ont été portées au mal et sont devenues hostiles à l'esprit, et quand on leur laisse suivre ce funeste penchant, elles entraînent l'âme d'un vice dans un autre, et bientôt la précipitent dans un abîme de malheurs. Mais du moment où l'on dompte ce monstre, c'est-à-dire le péché, où on lui met le frein de la mortification et de la souffrance, il perd ses forces; la raison et la lumière de la vérité conservent leur empire. La seconde raison, c'est que parmi les mortels il n'y en a pas un seul qui n'ait offensé Dieu; que la peine doit indispensablement suivre le péché en cette vie ou en l'autre, et que l'âme et le corps ayant péché ensemble, doivent, suivant toutes les règles de la justice, être châtiés tous les deux; ainsi la douleur intérieure ne suffit pas, si par délicatesse on exempte le corps de la peine qui lui est due. En

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

outre la dette des coupables est si énorme, la satisfaction qu'ils peuvent offrir est si bornée et si faible, sans qu'ils sachent jamais d'une manière certaine si elle est agréée par le souverain Juge, eussent-ils consacré leur vie entière à rendre cette satisfaction de plus en plus ample, qu'il y a bien lieu de travailler à l'augmenter jusqu'au dernier soupir.

(1) Ps. L, 6; Rom., VII, 13.

1792. Le Seigneur est si libéral et si clément envers les hommes, que s'ils veulent satisfaire pour leurs péchés par la pénitence, au moins le plus qu'ils peuvent, non seulement sa divine Majesté se déclare satisfaite des offenses qu'elle en a reçues, mais elle a bien voulu encore s'obliger par sa parole à leur accorder de nouvelles grâces et des récompenses éternelles. Toutefois cette bonté ne dispense pas les serviteurs fidèles et prudents qui aiment véritablement leur Seigneur, de tâcher d'y ajouter d'autres œuvres volontaires; car le débiteur qui ne projette que de payer ses dettes et de ne faire que ce qu'il doit, ne s'en trouvera pas moins pauvre et dénué de ressources, si après qu'il s'est libéré il ne lui reste rien. Or que doivent attendre ceux qui ne paient ni ne songent à payer leurs dettes? La troisième raison, qui doit le plus obliger les âmes, c'est l'exemple que leur a laissé le divin Maître; puisque cet adorable Seigneur et moi, tout exempts que nous étions du péché et des passions, nous nous sommes néanmoins sacrifiés au travail, sans cesser un seul instant de notre vie d'affliger et de mortifier notre chair; car il fallait que le Seigneur lui-même entrât par cette voie dans la gloire de son corps et de son nom (1), et que je le suivisse en tout. Or, si nous avons agi de la sorte, parce qu'il était convenable que nous le fissions, quel sujet ont les hommes de chercher une autre voie, de mener une vie douce, agréable, molle et voluptueuse, et de fuir avec horreur les peines, les affronts, les ignominies, les jeûnes et les mortifications? Croient-ils que les souffrances ne soient que pour Jésus-Christ mon très saint Fils et pour moi, et que les coupables, les débiteurs et ceux qui méritent les peines doivent demeurer sans rien faire, se livrer aux honteux désordres de la chair, et consacrer à la poursuite des plaisirs et au commerce du démon qui les procure, les facultés qu'ils ont reçues pour les employer au service de Jésus-Christ mon Seigneur et pour suivre son exemple? Cette absurdité si commune parmi les enfants d'Adam provoque au plus haut point la colère du juste Juge.

(1) Luc., XXIV, 25.

1793. Il est constant, ma fille, que les peines et les afflictions de mon très saint Fils ont suppléé à l'insuffisance des mérites des hommes, et afin que je coopérasse avec lui, simple créature que j'étais, mais tenant la place de toutes les autres, il ordonna que je m'associasse par une imitation parfaite à ses peines et à ses exercices. Ce ne fut pas néanmoins pour exempter les hommes de la pénitence, mais plutôt pour les animer à l'embrasser, puisque, s'il n'eût cherché qu'à satisfaire pour eux, il n'était pas nécessaire qu'il souffrit tout ce qu'il a souffert. Il voulut aussi, dans son amour à la fois paternel et fraternel, communiquer le prix de ses mérites aux œuvres et aux pénitences de ceux qui le suivraient; car toutes les actions des mortels ne peuvent avoir une certaine valeur aux yeux de Dieu que par leur participation, leur assimilation à celles que mon très saint Fils a faites. Et si cela est vrai pour les œuvres entièrement vertueuses et parfaites, que sera-ce de celles que pratiquent d'ordinaire les enfants d'Adam, et qui, quoique servant de matière aux différentes vertus, sont si défectueuses, puisque les âmes les plus justes et les plus avancées dans la spiritualité trouvent elles-mêmes beaucoup de choses à corriger en leurs œuvres? Jésus-Christ mon Seigneur a par les siennes suppléé à tous ces manquements et rempli tous ces vides, afin de rendre celles des hommes acceptables au Père éternel; mais ceux qui, loin de faire quelques

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

œuvres, restent les bras croisés dans une lâche oisiveté, ne sauraient s'appliquer celles de leur Rédempteur; puisqu'il ne trouve rien à suppléer ni à perfectionner en eux, mais mille choses à condamner. Je ne vous dis rien maintenant, ma fille, de l'erreur détestable de quelques fidèles qui ont introduit la vanité et l'ostentation jusque dans les pratiques de pénitence, de sorte qu'ils méritent un plus grand châtiment par leur pénitence même que par leurs autres péchés, puisqu'ils joignent des fins terrestres, vaines et imparfaites aux œuvres pénibles, oubliant les fins surnaturelles, qui sont celles qui donnent le mérite à la pénitence et la vie de la grâce à l'âme. Je vous parlerai de cela dans une autre occasion s'il est nécessaire; en attendant songez à déplorer cet aveuglement, et préparez-vous à travailler et à souffrir; car quand il vous faudrait endurer toutes les souffrances des apôtres, des martyrs et des confesseurs, vous ne devriez pas hésiter. Apprenez par cette instruction à châtier toujours votre corps, et à croire que vous n'aurez jamais assez fait, et qu'il vous restera toujours quelque chose à payer, d'autant plus que la vie est si courte et que vous êtes naturellement si insolvable.

CHAPITRE XXVI.

Notre Sauveur Jésus-Christ, à la fin de son jeûne, permet à Lucifer de le tenter. — Sa Majesté sort victorieuse de la tentation. — Sa très sainte Mère est informée de tout ce qui se passe.

1794. J'ai dit au chapitre vingtième de ce livre que Lucifer sortit des antres infernaux pour chercher notre divin Maître avec l'intention de le tenter, et que sa Majesté se déroba à ses regards jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au désert, où, après un jeûne de près de quarante jours, elle permit au tentateur de s'en approcher, comme le rapporte l'Évangile (1). Il entra dans le désert, et, ayant trouvé tout seul celui qu'il cherchait, il se félicita vivement de ne point voir à ses côtés sa très sainte Mère, que ce prince des ténèbres et ses ministres appelaient leur ennemie, à cause des victoires qu'elle remportait sur eux; et comme ils n'avaient point encore lutté contre notre Sauveur, ils présumaient, dans leur orgueil, qu'en l'absence de la Mère ils triompheraient infailliblement du Fils. Toutefois, ayant observé de près leur adversaire, ils se sentirent tous saisis d'une grande crainte; non qu'ils le reconnussent pour Dieu véritable; l'aspect de sa bassesse suffisait pour détourner tous leurs soupçons à cet égard, et, s'ils avaient essayé leurs forces contre notre divine Dame, ils ne s'étaient point encore mesurés avec lui; mais ils remarquèrent chez le Sauveur une si grande sérénité, un air si majestueux, des œuvres si parfaites et si sublimes, qu'ils en prirent l'épouvante; car ses actions et ses qualités n'avaient rien de commun avec celles des autres hommes, qu'ils tentaient et vainquaient sans peine. Lucifer s'entretenant sur ce sujet avec ses ministres, leur dit : « Quel homme est-ce que celui qui se montre si supérieur aux vices que nous faisons prévaloir chez les autres? S'il a un si grand mépris pour le monde, et s'il mortifie et dompte son corps avec tant de rigueur, comment pourrions-nous le tenter? Ou comment en serons-nous victorieux, s'il nous a ôté les armes avec lesquelles nous faisons la guerre aux hommes? Je doute fort du succès de ce combat. » On peut voir par-là combien la mortification de la chair et le mépris des choses terrestres sont importants, puisqu'ils causent de la terreur à tout l'enfer; et il est certain que les ennemis du genre humain rabattraient singulièrement de leur orgueil s'ils ne trouvaient les hommes soumis à l'empire tyrannique de leurs passions, lorsqu'ils s'en approchent pour les tenter.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Matth., IV, 2.

1795. Notre Sauveur Jésus-Christ laissa Lucifer dans l'erreur qui le lui faisait considérer comme un simple homme, quoique fort juste et fort saint, afin qu'il redoublât ses efforts et sa rage dans le combat, comme quand il se sent quelques avantages sur ceux qu'il veut tenter. Le Dragon s'étant armé de toute sa présomption et ayant ramassé toutes ses forces, le désert vit commencer ce grand combat, si rude et si acharné, qu'on n'en a vu et qu'on n'en verra jamais un semblable dans le monde entre les hommes et les démons; car Lucifer et ses satellites, excités par leur propre fureur, épuisèrent toutes leurs ruses et déployèrent toute leur puissance contre la vertu supérieure qu'ils reconnaissaient en notre Seigneur Jésus-Christ, quoique sa Majesté suprême modérât ses actions avec une sagesse et avec une bonté incomparables, et cachât suivant une juste mesure la cause première de son pouvoir infini, n'empruntant qu'à sa sainteté en tant qu'homme les forces nécessaires pour remporter la victoire sur ses ennemis. Il s'avança en cette qualité au combat, et fit d'abord une prière au Père éternel en la partie supérieure de l'esprit, où ne porte point la vue des démons, s'adressant en ces termes à sa Majesté : « Mon Père, Dieu éternel, je vais combattre contre mon ennemi pour détruire ses forces et pour abattre son orgueil, qu'il élève contre vous et contre les âmes qui me sont si chères; je veux, pour votre gloire et pour leur propre bien, souffrir la témérité de Lucifer et lui briser la tête, afin que, quand les mortels en seront tentés, ils le trouvent vaincu d'avance, s'ils ne se livrent volontairement à lui. Je vous supplie, mon Père, de vous souvenir de mon combat et de ma victoire, quand les hommes seront attaqués par l'ennemi commun, et de les secourir dans leur faiblesse, afin qu'ils obtiennent à leur tour le triomphe que je leur procure par le mien; qu'ils s'animent par mon exemple, et qu'ils apprennent la manière de résister à leurs ennemis et de les vaincre. »

1796. Les saints anges assistaient à ce combat, témoins rendus invisibles à Lucifer par la volonté divine, pour que leur présence ne lui fit point soupçonner le pouvoir divin de notre Seigneur Jésus-Christ; et ils offraient tous ensemble des hymnes de gloire et de louange au Père et au Saint- Esprit, qui se complaisaient aux œuvres admirables du Verbe incarné; et l'auguste Marie, dans son oratoire, contemplait aussi ce spectacle, comme je le dirai bientôt. La tentation commença le trente- cinquième jour du jeûne et de la solitude de notre Sauveur, et dura jusqu'à ce que les quarante jours que l'Évangile marque fussent accomplis. Lucifer se présenta sous une forme humaine ; comme si Jésus-Christ ne l'eût ni vu ni connu auparavant; et pour réussir en son dessein, il se transforma et prit les dehors resplendissants d'un ange de lumière, et, ne doutant pas que le Seigneur n'eût faim après un si long jeûne, il lui dit en le regardant : *Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres se changent en pain* (1). Il supposa la qualité de Fils de Dieu, parce que la crainte qu'il pût l'être était ce qui causait son plus grand souci, et qu'il cherchait des indices propres à le lui faire reconnaître. Mais le Sauveur du monde ne lui répondit que par ces mots : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (2). Le Sauveur prit cette réponse du chapitre huitième du Deutéronome (3). Mais le démon n'en pénétra pas le sens; car cet esprit des ténèbres entendit que Dieu pouvait sans aucun aliment corporel entretenir la vie de l'homme. Cela était vrai, et les paroles de notre divin Maître avaient bien cette signification; toutefois elles renfermaient encore un autre sens plus relevé, et elles voulaient dire : Cet homme avec qui tu parles vit en la parole de Dieu; qui est le Verbe divin, auquel il est uni hypostatiquement; et quoique ce fût précisément ce que le démon désirait savoir, il ne mérita pas de le comprendre, parce qu'il avait d'avance refusé d'adorer le Dieu-Homme.

(1) Matth., IV, 3. — (2) Matth., IV, 4. — (3) Deut., VIII, 3.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1797. Lucifer fut confondu par la force de cette réponse et par la vertu secrète qu'elle renfermait; mais-il ne voulut point témoigner de faiblesse ni quitter le combat. Et le Seigneur permit qu'il le continuât et qu'il le transportât lui-même à Jérusalem, et qu'il le mît sur le pinacle du Temple, d'où l'on découvrait un grand nombre de personnes sans que cet adorable Seigneur fût aperçu d'aucune. Le démon chercha à flatter son imagination de la pensée que si on le voyait tomber de si haut sans recevoir aucun mal, on l'acclamerait comme un grand, prodigieux et saint personnage, et, recourant aussi à l'Écriture, il lui dit : *Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas; car il est écrit que Dieu a commandé à ses anges de prendre soin de vous, et qu'ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre* (1). Les esprits célestes escortaient leur Roi, et s'étonnaient de la permission qu'il donnait à Lucifer de le porter corporellement pour le seul profit qui en devait résulter aux hommes. Le prince des ténèbres fut suivi en cette occasion d'une multitude innombrable de démons; car ce jour-là ils sortirent presque tous de l'enfer pour assister à cette entreprise. L'Auteur de la sagesse répondit : *Il est écrit aussi : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu* (2). Notre aimable Rédempteur prononça ces paroles avec une douceur incomparable, avec la plus profonde humilité, et en même temps avec une noble fermeté et une majesté si accablante pour l'indomptable orgueil de Lucifer, que cet esprit rebelle fut tout troublé de ce calme inaltérable, et y trouva le motif de nouveaux tourments.

(1) Matth., IV, 5 ; Ps., XCVI, 11. — (2) Matth., IV, 7 ; Deut., VI, 16.

1798. Il essaya d'un autre artifice pour attaquer le Seigneur de l'univers, et ne désespéra point d'exciter son ambition en lui promettant une partie de son domaine; à cet effet il le transporta sur une haute montagne, d'où l'on découvrait une immense étendue de pays, et il lui dit avec autant de témérité que de perfidie : *Je vous donnerai tout ce que vous voyez, si vous vous prosternez devant moi pour m'adorer* (1) Excessive arrogance, odieuse hypocrisie d'un stupide menteur ! qui lui faisaient promettre ce qu'il n'avait point, ce qu'il ne pouvait point donner, puisque les cieux, la terre, les royaumes et les trésors, tout appartient au Seigneur, qui distribue et ôte les empires et les richesses à qui il lui plait, et selon qu'il le juge convenable. Lucifer n'a jamais pu offrir aucun bien qui lui appartint, même parmi les biens terrestres, et c'est pour cela que toutes ses promesses sont fausses. Le souverain Roi répondit d'un ton impérieux à celle qu'il venait de lui faire : *Retire-toi, Satan; car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul* (2).

Par ces paroles, Retire-toi, Satan, que Jésus-Christ proféra, il ôta au démon la permission qu'il lui avait donnée de le tenter, et, se servant de son irrésistible empire, il le précipita avec tous ses ministres d'iniquité au fond des gouffres infernaux, où ils demeurèrent comme enchaînés l'espace de trois jours sans pouvoir remuer. Et quand il leur fut permis de se relever, ils se sentirent tellement affaiblis, tellement brisés, qu'ils commencèrent à soupçonner que celui qui les avait terrassés et vaincus était peut-être le Verbe incarné. Ils continuèrent à être ballottés par des doutes contraires, sans parvenir à discerner la vérité, jusqu'à la mort du Sauveur. Mais Lucifer, désespéré de la mauvaise issue de son entreprise, se consumait de sa propre fureur.

(1) Matth., IV, 9. — (2) *Ibid.*, 10; Deut., VI, 13.

1799. Notre divin vainqueur Jésus-Christ loua et glorifia le Père éternel de la victoire qu'il lui avait donnée sur l'ennemi commun du genre humain; et il fut replacé dans le désert par une grande multitude d'esprits célestes, qui célébraient son triomphe par de doux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

cantiques. Ils le portaient alors dans leurs mains, quoiqu'il n'en eût pas besoin, pouvant user de sa propre vertu; mais ce service des saints anges lui était dû, comme en réparation de la téméraire audace que Lucifer avait eue de transporter sur le pinacle du Temple et sur la montagne cette très sainte humanité, en laquelle la Divinité se trouvait substantiellement. On n'aurait jamais pu croire que notre Seigneur Jésus-Christ eût donné une telle permission au démon, si l'Évangile ne l'eût dit. Mais que faut-il admirer le plus, ou de ce qu'il ait permis à Lucifer, qui ne le connaissait point, de le porter en ces divers endroits, ou de ce qu'il se soit laissé vendre par Judas, et laissé recevoir dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie par ce disciple infidèle et par tant de pécheurs qui, le connaissant pour leur Dieu, le reçoivent si indignement? Assurément, l'un et l'autre doivent nous surprendre, d'autant plus qu'il le permet encore pour notre bien et pour nous attirer à lui par la bénignité et la patience de son amour. O mon divin Maître, que vous êtes doux, clément et miséricordieux envers les âmes (1) ! Votre amour vous a fait descendre du ciel sur la terre pour elles; vous avez souffert et avez donné votre vie pour leur salut. Vous les attendez et les supportez avec miséricorde; vous les appelez, vous les cherchez, vous les accueillez, vous entrez dans leur sein avec une bonté ineffable; vous êtes tout à elles, et vous voulez qu'elles soient entièrement à vous. Ce qui me brise le cœur, c'est que, nous attirant par tant de liens amoureux, nous vous fuyions, c'est que nous répondions par des ingratitude à de si grandes tendresses. O amour immense de mon doux Seigneur, que vous êtes méconnu et mal payé de retour! Donnez, Seigneur, des larmes à mes yeux pour pleurer un malheur si lamentable, et faites que tous les justes de la terre le pleurent avec moi. Notre aimable Sauveur ayant été remis dans le désert, l'Évangile dit que les anges le servaient. En effet, à la fin de ces tentations et de son jeûne, ils lui présentèrent à manger un aliment céleste qu'il prit; et, par cette divine nourriture, son corps sacré recouvra de nouvelles forces naturelles; et non seulement les saints anges l'assistèrent et le félicitèrent de ses victoires, mais les oiseaux de ce désert vinrent aussi récréer leur Créateur incarné par la grâce de leur chant et de leur vol, et les bêtes sauvages, perdant toute leur férocité, s'empressèrent à leur tour de venir reconnaître leur Seigneur.

(1) Joël., II, 13.

1800. Revenons à Nazareth, où la Reine des anges considérait de son oratoire les combats de son très saint Fils, qu'elle voyait par la lumière divine, comme je l'ai expliqué; elle ne cessait d'ailleurs de recevoir les messages des anges de sa garde, qui allaient de sa part visiter le Sauveur du monde. La divine Dame fit les mêmes prières que son Fils au moment où la tentation commença, et elle combattit avec lui contre le Dragon, quoique d'une manière invisible et seulement en esprit; de sorte qu'elle vainquit Lucifer et ses ministres sans sortir de sa retraite, coopérant en notre faveur à toutes les actions de notre Seigneur Jésus-Christ. Quand elle sut que le démon transportait le Seigneur d'un lieu à un autre, elle pleura amèrement de ce que le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs fût réduit par la malice du péché à lui laisser prendre une pareille liberté; et à chaque victoire que le Sauveur remportait sur le démon, elle offrit à la Divinité et à la très sainte humanité de nouveaux cantiques de louange que les anges répétaient pour exalter le Seigneur. Ce fut encore par l'entremise des ambassadeurs célestes qu'elle le félicita de ses triomphes et des bienfaits qui en résulteraient pour tout le genre humain, et que, de son côté, le Seigneur la consola et la félicita de ce qu'elle avait fait contre Lucifer en se conformant et en s'associant aux actes de sa divine Majesté.

(1) Matth., IV, 11.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1801. Compagne fidèle des peines et du jeûne, il était juste que notre auguste Princesse participât aux consolations; c'est pour cela que son très amoureux Fils chargea les anges de lui porter et de lui servir des mêmes mets qu'ils lui avaient offerts. Et, chose merveilleuse! cette grande multitude d'oiseaux qui entouraient le Seigneur suivit à tire-d'aile les anges à Nazareth, quoique d'un vol moins rapide; elle entra dans la maison de la puissante Reine du ciel et de la terre, et, pendant qu'elle prenait la nourriture que son très saint Fils lui avait envoyée par les anges, tous ces oiseaux se présentèrent à elle et la réjouirent par les mêmes ramages qu'ils avaient fait entendre en la présence du Sauveur. Elle mangea de cet aliment céleste, d'autant plus salubre qu'il venait béni des mains de Jésus-Christ, et elle se sentit à l'instant toute réconfortée et remise des effets d'un jeûne si long et si rigoureux. Elle rendit des actions de grâces au Tout Puissant avec la plus profonde humilité; et les actes héroïques des vertus qu'elle pratiqua pendant le jeûne et les combats de Jésus-Christ furent si sublimes et si nombreux, qu'il n'est pas possible de les raconter ni même de les concevoir; nous les connaissons en Dieu quand nous le verrons, et alors nous lui rendrons honneur et gloire pour tant de grâces ineffables qu'il a daigné faire à tout le genre humain.

Doute que j'exposai à la Reine du ciel.

1802. Reine et Maîtresse de l'univers, votre bonté incomparable m'enhardit à vous exposer, comme à la Mère de la Sagesse, un doute qui me vient à propos de ce que vous m'avez découvert en ce chapitre et en quelques autres, sur la qualité de cette nourriture céleste que les saints anges offrirent à notre Sauveur dans le désert; je m'imagine que celle-ci n'était pas différente des autres, qu'ils servirent à sa Majesté et à vous en certaines occasions où, par une disposition spéciale du même Seigneur, vous manquiez de l'aliment commun des mortels, comme je l'ai rapporté, selon les lumières dont vous m'avez éclairée. J'ai appelé ce manger un aliment céleste, parce que je n'ai pas trouvé d'autres termes pour m'expliquer, et je ne sais s'ils sont propres, car j'ignore d'où venait cette nourriture et quelle en était la qualité; je ne crois pas d'ailleurs qu'il y en ait dans le ciel pour nourrir les corps, puisqu'ils n'auront besoin d'aucun aliment terrestre pour y vivre. Et quoique les organes physiques des bienheureux aient quelque objet délectable et sensible, et que le goût participe à cette satisfaction comme les autres sens, je suppose que cela doit se faire, non par le moyen d'aucune nourriture, mais par un certain rejaillissement de la gloire de l'âme, à laquelle le corps et les sens participeront d'une manière admirable, chacun selon ses fonctions et ses aptitudes naturelles, sans cette imperfection et sans cette sensibilité obtuse, qui dans la vie mortelle paralysent les organes, gênent leurs opérations et altèrent les impressions des objets. Pauvre ignorante que je suis, je désire vivement que votre bonté maternelle m'éclaircisse là-dessus.

Réponse et instruction de notre auguste Maîtresse.

1803. Ma fille, votre doute est fondé, parce qu'il est certain que, comme vous l'avez déclaré, il n'y a aucun aliment matériel dans le ciel; mais cela n'empêche pas que la nourriture que les anges présentèrent à mon très saint Fils et à moi dans la circonstance que vous avez indiquée, soit appelée fort à propos un aliment céleste, et je vous ai inspiré ce terme pour que vous l'employassiez, parce que la vertu de cet aliment venait du ciel et non point de la terre, où tout est grossier, matériel et fort inefficace. Et afin que vous en connaissiez la



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

nature, et la manière dont la divine Providence le forme, vous devez savoir que quand le Très Haut daignait dans sa bonté nous nourrir lui-même, et suppléer aux autres aliments ordinaires par celui qu'il nous envoyait miraculeusement par les saints anges, il se servait de quelque chose de matériel, et le plus souvent d'eau, à cause de la clarté et de la simplicité de cet élément, car pour ces sortes de miracles le Seigneur ne se sert point d'ingrédients multiples. D'autres fois il nous envoyait du pain et quelques fruits; mais il donnait, par sa puissance divine, à la moindre de ces choses, une vertu toute particulière et une faveur si délicieuse, qu'elle surpassait infiniment tout ce que la terre offre de plus exquis et de plus délicat; on n'y saurait même rien trouver qui ne fût insipide en comparaison de cette nourriture céleste; les exemples suivants vous en donneront une plus juste idée. Le premier c'est le pain cuit sous la cendre que le Seigneur procura à Élie, et qui avait une telle vertu, qu'il lui donna des forces pour marcher jusqu' à la montagne d'Oreb (1). Le second c'est la manne, qui s'appelle le pain des anges (2), parce qu'ils la préparaient en coagulant la vapeur de la terre, et ainsi condensée, puis séparée en forme de grains, ils la répandaient sur le sol; elle avait différentes saveurs, ainsi que l'Écriture le rapporte, et en outre des qualités merveilleuses pour nourrir et fortifier le corps (3). Le troisième exemple c'est le miracle que fit aux noces de Cana mon très saint Fils, changeant l'eau en vin, et donnant à ce vin un goût si excellent et si relevé, que tous ceux qui en burent le remarquèrent avec admiration (4).

(1) III Rois., XIX, 6. — (2) Ps. LXXVII, 29. — (3) Exod., XVI, 14 ; Num., XI, 7 ; Sag., XVI, 20 et 21. — (4) Jean., II, 10.

1804. C'est ainsi que la puissance divine donnait une vertu et une saveur surnaturelles à l'eau, ou bien la changeait en une autre liqueur très douce et très délicate; elle communiquait la même vertu au pain et au fruit, et semblait jusqu'à un certain point les spiritualiser; cet aliment céleste nourrissait le corps, satisfaisait le sens, et réparait les forces d'une manière admirable, de sorte que la faiblesse humaine s'en trouvait toute fortifiée, toute allégée, et savait se porter aux œuvres pénibles avec une nouvelle promptitude, sans aucun dégoût ni aucune pesanteur physique. Telles étaient les qualités que réunissait la nourriture que les anges nous servirent à mon très saint Fils et à moi après notre long et pénible jeûne; aussi bien que celle que nous reçûmes en d'autres occasions avec mon époux Joseph (car il participait à cette faveur), et le Très Haut a exercé la même libéralité envers plusieurs de ses amis et serviteurs; mais moins fréquemment et avec moins de circonstances miraculeuses qu'envers nous. Voilà, ma fille, la réponse à votre doute. Soyez maintenant attentive à l'instruction qui ressort de ce chapitre.

1805. Afin que vous pénétriez mieux ce que vous y avez écrit, je veux que vous considériez les trois motifs qu'a eus mon très saint Fils, entre plusieurs autres, pour combattre contre Lucifer et ses ministres infernaux, car cette connaissance vous donnera une plus grande lumière et augmentera vos forces pour leur résister. Or le premier motif fut de détruire le péché et l'ivraie qu'en faisant tomber Adam, cet ennemi sema en la nature humaine par les sept péchés capitaux, l'orgueil, l'avarice, la luxure et les autres, qui sont les sept têtes de ce dragon. Et comme Lucifer destina à chacun de ces péchés un démon qui fût comme le chef de ses compagnons d'iniquité dans la guerre qu'ils feraient aux hommes, avec des armes propres à leur légion, qui les leur distribuât, qui en réglât l'emploi au moment de la tentation, et qui fit mettre par ces ennemis, dans les combats qu'ils livreraient aux mortels, cet ordre confus que vous avez signalé dans la première partie de cette histoire divine; ainsi mon très saint Fils combattit contre tous ces princes des ténèbres, les vainquit et brisa toutes

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

leurs forces par le pouvoir de ses vertus. L'Évangile ne fait mention que de trois tentations, parce qu'elles furent les plus manifestes ; mais les combats et les victoires de mon adorable Fils s'étendirent plus loin. Car il vainquit tous ces démons aussi bien que tous les péchés dont ils étaient les chefs; l'orgueil par son humilité, la colère par sa douceur, l'avarice par le mépris des richesses, et de même tous les autres. Ces esprits rebelles se sentirent surtout abattus et découragés, lorsqu'au pied de la croix ils reconnurent avec certitude que Celui qui les avait vaincus était le Verbe incarné. Dès lors ils appréhendèrent beaucoup (comme vous le direz dans la suite) d'attaquer les hommes, qui pourraient assurément remporter de grands avantages sur les ennemis de leur salut, s'ils profitaient des victoires de mon très saint Fils.

1806. Le second motif de son combat fut d'obéir au Père éternel, qui lui ordonna non seulement de mourir pour les hommes et de les racheter par sa passion et par sa mort, mais aussi de soutenir cette lutte contre les démons, et de les vaincre par la force spirituelle de ses vertus incomparables. Le troisième, qui est comme une conséquence des deux autres, fut de donner aux hommes l'exemple, et de leur enseigner le secret de triompher de leurs ennemis, afin qu'aucun mortel ne soit surpris d'en être tenté et persécuté, et que tous aient cette consolation dans leurs tentations, de voir que leur Rédempteur les a essuyées le premier (1). Sans doute, les siennes furent sous certains rapports différentes, mais au fond elles furent les mêmes, et avec plus de violence et de malice du côté de Satan. Jésus-Christ, mon Seigneur, permit que Lucifer et ses partisans déployassent toute leur fureur et toutes leurs forces contre sa Majesté, afin de les abattre par sa divine puissance et de les rendre plus faibles quand ils attaqueraient les hommes, et que ces mêmes hommes les vainquissent avec plus de facilité s'ils profitaient du bienfait de leur Rédempteur.

(1) Hebr., IV, 15.

1807. Tous les mortels ont besoin de ces leçons s'ils veulent vaincre le démon; mais vous, ma fille, vous en avez plus besoin qu'une foule de générations entières, parce que ce dragon est fort irrité contre vous, et que vous êtes naturellement incapable de lui résister si vous ne vous prévalez de mes instructions et de l'exemple de mon très saint Fils. Il faut avant tout vaincre le monde et la chair, celle-ci en la mortifiant avec une prudente rigueur, celui-là en le fuyant et en vous retirant dans le secret de votre intérieur; vous surmonterez ces deux ennemis si vous ne sortez point de cette sage retraite, si vous ne négligez point les faveurs et les lumières que vous y recevez, et, si vous n'aimez aucune chose visible qu'autant que la charité bien ordonnée vous le permettra. Je vous en renouvelle le souvenir et le commandement que je vous ai fait plusieurs fois, car le Seigneur vous a donné un naturel qui ne se contente pas d'aimer médiocrement; et nous voulons que cette faculté d'aimer soit toute consacrée à notre amour, et afin de n'y trouver aucun obstacle, vous devez ne pas consentir au moindre mouvement de vos appétits, ni permettre à vos sens le moindre exercice, si ce n'est pour la gloire du Très Haut et pour faire ou souffrir quelque chose en vue de son amour et du bien de votre prochain. Si vous m'obéissez en tout, je veillerai à ce que vous soyez fortifiée comme une citadelle, afin que vous combattiez généreusement pour le Seigneur (1) contre ce cruel dragon; et vous serez environnée de mille boucliers (2), à l'abri desquels vous pourrez repousser et poursuivre votre adversaire. Mais vous vous souviendrez de vous prévaloir toujours contre lui des paroles sacrées et de l'Écriture sainte, sans vous amuser à de longs raisonnements avec un ennemi si rusé, car de faibles créatures ne doivent point entamer de conférences ni entrer en pourparlers avec leur mortel ennemi, avec le maître des mensonges, puisque mon très saint Fils, qui avait une puissance et une sagesse infinies, ne l'a pas fait, afin que les âmes apprissent par son exemple à user de circonspection vis-à-vis du démon. Armez-vous d'une foi vive, d'une ferme espérance, d'une charité ardente

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

accompagnée d'une profonde humilité; ce sont ces vertus-là qui renversent le dragon ; loin d'oser leur tenir tête, il prend devant elles la fuite, parce qu'elles valent de puissantes armées pour abattre sa superbe arrogance.

(1) I Rois., XXIV, 28. — (1) Cant., IV, 4

CHAPITRE XXVII.

Notre Rédempteur Jésus-Christ sort du désert, s'en retourne auprès de saint Jean, et s'occupe dans la Judée à disposer le peuple jusqu'à la vocation des premiers disciples. — L'auguste Marie connaissait et imitait les œuvres de son très saint Fils.

1808. Notre Sauveur Jésus-Christ ayant atteint les fins sublimes et mystérieuses de son jeûne et de sa solitude dans le désert par les victoires qu'il remporta sur le démon et sur tous les vices, résolu d'en sortir pour continuer les œuvres de la rédemption des hommes que son Père éternel lui avait recommandées. Mais avant d'exécuter son dessein, il se prosterna et glorifia son Père, lui rendant des actions de grâces pour tout ce qu'il avait opéré par l'humanité sainte pour la gloire de la Divinité et pour le bien du genre humain. Il fit ensuite une très fervente prière pour ceux qui à son imitation se retireraient, soit pour toute leur vie, soit pour quelque temps, dans des lieux solitaires, pour suivre ses traces et s'appliquer à la contemplation et aux saints exercices loin du monde et de ses embarras. Le Très Haut lui promit de les favoriser, de leur dire au cœur des paroles de vie éternelle (1), et de les prévenir de grâces singulières et de douces bénédictions (2), s'ils se disposaient de leur côté à les recevoir et à y correspondre. Après cela, il demanda comme homme véritable, au Père éternel, la permission de sortir du désert, et assisté de saints anges, il en sortit.

1809. Notre divin Maître prit le chemin du Jourdain, où son grand précurseur continuait de baptiser et de prêcher, afin qu'en le voyant le saint rendît un nouveau témoignage de sa divinité et de son ministère de Rédempteur. Le Seigneur eut aussi égard à l'affection du fils d'Élisabeth, qui souhaitait de jouir encore de sa présence et de ses entretiens. Car du moment où le saint précurseur avait vu pour la première fois le Sauveur, lors de son baptême, son cœur était resté tout enflammé et subjugué par cette secrète et divine force qui attirait toute chose au Christ; seulement elle excitait un plus vif amour dans les cœurs qui se trouvaient mieux disposés, comme l'était celui de saint Jean. Le Sauveur arriva en présence du Baptiste (ce fut la seconde fois qu'ils se virent), et à l'instant où le Seigneur s'en approchait, les premières paroles que prononça le précurseur furent celles que rapporte l'évangéliste : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi* : Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte les péchés du monde (3). Saint Jean rendit ce témoignage en montrant notre Seigneur Jésus-Christ, et s'adressant aux personnes qui étaient près de lui pour recevoir le baptême et pour ouïr sa prédication, il ajouta : *C'est celui dont j'ai dit : Il vient un homme après moi qui a été élevé au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi, et je ne le connaissais point; mais c'est afin qu'il fut connu que je suis venu baptiser dans l'eau* (4).

(1) Os., II, 14. — (2) Ps., XX, 6. — (3) Jean., I, 39. — (4) Jean., I, 30.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1810. Le saint Précurseur dit ces paroles, parce qu'avant que notre Seigneur Jésus-Christ vint à lui pour recevoir le baptême il ne l'avait pas vu, et il n'avait pas encore eu non plus la révélation de son arrivée, telle qu'il l'eut alors, comme je l'ai marqué au chapitre XXIVe de ce livre. Ensuite le saint ajouta qu'il avait vu le Saint Esprit descendre sur le Sauveur pendant qu'il le baptisait (1), et qu'il avait rendu témoignage à la vérité en disant que le Christ était le Fils de Dieu. Car pendant que le Seigneur se trouvait au désert, les Juifs envoyèrent de Jérusalem quelques lévites au saint Précurseur, comme le raconte saint Jean (2), pour savoir de lui qui il était, et le reste, que cet évangéliste rapporte. Alors Baptiste répondit qu'il baptisait dans l'eau, mais qu'il y en avait au milieu d'eux un qu'ils ne connaissaient point (en effet, le Seigneur s'était mêlé à la foule sur les bords du Jourdain); que celui-là venait après lui, et qu'il n'était pas digne de délier les courroies de sa chaussure. De sorte que quand notre Sauveur sortant du désert alla voir une seconde fois son Précurseur, le saint l'appela Agneau de Dieu, et rendit le même témoignage qu'il avait rendu aux pharisiens peu de temps auparavant; il dit en outre qu'il avait vu le Saint-Esprit sur sa tête, comme il lui avait été révélé qu'il le verrait. Saint Matthieu et saint Luc ajoutent (3) qu'on entendit la voix du Père, quoique saint Jean ne mentionne que l'apparition du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, parce que le Précurseur n'en déclara pas davantage aux Juifs.

(1) *Ibid.* 32. — (2) *Ibid.*, 19, etc. — (3) Matth., III, 17 ; Luc., III, 22.

1811. Du fond de sa retraite, la Reine du ciel connut la fidélité qu'eut le Précurseur de confesser qu'il n'était point le Christ, et d'attester la divinité du Sauveur lui-même, par les témoignages que j'ai rapportés; et en reconnaissance elle pria le Seigneur de récompenser son très fidèle serviteur. C'est ce que le Tout Puissant fit avec munificence; car il l'éleva au-dessus de tous ceux qui sont nés de la femme; et comme Baptiste ne voulut point accepter le titre de Messie qu'on lui offrait, le Seigneur résolut de lui décerner l'honneur qu'il pouvait, sans être le Messie, recevoir entre les hommes. Dans cette entrevue de notre Rédempteur Jésus-Christ avec saint Jean, le glorieux Précurseur fut rempli de nouveaux dons du Saint-Esprit. Quelques-unes des personnes présentes qui lui avaient entendu dire : *Ecce Agnus Dei*, frappées de ses discours, lui demandèrent quel était celui dont il parlait. Alors le Sauveur, laissant le Baptiste instruire, comme je l'ai dit, les auditeurs de la vérité, quitta ce lieu pour prendre le chemin de Jérusalem, après n'avoir passé que fort peu de temps avec son Précurseur. Il ne se rendit pourtant pas directement à la sainte cité; car il employa plusieurs jours à visiter auparavant divers villages, où il enseignait les hommes d'une manière secrète, les avertissait que le Messie était au monde, les faisait entrer par sa doctrine dans le chemin de la vie éternelle, et en envoyait la plupart recevoir le baptême de saint Jean, afin qu'ils se préparassent par la pénitence à profiter de la rédemption.

1812. Les évangélistes ne disent point où demeura notre Sauveur dans cette conjoncture, ni quelles œuvres il fit, ni le temps qu'il y employa. Mais il m'a été déclaré que sa Majesté resta près de dix mois en Judée, sans retourner à Nazareth pour voir sa très sainte Mère, et sans entrer en Galilée, jusqu'à ce qu'allant trouver son Précurseur dans une autre occasion, le même saint dit une seconde fois : *Ecce Agnus Dei* (1); et alors saint André et les premiers disciples ayant ouï dire ces paroles à Baptiste, suivirent le Seigneur, qui appela ensuite saint Philippe, comme le raconte l'évangéliste saint Jean (2). Le Sauveur employa ces dix mois à instruire les âmes et à les préparer par ses grâces, par sa doctrine et par des bienfaits admirables, afin qu'elles sortissent de ce mortel aveuglement dans lequel elles étaient, et qu'ensuite lorsqu'il commencerait à prêcher et à faire des miracles publics, elles fussent plus promptes à embrasser la foi au Rédempteur et à le suivre; comme il arriva à

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

plusieurs de ceux qu'il avait instruits. Il est vrai qu'il ne s'entretint point pendant ce temps avec les pharisiens et les docteurs de la loi; parce qu'ils n'étaient pas fort disposés à croire que le Messie fût venu, eux qui ne voulurent pas même admettre cette vérité lorsqu'elle fut confirmée par la prédication, les miracles et les témoignages si éclatants de notre Seigneur Jésus-Christ (3). Mais cet adorable Sauveur parla pendant ces dix mois aux humbles et aux pauvres (4), qui méritèrent ainsi d'être les premiers à recevoir les lumières de sa doctrine, et il fit en leur faveur d'insignes miséricordes dans le royaume de Judée, non seulement par ses instructions particulières et ses grâces secrètes, mais aussi par quelques miracles cachés; de sorte qu'on le regardait déjà comme un grand prophète et un saint personnage. Par ce premier enseignement, il porta une foule de personnes à sortir du péché, et à chercher le royaume de Dieu qui commençait à s'approcher, et qui allait se manifester par la prédication évangélique et par la rédemption que le Seigneur voulait bientôt opérer dans le monde.

(1) Jean., I, 36. — (2) *Ibid.*, 43. — (3) Matth., XI, 5. — (4) Luc., IV, 18

1813. Notre grande Reine était toujours à Nazareth, où elle connaissait toutes les œuvres de son très saint Fils, tant par la lumière divine, comme je l'ai expliqué, que par les détails que lui donnaient les mille anges qui l'assistaient toujours sous une forme visible en l'absence du Rédempteur. Et pour l'imiter en tout avec la plénitude possible, elle sortit de sa retraite en même temps que cet adorable Seigneur quitta le désert, et comme sa divine Majesté, quoiqu'elle ne pût point augmenter sa charité, la témoigna néanmoins avec une plus vive ferveur après avoir vaincu le démon par le jeûne et par la pratique de toutes les vertus, de même l'auguste Vierge, enrichie des grâces nouvelles qu'elle avait acquises, et animée d'un zèle plus ardent que jamais, sortit pour imiter les œuvres de son très saint Fils en faveur des mortels, et pour recommencer son office de Précurseur. Notre céleste Maîtresse sortit de sa maison de Nazareth, et parcourut les villages circonvoisins, accompagnée de ses anges, et par la plénitude de sa sagesse et sa puissance de Reine de l'univers, elle y fit de grandes merveilles, mais toujours d'une manière secrète, imitant la conduite du Verbe incarné dans la Judée. Elle annonça la venue du Messie sans découvrir qui il était, et montra à beaucoup de personnes le chemin de la vie; elle les retirait du péché, elle chassait les démons, elle dissipait les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, et préparait les esprits à recevoir la rédemption et à croire en Celui qui en était l'auteur. Outre ces bienfaits qu'elle répandait sur les âmes, elle accordait souvent des grâces temporelles, guérissant les malades, consolant les affligés, visitant les pauvres. Et quoiqu'elle pratiquât plus fréquemment ces œuvres envers les femmes, elle en fit aussi plusieurs en faveur des hommes, qui participaient surtout à ces secours et au bonheur d'être visités par la Reine des anges et de toutes les créatures, lorsqu'ils étaient pauvres et méprisés.

1814. Notre auguste Princesse continua ces charitables visites tout le temps que son très saint Fils employa en Judée pour instruire le peuple, et elle l'imita constamment en toutes ses œuvres, jusqu'à aller à pied comme sa divine Majesté; et si elle retournait quelquefois à Nazareth, elle reprenait bientôt ses pérégrinations. Pendant ces dix mois elle mangea fort peu, parce qu'elle se trouva si fortifiée par cet aliment céleste que son adorable Fils lui envoya du désert, comme je l'ai dit au chapitre précédent, qu'elle eut assez de forces non seulement pour faire tous ses voyages à pied, mais encore pour pouvoir se passer bien souvent de la nourriture commune. La bienheureuse Dame eut aussi connaissance de ce que faisait saint Jean, qui prêchait et baptisait sur le bord du Jourdain, comme on l'a vu plus haut. Elle lui envoya en diverses occasions plusieurs de ses anges, pour le consoler et le récompenser en quelque sorte de la fidélité qu'il montrait à son Dieu. Au milieu de ces occupations, cette tendre Mère éprouvait de pénibles langueurs, que lui causait l'amour saint

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et naturel qu'elle portait à son très saint Fils; elle ne cessait de l'appeler par ses soupirs et ses gémissements, et ils pénétraient d'une amoureuse compassion le cœur du divin Maître. Toutefois, avant qu'il retournât à Nazareth pour lui procurer la consolation de sa présence, et qu'il commençât à opérer des merveilles et à prêcher en public, il arriva ce que je dirai dans le chapitre qui suit.

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1815. Ma fille, je réduis pour vous la doctrine de ce chapitre à deux avis fort importants. Le premier, c'est que vous aimiez la solitude, et tâchiez de la garder avec un soin particulier, afin que vous obteniez les bénédictions que mon très saint Fils a méritées, et les promesses qu'il a faites à ceux qui l'imiteraient en ce point. Tâchez d'être toujours seule quand, par l'obéissance, vous ne serez pas obligée de converser avec les créatures; et si vous quittez alors votre retraite, portez-la avec vous dans le secret de votre cœur, de sorte que vos sens extérieurs et l'usage que vous en ferez ne soient pas capables de vous en priver. Vous ne devez faire que passer à travers les occupations sensibles, pour vous réfugier aussitôt et vous retrancher dans l'ermitage de votre intérieur; et, afin que vous y restiez seule, ne donnez aucune entrée aux images des créatures, qui bien souvent attachent plus fortement que les réalités mêmes, ou du moins embarrassent toujours le cœur et lui ôtent sa liberté. Ce serait une chose indigne que vous arrêlassiez le vôtre au moindre objet passager; mon très saint fils veut que vous le lui donniez tout entier, et c'est ce que j'exige aussi. Le second avis, c'est que vous ayez une grande estime de votre âme, pour la conserver en toute pureté. Et, quoique ce soit ma volonté que vous travailliez au salut de tous vos frères, je veux surtout que vous imitiez mon adorable Fils et votre Maîtresse en ce que nous avons fait en faveur des plus pauvres et des plus méprisés du monde. Ces petites gens demandent bien souvent le pain du conseil et de la doctrine, et elles ne trouvent personne qui le leur distribue (1), comme aux puissants et aux riches du monde, qui sont entourés de nombreux conseillers. Beaucoup de ces pauvres et de ces infortunés viennent à vous; accueillez-les avec la compassion qu'ils vous inspirent; prodiguez-leur les, consolations et les marques d'une tendre affection, afin qu'ils reçoivent avec leur sincérité naturelle la lumière et le conseil, sauf à agir différemment avec les autres, qui passent pour plus capables.

Cherchez à gagner ces âmes qui, au milieu des misères temporelles, sont si précieuses devant Dieu; et, afin que celles-ci aussi bien que les autres ne perdent point le fruit de la rédemption, je veux que vous travailliez sans cesse à leur salut, fallût-il, pour y réussir, sacrifier votre propre vie.

(1) Lam., IV, 4.

CHAPITRE XXVIII.

Note Rédempteur Jésus-Christ commence à appeler et à recevoir ses disciples en présence de son précurseur. — Il se met à prêcher publiquement.

— Le Très Haut ordonne à l'auguste Marie de suivre son très saint Fils.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1816. Notre Sauveur ayant employé les dix mois qui suivirent son jeûne à visiter les villages de la Judée, opérant comme à l'ombre de grandes merveilles, résolut de se manifester au monde; non qu'il se fût auparavant caché pour parler de la vérité qu'il enseignait, mais parce qu'il ne s'était point encore annoncé comme le Messie et le Maître de la vie, et que le moment de se faire connaître approchait, selon qu'il avait été déterminé par la sagesse infinie. C'est pour cela que le divin Messie retourna vers son précurseur, afin que, par le témoignage qu'il lui appartenait, à raison de son office, de donner à la face du monde, la lumière commençât de luire dans les ténèbres (1). Le saint fut informé par une révélation divine de la venue du Sauveur, et que le temps était arrivé où il se ferait connaître pour le Rédempteur du monde et le véritable Fils du Père éternel. Déjà prévenu par cette révélation, il vit le Sauveur qui venait vers lui, et soudain il s'écria, transporté d'une joie ineffable en présence de ses disciples : Ecce Agnus Dei (2); Voilà l'Agneau de Dieu, le voilà. Ce témoignage rappelait et supposait non seulement celui qu'il avait rendu autrefois à Jésus-Christ par les mêmes paroles, mais aussi la doctrine qu'il avait plus particulièrement enseignée à ses disciples les plus assidus, et ce fut comme s'il leur eût dit : Voilà l'Agneau de Dieu, dont je vous ai parlé, qui est venu pour racheter le monde et ouvrir le chemin du ciel. Ce fut la dernière fois que Baptiste vit notre Sauveur selon les voies naturelles, car il jouit encore de sa vue et de sa présence par un autre moyen à l'heure de sa mort, comme je le dirai en son lieu.

(1) Jean., I, 5. — (2) Jean., I, 29 et 36.

1817. Deux des premiers disciples qui se trouvaient avec saint Jean ouïrent ce qu'il venait de dire, et, touchés de son témoignage et de la grâce qu'ils reçurent intérieurement de notre Seigneur Jésus-Christ, ils le suivirent; et lui, se retournant amoureusement vers eux, leur demanda ce qu'ils cherchaient (1). Et ils lui répondirent qu'ils souhaitaient savoir où il logeait; alors il leur permit de le suivre, et ils restèrent avec lui ce jour-là, comme le raconte l'évangéliste saint Jean (2), qui dit que l'un des deux disciples était saint André, frère de saint Pierre, sans indiquer le nom de l'autre. Mais, selon ce que j'ai appris, c'était l'évangéliste lui-même, qui ne voulut point se désigner à cause de sa grande modestie. Ainsi ils furent, lui et saint André, les prémices de l'apostolat en cette première vocation; car les premiers ils suivirent le Sauveur, sur le seul témoignage extérieur de Baptiste, dont ils étaient disciples, sans aucune autre vocation sensible du Seigneur lui-même. Aussitôt saint André chercha son frère Simon, et lui dit comment il avait trouvé le Messie, qui s'appelait Christ (3), et il le mena à Jésus, qui, l'ayant considéré, lui dit : Vous êtes Simon, fils de Jonas ; vous serez appelé Céphas, ce qui signifie Pierre. Tout cela eut lieu dans les confins de la Judée, et le Seigneur résolut d'entrer le jour suivant en Galilée; et ayant rencontré Philippe, il lui dit de le suivre. Ensuite Philippe appela Nathanaël, et lui raconta ce qui lui était arrivé, et comme ils avaient trouvé le Messie, qui était Jésus de Nazareth, et il le mena vers lui. Après les entretiens qui se passèrent avec Nathanaël, et que saint Jean rapporte à la fin du chapitre premier de son Évangile, ce digne Israélite eut la cinquième place, parmi les disciples de notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) *Ibid.*, 38. — (2) *Ibid.*, 39. — (3) Jean., I, 41,

1818. Notre Sauveur, accompagné de ces cinq disciples, qui étaient les premiers fondements de la nouvelle Église, entra dans la province de Galilée, prêchant et baptisant publiquement. Telle fut la première vocation de ces apôtres, qui ne se trouvèrent pas plutôt

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

avec leur véritable Maître, qu'ils furent éclairés d'une nouvelle lumière et enflammés d'un nouveau feu de l'amour divin, cet aimable Seigneur les ayant prévenus de ses plus douces bénédictions (1). Il n'est pas possible d'exprimer combien coûtèrent à notre divin Maître la vocation et l'éducation de ces premiers disciples, aussi bien que des autres sur lesquels il voulait fonder son Église. Il les chercha avec un zèle et une sollicitude extraordinaires, les encouragea par de puissants, fréquents et efficaces appels de sa grâce, éclaira leur intelligence des plus hautes lumières, et enrichit leur cœur des dons les plus précieux, les reçut avec une bonté admirable, les nourrit du très doux lait de sa doctrine, les supporta avec une patience invincible, et les caressa comme le père le plus tendre caresse de tout petits enfants bien-aimés. Nous sommes naturellement si lourds et si grossiers quand il s'agit de nous élever aux matières sublimes, spirituelles et délicates de la vie intérieure, dans lesquelles ils devaient être non seulement des disciples parfaits, mais aussi des maîtres consommés du monde et de l'Église ! Quelle tâche n'était-ce pas que de les former et de les faire passer de leur condition terrestre à l'état céleste et divin auquel le Seigneur les appelait par sa doctrine et par son exemple ! Sa Majesté a donné par sa conduite à leur égard une grande leçon de patience, de douceur et de charité aux prélats, aux princes et aux supérieurs, en leur montrant comment ils doivent gouverner les personnes qui leur sont soumises. L'assurance qu'elle nous a laissée, à nous autres pécheurs, de sa clémence paternelle, n'a pas été moindre ; car si elle l'a porté à souffrir les défauts, les manquements, les inclinations et les passions naturelles des apôtres et des disciples, cette clémence ne s'est point épuisée en eux ; au contraire, elle n'a répandu sur eux ses trésors avec une abondance si merveilleuse, que pour nous empêcher de perdre courage parmi les misères et les imperfections innombrables auxquelles nous expose sur la terre la fragilité de la nature.

(1) Ps. XX, 3.

1819. la Reine du ciel avait connaissance par les voies dont j'ai parlé ailleurs de toutes les merveilles que notre Sauveur opérait en la vocation des apôtres et des disciples et en sa prédication. Elle en rendait des actions de grâces au Père éternel au nom des premiers disciples ; elle les reconnaissait et les adoptait intérieurement pour ses enfants spirituels, comme ils l'étaient de notre Seigneur Jésus-Christ ; et elle les offrait à sa divine Majesté avec de nouveaux cantiques de louange et avec une joie indicible. A l'occasion de la vocation des premiers disciples, elle eut une vision particulière en laquelle le Très-Haut lui manifesta derechef ce que sa sainte et éternelle volonté avait déterminé touchant l'économie de la rédemption des hommes et la manière dont elle devait commencer à s'accomplir par la prédication de son très saint Fils ; et là-dessus le Seigneur lui dit : « Ma Fille, ma Colombe, mon Éluë entre mille, il faut que vous vous associiez à mon Fils unique et au vôtre dans les peines qu'il doit souffrir en l'œuvre de la rédemption du genre humain. Le temps de son épreuve approche, et voici venir le moment où, apaisé par son sacrifice, j'ouvrirai les trésors de ma sagesse et de ma bonté pour enrichir les hommes. Je veux, par l'entremise de leur Restaurateur, les tirer de la servitude du péché et du démon, et combler de mes grâces et, de mes dons les cœurs de tous les mortels qui se disposeront à reconnaître mon Fils incarné, et à le suivre comme leur chef, et leur guide dans les voies que je leur ai tracées pour les faire parvenir au bonheur éternel. Je veux enrichir les pauvres, abaisser les superbes, élever les humbles et éclairer ceux qui sont plongés dans les ténèbres de la mort (1). Je veux exalter mes amis et mes élus, et faire éclater la gloire de mon saint nom. Je veux ; ma chère Colombe, qu'en cet accomplissement de ma volonté éternelle, vous coopériez avec Mon Fils bien-aimé, et que vous le suiviez et l'imitiez, car je serai avec vous en tout ce que vous ferez.

(1) Isa., IX, 2.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1820. « Suprême Roi de l'univers (répondit la très pure Marie), de qui toutes les créatures reçoivent l'être et la conservation, quoique je ne sois que cendre et que poussière, je parlerai, si votre bonté me le permet, en votre divine présence (1). Agréez donc, ô Dieu éternel, le cœur de votre servante; elle vous l'offre tout prêt à exécuter ce qui sera de votre bon plaisir. Agréez, Seigneur, le sacrifice et l'holocauste que je vous fais, non seulement du bout des lèvres, mais du plus intime de mon âme pour obéir à l'ordre de votre sagesse éternelle que vous intimez à votre servante. Me voici prosternée aux pieds de votre Majesté souveraine; que votre volonté s'accomplisse pleinement en moi. Mais s'il était possible, ô puissance infinie, que je mourusse avec votre Fils et le mien, ou que je souffrisse pour l'empêcher de mourir, ce serait le comble de tous mes désirs et la plénitude de ma joie; le glaive de votre justice devrait faire en moi la blessure, puisque j'ai été plus voisine du péché. Cet adorable Sauveur est impeccable par nature et par les dons de sa divinité. Je sais, ô très juste Roi qu'ayant été offensé par le péché de l'homme, votre équité exige que la satisfaction vous soit offerte par une personne égale à votre Majesté. Toutes les simples créatures sont infiniment éloignées de cette dignité; mais, aussi il est vrai que la moindre des œuvres de votre Fils incarné est plus que suffisante pour la rédemption du monde, et combien ce charitable Seigneur n'en a-t-il pas faites pour les hommes ! Si donc il est possible que je meure pour conserver sa vie, qui est d'un prix inestimable, j'y suis toute disposée. Et si votre décret est immuable, permettez au moins, s'il vous plaît, Père souverain de toutes les créatures, que je vous sacrifie ma vie avec la sienne. Je me soumettrai en cela à tout ce que vous voudrez, comme je me sou mets à l'ordre que vous me donnez de suivre votre Fils et le mien dans ses afflictions et dans ses peines. Soutenez-moi de votre main puissante, afin que je réussisse à l'imiter, et à me conformer comme je le souhaite à votre bon plaisir. »

(1) Gen., XVIII, 27.

1821. Mes paroles ne sauraient exprimer davantage ce qui m'a été découvert des actes héroïques et admirables de notre grande Reine, quand elle reçut ce commandement du Très Haut, ni mieux dépeindre l'ardeur incompréhensible avec laquelle elle désirait souffrir pour empêcher la passion et la mort de son adorable Fils, ou mourir avec lui. Que si les vifs sentiments d'un saint amour, même lorsqu'il aspire à des choses impossibles, touchent tellement Dieu, qu'il s'en contente, qu'il s'y complait, pourvu qu'ils partent d'un cœur sincère et droit, et qu'il les récompense comme s'ils avaient abouti à des œuvres, qui pourra pénétrer ce que mérita la Mère de la grâce et de la belle dilection par l'amour avec lequel elle fit ce sacrifice de sa vie? Les hommes ni les Anges ne sauraient comprendre un si haut mystère d'amour ; car les souffrances et la mort lui auraient été fort douces, et elle ressentit une douleur beaucoup plus grande de ne point mourir avec son Fils que de vivre en le voyant souffrir et mourir. Du reste j'aurai lieu d'en parler plus longuement. On peut découvrir par cette vérité la ressemblance qu'à la gloire de la très pure Marie avec celle de Jésus-Christ, et celle que la grâce et la sainteté de cette noble Dame eurent avec leur exemplaire, puisque la gloire, la grâce, la sainteté répondirent à cet amour, qui s'éleva au plus haut degré qu'on puisse imaginer en une simple créature. Notre auguste Reine sortit dans ces dispositions de la vision que je viens de rapporter; et le Très Haut ordonna de nouveau aux Anges qui l'assistaient, de l'accompagner et de la servir en tout ce qu'elle devait faire; ils obéirent comme de très fidèles ministres du Seigneur; et ils l'assistaient d'ordinaire sous une forme visible, l'accompagnant et la servant partout.

Instruction que j'ai reçue de la très sainte Vierge.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

1822. Ma fille, toutes les œuvres de mon très saint Fils manifestent l'amour de Dieu pour les créatures, et prouvent combien il est différent de celui qu'elles ont entre elles; car comme elles sont si faibles et si intéressées, elles ne se décident ordinairement à aimer qu'excitées par l'espoir de quelque bien qu'elles supposent en ce qu'elles aiment; ainsi l'amour d'une créature naît du bien qu'elle trouve en l'objet qu'elle se propose d'aimer. Mais l'amour divin a son principe en lui-même, et il est assez puissant pour faire ce qu'il veut; c'est pourquoi il ne recherche point la créature parce qu'il la croit digne; au contraire, il l'aime pour la rendre digne en l'aimant. Il n'est donc point d'âme qui doive se méfier de la bonté de Dieu. Toutefois la certitude de cette vérité ne doit pas non plus inspirer une confiance vaine et téméraire, et faire espérer à l'homme que l'amour divin opérera en lui les effets de la grâce, dont il se rend indigne; car le Très-Haut observe en cet amour et en ses dons un ordre d'équité très mystérieux; il aime toutes les créatures, et il veut que toutes soient sauvées (1); néanmoins en la distribution de ses dons et des effets de son amour, qu'il ne refuse à personne, il y a un certain poids du sanctuaire, avec lequel ils sont partagés. Et comme les mortels ne peuvent point pénétrer ce secret, ils doivent tâcher de ne pas perdre la première grâce et de répondre à leur première vocation; parce qu'ils ne savent pas si l'ingratitude qu'ils commettent en y manquant ne les privera point de la seconde; tout ce qu'ils peuvent savoir, c'est qu'elle ne leur sera point refusée s'ils ne s'en rendent pas indignes. Ces effets de l'amour divin commencent dans les âmes par une illustration intérieure, afin qu'à la faveur de cette lumière les hommes soient avertis et convaincus de leurs péchés, de leur mauvais état et du péril de la mort éternelle auquel ils s'exposent. Mais leur orgueil les rend si stupides et si pesants, que beaucoup ferment les yeux à la lumière (2) ; d'autres sont si languissants, qu'ils ne se meuvent qu'avec peine, et ne se résolvent jamais à répondre à leurs obligations, et c'est pour cela qu'ils ne profitent point de la première efficace de l'amour de Dieu, et qu'ils se mettent dans l'impossibilité d'en recevoir d'autres effets. Et comme ils ne peuvent ni éviter le mal ni faire le bien (3), ni même le connaître sans le secours de la grâce, il arrive qu'ils se précipitent d'un abîme dans plusieurs autres (4); parce que ne profitant point de la grâce qu'ils rejettent, et se rendant indignes de nouveaux secours, ils tombent inévitablement, par une pente de plus en plus rapide, dans les péchés les plus abominables.

(1) I Tim., II, 4. — (2) Ps., IV, 3. — (3) Jean., XV, 5. — (4) Ps. XLI, 8.

1823. Soyez donc attentive, ma très chère fille, aux lumières que l'amour du souverain Seigneur a produites en votre âme, puisque quand vous n'auriez reçu que celle qui vous découvre les mystères de ma vie, vous vous trouveriez dans de si grandes obligations, que si vous ne les remplissiez pas, vous seriez devant Dieu et devant moi, devant les anges et devant les hommes, plus répréhensible qu'aucun autre de vos semblables. Que la conduite des premiers disciples de mon très saint Fils, et la promptitude avec laquelle ils l'ont suivi et imité vous servent d'exemple. Car si la Majesté suprême leur a fait une grâce très particulière en les supportant et en se chargeant elle-même de leur éducation, ils y ont répondu de leur côté, et ont mis en pratique la doctrine de leur Maître ; et quoiqu'ils fussent naturellement fragiles, ils ne se mettaient point dans l'impossibilité de recevoir d'autres plus grands bienfaits de la divine droite, et ils étendaient leurs désirs au-delà de leurs forces. Pourquoi vous ai-je révélé aujourd'hui quelque chose de mes œuvres, sinon pour que vous m'imitiez dans ces élans, dans ces épanchements d'un amour aussi sincère qu'ingénieux, et dans ces désirs que j'eus de mourir pour mon très saint Fils et avec lui, s'il m'eût été permis? Préparez votre cœur à se pénétrer de ce que dans la suite je vous apprendrai de la mort de l'adorable Rédempteur, et de l'histoire du reste de ma vie; par-là vous pratiquerez ce qui sera le plus parfait et le plus saint. Je veux aussi, ma fille, vous communiquer un sujet de plainte que j'ai contre les mortels, et qui s'applique presque à tous, comme je vous l'ai témoigné ailleurs; c'est touchant le peu

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de soin qu'ils prennent de savoir ce que mon Fils et moi avons fait pour eux. On les voit se consoler en y croyant à peine (1), et les ingrats ne considèrent point le bien que leur procure chacune de nos œuvres, ni le retour qu'elles méritent. Ne me donnez point ce déplaisir, puisque je vous rends capable et vous fais part de tant d'augustes mystères, dans lesquels vous trouverez la lumière, la doctrine et la pratique de la perfection la plus sublime. Élevez-vous au-dessus de vous-même, soyez diligente à faire le bien, afin que vous receviez une augmentation de grâce, et qu'en y coopérant, vous amassiez chaque jour de nouveaux mérites et vous vous assuriez les récompenses éternelles.

(1) Lam., III, 18.

CHAPITRE XXIX.

Notre Sauveur Jésus-Christ retourne à Nazareth avec les cinq premiers disciples, et baptise sa très sainte Mère. — Ce qui arriva dans cette circonstance.

1824. L'édifice mystique de l'Église militante, qui élève son faite jusqu'aux hauteurs les plus cachées de la Divinité elle-même, est fondé tout entier sur le roc inébranlable de la sainte foi catholique, base sur laquelle notre Rédempteur, comme un habile architecte, a voulu le construire. Mais il fallait d'abord bien asseoir et affermir les premières pierres fondamentales de l'édifice, c'est-à-dire les premiers disciples appelés par le Sauveur. C'est pourquoi il commença dès lors à les initier aux vérités et aux mystères qui regardaient sa divinité et son humanité. Et comme il se faisait connaître pour le véritable Messie et le Rédempteur du monde, descendu du sein du Père éternel afin de sauver les hommes en se revêtant de leur chair, il était en quelque façon nécessaire et convenable qu'il leur expliquât le mode de son incarnation dans le sein virginal de sa très sainte Mère; il fallait aussi qu'ils la connussent et l'honorassent pour véritable mère et vierge. Il leur découvrit donc ce divin mystère avec les autres qui concernaient l'union hypostatique et la rédemption du genre humain; doctrine céleste et vivifiante, dont furent nourris ces nouveaux et premiers enfants du Sauveur. Elle leur fit comprendre les hautes excellences de notre grande Reine, quoiqu'ils ne l'eussent point encore vue, et leur apprit qu'elle était vierge avant, pendant et après l'enfantement. Notre Seigneur Jésus-Christ se plut d'ailleurs à leur inspirer un très profond respect et un amour filial pour elle, de sorte qu'ils désiraient voir et connaître le plus tôt possible une créature si divine. Le Seigneur leur donnait ces idées et ces sentiments afin de satisfaire le grand zèle qu'il avait pour l'honneur de sa Mère, et parce qu'il importait aux disciples eux-mêmes de s'en former la plus haute opinion, et de concevoir pour elle une pieuse vénération. Et quoiqu'ils fussent tous éclairés de ces divines lumières, saint Jean se signala pourtant le plus en cet amour respectueux; car à mesure que le divin Maître parlait de la dignité et de l'excellence de sa très pure Mère, le saint redoublait l'estime qu'il avait pour sa sainteté, comme étant destiné et préparé à obtenir de plus rares privilèges au service de sa Reine, ainsi que son Évangile le prouve, et que je le dirai dans la suite.

1825. Les cinq premiers disciples prièrent le Seigneur de leur donner la consolation de voir sa Mère et de lui témoigner leurs respects; et, voulant satisfaire leurs désirs, il se dirigea vers Nazareth, après qu'il fut entré en Galilée, sans néanmoins discontinuer de prêcher



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

publiquement, en s'annonçant alors comme le Maître de la vérité et de la vie éternelle. Beaucoup de personnes se mirent à l'écouter et à l'accompagner, attirées par la force de sa doctrine, par la lumière et par la grâce qu'il répandait dans les cœurs dociles, quoiqu'il n'appelât personne à sa suite dans cette occasion, en sus des cinq disciples qu'il menait avec lui. Et c'est une chose digne de remarque que ceux-ci, ayant une si grande dévotion pour notre auguste Reine, et une connaissance si claire de la dignité qu'elle avait entre les créatures, cachèrent tous néanmoins les sentiments qui les animaient; et afin qu'ils ne publiassent point ce qu'ils en savaient, la Sagesse divine les rendit comme muets sur cette matière, et leur fit, pour ainsi parler, perdre le souvenir des sublimes mystères qui la regardaient; parce qu'il n'était pas convenable que ces vérités de la foi fussent vulgarisées dans le commencement de la prédication de Jésus-Christ. Le Soleil de justice ne faisait alors que de naître dans les âmes, et il fallait qu'il répandit ses lumières sur toutes les nations (1); et bien que la Lune mystique, sa très sainte Mère, fût déjà dans la plénitude de toute sainteté, il convenait qu'elle restât cachée, pour luire dans la nuit qu'amènerait sur l'Église l'absence de ce divin Soleil quand il monterait à son Père. Et c'est ce qui arriva; car notre grande Dame resplendit alors, comme je le dirai dans la troisième partie; jusque-là sa sainteté et son excellence ne furent manifestées qu'aux apôtres, afin qu'ils la reconnussent et la consultassent comme la digne Mère du Rédempteur du monde et la Maîtresse de toutes les vertus.

(1) Malach., IV, 2.

1826. Notre Sauveur poursuivit son chemin vers Nazareth, instruisant ses nouveaux enfants et premiers disciples, non seulement en ce qui regardait les mystères de la foi, mais en toutes les vertus, qu'il leur enseignait par sa doctrine et par son exemple, comme il continua pendant tout le temps de sa prédication évangélique. Dans ce dessein, il visitait les pauvres, consolait les affligés dans les hôpitaux et dans les prisons, et pratiquait envers tous des œuvres admirables de miséricorde pour le corps et pour l'âme; sans pourtant se déclarer pour auteur d'aucun miracle jusqu'aux noces de Cana (comme je le dirai au chapitre suivant). Dans le même temps que le Seigneur faisait ce voyage, sa très sainte Mère se préparait à le recevoir avec les disciples qu'il menait avec lui, car elle fut informée de tout; ainsi elle disposa le logement pour tous, arrangea sa pauvre maison, et se pourvut des vivres nécessaires, toujours également soigneuse, active et prévoyante.

1827. Le Sauveur du monde arriva à sa maison, où la bienheureuse Mère l'attendait à la porte, et, au moment où sa Majesté y entra, elle se prosterna, l'adora et lui baisa les pieds et ensuite les mains, en lui demandant sa bénédiction. Puis elle glorifia dans les termes les plus sublimes la très sainte Trinité et l'Humanité sainte, et cela en présence des nouveaux disciples. Ce ne fut point sans un très grand mystère, à la hauteur duquel s'éleva la prudence de notre auguste Reine; car, outre qu'elle rendait à son très saint Fils le culte et l'adoration qui lui étaient dus comme Dieu et homme tout ensemble, elle lui rendait aussi le retour des magnifiques louanges qu'il lui avait données devant ses apôtres ou disciples. Et comme cet adorable Seigneur leur avait, le long de la route, parlé de la dignité de sa Mère et du respect avec lequel ils la devaient traiter, de même cette sage et fidèle Mère voulut, en présence de son Fils, enseigner à ses disciples la vénération qu'ils devaient avoir pour leur divin Maître, qui était aussi leur Dieu et leur Rédempteur. Et c'est ce qu'elle fit; car les marques de sa très profonde humilité, et le culte avec lequel elle reçut Jésus-Christ comme Sauveur, causèrent aux disciples une nouvelle admiration, une plus grande dévotion et une crainte respectueuse pour leur adorable Maître. De sorte qu'elle leur servit dans la suite de modèle de religion; commençant même dès lors à être leur Maîtresse et leur Mère spirituelle en la matière la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

plus importante, puisqu'elle leur enseignait comment ils devaient se comporter dans le commerce familial avec leur Dieu et leur Rédempteur. Cet exemple redoubla la dévotion des nouveaux disciples envers leur Reine, et se mettant à genoux devant elle ils la prièrent de vouloir bien les recevoir pour ses enfants et pour ses serviteurs. Mais saint Jean fut le premier qui fit cette consécration, de sorte qu'il commença à se distinguer entre tous les apôtres en la dévotion de la très pure Marie, et cette auguste Princesse le traita avec une charité particulière; parce qu'il était doux et humble, et surtout à cause du don de virginité qu'il avait en un degré éminent.

1828. Notre grande Dame, toujours prévoyante en toutes choses, logea tous ses saints hôtes, et leur servit à manger avec un soin maternel, et avec une modestie et une majesté vraiment royales; car sa sagesse incomparable savait tout concilier avec une perfection que les anges eux-mêmes ne se lassaient point d'admirer. Elle servait son très saint Fils à genoux, et en s'acquittant de ce pieux office elle témoignait encore sa vénération par des considérations sublimes qu'elle adressait aux apôtres, sur les grandes excellences de leur Maître et Rédempteur, pour les instruire en la doctrine véritablement chrétienne. Cette même nuit, après que les nouveaux hôtes se furent retirés dans leur appartement, le Sauveur se rendit, selon sa coutume, à l'oratoire de sa très pure Mère. Aussitôt la très humble entre les humbles se prosterna à ses pieds, comme elle l'avait fait auparavant en pareil cas, et quoiqu'elle n'eût jamais commis aucune faute dont elle dût s'accuser, elle pria sa Majesté de lui pardonner celles qu'elle croyait lui être échappées à son service, et le peu de retour dont elle avait payé ses bienfaits immenses; car dans sa profonde humilité, elle s'imaginait que tout ce qu'elle faisait était très peu de chose, et fort au-dessous de ce qu'elle devait à son amour infini, et aux dons qu'elle en avait reçus, et c'est pourquoi elle se regardait comme une créature aussi inutile que la poussière. Le Seigneur la releva, et lui dit des paroles de vie éternelle, mais avec beaucoup de majesté; parce qu'alors il la traitait avec un plus grand sérieux, pour donner lieu aux souffrances, ainsi que je l'ai fait remarquer quand il la quitta pour aller recevoir le baptême et se retirer dans le désert.

1829. Elle pria aussi son très saint Fils de lui donner le sacrement du baptême, qu'il avait institué, et qu'il lui avait déjà promis, comme je l'ai dit plus haut. Pour le célébrer avec la solennité digne d'un tel Fils et d'une telle Mère, une multitude innombrable d'anges descendirent du ciel par la volonté divine sous une forme visible. Et en leur présence Jésus-Christ baptisa sa très pure Mère. Alors on entendit une voix du Père éternel qui dit : « Voici ma Fille bien-aimée, en qui je trouve mes complaisances. Le Verbe incarné ajouta : *Voici ma Mère, que je me suis choisie, et que j'aime tendrement; elle m'accompagnera en toutes mes œuvres.* Une autre voix, celle du Saint-Esprit, dit : *Voici mon Épouse et mon Éluë entre mille.* Marie ressentit en même temps des effets si divins, et son âme reçut tant de faveurs et tant de lumières, qu'il n'est pas possible de l'exprimer; car elle fut plus élevée en la grâce, la beauté de son âme très sainte eut un nouvel éclat, toutes ses excellences furent rehaussées, et le divin caractère dont ce sacrement marque les enfants de Jésus-Christ en son Eglise, brilla en elle de toute sa céleste splendeur. Indépendamment des autres avantages que le sacrement communique par lui-même et quelle recueillit, à l'exception de la rémission du péché quelle ne contracta jamais, elle mérita de très hauts degrés de grâce, par l'humilité avec laquelle elle reçut le sacrement qui fut établi pour la purification des âmes; de sorte qu'il lui arriva à peu près, relativement au mérite, ce que j'ai dit ailleurs de son très saint Fils, quoiqu'elle ait seule reçu l'augmentation de grâce, dont Jésus-Christ n'était point susceptible. Elle fit ensuite un cantique de louanges avec les saints anges pour le baptême qu'elle avait reçu, et, prosternée devant son adorable Fils, elle lui en rendit de très humbles actions de grâces.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Instruction que la Reine du ciel m'a donnée.

1830. Ma fille, je vois la sainte jalousie et l'émulation que vous inspire l'inestimable bonheur des disciples de mon très saint Fils, et particulièrement de saint Jean mon serviteur et mon favori. Il est sûr que je l'aimais d'une manière spéciale, parce qu'il était pur, candide et simple comme une colombe; c'est aussi pour cela et pour l'amour filial qu'il me portait, qu'il était fort agréable aux yeux du Seigneur. Je veux que cet exemple vous anime à faire ce que je désire que vous fassiez pour le même Seigneur et pour moi. Vous savez, ma fille, que je suis une Mère indulgente, et que j'adopte avec une tendresse maternelle tous ceux qui souhaitent avec ferveur devenir mes enfants et les serviteurs de mon Seigneur; je les recevrai toujours à bras ouverts, et je serai leur avocate et plaiderai leur cause avec toute la chaleur de la charité, que sa divine Majesté m'a communiquée. Vous, qui êtes la plus inutile, la plus pauvre et la plus faible des créatures, vous me fournirez un motif plus grand de manifester davantage ma munificence et mon affection ; c'est pourquoi je vous appelle et vous convie à être ma fille chérie, et je veux que vous vous distinguiez dans la sainte Église par votre dévotion envers moi.

1831. Vous aurez ce bonheur, je vous le promets à une condition que j'exige de vous, c'est que si vous êtes véritablement animée d'une sainte émulation à la pensée de l'amour que j'eus pour mon fils Jean, et du retour qu'il m'en donna, vous l'imitiez avec toute la perfection possible; voilà ce que vous devez me promettre à votre tour, en accomplissant sans faute ce que je vous ordonne. Je veux donc que vous travailliez jusqu'à ce que vous ayez anéanti en vous l'amour-propre, et tous les effets du premier péché, aussi bien que les inclinations terrestres qu'engendre la concupiscence, et que vous ayez recouvré cette simplicité de la colombe, qui exclut toute sorte de malice et de duplicité. Vous devez être un ange en toutes vos opérations, puisque la bonté du Très Haut a été si libérale à votre égard, qu'elle vous a communiqué des lumières plus propres à la condition d'un esprit angélique qu'à celle d'une créature humaine. C'est moi qui vous procure ces grandes faveurs, ainsi il est juste que vos œuvres répondent à vos connaissances, et que vous preniez un soin continuel de me plaire et de me servir, étant toujours attentive à mes conseils, et ne me perdant jamais de vue, pour savoir ce que je vous ordonne, et pour l'exécuter aussitôt. Par ce moyen vous deviendrez véritablement ma très chère fille, et je serai votre protectrice et votre plus tendre Mère.